A GENÈVE

La France obtient satisfaction sur le partage de la mer d'Ir...

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10316 — 32 PAGES — VENDREDI 31 MARS 1978

Le président Carter a reçu au Brésil un accueil mitigé

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le général Weizman au Caire

Le ministre israélien de la défense négocie dans un climat tendu

Le ministre israélien de la défense, le général Ezer Weizman, est arrivé ce jeudi 30 mars au Caire, où il doit avoir des entretiens avec les dirigeants égyptiens concernant une reprise éventuelle des travaux de la commission militaire égypto-israélienne, mise en sommeil depuis deux mois.

Cette visite se déroule dans un climat tendu, au lendemain d'un long débat de politique étrangère à la Knesset. La radio du Caire a critiqué en termes acerbes le discours du premier ministre israélien, qui refusait de modifier son « *plan de paix* ».

Par une écrasante majorité (64 voix contre 32) les députés avaient voté la confiance. Mais au sein du Likoud, on avait noté avec amertume que six des quinze députés du Dash s'étaient abstenus. Si le débat a été marqué par les très vives critiques de l'opposition, en revanche l'unanimité s'est faite pour la candidature de M. Itzhak Navon, travailliste d'origine séfarade, à la présidence de l'Etat d'Israël. Son élection, le 19 avril prochain, paraît désormais assurée.

Par ailleurs, aucun incident sérieux n'est signalé au Sud-Liban, où les « casques bleus » français sont vivement critiqués par les palestino-progressistes.

(Lire page 3.)

L'impossible relance

Après avoir laissé entendre qu'il allait, dans un important discours, relancer la négociation sur un règlement au Proche-Orient bloquée depuis plusieurs semaines, M. Begin s'est montré, le mercredi 29 mars, devant la Knesset, plus catégorique que jamais dans son refus de toute concession. Les pressantes instances de M. Carter n'ont pas fait bouger d'un pouce l'intraitable chef du gouvernement israélien. Même à propos de l'interprétation de la résolution 242, qui, contrairement à l'avis de toute la communauté internationale, n'implique pas, à ses yeux, de retrait — total ou même partiel — des forces israéliennes de Cisjordanie, M. Begin n'a pas laissé prévoir le moindre assouplissement, suscitant les critiques d'une rare vigueur de M. Shimon Pérès. Le chef de file de l'opposition travailliste s'est toutefois refusé, au nom de l'unité nationale, à déposer une motion de défiance.

Le refus de toute ouverture paraît, dans ces conditions, promettre à l'échec la mission du général Weizman au Caire. On voit mal comment le ministre de la défense, au demeurant principal organisateur de l'invasion israélienne du Sud-Liban et dénoncé à ce titre par l'opinion arabe, pourrait « réactiver » la commission militaire en sommeil et relancer les pourparlers avec les Egyptiens, sauf à désavouer son propre premier ministre. Le simple fait que le président Sadate accepte cette visite semble — sauf coup de théâtre bien peu probable — témoigner surtout du désir du président égyptien de ne pas avouer que son initiative de paix a sombré corps et biens dans la tourmente libanaise.

Depuis le geste courageux du raïs, le 19 novembre, le climat des relations israélo-égyptiennes n'a fait que se détériorer. En allant à Jérusalem, M. Sadate avait invoqué, entre autres raisons, son désir de prévenir une « invasion du Sud-Liban », qu'il tenait pour certaine. Sur l'avenir du peuple palestinien et l'évacuation des territoires occupés, il avait formulé les demandes mêmes qui, selon M. Begin, ne peuvent être satisfaites, fût-ce en partie, sans menacer de mort l'Etat hébreu. Les Israéliens, qui s'entendaient offrir la paix contre les territoires conquis en 1967, occupent désormais un sixième du sol libanais. Les journaux égyptiens vont jusqu'à comparer l'interlocuteur d'hier à un « nouvel Hitler » et appellent M. Carter à « appliquer à ce vieux terroriste la thérapie de l'électrochoc » !

Le gel des positions israéliennes place le président égyptien dans une situation intenable. Ayant brûlé ses vaisseaux, il ne dispose visiblement pas — sauf conclusion d'une paix séparée aux conditions de Jérusalem — d'une politique de rechange. Soumis aux pressions des pays arabes modérés, et surtout de son bailleur de fonds saoudien, il vient d'accepter à contre-cœur la création, au sein de la Ligue arabe, d'un comité présidé par le général Nemeiry et chargé de restaurer une « solidarité » qui a volé en éclats, et ne peut être rétablie qu'en enterrant définitivement l'initiative du raïs.

Le coup de boutoir israélien au Sud-Liban ayant encore compliqué une situation que Jérusalem, en éliminant le facteur palestinien, se proposait de clarifier, la paix au Proche-Orient n'a jamais paru plus lointaine. L'obstacle principal tient-il à la personnalité de M. Begin, comme l'auraient assuré des « officiels » américains dans des confidences calculées ? On peut du moins estimer qu'un chef de gouvernement moins farouchement doctrinaire laisserait à sa diplomatie une marge de manœuvre dont elle est actuellement dépourvue.

La conflit entre le Vietnam et le Cambodge

LE POIDS DE L'HISTOIRE ET LA DETTE DU SANG

(Lire page 4.)

Le troisième gouvernement de M. Raymond Barre serait formé au début de la semaine prochaine

M. Giscard d'Estaing achève sa série d'entretiens en recevant MM. Lecanuet, Séguy, Marchais et Fabre

Les entretiens du président de la République avec les dirigeants des principales organisations politiques, économiques et syndicales prennent fin ce jeudi 30 mars.

Dans la matinée, M. Giscard d'Estaing a tout d'abord reçu M. Lecanuet et le bureau de l'U.D.F..

Les dirigeants de l'Union pour la démocratie française ont fait part au président de la République de leur souhait « de voir accentuée la volonté de faire progresser la justice sociale dans notre pays ». M. Lecanuet a réaffirmé, d'autre part, que l'U.D.F. est favorable à ce que « l'opposition puisse disposer d'une présence à la tête des grandes commissions ».

Le chef de l'Etat s'est ensuite entretenu avec M. Séguy et une délégation de la C.G.T.. Les demandes formulées par cette confédération comportent, notamment, l'augmentation immédiate de tous les salaires, avec majoration plus importante pour les basses rémunérations, le SMIC étant porté à 2 400 au 1er avril.

Dans l'après-midi, M. Giscard d'Estaing devait recevoir MM. Marchais, secrétaire général du P.C.F., et Fabre, président du M.R.G.

Le chef de l'Etat a ensuite, avec le premier ministre, un entretien à l'issue duquel la démarche retenue pour la démission du gouvernement et la formation de la nouvelle équipe ministérielle devait être annoncée. Les ministres et les secrétaires d'Etat seront vraisemblablement convoqués, vendredi 31 mars, pour un conseil extraordinaire au cours duquel M. Barre remettrait sa démission et celle de son cabinet. Le premier ministre reconduit aussitôt (ou le lundi 3 avril) formerait son troisième gouvernement dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Au Palais-Bourbon ont eu lieu, jeudi après-midi, les premières réunions des groupes parlementaires. Les élus du R.P.R. devaient désigner celui qui les représenterait lors de l'élection du président de l'Assemblée nationale. MM. Edgar Faure, Jacques Chaban-Delmas et Roland Nungesser étaient en compétition.

Dans l'opposition, le parti communiste a réuni mercredi ses secrétaires fédéraux. A cette occasion, M. Charles Fiterman a rendu le P.S. responsable de l'échec de la gauche. Il soupçonne les socialistes de vouloir accentuer leur « virage à droite » au profit d'une démarche « social-démocrate ». Le secrétariat national du P.S., qui est réuni en « séminaire » ce jeudi, débat de l'avenir de l'union de la gauche.

Les tensions de la majorité

par NOËL-JEAN BERGEROUX

Décrispation, cohabitation raisonnable de la majorité et de l'opposition : en réaffirmant sa volonté de conduire la société politique française vers ces objectifs, M. Giscard d'Estaing a adroitement saisi l'occasion que lui offrait le résultat des élections. Il a pris l'initiative et la conserve.

A gauche, les « ouvertures » du président ont été accueillies avec intérêt mais circonspection. Dans la majorité, les réactions sont plus mêlées : l'attitude franchement réservée des gaullistes venant contrebalancer la satisfaction des centristes et des giscardiens.

M. François Mitterrand a rendu compte de son entretien avec le chef de l'Etat au secrétariat de son parti. Le premier secrétaire du P.S. ne met pas en doute la sincérité de son interlocuteur et estime que, en ce qui concerne l'organisation des travaux parlementaires et l'instauration d'un « droit de réponse » de l'opposition à la radio et à la télévision, des changements significatifs pourraient intervenir. Le leader socialiste n'en demeure pas moins persuadé, ainsi que le note la *Lettre de l'unité*, que les initiatives présidentielles ne pourront être poussées très loin, le chef de l'Etat ne disposant toujours pas des moyens parlementaires de sa politique.

(Lire la suite page 8.)

Le redéploiement industriel

L'opposition a beaucoup dit, au cours de la récente campagne électorale, que l'une des principales carences de la majorité résulte de ce qu'elle n'a pas de politique industrielle.

Dans une série de trois articles, M. François de Combret, conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République, entend montrer qu'une nouvelle politique industrielle est au contraire au cœur de la politique économique de la nouvelle croissance, mise en œuvre depuis près de quatre ans sous l'impulsion de M. Valéry Giscard d'Estaing.

I. — Les origines et les principes

par FRANÇOIS DE COMBRET

Selon Charles Péguy, il faut distinguer, dans l'histoire de l'humanité, les changements de périodes, événementiels, des changements d'époques, essentiels. A cet égard, les historiens, en l'an 2000, diront sans doute que les années 1973-1974 ont marqué un *changement d'époque* pour le monde entier. Le quadruplement du prix du pétrole a tourné la page d'un siècle et symbolisé l'avènement à l'ère industrielle du tiers-monde. Le phénomène est irréversible : rien ne sera jamais plus comme avant. Il aurait été étonnant qu'un tel bouleversement restât sans conséquence sur la politique industrielle de la France.

Le premier, M. Valéry Giscard d'Estaing le perçut, et, dès la fin de 1973, il conçut l'expression de « redéploiement industriel » : à la politique de l'« impératif industriel », qui avait marqué les quinze premières années de la Ve République, a succédé depuis la politique du redéploiement industriel.

— *La politique de l'impératif industriel* résultait d'une contrainte majeure : celle de l'insertion de la France dans le courant des échanges internationaux, à la suite notamment de la mise en œuvre du traité de Rome. La chétivité de nos structures industrielles et l'étroitesse de l'éventail de nos productions étaient apparues comme des faiblesses graves. Il avait donc fallu, face à la concurrence, forger à tout prix quelques grands groupes, aptes à rivaliser avec les géants d'outre-Rhin, d'outre-Manche ou d'outre-Atlantique.

(Lire la suite page 29.)

LA MARÉE NOIRE

L'affaire de quelques-uns

par B. POIROT-DELPECH

Les Français se croient malins et bons. Rien de tel pour se faire rouler, surtout en cas de catastrophes. La débâcle de 1940, on nous a fait avaler que c'était parce que nous avions voté Blum, roulé tandem et lu Gide ; le faible de possédants pour Hitler et le gâtisme de l'état-major, envolés !

Voilà qu'on remet ça. L'*Amoco-Cadiz*, ce serait la faute à pas de chance, l'occasion de relever les manches en se serrant les coudes, un don du ciel pour sceller l'union nationale compromise par la vilaine gauche. Et ça prend. A la pollution des plages, on ajoute celle des esprits, englués comme oiseaux de mer dans les notions de fatalité et de dévouement. Contre ce suintement idéologique, un pétard s'impose : non et non, Portsall n'est pas l'affaire de tous, c'est le crime de quelques-uns.

Les compagnies pétrolières ont beau vivre de l'épargne et de la consommation publiques, ce sont leurs dirigeants, non leurs clients, qui ont sacrifié au profit le risque de saccager nos côtes. Et notre République, si férue d'indépendance, a baissé pavillon.

La rouée tient prête une excuse passe-partout à sa faiblesse d'aujourd'hui, parmi d'autres. De l'aveu même de son fondateur, le pouvoir serait l'impuissance, et la paralysie de l'administration relèverait du « mal français », donc de notre faute à tous. Faux. Le plan Polmar est l'œuvre d'une poignée de commis identifiables, non la nôtre, et c'est une imbécillité, ou une escroquerie.

N'importe quel stagiaire des Glénans aurait prévu qu'une catastrophe se produirait exactement là où elle a eu lieu, et sans remède après coup, qu'il fallait donc, avant tout stockage folklorique de seaux et de pelles, éloigner de force la route des cargos, disposer de remorqueurs et de commandos prêts à pallier, l'arme au poing, cafouillages ou combines.

Trop cher ? Pas plus que de bousiller un bâtiment tout neuf en loupant la passe de Sein, comme la marine en a pris récemment le risque allègre. L'honneur de commander, autrefois, se payait. Les ministres et officiers qui n'ont pas exigé le seul plan de sauvegarde sérieux, sous peine de démission, sont des jean-foutre.

(Lire la suite page 12.)



AU JOUR LE JOUR

Le lièvre et la tortue

Il paraît que la quantité d'énergie que l'on économise grâce à l'heure d'été sera à peine supérieure à celle que l'Amoco-Cadiz répand en ce moment sur les rivages de Bretagne. Comme il faut ajouter à cette dernière celle qu'il aura fallu dépenser pour limiter enfin les conséquences du désastre, l'opération risque d'être déficitaire.

Cela prouve qu'on a beau courir après le temps perdu, le lièvre et la tortue en sont un témoignage, il est rare qu'on le rattrape.

ROBERT ESCARPIT.

EN MARGE D'UN CAHIER DE L'HERNE

Mircea Eliade et son « ailleurs » secret

Mircea Eliade est un homme de science mondialement célèbre et un écrivain médiocrement connu en France.

Plusieurs de ses romans ont pourtant été traduits dans les années 50. Mais ils n'ont pas eu le retentissement qu'ils méritaient. Cette situation injuste n'est pas faite pour durer. Après le « Journal », après un récit, « le Vieil Homme et l'Officier » (Gallimard, 197? et 1977), voici simultanément, aux éditions de l'Herne, un somptueux cahier dirigé par Constantin Tacou et un roman, « Mademoiselle Christina ».

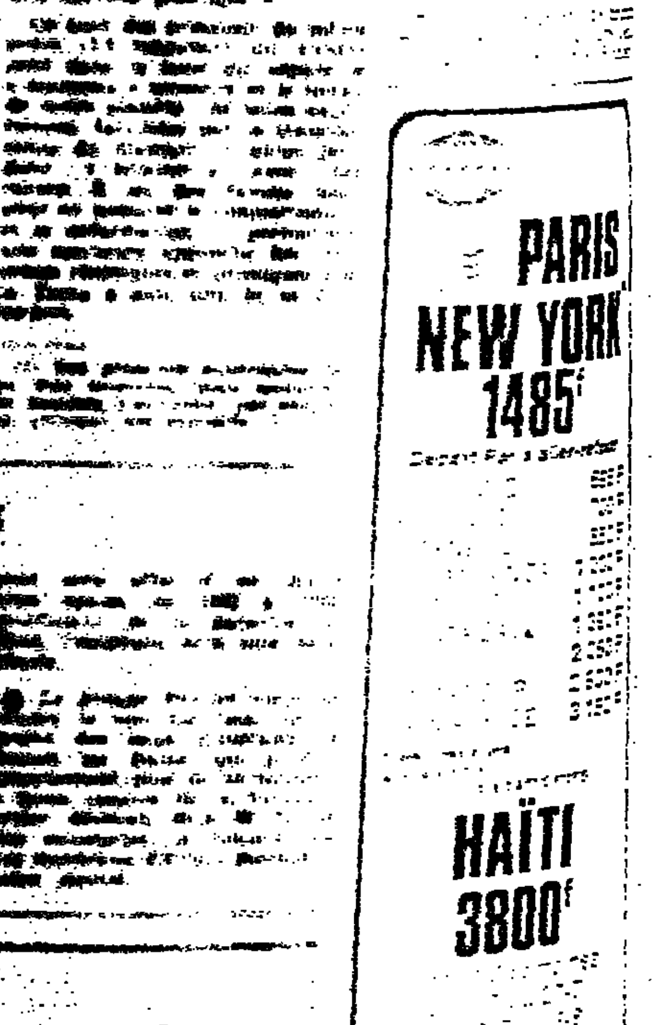
Eliade est né à Bucarest, en 1907. Enfant élevé dans un quartier bâti sur d'anciennes caves, il aura l'intuition d'une réalité banale qui cache un « ailleurs » secret et sacré. De cette révélation précoce, naît la méditation du décodeur des archétypes et des symboles et le travail de l'historien qui nourrira l'inspiration du romancier.

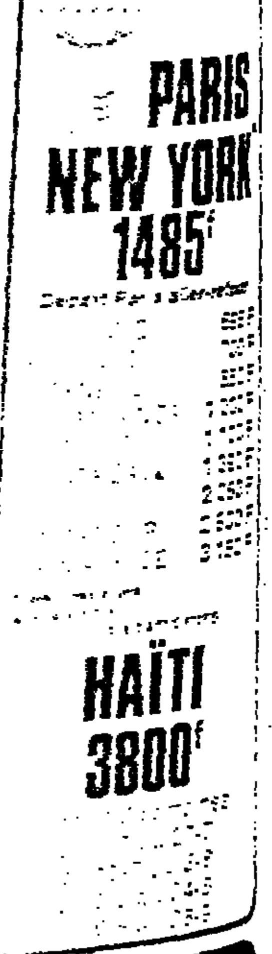
Licencié en philosophie, Eliade part pour les Indes où il séjourne de 1928 à 1932. Il y étudiera le yoga, le sanscrit et les upanishad, expérience déterminante pour ses futures recherches. Jeune universitaire, romancier affirmé, il est nommé en 1940, attaché culturel à l'ambassade roumaine de Londres, puis à celle de Lisbonne. A la fin des années 40, le savant fasciné par la pensée mystique orientale, l'auteur du « Traité d'histoire des religions », l'ami de Georges Dumezil et d'Henri Corbin, n'aura plus sa place dans son pays devenu marxiste.

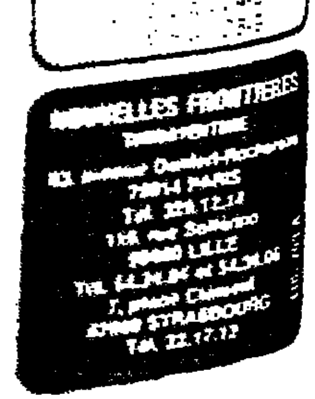
Voici venu pour Eliade comme pour Nabokov, Gombrowicz et Ionesco, le temps fécond de l'exil. Il se fixe d'abord à Paris où, entre ses cours aux hautes études, il écrit son chef-d'œuvre « Forêt interdite », qui paraît en première édition chez Gallimard, en 1955, et que la Roumanie ignore toujours.

Parti pour les Etats-Unis en 1956, Eliade est aujourd'hui professeur d'histoire des religions à l'université de Chicago. S'il rédige ses ouvrages scientifiques en anglais ou en français, il réserve le roumain à sa création littéraire. De là, un malentendu. Le public occidental, la critique universitaire, connaissent le savant et ignorent, souverainement, l'écrivain, tandis que les Roumains, s'ils connaissent et aiment le prosateur, ignorent toujours l'historien des religions.

(LIRE PAGE 18.)







هكذا من الأصل

idées

COMMUNISME

« Sacrés Français ! (1) »

par LOUIS LEPRINCE-RINGUET
de l'Académie française

EN pleine crise, une crise internationale qui va durer longtemps peut-être, qui risque de voir la fermeture de certaines industries traditionnelles, une crise gérée tant bien que mal par un gouvernement et une majorité en place depuis vingt ans, voilà le suspense des élections législatives. Après vingt ans de pouvoir, de réussites douteuses — le pouvoir perd toujours des plumes pendant les mauvaises périodes, — après toute une période de restrictions qui risque fort de se poursuivre, et, par ailleurs, devant la tentation des promesses séductrices : le changement, des assurances de vie meilleure, de salaires accrus, de réduction du chômage, que fait l'électeur ? Au lieu de rejeter le pouvoir en place, au lieu d'essayer autre chose, au lieu de tenter un changement prometteur, voilà qu'il reconduit ceux qui nous gouvernent. Comment se fait-il que la vague d'espoir et de changement n'ait pas triomphé largement ?

L'argument fondamental à mes yeux, c'est qu'il sera toujours impossible de faire une alliance régulière avec le parti communiste. Ce n'est pas un parti comme les autres. Comme on l'a bien vu après le premier tour, lorsque tout le « polit-bureau » est apparu solennellement devant l'écran. Mitterrand vient d'en faire l'expérience cruelle, Robert Fabre aussi : le parti communiste ne peut pas être un allié régulier. C'est un système qui vous détruit et qui vous broie. C'est parce que le P.C. a tout fait pour détruire Mitterrand, pour abîmer le P.S., que les Français ont réagi devant les séduisantes promesses et ont reconduit la majorité ; sachant parfaitement bien qu'elle ne risque guère de leur procurer de lendemains heureux, mais qu'elle s'efforcera de naviguer au plus près, en fonction des circonstances qui ne seront pas tous les jours favorables.

Le Français peut être communiste de bonne foi, mais le parti communiste, avec toute son organisation, ses orientations imprévisibles, dont la direction change brusquement, ses possiblités d'action dans la rue ou dans les usines, suscite une allergie d'ensemble. Beaucoup ont tenté l'union avec les communistes en pensant qu'il était mauvais de laisser toute une partie de la France constamment en dehors des responsabilités du pouvoir. C'est pour cela qu'ils ont risqué l'expérience. Beaucoup savaient très bien que la cohabitation avec les communistes n'est jamais régulière, et l'annonce répétée de Marchais : « Nous aurons au moins huit ministres communistes » a sans aucun doute orienté le vote en sens contraire. D'ailleurs, tout s'est passé comme si les communistes avaient cherché à tout faire pour ne pas prendre le pouvoir, pour ne pas gérer la crise.

Je comprends et je partage l'amertume de nos amis socialistes, écartés des responsabilités depuis si longtemps : beaucoup d'entre eux voudraient intervenir dans les affaires de l'Etat, mais pas à n'importe quel prix. Pourvu que la majorité comprenne qu'une moitié de la France, probablement pas la moins sentimentale ni la moins généreuse, ne peut pas être maintenue indéfiniment hors du circuit des responsabilités. Mais les blessures sont difficiles à cicatriser, le temps doit exercer son action : espérons qu'elle soit salutaire.

Hélas ! la campagne électorale, âpre et sans répit depuis plus de trois ans, a provoqué tant d'hostilité, tant de coups bas pour les formations, tant d'insultes, tant de haines, qu'on en est saturé, qu'on en a ras le bol, comme disent les étudiants, jusqu'au plus profond dégoût. Qu'à partir de maintenant une atmosphère de compréhension, de cordialité, de sympathie, règne entre nous, on en a grand besoin.

(1) Selon le titre de l'excellent livre de Jean Puyo et Patrice Van Eersel.

Le parti n'a pas toujours raison

par RAYMOND JEAN (*)

LE P.C. n'a pas toujours tort : la « bourgeoisie » ferait bien de s'en convaincre. Mais le P.C. n'a pas toujours raison non plus : beaucoup de ses militants le pensent, et ses dirigeants doivent bien en avoir le soupçon. A cet égard, on aimerait que deux ans après le XXII[e] congrès, le temps des *certitudes* soit révolu et que le doute critique, indispensable pour des marxistes, revienne irriguer un parti qu'il n'aurait jamais dû déserter. Ce sera une étape importante de sa transformation future. Tout indique qu'elle n'est pas sur le point d'être franchie, notamment la récente déclaration du bureau politique, selon laquelle le parti « ne porte aucune responsabilité » dans l'échec de la gauche.

Si cette affirmation mérite d'être relevée, c'est moins parce qu'elle est discutable en elle-même que parce qu'elle contredit, sur le mode péremptoire, les questions qui se posent en de nombreuses zones du parti et les interrogations auxquelles sont affrontés quotidiennement les militants. Cet intense « *questionnement* » est à l'opposé de la sérénité politique et de la bonne conscience inébranlable dont se nourrit « *l'esprit de certitude* ». Si l'on ajoute qu'un des rudiments de la démarche marxiste est qu'une stratégie politique se juge à ses résultats, on mesure à quel point discussions et remises en question s'imposent après le réveil — véritable sortie d'hypnose chez certains communistes — du 20 mars. Nos interlocuteurs partout nous demandent d'ouvrir le débat.

Je rappellerai une expérience personnelle. Je participais l'année dernière, à pareille époque, aux élections municipales d'Aix-en-Provence. L'attitude du parti socialiste était aussi peu unitaire que possible. Celle du parti communiste, au contraire, l'était de la manière la plus dynamique, la plus novatrice : inspirée par le programme commun, par la recherche résolue d'une alliance avec des couches nouvelles, animées d'une conscience civique combative et représentant une gauche en mouvement. Le résultat fut totalement convaincant : non seulement un « *score* » électoral que le parti n'avait jamais atteint tout seul dans cette ville, mais un « déblocage » réciproque des manières de penser et d'agir, l'invention commune d'une pratique politique différente, bref, le déclenchement d'une dynamique extrêmement efficace.

Processus dont un autre exemple était donné dans une très petite commune du Midi, dont je tairai le nom cette fois, où les choses prenaient un tour réellement inattendu et à mon avis très significatif : des communistes « nouveaux » et des socialistes « nouveaux » y faisaient une liste commune contre des communistes vieux style et des socialistes ancienne mode. Cette liste « nouvelle » devait l'emporter, à la suite de quoi les fédérations des deux partis, d'abord sourcilleuses, gardèrent le silence et reconnurent le fait. Ce qui vient de se passer en France est le contraire même de ce type de cheminement. Situation inerte, où les deux partenaires se renvoient indéfiniment les responsabilités, au grand bénéfice de leur adversaire commun, la droite, où les garanties juridiques d'un pacte-contrat prennent le pas sur la perspective d'une mobilisation des masses qui devrait être la vocation première de tout parti de gauche et notamment d'un parti révolutionnaire.

Même si l'accord du 13 mars pouvait provisoirement renverser le mouvement, on ne voit pas comment il pouvait rendre leur élan à ceux qui l'avaient perdu. Il était tout — et cela a été fortement perçu — sauf conséquent. S'il était signable ce jour-là, sans la moindre référence aux points les plus aigus du litige antérieur, il l'était aussi bien des semaines auparavant. Et tout le monde était en droit de se demander quelle étrange logique faisait escamoter en quelques heures ce qui avait été défendu pied à pied pendant tant de mois.

Stratégies d'échec

Ici se pose la question de savoir si un parti comme le P.C.F. peut juger opportun de ne pas dévoiler toutes ses motivations et se réserver le droit de procéder à certaines analyses de la conjoncture politique dont il gardera les conclusions pour son usage interne. Personnellement je pense que oui, à condition que cet « usage interne » soit celui de tous les membres du parti, c'est-à-dire que ceux-ci soient éclairés, informés du vrai sens de la politique qu'on leur fait défendre, traités en majeurs, en adultes aptes à discuter, non en militants conduits à couvrir de l'éternel discours de la cohérence les stratégies les plus problématiques, du moins dans l'ordre des projets déclarés. Sinon, comment éviter qu'elles soient ressenties comme des stratégies d'échec ?

L'hypothèse inverse était de prendre la gauche pour ce qu'elle était, dans la diversité et peut-être l'incertitude de ses composantes, de la conduire à se substituer aux nantis, arrogants ou débonnaires, qui nous gouvernent, et aux puissances d'argent dont ils sont les délégués, et à partir de cette plate-forme de la remobiliser dans le sens de l'application rigoureuse du programme commun, en collaboration non seulement avec les classes les plus défavorisées et virtuellement « *misérables* », mais avec les classes moyennes dans leur ensemble, avec les intellectuels unis aux travailleurs. Nos camarades espagnols sont parfaitement fondés à nous dire que nous n'avons pas su mettre en œuvre avec audace et décision une telle politique d'alliance et appliquer les principes de l'eurocommunisme qui consistent à rechercher et à préserver les plus larges accords, seule base possible d'une victoire.

Ils sont surtout fondés à nous dire qu'une occasion historique exceptionnelle a été manquée, que c'est « *un exemple négatif* », « *grave pour l'ensemble de l'Europe* ». Il est tout à fait vrai que la situation politique de la France apparaissait comme une des meilleures conjonctures possibles pour l'arrivée au pouvoir de la gauche. A ce titre, elle était porteuse d'espoir pour l'Europe occidentale pour des pays comme l'Algérie, pour le tiers-monde dans son ensemble, de l'Afrique au Vietnam, où elle pouvait avoir un important retentissement. Elle avait une signification toute particulière pour les pays de l'Est où une nécessaire remise en question des modes actuels du système socialiste semble passer par l'avènement d'une politique « eurocommuniste ». Elle prenait face à l'Amérique une valeur assez décisive de test.

Il ne s'agissait pas simplement d'un jeu de politique intérieure, où la surenchère polémique et même la fermeté sur les principes pouvaient aller jusqu'à compromettre les chances concrètes d'une victoire réelle : la politique est l'art du *possible*. Ou alors, s'il faut attendre que soient réunies des conditions optimales où le partenaire sera non ce qu'il est, mais ce que nous voulons qu'il soit, quand le pouvoir sera-t-il pris ?

C'est bien la question qui se pose de manière lancinante aux uns et aux autres, dans l'absence de perspective actuelle. Personne n'ose plus dire ouvertement : la prochaine fois, à la prochaine échéance, tant il devient inconvenant aux yeux des générations successives de présenter la victoire de la gauche comme la chose éternellement « différée ». Et surtout parce qu'on voit mal comment et pourquoi demain la conjoncture serait plus favorable, les conditions d'une stratégie d'alliance meilleures, la pression des masses plus forte. Après tout, si le parti communiste a pu prendre acte de la stabilité de son électorat, il n'en a pas moins constaté un évident tassement des voix qui se sont portées sur lui.

Peut-être faudrait-il, pour changer vraiment les choses, que notre parti commence par changer réellement lui-même. Ce changement existe : il s'est manifesté de manière précise en de nombreuses circonstances. Toutefois, l'assimilation des principes du XXII[e] congrès a-t-elle été suffisante pour ne pas s'arrêter à mi-course ? C'est bien l'impression qu'ont eue ceux qui ont observé notre démarche, en essayant de la comprendre et sans toujours y parvenir. Les choses se modifieraient plus profondément, et d'une manière plus décisive, si la pratique politique elle-même se transformait. On pourrait imaginer, par exemple, que le secrétaire général n'occupe plus tout seul le devant de la scène aux yeux du public et que le parti apparaisse concrètement, physiquement, dans sa diversité réelle. Ce serait un signe et un gage de démocratie.

Cette démocratie devrait, en outre, s'exprimer non seulement dans des discussions libres et ouvertes — elles existent déjà et sont généralement fructueuses, — mais dans un « fonctionnement » interne où la relation base-sommet serait vivante, permanente, dialectique, de sorte que les décisions essentielles soient celles de tous les communistes et que l'on se trouve prémuni du danger d'avoir à justifier des positions à l'élaboration desquelles on ne s'est point senti réellement associé.

Il est évident que la démocratie suppose le renversement de ces habitudes. Et qu'elle implique des divergences et des critiques. Plus encore, l'écoute des partenaires. Il faut revenir ici à cette idée de large ouverture qui, seule, peut permettre d'en finir avec les crispations « ouvriéristes », les tentations démagogiques et le repliement sur soi.

On en était enfin sorti. On risque d'y être ramené. Régis Debray a tout à fait raison de dire que ce qui menace le plus les communistes, c'est une sorte d'immobilité close et protégée, où rien de créateur ne se produirait dans les relations avec les autres, faute de « différence de potentiel » à l'intérieur : sans différence de potentiel, ni libération d'énergie, ni échange ! Ce qui ne veut pas dire que les autres partis n'aient pas à se transformer, mais c'est leur affaire, comme c'est la nôtre de traiter nos propres problèmes.

Et persuadons-nous que nous gagnerions à adopter un système rhétorique qui ne soit pas uniformément celui de l'affirmation sûre d'elle-même. Car c'est bien beau de se dire champion de la liberté ou des libertés, de faire profession publique des intentions les plus justes, de dénoncer aujourd'hui avec la vigueur nécessaire les violations des droits de l'homme dans les pays de l'Est chaque fois qu'elles ont lieu, il n'en est pas moins vrai que les hypothèques d'un passé relativement peu lointain et des réalités des pays socialistes demeurent et qu'elles ne pourront être levées par la seule puissance du verbe.

De toute façon, le poids de ces hypothèques devrait nous inviter à la modestie, à la prudence, à la patience plutôt qu'à la diatribe et à l'autosatisfaction. Ce qui n'implique aucun renoncement à une attitude offensive. Car le rôle d'un parti communiste reste d'exprimer, de coordonner et de multiplier la combativité des travailleurs et de toutes les larges couches qui leur sont désormais liées. Mais cette force de combat ne peut rester indéfiniment une force d'opposition.

(*) Ecrivain, membre du comité de section du P.C.F. d'Aix-en-Provence.

UNE POLÉMIQUE CHOQUANTE

par ROGER NAVARRI (*)

EN ces tristes lendemains d'élections, je voudrais dire publiquement, après l'avoir dit à maintes reprises depuis le mois de septembre dernier, aux camarades que je côtoie, à quel point la manière dont nous nous en sommes pris à nos partenaires de l'union de la gauche, m'a paru à la fois choquante et politiquement dangereuse.

Choquante par son agressivité, par l'emploi de procédés polémiques, dont j'aurais aimé qu'ils soient laissés à nos adversaires, tant ils discréditent ceux qui les utilisent. Dangereuse, dans la mesure où nous avons contribué à renforcer la position de ceux qui, à l'intérieur du parti socialiste et autour de lui, sont réticents devant l'alliance avec les communistes ou effectivement tentés par des solutions de type centriste. Dangereuse aussi par le semblant de vérité qu'elle a permis de donner à la propagande de droite concernant notre volonté d'hégémonie. Dangereuse enfin, par les comportements sectaires qu'elle a réactivés dans le parti et qui se sont manifestés notamment entre les deux tours, ici et là, par des appels à peine voilés à l'abstention, dans le cas où le candidat socialiste arrivait en tête.

J'admets que nos arguments étaient souvent justes et nos reproches parfois légitimes, dans le débat qui nous a opposés aux socialistes ; mais eussions-nous eu cent fois plus raison, que si nous avions été « unitaires pour deux », selon la belle formule qui, pendant des années, quand la S.F.I.O. servait avec zèle les intérêts de la bourgeoisie, nous a permis de gagner de nouvelles générations de militants socialistes et d'électeurs à la cause de l'union, nous serions sans doute, aujourd'hui, à même de gouverner ensemble et de faire *enfin* la démonstration que la gauche au pouvoir, ce n'est pas le chaos.

Il était normal que nous cherchions à convaincre nos partenaires de l'importance d'une bonne réactualisation du programme commun, mais fallait-il que, dans le même temps, nous les mettions sans cesse en posture d'accusé, leur rendant du même coup, pratiquement impossible toute concession ? Ou bien faut-il croire, comme d'aucuns l'affirment, que nous ne souhaitions pas vraiment de compromis avant le premier tour et que notre objectif réel était de limiter l'influence du P.S., dès lors qu'elle risquait, une fois encore, de dépasser largement la nôtre ? Dans ce cas, il faudrait avoir l'honnêteté de le dire sans détour et d'en tirer les conséquences pour l'avenir de l'unité de la gauche... si, en l'occurrence, on pouvait encore parler d'avenir.

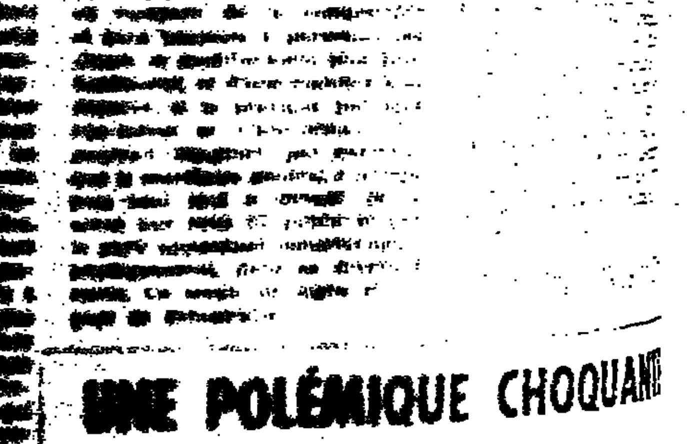
Quoi qu'il en soit, et si ces lignes ne reflètent pas seulement l'« état d'âme » d'un intellectuel communiste complètement « déphasé », tous ces problèmes doivent être discutés au grand jour, sans anathèmes ni restrictions. Ceux qui nous ont fait confiance méritent mieux que des déclarations à la Ponce Pilate ou que des analyses dont l'habileté rhétorique cacherait mal des lacunes délibérées.

(*) Maître-assistant à l'université Bordeaux-III ; membre du P.C.F. depuis 1953.

... pas toujours raiso...

par RAYMOND JEAN

UNE POLÉMIQUE CHOQUANTE



Le Monde

étranger

LES TENSIONS AU PROCHE-ORIENT

Israël n'attend guère de résultats du voyage du général Weizman au Caire

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël aurait voulu que le voyage de M. Ezer Weizman en Egypte restât secret. Mais dès lundi, des indiscrétions avaient paru dans la presse à la suite de la décision du gouvernement de *« prendre des initiatives pour relancer la négociation avec l'Egypte »*. Toute tentative pour dissimuler cette visite devenait dès lors inutile. Un effort a tout de même été fait pour que le départ d'un aéroport militaire ait lieu dans la plus grande discrétion ce jeudi matin.

La raison pour laquelle Israël eût préféré que ce voyage ne se fît pas au grand jour est évidente. Un échec éventuel n'aurait pas été rendu public. On sait très peu de choses ici des instructions données à M. Weizman, sinon qu'il doit tenter de *« réactiver »* les négociations directes israélo-égyptiennes.

Il y a quelques jours, de nombreux commentateurs, sceptiques au sujet des chances de réussite de cette démarche, tenaient le raisonnement suivant : le gouvernement a entériné les positions adoptées par M. Begin à Washington. Il a réaffirmé la validité de son plan de paix ; on ne voit pas dès lors comment le président Sadate accepterait ce que le président Carter a déjà rejeté. *La rapidité avec laquelle l'Egypte* a accepté la venue de M. Weizman — *alors que l'armée israélienne* se trouve toujours au Sud-Liban, comme *le fait* remarquer ce matin le journal *Davar* — semble cependant indiquer qu'une *« percée »* n'est peut-être pas exclue.

M. Weizman ne doit pas rester plus de vingt-quatre heures en Egypte. Il rencontrera le président Sadate ainsi que son collègue égyptien, le général Gamassi. Certains journaux affirment qu'il est porteur d'*« idées nouvelles »*. Toutefois, le ministre de la défense n'est, bien évidemment, pas habilité à prendre des positions contraires à la politique officielle du gouvernement. En revanche, il semble qu'il ait reçu pour directive d'évoquer *librement le plus de sujets* — politiques et militaires — possible *afin d'examiner de quelle* manière la négociation pourrait être relancée dans son ensemble.

Le « grand débat national »

Les discussions devraient porter essentiellement sur la possibilité de réactiver les travaux de la commission militaire égypto-israélienne du Caire, suspendus depuis le mois de janvier. Un *« groupe technique »* de militaires israéliens est, en effet, resté en permanence dans la capitale égyptienne. Le fait que M. Weizman soit accompagné par le conseiller *juridique* du gouvernement, M. Aharon Barak, permet de *supposer qu'il sera aussi* question de la *« déclaration de principe » israélo-égyptienne*.

Plusieurs versions de ce texte ont *déjà été* proposées par Israël. La dernière a été présentée par M. Begin mercredi à la Knesset. A Jérusalem, on fait remarquer que *le* gouvernement a déjà considérablement assoupli ses formulations, acceptant notamment l'expression *« droit des Palestiniens à participer à la détermination de leur destin »*. D'autres *« concessions »*, ajoute-t-on, sont peut-être encore possibles, ce qui pourrait ouvrir la voie — si un accord intervenait sur la déclaration de principe — à un règlement séparé égypto-israélien.

L'échec ou la réussite de la mission de M. Weizman va certainement relancer ce qu'on appelle ici le *« grand débat national »* qui divise les Israéliens sur la politique de M. Begin et qui s'est déroulé dans toute son ampleur mercredi à la Knesset.

Le Likoud avait battu le rappel de ses troupes à la veille de cette réunion. Plusieurs députés *qui séjournaient* à l'étranger étaient rentrés précipitamment en Israël. Leurs voix n'étaient pas indispensables pour assurer à M. Begin *une majorité, mais* le premier ministre désirait prouver *que sa politique bénéficie* d'un important soutien à la Knesset. *Cette preuve, M. Begin l'a obtenue.* C'est par 64 voix contre 32 et 8 *abstentions* que la *motion* de la coalition a été approuvée. Le premier ministre peut *donc se* prévaloir d'un large soutien parlementaire. *Il ne pourra cependant* pas prétendre que sa politique est le reflet d'un *« consensus national »*.

Un dialogue de sourds

Le débat a en effet mis en évidence la profonde division des Israéliens au sujet des négociations de paix. Le clivage ne passe pas seulement entre la coalition et l'opposition. Il traverse plusieurs partis, en particulier le *Dash*, dont six *députés « modérés »* se sont abstenus, *bien qu'ils fassent* partie de la coalition. A l'autre extrême, un *député du Likoud, Mme Guela* Cohen, s'est également abstenue, *refusant de voter en faveur d'un* plan de paix qui *« trahit »*, estime-t-elle, les principes de son parti.

L'ampleur des divergences a été mise en évidence dès l'ouverture du débat par l'intervention du chef de file des travaillistes, M. Shimon Pérès. Vif, incisif, M. Pérès a attaqué avec une virulence inhabituelle — qui tranchait sur le discours sobre de M. Begin — la politique du gouvernement. *Puis, pendant* près de neuf heures, députés de la coalition et de *l'opposition se* sont succédé à la tribune, poursuivant un *interminable dialogue* de sourds. Les mêmes arguments étaient sans cesse répétés. A la suite de M. Begin, les députés du Likoud affirmaient en *substance* : le plan de paix du gouvernement reste bon. A leurs yeux, il ne doit pas être modifié parce que les Américains ont *« changé d'avis »* et refusent à présent de lui donner leur caution. *Pour sortir de l'impasse*, ce n'est pas à Israël d'assouplir sa position, *mais à l'Egypte* de renoncer à ses deux exigences : retrait *total* des *territoires* et création d'un Etat palestinien.

En revanche, les *travaillistes* — ainsi que plusieurs députés du *Dash — se sont efforcés* de prouver que M. Begin avait contribué *à l'impasse en prenant* des décisions intempestives au sujet des implantations. *Mais ils* ont surtout — comme l'a fait M. Shimon Pérès — fait porter leurs attaques sur ce qu'ils considèrent comme le point faible du gouvernement, à savoir son interprétation de la résolution 242 du Conseil de sécurité. M. Begin est prisonnier de son idéologie, estiment-ils en substance. C'est pourquoi il refuse de déclarer que la résolution 242 s'applique également à la *Judée-Samarie*. Il accule ainsi Israël à une confrontation inutile avec les Etats-Unis et laisse peut-être échapper les chances de paix.

Le débat sur la politique du gouvernement ne se déroule pas uniquement à la Knesset, ou dans la presse. Il prend également d'autres formes. Un groupe de trois cents officiers de réserve qui avaient écrit à M. Begin pour lui demander de faire les concessions nécessaires afin de ne pas laisser échapper les chances de paix (*le Monde* du 9 mars) a décidé de se transformer en véritable mouvement de protestation. Depuis quelque temps, manifestations pour ou contre la politique de M. Begin se multiplient. Le Goush Emounin (bloc de la foi) a décidé de son côté de passer à la contre-offensive et va organiser une grande « marche de soutien » à M. Begin.

Le premier ministre est conscient que le blocage des négociations a créé un climat de morosité et suscité une contestation grandissante de sa politique. C'est pourquoi il a déclaré à la fin du débat de la Knesset : *« Nous ne désespérons pas de la paix. Nous connaîtrons des jours meilleurs. La voie de l'opposition a été essayée pendant près de trente ans, elle n'a pas conduit à des accords de paix. Toute négociation entre Etats est complexe. N'a-t-il pas fallu neuf ans à la Grande-Bretagne pour parvenir à un accord avec ses futurs partenaires du Marché commun ? »*

(Intérim.)

(Dessin de PLANTU.)

Les partis progressistes libanais critiquent le rôle des « casques bleus » français

Alors que, pour la première fois depuis le début de l'intervention israélienne, la situation au Sud-Liban était généralement considérée comme *« calme »* au soir du mercredi 29 mars, des critiques sont adressées aux « casques bleus » de l'ONU, et plus particulièrement au contingent français intégré à la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban).

A Beyrouth, le *« conseil politique central »* du Mouvement national (coalition des partis progressistes libanais) a reproché à la FINUL *« de vouloir prendre position dans les régions qui ne sont pas occupées alors qu'elle devrait se déployer entre le Litani et la frontière libano-israélienne »*. Ces partis critiquent tout particulièrement la présence d'un contingent français qui, estiment-ils, *« assumera un rôle spécial dépassant la mission d'urgence qui lui a été assignée, pour tenter de se déployer sur toute l'étendue du territoire libanais afin de devenir une force de dissuasion »*.

Dans une déclaration publiée dans *l'Humanité* ce jeudi 30 mars, M. Georges Haoui, secrétaire général adjoint du parti communiste libanais, estime que le gouvernement français tente de donner à la mission confiée par l'ONU à ses soldats *« un tout autre contenu que celui prévu par le Conseil de sécurité »*. Il ajoute qu'*« au Liban, la réaction, y compris les autorités officielles qui cèdent aux pressions des extrémistes de droite, veut liquider le mouvement progressiste libanais et la résistance palestinienne. C'est dans ce but qu'elle va tenter d'utiliser la participation française aux forces des Nations unies. »*

M. Haoui déclare encore que les soldats français se sont montrés jusqu'à présent *« bien plus préoccupés de neutraliser les forces progressistes libanaises et palestiniennes que de refouler l'armée israélienne hors du Liban comme le préconise la résolution de l'ONU »*.

Ces reproches illustrent les réserves que suscitent tant chez les Palestiniens que chez leurs alliés progressistes libanais la présence et le rôle des « casques bleus ». Les soldats français n'étaient pas encore parvenus, ce jeudi, en fin de matinée, à prendre position sur le dernier pont encore contrôlé par les Palestiniens sur le fleuve Litani (*le Monde* du 30 mars).

D'autre part, les troupes de l'ONU connaissent, selon des sources israéliennes, des difficultés avec le commandement des milices chrétiennes dans les enclaves conservatrices créées au Sud-Liban avec l'aide d'Israël depuis la fin de la guerre civile libanaise. Les « casques bleus » se sont vu refuser l'accès de plusieurs villages chrétiens, où ils devaient installer des postes d'observation. Selon le *Jerusalem Post*, les notables musulmans chiites ont refusé catégoriquement de collaborer avec les milices chrétiennes, comme le souhaitait récemment le chef de celles-ci, le *commandant* Saad Haddad (*le Monde* du 29 mars).

DIPLOMATIE

Le président Carter à Brasilia et à Rio

Les dirigeants brésiliens ont délibérément manifesté leur mauvaise humeur à l'égard de Washington

De notre envoyé spécial

Brasilia. — M. Carter devait dresser, *au cours d'une conférence de* presse, ce jeudi 30 mars à Brasilia, un premier bilan de sa tournée en Amérique latine, bien qu'il dût encore rencontrer le président Geisel avant son *départ pour* Rio dans l'après-midi. En fait, la Maison Blanche a *trouvé un bon moyen de « dédramatiser »* les sujets de désaccord avec les pays visités : ces sujets ne sont évoqués qu'au second jour des conversations, alors que les journalistes *sont déjà partis vers l'étape* suivante.

Ainsi, à Caracas, les problèmes du dialogue Nord-Sud avaient été réservés pour l'ultime entretien avec le *président Perez*, alors que tout avait déjà été exposé en public. A Brasilia, *MM. Carter et Geisel* n'ont pas parlé, mercredi, de la prolifération nucléaire, ni des droits de l'homme, leurs principales pommes de discorde, mais du Proche-Orient et de *la situation en Afrique, sur lesquels*, selon le porte-parole américain, *« aucune différence de fond n'est constatée »*.

Le procédé arrange tout le monde. Les Brésiliens assurent *n'avoir* plus rien à dire sur la prolifération *nucléaire* et voudraient renvoyer cette discussion aux ministres des affaires étrangères. M. Carter, quant à lui, semble avoir perdu l'espoir de faire annuler la vente par l'Allema*gne fédérale au Brésil* d'une usine de retraitement des déchets radioactif, *mais*, compte *tenu* de ses engagements antérieurs, il doit au moins donner l'apparence qu'il s'y emploie. Faute de mieux, il fait miroiter aux yeux de ses interlocu*teurs le nouveau procédé* de production d'énergie nucléaire sur la *base du thorium. Les Brésiliens* l'écoutent avec d'autant plus d'intérêt que leur pays est riche en thorium. Mais il n'est pas question pour eux de renoncer à ce démarrage *nucléaire* que leur offre dans l'immédiat le contrat allemand. Dans *l'intervalle, les difficultés que les* Brésiliens rencontrent à chaque pas pour se procurer de l'uranium enrichi aux Etats-Unis et chez leurs amis — le Canada d'abord, et, plus récemment, les Pays-Bas, — ne font qu'entretenir la tension.

Il en va de même du problème des droits de l'homme. Le gouvernement *du Brésil, qui a fait arrêter*, la semaine dernière encore, onze intellectuels à Curitiba, n'entend pas évoquer ce sujet qui envenime les relations des deux pays depuis un an. M. Carter lui-même, qui parlait des droits de l'homme en toutes occasions dans le pays « facile » qu'est, à cet égard, le Vénézuéla, a baissé le ton dès son arrivée à Brasilia, se bornant à saluer d'une phrase *« la lutte menée à l'échelle mondiale pour promouvoir la cause de la liberté humaine et le règne de la loi »*.

Le même phénomène avait été *observé lors de sa visite en Iran* fin 1977, ce qui amène de nombreux commentateurs à conclure que l'ardeur déployée il y a un an sur ce thème a sérieusement fléchi et s'adapte aux circonstances. En revanche, l'enthousiasme montré à cet *égard au Vénézuéla a dû être tempéré* par les diplomates : la Maison Blanche a démenti énergiquement, mercredi *soir*, que M. Carter ait songé à faire déposer le président *Somoza au Nicaragua, ou que le* président Perez ait poussé en ce sens...

M. Carter conclura toutefois sa visite au Brésil, vendredi, par une réunion *« fractionniste »* qui fait grincer quelques dents dans les *milieux du gouvernement*. Les six personnalités *« privées »* que le président recevra à Rio pour un petit déjeuner sont les cardinaux Sales et Arns, archevêques de Rio et de Sao Paulo, MM. Faoro, président du conseil de l'ordre des avocats, *José Mindlin, homme d'affaires*, Mesquita Vianna, président de la Banque nationale pour le développement économique. Tous représentent divers courants libéraux. Le cardinal Arns et M. Mesquita sont particulièrement connus pour leurs critiques du régime *militaire. En revanche, Dom Helder* Camara, auquel il a été récemment demandé, avec *l'assentiment* probable du Vatican, de modérer ses activités internationales, a été laissé à l'écart.

Des allusions aigres-douces

Au total, la visite au Brésil *n'aura* pas été marquée par des désaccords inattendus, mais plutôt par une volonté délibérée des dirigeants brésiliens de manifester leur mauvaise humeur. Non seulement M. Carter n'a eu droit à aucune démonstration de foule, mais l'on s'est employé, du côté officiel, à faire savoir... que *le président américain s'était invité* lui-même. Le ministre brésilien des affaires étrangères l'avait *dit* sans ambages, dans un entretien télévisé. Le président Geisel a pris soin de ne pas démentir son ministre. Dans son discours d'accueil, il n'a mentionné à aucun moment une invitation du Brésil, et s'est seulement réjoui de constater que M. Carter *« a été en mesure de mettre à exécution ses plans de voyage »*. Le chef de l'Etat brésilien a cru bon de rappeler aussi l'ajournement du premier projet de visite, l'automne dernier, parce que le programme énergétique du prési*dent américain n'avait pas été voté* (il ne l'est toujours pas six mois plus tard...).

Ces allusions aigres-douces n'ont *pas facilité le premier contact de* M. Carter avec M. Geisel, l'un des rares chefs d'Etat d'Amérique latine qui avaient boudé la cérémonie de signature des traités sur le canal de *Panama à Washington en septembre*.

Enfin, un *bref contact* a été pris, au cours d'une réception, mercredi avec le successeur désigné de M. Geisel, le *général* Juan Bautista Figueredo.

MICHEL TATU.

En Iran

VAGUE D'ATTENTATS DANS PLUSIEURS VILLES

Téhéran (Reuter). — Pour la deuxième journée consécutive, des troubles *ont éclaté mardi 28 mars* dans plusieurs villes d'Iran, où des *édifices publics et des cinémas* ont été la cible des manifestants, a-t-on appris de source proche du gouvernement, mercredi soir, à Téhéran.

A Abadan, les vitres des locaux du parti Rastakhiz, seul parti politique iranien, ont volé en éclats.

Lundi, des attentats similaires avaient été perpétrés notamment à Kachane, à Téhéran et à Babol, sur la mer Caspienne (« le Monde » du 30 mars).

Ces violences rappellent les affrontements *qui ont éclaté le mois dernier* à Tabriz, faisant douze morts et *plus de cent vingt blessés, selon* les chiffres officiels. Deux cent trente personnes seraient encore emprisonnées, attendant d'être jugées, à la suite de ces émeutes, déclenchées, selon les autorités, par des « marxistes islamiques ».

DROITS DE L'HOMME

Une réunion de la section française d'Amnesty International

De nouvelles précisions sont apportées sur la répression en Afrique du Sud, en Argentine et en U.R.S.S.

La section française d'Amnesty International avait réuni mercredi 29 mars, à la *Maison des architectes* à Paris, une assistance nombreuse pour entendre des exposés sur la situation en Afrique du Sud, en Argentine et en U.R.S.S. *Le* président de la section, M. Aimé *Léaud*, a déclaré que, selon des estimations prudentes, il y aurait actuellement quelque sept cent mille « prisonniers de conscience » dans le *monde*.

Tout d'abord, Mlle Anne-Marie Goguel, assistante à l'université de *Dijon*, a *donné* des *précisions* sur la violence « légale » en Afrique du Sud. Elle a *insisté sur* le problème des exécutions *(soixante-sept en 1976)* : leur nombre atteint, certaines années, *près de la moitié des exécutions* officiellement enregistrées dans *le monde. D'autre part*, vingt-sept personnes sont mortes durant leur *détention* en 1977. Il y a, en moyenne, quelque quatre-vingt mille *personnes dans* les prisons sud-africaines.

Plusieurs *témoignages* ont été entendus sur l'Argentine, dont celui de M. Hipolito Solari Yrigoyen, l'un des principaux parlementaires de l'U.C.R. (l'Union civique radicale, le second parti politique argentin), qui fut détenu sans jugement durant neuf mois. Il a décrit un cas quasi banal et représentatif de la situation actuelle. C'est celui de M. Luis Dames, journaliste d'une petite radio de province. En septembre dernier, la marine de guerre argentine avait arraisonné des chalutiers de pêche soviétiques et bulgares. Comme ses confrères, M. Dames avait été invité à glorifier l'*« exploit militaire »*. Il *« commit l'imprudence »* de publier une brève interview d'un marin bulgare, lequel croyait que l'arraisonnement avait eu lieu en dehors des eaux territoriales argentines. M. Dames fut alors appréhendé par la marine. L'incident, dans n'importe quel pays, aurait été éclairci en quelques heures, a souligné M. Yrigoyen. Mais M. Dames fut emmené dans une base navale, longuement torturé, transféré à la prison de Rawson, où il est chaque jour battu, et gardé pratiquement au secret. Six mois après les faits, il est toujours détenu.

Deux avocates, Mmes Colette Auger et Franceline Lepany, ont raconter leurs luttes pour tenter de sauver des femmes *« enlevées sans motif »* et dont on est sans nouvelles. Pour sa part, l'écrivain Marek Halter a demandé une campagne *« pour que la répression en Argentine ne passe pas à un stade supérieur »* alors qu'elle est déjà intolérable.

Puis, l'écrivain russe André Siniavski et l'avocate Dina Kaminskaya évoquèrent le cas d'Alexandre Guinzbourg, détenu au secret en U.R.S.S. depuis février 1977. Son crime ? Avoir géré le fonds d'aide aux familles des prisonniers. Détenu à deux reprises auparavant, il est sorti très malade de sa seconde détention. Me Kaminskaya a dit : *« Il m'est dur de me souvenir qu'en défendant Galanskov* [jugé avec Guinzbourg] *j'avais dû dire que la peine de sept ans réclamée par le procureur équivalait à une condamnation à mort. La peine fut infligée, et il mourut effectivement dans le camp. Comprenez donc que c'est à présent le cas de Guinzbourg, qu'il s'agit vraiment de sauver sa vie. »*

Le physicien Jean-Paul Mathieu évoque le cas de son collègue Youri Orlov, détenu lui aussi depuis un an et au secret : il dirigeait la section moscovite de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki. Enfin, Me Rappaport, l'un des trois avocats français d'Anatole Chtcharanski, *« condamné avant même d'avoir été jugé »*, a relaté les difficultés d'assurer une défense honnête en U.R.S.S. *« Si les droits de l'homme ont été évacués de la conférence de Belgrade, c'est que quelque chose gêne quelqu'un quelque part. Nous ne pensons plus qu'il puisse y avoir un procès loyal. »* Il ajoute que les possibilités ne manquent pas de le démontrer et qu'elles seront utilisées par les avocats français empêchés d'aller prêter assistance, selon les normes internationales, à leur client.

ASIE

Chine

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE THAILANDAIS

M. Teng Hsiao-ping se félicite des efforts de l'ASEAN pour résister à l'« hégémonisme »

De notre correspondant

Pékin. — Il a été beaucoup question de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) lors du banquet offert mercredi 29 mars au soir à Pékin en l'honneur du premier ministre de Thaïlande, le général Kriangsak Chamanand. M. Teng Hsiao-ping a été le premier à célébrer les mérites de cet organisme. « *Les efforts*, a-t-il dit, *accomplis par les pays de l'ASEAN, qui ont accru leur capacité de résistance à l'expansion et à l'infiltration hégémonistes, sont bénéfiques pour la cause commune aux peuples asiatiques de l'unité contre l'hégémonisme. Le gouvernement chinois apprécie et soutient ces efforts.* »

Le premier ministre thaïlandais s'est étendu plus longuement sur le sujet pour rappeler que « *l'ASEAN n'est pas une organisation militaire* », mais qu'elle est aujourd'hui « *largement reconnue* » comme « *un mécanisme régional efficace visant à faciliter la coopération économique, culturelle et technique entre ses membres, aussi bien qu'entre l'Association et les pays ou organisations qui apprécient le bénéfice d'une coopération avec elle* ».

Les propos de M. Teng Hsiao-ping, comme ceux du général Kriangsak, avaient d'autant plus d'intérêt que les pays de l'ASEAN font actuellement l'objet d'avances diplomatiques très diverses. Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères notamment, M. Firioubine, qui a, en outre, visité Singapour et la Malaisie, était à Bangkok il y a un peu plus de quinze jours ; lui aussi avait eu à cette occasion des paroles fort aimables pour « *les objectifs de paix, de liberté et de neutralité* » que se fixe l'ASEAN. La partie en cours dans la région se joue donc, comme on voit, entre partenaires multiples.

Est-ce cet aspect de la situation qui a conduit M. Teng Hsiao-ping à montrer une extrême prudence dans un discours au demeurant fort bref ? Le vice-premier ministre chinois s'est en tout cas abstenu de la moindre allusion aux différends plus ou moins aigus qui existent entre pays du Sud-Est asiatique voisins de la Thaïlande, comme le Cambodge et le Vietnam. Son hôte n'a pas eu la même réticence pour exprimer le vœu que les pays de la région règlent « *pacifiquement et rapidement* » les conflits qui peuvent surgir entre eux.

De part et d'autre on s'est, en revanche, félicité des « *larges perspectives* » ouvertes au développement des relations bilatérales depuis l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays il y a bientôt trois ans. « *L'extension des activités de coopération* » est d'ailleurs le sujet principal que le premier ministre thaïlandais se propose d'explorer dans ses conversations de Pékin.

ALAIN JACOB.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● M. CARLOS LAZO a vu sa peine de prison commuée, le lundi 27 mars, en vingt ans de bannissement. Cet ancien dirigeant du P.S. chilien devrait rejoindre sa famille installée en France. Président de la banque d'Etat du Chili à l'époque de l'Unité populaire, M. Lazo avait d'abord été condamné à mort par un conseil de guerre, pour « *trahison et encouragement à la sédition au sein des forces armées* », avant de voir cette sentence commuée en une lourde peine de prison. — *(A.F.P., Reuter.)*

Ethiopie

● LE RAPATRIEMENT DE CERTAINES UNITES CUBAINES engagées dans l'Ogaden contre les troupes somaliennes aurait commencé. Le quotidien officiel *Addis Zemen* a, en effet, publié, mercredi 29 mars, le récit d'une réception de « *victoire et d'adieu* » organisée la semaine dernière à Dire-Daoua par l'armée de l'air éthiopienne en l'honneur de pilotes cubains. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● LA POPULATION MAURITANIENNE s'élève à 1 420 000 habitants (906 000 sédentaires, 514 000 nomades), dont 1 042 000 ruraux, révèle un recensement effectué en 1977 dans un rapport publié à Nouakchott sous le contrôle du ministère du plan et des mines.

Les résultats du recensement précisent que la province du Tiris-El-Gharbia (rebaptisée récemment « treizième région »), partie sud de l'ancien Sahara espagnol intégrée à la Mauritanie en 1975, comprend une population de 12 897 habitants, dont un millier de nomades seulement. — *(A.F.P.)*

Pologne

● DEUX MEMBRES DU MOUVEMENT DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN, Restytut Staniewicz et Benedykt Czuma, ont été condamnés la semaine dernière respectivement à 4 500 et 3 000 zlotys d'amende (640 et 430 F environ) pour avoir prêté leurs appartements à des réunions illégales d'étudiants, c'est-à-dire à l'université volante. Le montant total des amendes infligées pour le même motif durant la seule seconde quinzaine du mois de mars s'est élevée à 35 000 zlotys (5 000 F). *(A.F.P.)*

République démocratique allemande

● L'ACCIDENT D'HELICOPTERE au cours duquel Werner Lamberz, « *ambassadeur personnel* » de M. Honecker, et plusieurs autres dirigeants du parti communiste est-allemand avaient trouvé la mort le 6 mars dernier en Libye (*le Monde* des 8 et 9 mars), aurait été provoqué par un sabotage qui visait en réalité le colonel Kadhafi, affirme, ce jeudi 30 mars, en R.F.A., le quotidien à sensation du groupe Springer, *Bild Zeitung*. — *(A.F.P.)*

LE CONFLIT ENTRE LE VIETNAM ET LE CAMBODGE

Le poids de l'histoire et la dette du sang

De notre envoyé spécial

Après avoir décrit la situation à la frontière cambodgienne telle que la lui ont montrée les Vietnamiens, avec son cortège d'atrocités et de préparatifs militaires (« le Monde » du 30 mars), notre envoyé spécial donne la parole à des responsables de Hanoï, qui présentent leur version du différend qui oppose communistes khmers et vietnamiens.

Hanoï. — La thèse vietnamienne sur les origines du conflit actuel fait endosser l'entière responsabilité des événements aux « *dirigeants réactionnaires de Phnom-Penh* » et, par extension depuis le début de cette année, à leurs alliés chinois. Cette explication, essentiellement politique, s'enracine dans une histoire fertile en péripéties. C'est l'histoire d'un demi-siècle de combats des trois peuples indochinois pour leur indépendance, d'abord contre la colonisation française et ensuite contre l'intervention américaine dans la péninsule. Elle révèle, depuis la fondation, en 1930, du parti communiste indochinois (P.C.I.) exclusivement dominé pendant deux décennies par les révolutionnaires vietnamiens, la complexité des relations et les tensions toujours latentes entre des partis inégaux, entre des dirigeants que motive un nationalisme ombrageux, entre des pays aux frontières mal délimitées.

Nous avons tenté de reconstituer cette thèse à la suite de conversations fragmentaires des personnalités vietnamiennes qui ont participé aux événements de cette période cruciale. Bien des faits demeurent obscurs. D'autres, jusqu'à présent mal connus ou niés du temps de la guerre pour des raisons politiques et militaires évidentes, remontent aujourd'hui à la surface.

Ils expliquent, du point de vue de Hanoï, la « *trahison* » d'un parti communiste frère, dont on ne cache pas ici qu'il doit tout, ou presque, à l'aide et aux sacrifices du Vietnam.

Au début était le P.C.I., fondé et dominé par Ho Chi Minh et ses compagnons en lutte contre les Français, dans le cadre de l'union indochinoise. Ce n'est qu'en 1951 que le P.C.I. décidera, étant donnée l'évolution de la situation politico-militaire et les conditions spécifiques de chaque mouvement révolutionnaire, de se scinder en trois partis. Au Cambodge, le parti révolutionnaire du peuple cambodgien, issu du mouvement de résistance pro-vietminh des « Khmers Issarak », reflètera la structure du Lao Dong, le parti des travailleurs du Vietnam du Nord. Son premier secrétaire, Sieu Heng, a été étroitement associé au Vietminh dans la lutte contre les Français. Il trahit peu après, et sera remplacé par Touch Samit en 1953. C'est l'année de l'indépendance du Cambodge et, selon les Vietnamiens, du retour à Phnom-Penh de MM. Saloth Sar et Ieng Sary, étudiants en France et militants communistes. « *Ils n'ont aucun passé de lutte armée contre les Français ; leur poids et leur prestige au sein du parti est alors égal à zéro* », affirment les Vietnamiens. Peu après, Touch Samit disparait dans des circonstances mystérieuses : on nous a fait comprendre, à Hanoï, que l'équipe de M. Saloth Sar (connu aujourd'hui sous le pseudonyme de Pol Pot) ne serait pas étrangère à cette « *élimination* ». M. Pol Pot devient secrétaire du parti (1).

Luttes au sein du P.C. khmer

De la fin des années 50 jusqu'en 1977, va se poursuivre entre deux composantes du P.C.K. une lutte d'influence impitoyable. La première tendance, constituée par des résistants de la première heure, associés au Vietminh, est « *favorable à une large union des forces populaires et à une collaboration avec le prince Sihanouk, que l'on pousserait dans la voie du socialisme.* ». « *Le prince*, reconnaît l'un de nos interlocuteurs, *jouissait après l'indépendance d'une popularité considérable dans son pays.* » Le camp socialiste misera sur le prince Sihanouk lors de la conférence de Genève en 1954, ce que les communistes de la ligne de M. Pol Pot qualifient de « *trahison vietnamienne* ».

Cette tendance originelle était de surcroît favorable à une politique de solidarité avec les autres peuples de l'Indochine. A tel point que trois à quatre mille de ceux que l'on appelle alors les « Khmers Vietminh » choisissent de rallier le Vietnam du Nord, ce qui d'une part réduira considérablement les effectifs du parti et d'autre part affaiblira l'opposition à la seconde tendance. Celle-ci, sous la direction de M. Saloth Sar, alias Pol Pot, refuse toute collaboration avec le prince Sihanouk et travaille à le renverser. Mais ses effectifs sont limités et le soutien actif de Hanoï fait défaut, même si toutes les relations ne sont pas coupées.

A partir de 1960, le prince va rendre aux communistes la monnaie de leur haine à son égard en les faisant traquer et parfois éliminer par sa police et par son armée.

Des intellectuels, acculés à la clandestinité, vont prendre le maquis dans la région, à l'ouest de Battambang, et y constituer un embryon de lutte armée à partir de 1967-1968, disent les Vietnamiens. Parmi eux figurent ceux qui sont aujourd'hui à la tête du Kampuchéa démocratique : MM. Pol Pot, Ieng Sary, Son Sen (responsable de l'armée), Khieu Samphan et aussi Hu Nim et Hou Youn, dont les noms ne sont plus mentionnés depuis longtemps par la radio de Phnom-Penh. Pour les Vietnamiens, la seconde ligne est « incorrecte ». La preuve en est, nous a-t-on dit à Hanoï, « *la nécessité dans laquelle ses tenants se trouveront, après le coup d'Etat de 1980, d'accepter la création de ce front uni de lutte anti-impérialiste qu'ils avaient toujours refusé, et de faire alliance avec le prince Sihanouk, qui deviendra leur porte-drapeau en raison de l'influence qu'il exerce toujours sur son peuple* ».

« *Ce n'est pas le Vietnam qui a forcé M. Pol Pot à accepter le FUNK* (Front uni national du Kampuchéa) *et le prince Sihanouk*, déclare-t-on en haut lieu à Hanoï, *ce sont les réalités objectives qui prévalaient alors au Cambodge. M. Pol Pot a fait preuve d'opportunisme. Il est revenu, après la victoire, à sa ligne initiale : dissolution du Front, exclusion du prince. De même, ce sont les réalités historiques qui l'ont contraint à la solidarité avec le Vietnam et le Laos.* »

Immédiatement après l'exil du prince Sihanouk à Pékin, le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, lui rend une discrète visite pour lui apporter le soutien de Hanoï. Une aide que le prince acceptera. Cependant, nous a-t-on dit, de source occidentale, il avait demandé, en présence de M. Chou En-lai, que les Vietnamiens s'engagent, après la victoire, à garantir l'intégrité des frontières du Cambodge.

« L'attitude de la Chine a bien changé »

La politique de lutte unifiée et de solidarité sera confirmée avec éclat en mai 1970, lors de la seconde Conférence des peuples de l'Indochine, tenue à Canton sous l'égide de l'ancien premier ministre chinois. « *L'attitude de la Chine a bien changé depuis* », remarque, désabusé, un responsable vietnamien. A dater de cette alliance de circonstance, la lutte révolutionnaire englobe officiellement toute la péninsule. Chacun y participe, mais, au Cambodge de même qu'au Laos et qu'au Vietnam du Sud, ce sont d'abord les Vietnamiens du Nord qui vont, avec l'aide matérielle de Moscou et de Pékin, se battre sur tous les fronts et remporter des victoires qui seront mises exclusivement au compte des partis frères voisins. Tout cela, farouchement nié pendant la guerre anti-américaine, en dépit des évidences, est aujourd'hui révélé et lancé à la face des dirigeants de Phnom-Penh.

« *Avant 1970, le P.C.K. avait cent guerilleros armés. Ce sont nos divisions qui ont commencé la lutte, ce sont elles qui ont cassé l'armée de Lon Nol dans les opérations Tchenla 1 et 2* », nous a déclaré M. Hoang Tung, membre du comité central et directeur du *Nhan Dan*, le quotidien du parti communiste du Vietnam (2).

C'est M. Pol Pot lui-même qui a « invité » les Vietnamiens à se battre au Cambodge, dira un autre dirigeant. « *La relève par les soldats du FUNK*, poursuit M. Hoang Tung, *a été assurée peu à peu. De même, nous leur avons fourni des centaines de cadres bien formés, qui étaient venus à Hanoï après 1954 pour éviter la répression* (sous-entendu du prince Sihanouk). *En 1965*, ajoute-t-il, *M. Pol Pot avait passé plusieurs mois à Hanoï et avait eu des contacts très étroits avec ces cadres. Le Vietnam a aidé le P.C.K. jusqu'au 17 avril 1975* », date de la prise de Phnom-Penh.

Un autre responsable vietnamien nous a affirmé que les forces armées vietnamiennes ont « *aidé les quelques régiments khmers-rouges jusqu'aux portes de Phnom-Penh. Il y avait des forces vietnamiennes à la libération de Phnom-Penh*, a-t-il souligné. *D'ailleurs, les Cambodgiens ont gagné parce que nous avons fait partir les Américains de la région en 1973. Auraient-ils pu encercler et prendre Phnom-Penh si les B-52 avaient encore été en activité ?* »

Ainsi, toujours selon Hanoï, avec une détermination toute machiavélique, l'équipe de M. Pol Pot, minoritaire et faible au début, s'est jouée des uns et des autres, utilisant le prestige du prince Sihanouk et la force armée de Hanoï pour parvenir à ses fins, avant de fermer ses frontières une fois la victoire acquise.

Les Vietnamiens auraient-ils été jusqu'au bout les dupes de l'énigmatique M. Pol Pot, qu'ils connaissent d'ailleurs fort bien ? Hanoï a toujours eu les moyens de connaître le dessous des cartes et a, jusqu'au bout, joué le jeu à sa façon. Ce n'est, d'ailleurs pas terminé. En effet, les Vietnamiens n'ont pas fait d'éclat lorsque, dès 1973, les cadres khmers qui leurs étaient favorables ont commencé à être éliminés, mais, 1973, c'est l'année de la signature des accords de Paris sur le Vietnam et, semble-t-il, le début d'un ralentissement des acheminements d'armes et de munitions destinées aux maquis khmers. Les Vietnamiens restent, sur ce point, d'une grande discrétion.

C'est aussi à cette époque que les Khmers rouges prennent ombrage de la totale liberté de manœuvre qu'ont les troupes vietnamiennes dans tout l'Est cambodgien depuis près de dix ans. D'autre part, les Vietnamiens affirment qu'ils savaient très bien ce qui se passait chez leurs voisins khmers : « *Dès avant 1975, nous connaissions leur politique de purges et de massacres dans les zones libérées, mais nous avons refusé de nous ingérer dans les affaires intérieures d'un parti frère* », nous dit M. Hoang Tung.

Des rapports « très, très étroits »

De même, malgré ces « *dettes de sang* », les relations sont maintenues après la prise de Phnom-Penh, après les exactions commises à l'encontre des ressortissants vietnamiens qui doivent fuir par dizaines de milliers vers le Vietnam du Sud. Tout indique, au contraire, une volonté vietnamienne de perpétuer à tout prix la solidarité indochinoise. Jusqu'à la fin de 1976 au moins, les problèmes politiques et frontaliers font l'objet de consultations, de visites de dirigeants dans les deux capitales. M. Pol Pot se rend à Hanoï en *1975* et en *1976*. Les incidents de frontière sont minimisés et, nous a-t-on dit, « *plus d'un millier de réfugiés cambodgiens* » ayant cherché refuge au Vietman seront rendus aux Khmers rouges en décembre 1975.

En juillet 1976, M. Pol Pot déclare, à l'occasion de la visite au Cambodge d'une délégation de l'agence d'information vietnamienne A.V.I. : « *Nous considérons que l'amitié et la solidarité entre la révolution cambodgienne et la révolution vietnamienne, entre le Kampuchéa et le Vietnam, sont à la fois une question stratégique et des sentiments sacrés.* »

Que s'est-il alors passé pour que, moins d'un an après, la stratégie soit devenue celle de la guerre ? Les Vietnamiens ont-ils, comme l'a affirmé M. Khieu Samphan, chef de l'Etat cambodgien, en rendant public, le 31 décembre dernier, un conflit longtemps tenu secret, tenté de forcer le Cambodge à entrer, sous la « *domination de Hanoï* », dans cette « *fédération indochinoise* » que le P.C.I. avait prévue dans une de ses résolutions avant la création de trois partis communistes distincts ?

« *Non*, répond-on au Vietnam, *cette résolution est devenue caduque après l'éclatement du P.C.I. en 1951.* » « *Bien entendu*, ajoute-t-on de source autorisée, *nous insistons sur les relations spéciales, car nous avons tout partagé pendant la guerre* (3). *Mais de telles relations, qui sont interprétées par M. Pol Pot comme anormales, sont pour nous des rapports très, très étroits dans le respect mutuel. Les intérêts de nos amis sont nos intérêts, leur sécurité notre sécurité, mais nous ne contraignons personne. Par exemple, en 1973, le P.C. cambodgien a refusé de négocier* [avec Washington] *et nous avons continué à les aider tout en respectant leur choix.* »

Ce langage est-il de nature à rassurer les Cambodgiens, qui semblent avoir développé au fil de l'histoire une psychose à l'égard de ces Vietnamiens, que le prince Sihanouk qualifiait jadis d'« *avaleurs de terre khmère* » ? Cette hantise serait-elle la raison profonde, encore exacerbée par le problème frontalier, de la rupture et des hostilités ? Le Vietnam voit au conflit deux causes plus immédiates : l'une est l'augmentation, en 1976-1977, de l'opposition intérieure cambodgienne, qui a amené une tentative de coup d'Etat et des purges sanglantes. Pour renforcer leur emprise sur la population et pour détourner l'attention, les dirigeants de Phnom-Penh auraient volontairement « *suscité une guerre prétexte* ». La seconde cause immédiate, c'est le jeu de cette « *puissance impérialiste* » — la Chine — « *qui veut pousser le Vietnam à l'échec, contrer l'influence de sa ligne révolutionnaire exemplaire et empêcher sa croissance* ».

L'argumentation vietnamienne apparaît simple, cohérente et exclusivement politique. Mais on s'éloigne de la question des frontières et aussi de certains événements survenus en 1977 tant au Vietnam qu'au Cambodge qui sont susceptibles de nuancer quelque peu cet exposé d'une logique toute vietnamienne.

R.-P. PARINGAUX.

(1) M. Pol Pot a, selon Radio-Phnom-Penh du 20 mars, déclaré à des journalistes yougoslaves qu'il était devenu secrétaire par intérim du P.C.K. en 1962, après que « *le secrétaire eut été assassiné par l'ennemi* » ; il a été confirmé dans cette position par le deuxième congrès du parti en 1963. M. Pol Pot a ajouté qu' « *il a rejoint les maquis anti-français* » de 1953 à 1954. D'autre part, selon la version officielle de Phnom-Penh, le P.C.K. a été fondé non pas en 1951, mais le 30 septembre 1960. (N.D.L.R.)

(2) Ces opérations avaient été lancées en 1970 et 1971 pour tenter de reprendre certaines provinces tenues par les communistes.

(3) De semblables relations ont été établies, en juillet 1977, entre le Vietnam et le Laos.

Près de deux cent mille Cambodgiens se seraient réfugiés au Vietnam

De notre envoyé spécial

Long-Kuyen (delta du Mékong). — « *Plus d'un millier de Cambodgiens* », qui avaient cherché refuge au Vietnam après la chute de Phnom-Penh, ont été remis de force par les autorités de la province d'An-Giang à celles de Takéo (Cambodge), en décembre 1975. Selon M. Sau Dien, membre du comité populaire de la province, les autorités khmères ont « *exigé à plusieurs reprises* » la restitution de leurs ressortissants. « *Ceux qui ne voulaient pas repartir ont été renvoyés de force* », nous a précisé M. Dien. Il a ajouté qu'à l'époque il existait encore « *une frontière d'amitié* » entre les deux pays, malgré des incidents frontaliers mineurs qui étaient réglés au cours de discussions entre représentants cambodgiens et vietnamiens des deux provinces limitrophes.

M. Dien a ajouté : « *Nous pensions jusqu'en décembre 1975 que les Cambodgiens reconstruiraient leur pays. (...) Nous ne savions pas grand-chose. (...) Les réfugiés ne nous ont pas raconté d'horreurs.* » A cette époque pourtant, soit huit mois et demi après la chute de Phnom-Penh, les réfugiés khmers arrivant en Thaïlande faisaient de la situation intérieure du Cambodge des récits d'épouvante. Des témoignages semblables sont aujourd'hui quotidiennement diffusés par une radio et une presse vietnamiennes qui, après deux ans et demi de silence complet, vont beaucoup plus loin dans l'horreur que la presse occidentale !

Aujourd'hui également, le Vietnam accueille tous les réfugiés khmers. Depuis l'offensive vietnamienne de décembre-janvier dernier dans le sud et dans l'est du Cambodge, le nombre des réfugiés khmers serait proche de deux cent mille, soit deux fois plus que la totalité des réfugiés du Vietnam, du Cambodge et du Laos qui se trouvent dans les camps thaïlandais.

Fin mars, ni le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (U.N.H.C.R.), ni le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), ni l'UNICEF, organisations qui ont des représentants à Hanoï, n'avaient été invités par le gouvernement vietnamien à apporter une assistance à ces Cambodgiens. Cependant, plusieurs centaines de réfugiés khmers ont été autorisés depuis 1975 à quitter le Vietnam pour des pays tiers, notamment pour la France. — R.-P. P.

● *Radio-Phnom-Penh* a annoncé, jeudi 30 mars, la réouverture de la voie ferrée qui relie la capitale cambodgienne au port de Kompong-Som et qui aurait été endommagée par des raids et bombardements vietnamiens dans les provinces de Takéo et de Kampot. Une délégation de cheminots chinois s'était rendue à Phnom-Penh au début de mars. — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.



هكذا من الأصل

LE VIETNAM ET LE CAMBODGE

la dette du sang

Près de deux cent mille Cambodgiens se seraient réfugiés au Vietnam

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le deuxième âge de l'intégration des Noirs

III. — DE L'ÉCOLE AU CHOMAGE

L'environnement culturel et social du ghetto est un handicap pour le développement du jeune Noir américain (« le Monde » des 29 et 30 mars). L'école, qui devrait remédier à cette situation, ne parvient généralement pas à jouer son rôle et n'est souvent que l'antichambre du chômage.

De notre envoyé spécial ALAIN-MARIE CARRON

New-York. — La situation de l'enseignement secondaire est préoccupante dans l'ensemble des Etats-Unis. Elle est catastrophique dans le centre des grandes villes. Il y eut cent cinquante mille agressions caractérisées dans les écoles américaines en 1976, et les dégâts matériels causés par le vandalisme ont coûté 600 millions de dollars. En 1977, dans les quartiers à criminalité élevée de New-York, il y a eu deux mille quatre cent vingt cas d'agression, pour moitié environ dirigées contre des professeurs. Pour l'un d'eux, les problèmes pédagogiques avaient cessé d'être la préoccupation principale : « *Ce qui m'importe*, nous disait-il, *c'est de rentrer vivant chez moi.* » Dans les couloirs de certaines écoles secondaires patrouillent des gardiens équipés de talkie-walkies.

Pour les professeurs de ces écoles urbaines, les principaux problèmes sont : l'absentéisme des élèves, le manque de motivations, l'absence de discipline, le vandalisme, la drogue. Beaucoup ajoutent : l'apathie ; d'autres : le manque d'argent. En 1976, l'enseignement primaire, secondaire et post-secondaire (collèges) aura coûté 144 milliards de dollars aux contribuables, soit une augmentation de 152 % en dix ans. Les hausses de salaires réclamées par les syndicats des professeurs — dont les conditions de travail, il est vrai, se dégradent constamment — atteindraient dans bien des cas des sommes énormes si elles étaient intégralement accordées.

Le citoyen moyen renâcle et ne veut plus payer. L'âge d'or des « collèges » évoqué par le film *American Graffiti* survit dans les régions les plus tranquilles du Middle-West.

Dans les grandes villes, l'école a cessé de plaire ; elle déçoit ou elle inquiète. Les familles blanches se sont bien sûr efforcées d'écarter leurs enfants d'un environnement aussi hasardeux. Mais leur départ prive les municipalités des centres urbains de leur principale ressource fiscale. Selon un rapport préparé par le Hudson Institute, l'émigration vers la périphérie des élèves blancs est générale dans les grandes villes du pays.

Selon l'ancien secrétaire du travail, M. Williard Wirtz, qui a dirigé une commission d'experts qui vient de remettre son rapport après deux ans de recherches, l'enseignement aux Etats-Unis « *se dégrade depuis dix ans* ». Le premier des maux ici n'est plus la « désertion » de l'école, comme dans les années 60 ; 25 % seulement des élèves du secondaire abandonnent leurs études contre 31 % en 1960, et 45 % de ceux qui achèvent le secondaire vont au collège (deux premières années universitaires) contre 33 % en 1960. Le drame c'est que le niveau des élèves est en constant déclin. C'est vrai pour les établissements des grandes villes et encore plus pour ceux qui accueillent une forte proportion de représentants des minorités. Le bureau d'examen d'entrée au collège, une institution qui fonctionne depuis des décennies, constate dans un de ses rapports une baisse des connaissances des élèves depuis 1962. Selon des critères, l'aptitude à la lecture des élèves est aujourd'hui de 10 % inférieure à ce qui est considéré comme le niveau moyen. Les connaissances en mathématiques ont elles aussi baissé de 6 %. Les collèges regrettent qu'on leur envoie des étudiants qui lisent avec difficulté.

Les résultats d'une enquête faite en 1975 par un groupe de recherche de l'université du Texas pour le bureau fédéral de l'éducation sont révélateurs : vingt-trois millions d'Américains sont aujourd'hui « *fonctionnellement analphabètes* ». Cela signifie qu'ils sont par exemple incapables de lire correctement des publicités ou des petites annonces. Selon le rapport, 1 % de la population blanche se rangeait dans cette catégorie défavorisée, contre 44 % de la population noire et 56 % de la population hispano-américaine.

Avec cette population scolaire, dont les caractéristiques en termes d'agressivité et d'inadaptation sociale sont très différentes de celles du passé, partiellement paralysée par une idéologie permissive qui pousse très loin le refus du recours à l'autorité, l'enseignement (primaire et secondaire) américain ne remplit plus sa fonction d'éducation et d'intégration. Pour éviter le reproche de racisme ou d'élitisme, il a, ces dernières années, facilité exagérément le passage d'une classe à l'autre. Alors qu'on ne parvenait pas à créer les conditions sociales et économiques qui auraient permis aux « chicanos » (Américains d'origine mexicaine) ou aux Noirs de profiter normalement de leur scolarité, on les laissait suivre un cursus scolaire en partie factice, ce qui affaiblissait l'ensemble du système d'enseignement et décourageait les professeurs.

Les employeurs n'ont pas été longs à établir leur propre système d'évaluation au moyen d'une série de tests avant l'embauche. La généralisation des tests — d'intelligence ou d'aptitude — en Amérique du Nord est un facteur souvent sous-estimé d'immobilisme social. Les épreuves imposées au jeune Noir, pour compléter ou remplacer son diplôme, mesurent son intégration à une société dans laquelle il n'est pas encore entré, et non son désir de travailler. Selon les organisations qui, comme la Vocationnal Foundation de New-York, s'occupent du placement professionnel des jeunes des ghettos, cet usage des tests est une des causes de chômage dans cette catégorie de la population.

Un jeune Noir sur deux sans travail

Les règlements syndicaux forment également un obstacle sur la route du jeune Noir du ghetto à la recherche d'un travail. Les syndicats qui, dans les métiers manuels surtout, exercent un contrôle de fait sur l'apprentissage et l'embauche, tentent de dissuader les employeurs et les postulants d'offrir ou d'accepter des emplois qui ne répondent pas à leurs normes. Le problème du salaire minimum est un bon exemple. Il était en 1977 de 2,30 dollars par heure, de 2,65 en 1978 et devrait atteindre 3,15 dollars en 1980. Pour protéger le pouvoir d'achat et l'emploi de la classe ouvrière moyenne qu'ils représentent, les syndicats poussent naturellement à la hausse de ce salaire plancher, mais ils tentent aussi d'empêcher quiconque de travailler à un taux inférieur.

Après avoir mis des décennies à admettre des Noirs dans leurs rangs, les syndicats ne se soucient pas des jeunes de cette communauté sans travail ou incapables de payer une cotisation. On estime que les jeunes des ghettos ont entre dix et vingt fois plus de chances de se faire arrêter pour violence que les autres. Quand finalement il cherchera du travail, le jeune Noir aura donc en plus le handicap d'un casier judiciaire.

Il est peu étonnant dans ces conditions que le chômage chez les jeunes Noirs tende à devenir un phénomène constant, indépendant de la conjoncture économique. Dans les années 50, les taux de chômage chez les Blancs et chez les Noirs restaient comparables. Depuis, le chômage a crû trois fois plus vite chez les Noirs que chez les Blancs.

D'autre part le taux de natalité aussi a diminué largement chez les Blancs au cours des dernières décennies, mais il reste élevé chez les Noirs. La masse de jeunes Noirs de moins de vingt ans a augmenté de 43 % au cours des dix dernières années et, pendant cette période, le nombre des emplois qu'ils occupent n'a augmenté que de 7,7 %. Dans le même temps, le groupe des jeunes Blancs a augmenté de 17,6 % et le nombre des personnes employées parmi eux a crû de 29 %. Aux jeunes Noirs trop nombreux font maintenant concurrence les travailleurs clandestins (estimés à douze millions) venus du Mexique ou de Porto-Rico et, pour une part, les femmes blanches, qui travaillent en nombre croissant depuis quelques années.

Les emplois se trouvent de plus en plus loin des centres urbains, que les industries fuient à cause des prix élevés des services et du sol. La population du ghetto n'est pas mobile. Elle ne trouve pas en banlieue des loyers aussi bas qu'à Harlem. Elle n'a pas de voiture, et les transports en commun sont, dans la plupart des villes américaines, déficients. S'ajoutent à tout cela chez les jeunes Noirs les effets d'un « machisme » qui a une fonction compensatoire et les pousse à dédaigner les travaux manuels, considérés comme « serviles », surtout quand ils les comparent aux aventures des passeurs de drogue, leurs voisins.

Les politiques proposées pour remédier à cette situation sont toujours les mêmes, reprises seulement depuis l'année dernière avec une vigueur nouvelle par les principaux porte-parole de la population noire. Il faut, disent-ils, sauver l'environnement urbain et social. Il faut faciliter l'entrée des jeunes Noirs sur le marché du travail en concevant pour eux des voies d'accès qui tiennent compte de leur point de départ. Cette préoccupation était déjà celle du président Lyndon Johnson lorsqu'il présenta, en 1965, son programme d'« action positive fédérale » *(Federal affirmative action)* en ces termes : « *Vous ne pouvez prendre quelqu'un qui a été enchaîné durant des années, le libérer et le mettre sur la ligne de départ avec les autres, lui dire* « Maintenant vous être libre de concourir avec tout le monde » *et croire que vous avez été tout à fait juste.* »

Cette idée d'action positive, généreuse mais vague, a abouti à un ensemble de règlements et de dispositions qui visent aussi bien l'entrée des Noirs dans les universités que l'emploi de femmes comme conducteurs de camions poids lourds. La commission pour l'égalité des chances en matière d'emploi *(Equal Employment Opportunity Commission*, EEOC), crée par le gouvernement fédéral, est le bras séculier de cette politique.

La commission pour l'égalité des chances devant l'emploi

Son action est lente et peu sévère pour les contrevenants. En 1976, l'EEOC a terminé l'année avec cent vingt-deux mille plaintes non examinées. Il lui faut environ vingt-sept mois pour en traiter une. Depuis 1965, selon une enquête du magazine *Newsweek*, sur quelque quarante mille entreprises concernées, quinze seulement ont perdu un contrat du gouvernement fédéral pour ne pas avoir appliqué ces règlements.

La société américaine a toujours résisté aux mesures réglementaires de déségrégation. Ce que les uns appellent « favoritisme » à l'égard des minorités, les autres « réalisme » ou « équité », fait l'objet aujourd'hui aux Etats-Unis d'un débat passionné, qui s'est développé autour d'une plainte portée devant la Cour suprême, le « cas Bakke ». La Cour suprême des Etats-Unis annonçait, le 22 février 1977, qu'au cours de sa prochaine session elle entendrait l'appel présenté par l'université de Californie à la suite d'une décision rendue l'année précédente par la Cour suprême de cet Etat. Dans cet arrêt, le tribunal californien affirmait que M. Alain Bakke, étudiant blanc âgé d'une trentaine d'années (il a repris des études après avoir servi dans les marines) s'était vu injustement refuser, en 1973 et 1974, l'entrée à l'école de médecine Davis, dépendant de l'université de Californie : des étudiants ayant des notes inférieures aux siennes avaient été acceptés, en application d'un programme particulier d'admission.

Ce programme, mis en place dans cet établissement en 1970, prévoit que les places disponibles seront réservées, pour 16 % à des membres « désavantagés » des minorités ethniques qu'on estimerait capables de poursuivre avec succès des études de médecine, même si leur dossier scolaire ou pré-universitaire est moins bon que ceux d'autres postulants. On voulait ainsi compenser, là où cela paraissait possible, le handicap socio-économique dont souffrent les étudiants venus des milieux les plus pauvres de la société américaine. M. Bakke poursuivait l'université, en estimant qu'on avait commis contre lui une injustice, en lui déniant l'égalité de traitement garantie à tous les citoyens par le quatorzième amendement à la Constitution.

Pour défendre son point de vue, l'université de Californie a retenu les services d'un des plus prestigieux avocats des Etats-Unis, M. Archibald Cox, qui fut un temps le procureur de l'affaire du Watergate. L'ensemble des organisations noires se sont émues, affirmant, avec M. Daniel Johnson, principal conseiller juridique de l'Association nationale pour le progrès des gens de couleur, que « *si la Cour suprême se range du côté de Bakke, il faudra tout recommencer en matière de déségrégation* ». La Cour pourrait ne donner son avis qu'en juin prochain. Celui-ci aura sans doute un grand retentissement, non seulement en matière d'éducation mais aussi pour l'emploi.

Cette affaire amène les Américains à repenser au fond de problème de l'intégration. La neutralité à l'égard des races équivaut à laisser les non-Blancs à l'injustice de leur sort. Mais la détermination d'un quota entraîne fatalement, une fois ou l'autre, une injustice à l'égard des Blancs.

Les points de vue des deux communautés, blanche et noire, restent fondamentalement différents. La communauté blanche songe à corriger cette *affirmative action* qui lui paraît aller trop loin, et les sondages qu'un magazine comme *Us News and World Report* fait régulièrement en son sein renvoie toujours le même écho : « *Rien de plus pour eux que pour nous.* » Les Noirs rêvent au contraire de reconstruire le centre des grandes villes, de réformer et d'améliorer l'assistance sociale, de donner du travail à tous. Leurs rêves signifieraient, selon le mot de l'un d'entre eux, « *un véritable plan Marshall intérieur* ». Mais pour une telle réorientation des priorités du budget américain, il faudrait au président l'appui du contribuable, et le contribuable appartient essentiellement à la classe moyenne blanche. Ce qu'il donne aux Noirs, il le perd en autoroutes, en services. Il ne votera pas dans ce sens.

Prochain article :

IV. — SOLITUDES



EUROPE

Finlande

Le gouvernement présente une série de mesures économiques pour maintenir le pouvoir d'achat

De notre correspondant

Helsinki. — Des mesures économiques ont été présentées par le gouvernement pour mettre fin, du moins provisoirement, à une longue période d'attente et d'indécision politique née il y a six semaines à la suite de la dévaluation du mark de 8 %. Cette dépréciation, conséquence de la dévaluation norvégienne, ébranla l'équilibre économique, politique et social fragile, construit sous le signe de la concertation depuis la formation, en mai 1977, d'un gouvernement de centre gauche, dirigé par M. Kalevi Sorsa (social-démocrate). Economiquement, la dévaluation allait à l'encontre de la doctrine du gouvernement, dont l'un des objectifs essentiels était la lutte contre l'inflation. Politiquement, désavoué par la majorité « bourgeoise » de son cabinet, qui choisit de dévaluer, rejoignant ainsi les thèses de l'opposition conservatrice et des milieux industriels, le premier ministre démissionna. Il devait reformer peu après la même coalition (moins le petit parti suédois). Mais la coopération gouvernementale reste perturbée par le duel que se livrent les centristes et les sociaux-démocrates :

Sur le plan social, le consensus est rompu entre employeurs et salariés. Les négociations salariales, commencées au début de mars comme le prévoyaient les conventions collectives en cas de modification sensible du cours extérieur du mark finlandais, ont été interrompues après le refus catégorique des employeurs d'accorder les augmentations de salaires revendiquées pour compenser les effets inflationnistes de la dévaluation (de 3,3 % en moyenne). La SAK, la puissante centrale syndicale, qui compte un million de membres a déposé un préavis de grève générale d'avertissement pour les vendredi 31 mars et samedi 1er avril. Le patronat a répondu en menaçant de poursuivre la centrale en justice.

Ce climat général pourtant allégé par quelques lueurs d'espoir comme, pa. exemple, la légère diminution du taux de chômage survenue en mars (8,8 % de la population active contre 9,1 % avant la grève) permet de mieux comprendre les mesures proposées. Selon M. Sorsa, il s'agit d'améliorer l'emploi, de protéger le pouvoir d'achat contre les effets négatifs de la dévaluation et de créer des conditions d'une entente entre les partenaires sociaux. M. Sorsa demande à ces derniers de reprendre les négociations.

Parmi les mesures visant au maintien du pouvoir d'achat, la Banque de Finlande consent à baisser le taux d'intérêt d'un point à partir du 1er mai. Une aide financière sera accordée aux agriculteurs en septembre, lors des négociations agricoles, afin de freiner les demandes de hausse des prix agricoles. Patrons et salariés bénéficieront d'une réduction de différentes cotisations. Certaines exonérations fiscales accordées aux entreprises désireuses d'investir et des prêts aux communes sont prévus dans ce train de mesures. A ces fins, la Banque de Finlande accorde un prêt de 700 millions au gouvernement, remboursable en 1981 et 1982. La totalité des mesures aboutirait à une baisse des prix à la consommation de 0,7 % et augmenterait les revenus réels nets des salariés de 1,4 %, ce qui équivaut à l'incidence de la dévaluation sur les prix.

PAUL PARANT.

République fédérale d'Allemagne

Le tribunal Russell se heurte à l'hostilité des partis, des syndicats et d'écrivains de gauche

Le troisième tribunal Russell, qui se propose d'examiner « les atteintes à la liberté du travail en R.F.A. », a commencé ses travaux mercredi 29 mars dans la banlieue de Francfort (« le Monde » du 30 mars). Plusieurs membres du jury, dont la participation avait été annoncée, ne sont pas encore arrivés, notamment le commandant Othelo de Carvalho et M. David Rousset.

L'organisation d'un tel « tribunal » a soulevé de nombreuses protestations en République fédérale ; partis et syndicats y voient « une diffamation de l'Etat démocratique et parlementaire ». Plusieurs écrivains dont l'engagement à gauche est connu, parmi lesquels Günther Grass, ont d'autre part publié une déclaration dans laquelle ils regrettent que le tribunal Russell puisse paraître faire suite à celui qui s'était tenu en 1974-1976 contre la répression en Amérique latine. « La R.F.A., écrivent-ils, ne saurait être mise au rang des Etats fascistes. » — (A.F.P.)

HUMOUR NOIR ?

Der Spiegel publie, dans son numéro daté du 27 mars, la photocopie d'une lettre adressée, le 11 octobre dernier, par M. Christopher Farley, membre de la direction de la Fondation Bertrand Russell, à M. Willi Stoph, président du Conseil d'Etat est-allemand. Lettre qu'on veut croire inspirée par un goût prononcé pour l'humour noir, puisqu'on y lit notamment :

« *Cher M. Stoph, cette fondation a préparé le troisième tribunal Russell sur les aspects des droits de l'homme en République fédérale d'Allemagne (...). Nous souhaitons inviter un honorable citoyen de la République démocratique allemande, M. Rudolf Bahro, homme dont l'indépendance de jugement est prouvée, à devenir membre du tribunal, mais malheureusement il est en prison. Nous ne savons pas combien de temps il y restera, mais vous serait-il possible de le relâcher quelques jours pour participer à une séance publique du tribunal, qui doit avoir lieu en 1978 ?* »

On a pu faire grief au tribunal Russell — et pas seulement en R.F.A. — de n'avoir pas étendu à la R.D.A. ses investigations sur le respect des droits de l'homme en Allemagne. Après la requête de M. Farley, on ne pourra, du moins, reprocher à ses membres de se désintéresser totalement du cas de l'Allemagne de l'Est. Il faut souhaiter que cette requête soit exaucée : outre les « *quelques jours* » de liberté qu'y gagnerait — en Allemagne fédérale... — l'économiste contestataire est-allemand, ce dernier pourrait, entre deux séjours dans les geôles de Berlin-Est (où l'a conduit, en août 1977, la publication — toujours en Alemagne fédérale... — d'un livre jugé trop critique pour le régime est-allemand), exprimer son point de vue sur la question des droits de l'homme.

Il est vrai qu'on ne lui demande pas de parler de la R.D.A., mais de la R.F.A. ; *ni* de témoigner, mais de juger.

B. B.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre correspondant à Bonn sur la version intégrale de l'hymne national ouest-allemand *(le Monde* du 25 mars), il était indiqué que l'un des vers du « *Deutschland über alles* » était : « *De la Meuse jusqu'à Memel, de l'Adige jusqu'au ...* ». M. Royer, directeur du département d'allemand de l'U.E.R. des lettres et sciences humaines de l'université de Limoges, nous fait observer : « *Le texte allemand du vers ainsi traduit porte :* « Von der Maas bis an die Memel. » *Il s'agit donc du fleuve* « die Memel », *c'est-à-dire du Niémen, et non de la ville de Memel, située à son embouchure.* »

● « *Au pays du Goulag* », un film de montage à partir de documents filmés clandestinement en U.R.S.S., réalisé durant l'été 1977 et jamais projeté en France, sera présenté les jeudi 30, vendredi 31 et samedi 1er avril, à 20 h. 30 (aussi à 15 heures le 1er avril), au 8, villa du Parc-Montsouris, Paris-14e. Les projections, suivies de débats, sont organisées par le Groupe de soutien aux prisonniers de Vladimir (prison à régime sévère où fut détenu Boukovski) et par Vidéo-Ciné-Troc.

هكذا من الأصل

...pour aider
...che et au Moyen-Orient
...affaires.

EUROPE

Italie

LE RAPT DU PRÉSIDENT DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

Une lettre attribuée à M. Aldo Moro demande au gouvernement de négocier avec les Brigades rouges

Rome. — Les ravisseurs de M. Aldo Moro ont publié, mercredi soir 29 mars, un troisième communiqué. Cette fois, le texte des brigades rouges est accompagnée d'une lettre manuscrite du président de la démocratie chrétienne, qui demande aux autorités gouvernementales de négocier sa libération.

Alors que l'enquête ne semble pas avoir progressé, un débat s'est instauré à Rome sur la présidence de la République. « La Stampa » avait suggéré au chef de l'Etat, M. Giovanni Leone, de démissionner pour permettre d'élire l'otage des brigades rouges, dont la fonction serait provisoirement remplie par M. Fanfani, président du Sénat (« le Monde » du 29 mars). Ce dernier est résolument contre, mais M. Ugo la Malfa, président du parti républicain, vient de reprendre à son compte la proposition du quotidien turinois, en laissant entendre que M. Leone n'est pas en état de remplir son rôle.

La lettre de M. Moro est-elle authentique ? Personne ne semble en douter. Pas même *Il Popolo*, organe officiel de la D.C., qui en publie le texte intégral en première page, malgré les précautions d'usage. La calligraphie, un peu altérée, serait bien celle du président de la D.C., mais on ne reconnaît dans ce texte aucune des grandes inspirations qui avaient fait de lui le maître à penser du parti gouvernemental. Ou M. Moro a écrit sous la contrainte, ou il n'était pas dans son état normal.

« *Caro Francesco...* » La lettre est visiblement adressée à M. Francesco Cossiga, ministre de l'intérieur, ce qui pose une première question. Le président de la D.C. ne connaît-il pas suffisamment les règles de l'Etat pour écrire plutôt au chef du gouvernement ? On peut penser que ce choix lui a été imposé par ses ravisseurs. Ceux-ci ont fait une nouvelle démonstration de force en publiant le message à Rome, Gênes, Milan et Turin.

Dans le communiqué qui accompagne la lettre, les Brigades rouges affirment : « *Moro a demandé d'écrire une lettre secrète (les manœuvres occultes sont normales de la part de la mafia démocrate-chrétienne) au gouvernement et, en particulier, au chef des sbires, Cossiga. Cela lui a été concédé. Mais comme rien ne doit être caché au peuple, c'est notre habitude, nous le rendons public.* » Si on en croit les ravisseurs, « *l'interrogatoire d'Aldo Moro se poursuit avec la complète collaboration du prisonnier* ». Il aurait déjà reconnu le rôle central et maléfique de son parti dans « *la restructuration de l'Etat impérialiste des multinationales* ». Les informations extorquées au « *hiérarque le plus élevé de ce régime* » seront d'abord « *vérifiées* », puis remises au « *mouvement révolutionnaire* » pour qu'il en fasse l'usage adéquat.

Une démission de M. Leone ?

« *Je t'écris sur un mode discret*, affirme M. Moro dans la lettre qui lui est attribuée, *pour que toi et les amis, et à votre tête le président du conseil (informez évidemment le président de la République), puissiez réfléchir opportunément sur ce qui est à faire, de manière à éviter des conséquences pires encore.* » Le prisonnier remarque qu'il peut être amené à « *parler de manière désagréable et dangereuse* », que « *le pire peut survenir* » et que, d'un « *douloureux épisode* » — sa suppression ? — « *dépendraient beaucoup de choses* ».

Mais le passage le plus poignant de la lettre est celui où M. Moro développe, avec des arguments qui ne lui ressemblent pas, les raisons pour lesquelles on devrait négocier sa libération. Il souligne d'abord le caractère particulier de son rapt : « *La doctrine selon laquelle l'enlèvement ne doit pas procurer des avantages, déjà discutables dans les cas communs (...), ne joue pas dans des circonstances politiques où elle provoque des dommages certains et incalculables non seulement à la personne mais à l'Etat. Le sacrifice des innocents au nom d'un principe abstrait de légalité, alors qu'un état de nécessité indiscutable devrait conduire à les sauver, est inadmissible.* »

Le président de la démocratie chrétienne remarque d'autre part qu'il existe des précédents : « *Tous les Etats du monde se sont conduits de manière positive, sauf Israël et l'Allemagne fédérale, mais non pour le cas Lorenz* » (1). Il évoque aussi « *les échanges entre Brejnev et Pinochet, les multiples échanges d'espions, l'expulsion des dissidents du territoire soviétique* ».

Avant de conclure, l'auteur de la lettre fait une curieuse suggestion : « *Je pense qu'une démarche préventive du Saint-Siège (ou même d'autres ?) pourrait être utile.* »

Dès la réception du « communiqué numéro trois » des Brigades rouges, le président du conseil et le ministre de l'intérieur se sont rendus au Quirinal pour en informer le chef de l'Etat, M. Giovanni Leone. Celui-ci se trouve au centre d'un débat qu'il aurait bien aimé éviter. Son mandat s'achève en décembre prochain et il était vraisemblable que M. Moro lui succéderait.

La Stampa a jeté u npavé dans la mare en proposant d'élire dès à présent l'otage des Brigades rouges. L'Etat relèverait ainsi le défi des terroristes et soulignerait avec force son attachement à la démocratie. Dans la mesure où M. Moro ne pourrait exercer ses fonctions, ce serait le président du Sénat, M. Amintore Fanfani, qui assurerait l'intérim.

De notre correspondant

Or il se trouve, d'une part, que M. Fanfani est un candidat présumé à la présidence et, d'autre part, que M. Leone est depuis longtemps l'objet d'une polémique diffuse : certains le soupçonnent d'avoir trempé dans des affaires douteuses, dont le scandale Lockheed. M. Fanfani a immédiatement réagi en faisant valoir « *le respect de la personne humaine, le sens de l'Etat et l'observance de la Constitution* » — qui, selon lui, seraient violés par une élection précipitée de M. Moro. L'affaire semblait close, d'autant que les principaux partis étaient très opposés à cette initiative.

Mais voilà que M. Ugo la Malfa, président du parti républicain, et, lui aussi, candidat au Quirinal, a saisi au vol la proposition de *La Stampa* en y ajoutant une considération assez grave : le caractère « inadéquat » de l'actuelle présidence de la République « *pour une série de raisons sur laquelle nous n'entendons pas insister* ». C'est suffisant pour rouvrir un débat extrêmement délicat que l'on croyait clos depuis la formation du nouveau gouvernement Andreotti et l'enlèvement de M. Aldo Moro.

ROBERT SOLÉ.

(1) Président de la C.D.U. (Chrétien-démocrates) de Berlin-Ouest, M. Peter Lorenz avait été enlevé le 27 février 1975 par la Fraction armée rouge et libéré par ses ravisseurs en échange de plusieurs prisonniers extrémistes ouest-allemands.

Pays-Bas

LES CHRÉTIENS-DÉMOCRATES DEVANCENT LES SOCIAUX-DÉMOCRATES AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Le premier ministre chrétien-démocrate néerlandais, M. Van Agt, a gagné les élections provinciales qui se sont déroulées le 29 mars. Ces élections avaient pour but de désigner les membres des Parlements des différentes provinces. Elles étaient considérées comme une test pour la coalition centre-droite (chrétiens-démocrates et libéraux) en place depuis décembre dernier.

Le gouvernement de M. Van Agt, qui jouit d'une très faible majorité au Parlement, en est sorti renforcé.

Après les élections provinciales, les chrétiens-démocrates sont redevenus la première formation politique du pays, comme ils l'ont toujours été, sauf en 1977 (1). Ils ont de nouveau dépassé les socialistes de M. Den Uyl.

MARTIN VAN TRAA.

(1) Selon les résultats officieux, les chrétiens-démocrates ont obtenu 35,1 % des suffrages exprimés (+ 3,2 points par rapport aux législatives) et les sociaux-démocrates 33,9 % (+ 0,07 point). Les partenaires des chrétiens-démocrates au gouvernement, les libéraux, avec 17 % des voix, enregistrent un recul de 0,9 point.

AFRIQUE

Algérie

Le cinquième congrès de l'U.G.T.A. a largement renouvelé la direction de la centrale syndicale

De notre correspondant

Alger. — *Le cinquième congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.) s'est achevé tard dans la soirée du mercredi 29 mars, après cinq jours de débats. Quelques heures avant la clôture, le président Boumediène a offert une réception aux congressistes, qui lui ont fait une ovation sans précédent pendant vingt minutes, scandant des slogans :* « Boumediène, l'armée, le peuple avec toi ! », « Boumediène, que Dieu te donne la victoire ! », « Vive le Front Polisario ! ». *Ces réactions s'expliquent par les positions prises par le chef de l'Etat sur la nécessité de la démocratie interne. La direction de la centrale a été très largement renouvelée puisque le secrétariat national compte douze nouveaux venus sur quinze membres.*

Les mille quatre-vingt-trois délégués ont élu à bulletin secret les membres de la commision exécutive. Celle-ci comprend cent cinq personnes contre soixante-quinze précédemment. Pour la première fois les congressistes pouvaient choisir entre trois candidats pour chaque poste, et, selon les participants eux-mêmes, le scrutin a été d'une parfaite régularité. La commission, qui comporte un grand nombre de cadres et peu d'ouvriers, a ensuite élu les quinze membres du secrétariat national contre onze précédemment, et le secrétaire général, M. Demmen Debih Abdallah.

Ancien militant C.G.T. à La Calle et ancien membre du parti communiste algérien (P.C.A.), rallié au F.L.N., il était ces derniers temps secrétaire général de l'Union de willaya de l'U.G.T.A. de Constantine, tout en dirigeant la caisse de sécurité sociale de cette ville. Il succède au poste de secrétaire général de la centrale à M. Bennikous, qui ne se représentait pas (1).

Une femme a été élue au secrétariat, et la direction de l'U.G.T.A. a décidé d'examiner les raisons pour lesquelles le congrès ne comptait cette fois que vingt et une déléguées sur plus d'un millier de participants, alors qu'elles étaient soixante-huit sur sept cent quatre-vingt-quatre aux assises de 1973.

Conformément aux directives de la Charte nationale, le congrès a décidé que les membres de la commission exécutive devaient être militants du F.L.N. Toutefois, par le libre jeu des élections, deux membres du Parti de l'avant-garde socialiste (mouvement communiste clandestin toléré) se retrouvent dans cette instance et le problème est de savoir s'ils vont ou non adhérer au F.L.N.

Le congrès a décidé de lutter contre « *l'esprit corporatiste* ». Il a notamment ramené de dix-sept à onze le nombre des fédérations, en intégrant par exemple le syndicat des cheminots et celui des dockers dans la fédération des transports et des télécommunications.

Répondant à l'une des exigences de la base, concernant « *les liaisons horizontales* » (*le Monde* du 23 mars), le congrès a créé des unions communales qui faciliteront les rapports entre sections d'entreprises différentes implantées dans une même commune. Les unions de daïrates (sous-préfectures) et de willayas (départements) déjà existantes sont maintenues.

Les résolutions adoptées reprennent les principaux thèmes abordés au cours des débats. Les délégués ont particulièrement insisté sur le réexamen de l'application de la gestion socialiste des entreprises, à la lumière de l'expérience acquise. Ils ont demandé la clarification des rapports entre les sections syndicales et les assemblées de travailleurs d'unité (ATU), et l'extension de la G.S.E. (gestion socialiste des entreprises) à toutes les entreprises. Plusieurs rapports ont dénoncé la démission de certains cadres face à leurs responsabilités. Mais la nécessité de renforcer la conscience politique des travailleurs s'est également fait sentir.

La base a mis aussi l'accent sur les problèmes sociaux auxquels se heurtent les travailleurs, notamment dans le domaine du logement, qui devrait être une des priorités du troisième plan, de la santé et des transports.

Dans son discours de clôture, M. Mohamed Salah Yahiaoui, responsable exécutif chargé de l'appareil du parti, a proclamé la fidélité de l'U.G.T.A. à la charte nationale et manifesté la volonté de voir se renforcer le courant démocratique.

Dans le passage consacré à la politique étrangère, on a noté que s'il a condamné le racisme anti-algérien en France, il a, parallèlement, salué les forces progressistes qui luttent contre ce courant et souhaité l'amélioration des rapports entre les deux pays.

Enfin le congrès a adressé un télégramme au président Bourguiba, demandant la libération de M. Habib Achour, ancien secrétaire général de l'U.G.T.T.

PAUL BALTA.

(1) M. Bennikous, qui est âgé d'une soixantaine d'années, est originaire de Collo. Instituteur à Skikda, puis directeur d'école primaire à Alger, il a milité avant l'indépendance dans les rangs du Syndicat national des instituteurs (SNI). Il avait été élu secrétaire général de l'U. G. T. A. au troisième congrès, en 1969, et avait été reconduit dans ses fonctions par le quatrième congrès d'avril 1973.

Le Monde

politique

LES SUITES DES ENTRETIENS

La C.G.T. : il faut des augmentations immédiates des bas salaires et des prestations sociales

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., accompagné de Mme Lambert et de MM. Buhl et Krasucki, secrétaires confédéraux, et de M. Le Guen, secrétaire général de l'union des ingénieurs cadres et techniciens C.G.T., ont été reçus par M. Giscard d'Estaing, jeudi 30 mars, en fin de matinée. Ils avaient quitté, pour se rendre à l'Elysée, la réunion du conseil confédéral de la centrale qui se tient actuellement pour faire le point de la situation au lendemain des élections. La délégation a remis au président de la République une note rappelant les principales propositions de la C.G.T. *« pour faire face aux problèmes sociaux les plus urgents »*, objet de l'entretien.

Ce sont d'abord le pouvoir d'achat, l'emploi, et les conditions de travail. *« Les travailleurs*, dit la C.G.T., *aspirent très fortement à une amélioration conséquente de la qualité de la vie et du travail. Ils entendent disposer de conditions d'existence et de travail respectant leur vie, respectant leur dignité de femmes et d'hommes, et leur reconnaissant pleinement leur droit d'expression, de participation et d'intervention.*

» Il est grand temps pour le gouvernement et le C.N.P.F. de rompre radicalement avec le refus de négocier sur les problèmes sociaux essentiels, refus qui a constitué, depuis plusieurs années, leur ligne de conduite constante, ceci en dépit de nos propositions maintes fois renouvelées. » Selon les cas, la C.G.T. estime que, dans l'immédiat, les négociations doivent s'ouvrir soit avec le gouvernement, soit avec le patronat à tous les niveaux, soit avec l'un et l'autre, comme pour l'emploi.

La C.G.T. renouvelle ses propositions de convocation immédiate de la commission supérieure des conventions collectives et demande la fixation du SMIC à 2 400 F à compter du 1er avril, la garantie du pouvoir d'achat par une « échelle mobile » des salaires basé sur un indice du coût de la vie acceptable par tous les participants aux négociations, l'augmentation générale et immédiate des salaires (plus forte pour les basses et moyennes catégories), la remise en ordre des classifications, avec une revalorisation plus importante pour les ouvriers affectés aux travaux pénibles et répétitifs.

Les demandes concernant la sécurité sociale sont confirmées de nouveau : augmentation immédiate de 20 % des retraites et pensions et de 30 % des allocations familiales, minimum vieillesse à 1 440 F, etc. Fiscalité : exonération de la T.V.A. pour les produits de première nécessité et les médicaments, exonération de l'impôt sur le revenu pour les salaires inférieurs à 2 400 F par mois, impôt sur le capital des sociétés et les grandes fortunes.

Emploi : relance de l'activité des entreprises menacées de liquidation, arrêt de tous nouveaux licenciements, garanties aux jeunes en stage emploi-formation, embauche définitive pour les stagiaires et les vacataires, abaissement de l'âge de la retraite, revalorisation des aides aux chômeurs et suppression des restrictions qu'ils supportent.

Conditions de travail : la C.G.T. rappelle ses demandes concernant les dispositions législatives, les dispositions contraignantes à l'égard des employeurs, l'allégement de la charge de travail, la revalorisation du travail des ouvriers, etc. L'élargissement des droits syndicaux doit s'accompagner de la dissolution et de l'interdiction des milices patronales.

LE C.N.P.F. : s'attaquer au problème de l'emploi.

M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., a été reçu pendant un peu plus d'une heure, mercredi 29 mars, par le président de la République. M. Ceyrac, qu'accompagnaient quatre des vice-présidents de l'organisation patronale, MM. Jacques Ferry, Yvon Chotard, Ambroise Roux et Francis Pecresse, a déclaré, après cet entretien :

« Nos grandes préoccupations sont essentiellement de nous assurer que, au cours des semaines et des mois qui viennent, notre économie reprendra une allure progressivement plus satisfaisante et que, parallèlement, nous pourrons nous attaquer aux préoccupations sociales essentielles, en particulier le problème de l'emploi. »

M. Ceyrac a ajouté : *« Nous aurons l'occasion d'examiner ces problèmes de façon beaucoup plus détaillée au cours des entretiens que nous aurons avec le premier ministre, lorsqu'il sera chargé d'élaborer le plan et de l'appliquer. »* Interrogé sur la liberté du prix, le président du C.N.P.F. a déclaré : *« Nous n'étions pas là pour négocier avec le président. Nous sommes attachés à la liberté en général. Nous pensons que le peuple français a voté pour la liberté et que la liberté du prix est un élément de la liberté. Nous l'avons rappelé. »*

« LA LETTRE DE L'UNITÉ » : le président n'a pas les moyens parlementaires de sa politique.

La Lettre de l'Unité, publiée par le parti socialiste, note dans son numéro du 29 mars, à propos des contacts pris par le président de la République avec les dirigeants de l'opposition :

« Que ce soit pour ouvrir ou pour fermer, la clé est dans la poche du maire de Paris. Proclamé grand vainqueur des élections, le président n'a toujours pas, en effet, les moyens parlementaires de la politique qu'il est censé vouloir faire. Et il a bien compris les avertissements successifs donnés après sa brève rencontre avec le chef du R.P.R. Jugée d'ailleurs trop brève pour ne pas être insultante.

» Le lapidaire « ni le lieu ni le moment » en disait déjà plus long qu'il n'y paraissait. Le moment semble d'ailleurs avoir déjà changé. Tout le monde avait cru comprendre que ce serait dimanche, à l'occasion du congrès extraordinaire du Rassemblement. Mais le congrès est repoussé au 9 avril, « pour des raisons techniques ». De technique politicienne, sans doute. Le 2 avril venait trop tôt. C'était déjà sûrement la fin du « carnaval », comme la *Lettre de la Nation* *baptise suavement les rendez-vous élyséens. Mais c'était avant la fin de la « guerre du perchoir », dont le sort ne se jouera peut-être pas au sein du seul groupe R.P.R.*

» Battu devant cette instance, rien ne dit, en effet, que le candidat - de - l'Elysée - qui - se défend - de - l'être ne décide pas de jouer sa chance devant l'Assemblée pour bénéficier ainsi de l'addition des voix de l'U.D.F. et de certains de ses amis gaullistes. »

M. Maire : on ne peut plus assimiler la liberté à celle reconnue au seul patronat

L'hebdomadaire de la C.F.D.T., *Syndicalisme*, publie, dans le numéro du 30 mars, le texte de l'intervention liminaire faite par M. Edmond Maire devant M. Giscard d'Estaing, lors de l'entrevue de la délégation cédétiste à l'Elysée, le jeudi 23 mars.

Le secrétaire général de la C.F.D.T. a insisté sur deux points.

D'une part, *« une relance de l'économie est nécessaire, mais de manière sélective, en accordant la priorité à la réduction des inégalités les plus scandaleuses, au développement de la consommation populaire et à une politique rigoureuse d'investissements. (...) Il serait fort utile que puisse s'instaurer un réel droit d'intervention des organisations syndicales sur la politique industrielle dans chaque secteur. »*

D'autre part, M. Maire a réclamé le *« déblocage »* des négociations et des relations professionnelles.

« Chaque demande présentée par notre organisation syndicale est considérée par nos interlocuteurs comme appelant un bouleversement fondamental. Il s'agit là d'une attitude extrêmement répandue, qui bloque très rapidement les discussions et conduit les militants syndicalistes à considérer qu'effectivement nous sommes dans une société bloquée, et que tout changement renvoie à des transformations fondamentales. Ce type d'objections patronales ou gouvernementales à la moindre de nos propositions relève à l'évidence d'une volonté de nier le rôle du syndicalisme et ne repose sur aucune réalité. (...)

» Lorsque l'on voit, par exemple, le refus du patronat, maintenu jusqu'ici, d'accepter que les travailleurs puissent librement s'exprimer sur leurs conditions de travail dans l'entreprise pour modifier tout ce qui peut l'être, nous sommes convaincus que c'est ouvrir la voie à un refus des jeunes vis-à-vis du travail, qui peut d'ailleurs beaucoup plus mener à des attitudes de révolte individuelle, d'absentéisme, de freinage de la production qu'à un engagement bénéfique dans la construction de l'avenir de notre pays ou qu'à une attitude d'action syndicale positive.

» Si l'on continue, dans ce pays, à assimiler la liberté à la liberté de gestion et d'organisation de la production reconnue au seul patronat, alors on ne modifiera pas la situation », a conclu M. Maire.

LA C.F.T.C. : pour une revalorisation du SMIC de 20 % en deux ans.

MM. Jacques Tessier, président, et Jean Bornard, secrétaire général de la C.F.T.C., ont été reçus pendant une heure, avec une délégation de cette centrale, par le président de la République mercredi 29 mars. M. Bornard a indiqué que l'entretien avait porté sur les problèmes de l'emploi, de la relance, de la durée du travail et de la retraite.

Les dirigeants de la C.F.T.C. ont évoqué les licenciements annoncés dans la sidérurgie, et ils ont jugé *« inadmissible »* que cette décision ait été prise sans que les représentants des salariés aient été consultés. M. Bornard s'est également prononcé pour une *« revalorisation préférentielle »* des plus bas salaires, le pouvoir d'achat du SMIC devant progresser, selon lui, de 20 % en deux ans. Il a enfin souhaité une relance de la politique contractuelle dans les secteurs public et privé, l'entrée de représentants du personnel dans les conseils de surveillance des sociétés anonymes et l'élaboration de mesures en faveur des familles. A ce sujet, le secrétaire général de la C.F.T.C. a déclaré : *« Le président nous a laissé entrevoir un certain nombre de projets, qui pourraient être déposés cette année. »*

Enfin, les syndicalistes chrétiens ont demandé que l'accès aux informations et aux débats radiotélévisés leur soit régulièrement ouvert.

Les tensions au sein de la majorité

(Suite de la première page.)

Le fait est que le R.P.R. n'a pas manqué une occasion, depuis le 19 mars, de marquer ses distances, non seulement avec ses partenaires mais aussi avec le président de la République. Mercredi, c'était M. Olivier Guichard qui notait, dans *le Figaro*, que *« tout se met en place pour une grande reprise du psychodrame majoritaire »*, tandis que M. Debré exprimait ses inquiétudes au micro de TF 1 en jugeant un statut de la majorité plus urgent qu'un statut de l'opposition.

En recevant jeudi matin les dirigeants de l'U.D.F., M. Giscard d'Estaing n'aura pas manqué de les féliciter — et de se féliciter avec eux — des résultats électoraux (quelque peu inespérés) de l'Union pour la démocratie française. Mais il n'aura sans doute pas manqué non plus d'évoquer le relatif regain de tension qui se manifeste entre les formations de la majorité. C'est bien parce qu'il était conscient de ce phénomène que le président de la République a souligné, mercredi au cours du conseil des ministres, que *« l'unité et la solidarité indispensables de la majorité »* ne devaient pas être compromises par *« la recherche de la cohabitation raisonnable »*. Il s'employait ainsi à répondre aux gaullistes et à les rassurer.

Toutefois, l'allusion faite par M. Giscard d'Estaing à la création d'un *« comité de liaison de la majorité »* — qui serait placé sous l'autorité du premier ministre — a suscité de nettes réticences dans l'état-major du R.P.R. qui, naguère, avait contesté à M. Barre le rôle d'animateur et de coordonnateur de la majorité.

La nervosité est réelle aussi chez les partisans de M. Giscard d'Estaing. Certains d'entre eux sont convaincus que M. Chirac ne supportera pas longtemps d'être, comme il l'est pour l'instant, cantonné dans une stratégie d'attente et de défense, et que le maire de Paris trouvera un jour ou l'autre un moyen de « rebondir ».

Les giscardiens et le président de la République n'en abandonnent pas pour autant leurs objectifs. M. Jean-Pierre Soisson a, par exemple, pris la décision de relancer le Groupe d'action et de proposition (G.A.P.), qu'il avait créé en juin 1976 et qui rassemblait alors des élus républicains indépendants, centristes et U.D.R. M. Giscard d'Estaing attache la plus grande importance à ce groupe et l'on avait noté, lors de la constitution du second gouvernement de M. Barre, en mars et avril 1977, qu'une forte proportion de nouveaux secrétaires d'Etat appartenaient au G.A.P. La relance de ce groupe, à quelques jours de la nomination d'un nouveau gouvernement, n'est certainement pas innocente. Des invitations ont été lancées pour un dîner, le 3 avril, qui risquent de mettre en position délicate certains élus ou secrétaires d'Etat R.P.R. Car, si du côté de l'Elysée on veut voir dans le G.A.P. un *« trait d'union »* entre les formations de la majorité, au R.P.R. on est plutôt porté à le considérer comme un moyen de pression si ce n'est un instrument de débauchage.

Au sein de l'U.D.F. elle-même, les choses ne se présentent pas très simplement : certes, la mise sur pied du groupe parlementaire se fait sans réelles difficultés et M. Chinaud devrait être élu président jeudi après-midi. En revanche, au Sénat, les souhaits du chef de l'Etat n'ont pas été exaucés et les élus centristes, giscardiens et indépendants ont trouvé une échappatoire en se proposant de constituer un « intergroupe », sans grande signification pour, en fait, ne pas avoir à se rassembler dans un groupe U.D.F.

De même, dans les rangs des formations constitutives de l'U.D.F., chez les centristes comme chez les giscardiens, apparaissent des réflexes de *« patriotisme de parti »*, hostiles à une unification trop accentuée des appareils ; ce qui ne va pas dans le sens des intentions initiales des promoteurs de l'Union pour la démocratie française. Pour répondre à ce souci, le P.R. va d'ailleurs lancer le 3 avril, à l'occasion de son conseil national extraordinaire, une campagne d'adhésions « maison ». De leur côté, les clubs Perspectives et Réalités ont réaffirmé mercredi leur intention de *« préserver leur spécificité »*.

Le renouvellement des instances dirigeantes du parti républicain crée, en outre, des incertitudes au sein même de l'U.D.F. Après tout, M. Soisson a eu à affronter des oppositions à l'intérieur de son parti lors de la création de l'Union pour la démocratie française. Son souci, dès lors que son entrée au gouvernement est pratiquement acquise, est que son successeur au secrétariat général du P.R. (vraisemblablement M. Jacques Blanc, actuellement secrétaire d'Etat à l'agriculture) maintienne le parti dans l'Union, l'essentiel étant qu'à l'occasion de l'élection présidentielle de 1981, le chef de l'Etat — dont l'intention de briguer un second mandat ne fait de doute pour personne — dispose d'un outil logistique efficace, même si les partis fédérés ont conservé une relative autonomie. En ce domaine, les élections cantonales de 1979 serviront d'épreuve à l'U.D.F.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LE CNIP ENTEND CONSERVER « LA PLEINE LIBERTÉ DE SA PAROLE »

Le comité directeur du Centre national des indépendants et paysans, qui a siégé mercredi 29 mars sous la présidence de M. Bertrand Motte, a publié une déclaration dans laquelle on lit notamment : *« Tout en regrettant de n'être pas convié* [à l'Elysée dans le cadre des consultations du président de la République], *le C.N.I.P. attache un grand prix à ces consultations. Il souhaite qu'elles conduisent la vie démocratique de notre pays à un état de maturité caractérisé par une confrontation démocratique à l'intérieur d'une société libre reconnue par tous et protégée comme telle. »*

Le C.N.I.P. *« entend mettre au service d'une telle politique la fermeté de sa tradition libérale et garder la pleine liberté de sa parole et de ses engagements devant l'opinion publique »*.

L'INTERSYNDICALE DE LA POLICE DEMANDE AUDIENCE

L'Intersyndicale de la police nationale (Syndicat des commissaires de police, Syndicat national autonome des policiers en civil, Fédération autonome des syndicats de police) a indiqué dans un communiqué publié mercredi 29 mars, qu'elle *« souhaite pouvoir exposer à M. le président de la République les problèmes de la police et l'entretenir des questions relatives à la protection des libertés individuelles et de celles propres à rechercher les moyens d'assurer une meilleure sécurité des Français »*. En conséquence, l'Intersyndicale *« a émis le désir de rencontrer le président de la République »*.

En Europe occidentale

LE DROIT D'INTERVENTION SUR LES ANTENNES

Dans la plupart des pays qui nous entourent, ce qui détermine le droit de réponse c'est d'abord le droit d'intervention du gouvernement sur les antennes de télévision. Ce droit est extrêmement limité.

● En Suède et aux Pays-Bas, *les privilèges des ministres, à commencer par le premier d'entre eux, n'excèdent pas ceux de n'importe quel homme politique. C'est au directeur des informations de décider en toute liberté du temps et de la place à accorder aux différentes déclarations des uns et des autres. Sauf en cas de désastre national, c'est l'occasion pour les chefs des gouvernements de Stockholm et de La Haye de passer à l'écran sans en avoir été priés.*

● En Allemagne fédérale, *également, le gouvernement a le droit de faire des communiqués radio-télévisés en cas d'urgence uniquement et M. Schmidt ne se montre d'autorité aux téléspectateurs que pour l'allocution traditionnelle du 1er janvier.*

● En Grande-Bretagne, *les membres du gouvernement ont le droit de venir expliquer à l'antenne les seules mesures approuvées par le Parlement ou de demander — sans que cela entraîne un droit de réponse pour l'opposition — la coopération du public sur des questions d'ordre général, exemple marée noire ou économie d'énergie.*

En revanche, un message du premier ministre, ou de tout autre membre de son cabinet désigné par lui, message destiné à fournir à l'opinion des informations ou des explications sur des questions d'intérêt national ou international n'ayant pas fait l'objet d'un vote aux Communes, donne automatiquement à l'opposition un droit de réponse, de la même durée, programmé à la même place, le lendemain le plus souvent, et par la B.B.C. et par la chaîne privée I.T.V. Ainsi, par exemple, l'annonce du budget par le chancelier de l'Echiquier sera suivie, dans les vingt-quatre heures, d'une réponse donnée par son homologue du contre-gouvernement, réponse à laquelle succèdera un débat auquel auront droit de participer tous les partis représentés au Parlement. — C. S.

Un statut pour l'opposition

Le 18 avril 1974, dix jours après avoir annoncé sa candidature à la présidence de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait : *« Je crois qu'il est très important que l'opposition ait un statut. Est-ce que ce doit être un statut, à proprement parler, juridique ? Est-ce que ce doit être un statut d'usage, d'habitude ? Ce problème peut être examiné sous ces deux angles. »* Déjà, au lendemain des élections législatives de mars 1973, M. Giscard d'Estaing avait suggéré d'offrir à l'opposition certains postes de responsabilité dans les bureaux des commissions et certains rapports budgétaires. Déjà, cette initiative avait été interprétée comme visant à détacher les socialistes des communistes, en pratiquant avec les premiers une collaboration parlementaire qui pourrait aboutir à une entente politique.

Si l'ouverture des bureaux des commissions était restée une proposition sans suite, en revanche, l'opposition de gauche avait obtenu seize rapports budgétaires, dont les deux plus importants concernaient les ministères de la culture et du travail. Les autres étaient d'intérêt mineur (journaux officiels, monnaies et médailles, par exemple).

Dans le message qu'il adressait au Parlement, après son élection, le 30 mai 1974, M. Giscard d'Estaing précisait la perspective dans laquelle il situait le problème des rapports entre la majorité et l'opposition. *« Pour que s'exerce la possibilité de l'alternance*, déclarait-il, *l'opposition doit être à même de jouer son rôle et d'exercer ses responsabilités. »* Le chef de l'Etat annonçait que, pour sa part, il informerait *« les dirigeants de l'opposition des éléments qui déterminent certaines grandes décisions nationales, notamment extérieures »*. Il devait en effet tenter, vainement, de mettre cette résolution en pratique (voir *le Monde* du 25 mars).

Le président de la République annonçait, d'autre part, deux initiatives de nature à *« renforcer la vie démocratique de notre pays »* : l'extension des pouvoirs du Conseil constitutionnel et l'aménagement d'une heure consacrée, chaque semaine, par l'Assemblée nationale, à interroger le gouvernement sur des questions d'actualité, l'opposition et la majorité disposant d'un temps égal. Cette proposition entrait dans les faits dès la session du printemps 1974.

Le 21 octobre de la même année, le Parlement, réuni en Congrès, adoptait une révision de la Constitution permettant à soixante députés ou sénateurs de saisir le Conseil constitutionnel de tout texte de loi avant sa promulgation. Trois ans plus tard, célébrant, devant le Conseil constitutionnel, l'anniversaire de cette réforme, le président de la République déclarait : *« La révision constitutionnelle du 9 octobre constitue aujourd'hui un élément essentiel du statut de l'opposition. »* Il notait également que cette réforme, bien que n'ayant pas été votée par l'opposition, avait été largement utilisée par elle.

Un passage de *Démocratie française* éclaire la conception de M. Giscard d'Estaing. *« La vie démocratique*, écrit-il, *est, certes, un débat et une compétition. Mais ce débat et cette compétition peuvent laisser intact un accord fondamental sur les principes d'organisation de la vie sociale, ou se présenter, au contraire, comme le heurt entre deux conceptions opposées de la société. »* Il ajoute : *« L'alternance est le propre des sociétés démocratiques avancées, dont l'organisation pluraliste n'est remise en cause par aucune des principales tendances qui la composent. »* La question est de savoir si le *« pluralisme »* et les *« principes d'organisation de la vie sociale »* signifient la même chose. M. Mitterrand ne semble pas le penser puisque, tout en acceptant les règles du pluralisme, il a réaffirmé, mardi soir, qu'il *« convient de corriger d'abord les structures »*. — P. J.

Ce que réclamaient les députés communistes en décembre 1974

Dans le cadre du programme commun de gouvernement de la gauche, les députés communistes avaient présenté, en décembre 1974, une proposition de résolution tendant à modifier sur plusieurs points le règlement de l'Assemblée nationale. L'exposé des motifs indique notamment que *« le malaise très profond qui s'est développé au cours des précédentes législatures, en particulier depuis 1968, n'est pas dû au nombre trop grand de séances publiques, mais bien à la tutelle pesante, tatillonne que l'exécutif, avec la complicité de sa majorité, fait peser sur l'Assemblée jusqu'à la réduire à une chambre d'enregistrement de décisions arrêtées hors de son sein »*.

Afin d'assurer *« la démocratisation du fonctionnement de l'Assemblée »*, le groupe communiste proposait une réforme en quatre points :

1) La représentation proportionnelle s'appliquerait à l'ensemble des instances élues par l'Assemblée et, par conséquent, aux bureaux des commissions permanentes et aux commissions mixtes paritaires ;

2) Les propositions de loi (textes déposés par les députés) devraient faire l'objet d'un rapport et d'une discussion devant la commission compétente dans un délai de deux mois. Ces propositions seraient inscrites à l'ordre du jour complémentaire d'au moins une séance par semaine, sauf pendant la discussion budgétaire. Les groupes pourraient faire inscrire la proposition de leur choix et en nombre proportionnel à leur importance numérique.

Ces dispositions s'appliqueraient également aux propositions tendant à constituer des commissions d'enquête sur le contrôle ;

3) Les amendements seraient déclarés recevables lorsque les dépenses qu'ils entraînent seraient compensées par la création de recettes nouvelles ou la diminution de dépenses. Leur recevabilité serait déterminée par le bureau de l'Assemblée nationale ;

4) La constitution et, si nécessaire, la reconstitution des commissions d'enquête seraient facilitées, notamment en supprimant l'obligation de faire référence à des « faits précis ». Un contrôle plus suivi serait exercé sur les conditions d'exécution de la loi de finances. Les commissions permanentes compétentes seraient chargées du contrôle de l'application des lois qu'elles auraient examinées, notamment de la publication des décrets.

M. DEBRÉ : d'abord un statut de la majorité

Invité de TF 1, au cours du journal de 13 heures, mercredi 29 mars, M. Michel Debré, ancien premier ministre, a notamment déclaré à propos des entretiens de l'Elysée : *« La démocratie exige des rapports courtois entre tous ceux qui, au titre de représentants du peuple, ont des responsabilités à l'égard de leur pays. Mais la démocratie, c'est aussi la loi de la majorité. Les électeurs se sont décidés d'une manière très claire ; ils ont écarté les formations du programme commun, ils ont approuvé l'union des formations de la majorité. Dans les cinq ans qui viennent, si l'on est vraiment un démocrate il est capital que ces formations de la majorité cherchent à s'entendre.*

» Elle sont responsables devant l'électeur et l'électrice de la politique qui va être suivie. Et lorsque j'entends parler de statut de l'opposition, je suis tenté de dire : d'abord un statut de la majorité ! (...) Le respect du corps électoral exige qu'il y ait, entre le gouvernement et les formations qui le soutiennent un accord et que s'il y a un désaccord on n'aille pas chercher pour remplacer une formation de la majorité des voix dans l'opposition. C'est la destruction du régime parlementaire et de la démocratie que d'agir ainsi. »

هكذا من الأصل

LES SUITES DES ENTRETIENS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les tensions au sein de la majorité

L'opposition

LA BATAILLE POUR LA PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Chaban-Delmas : ma candidature n'est pas téléguidée de l'Élysée

Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale s'est réuni pour la première fois jeudi matin 30 mars en présence des députés élus les 12 et 19 mars. Après avoir procédé à la réélection à la présidence du groupe de M. Claude Labbé, député des Hauts-de-Seine, et à la désignation des membres du bureau, les députés gaullistes étaient conviés à un déjeuner offert à l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée, par MM. Edgar Faure et Claude Labbé. Toutefois, plusieurs députés partisans de l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale et le maire de Bordeaux lui-même devaient décliner cette invitation.

Après le déjeuner le groupe devait, en effet, se réunir de nouveau pour choisir en son sein celui de ses membres qui serait candidat le lundi 3 avril à la présidence de l'Assemblée (« le Monde » du 30 mars). Trois personnalités avaient révélé leur intention de briguer le fauteuil présidentiel : MM. Edgar Faure, Chaban-Delmas et Roland Nungesser, député du Val-de-Marne et l'un des vice-présidents de l'Assemblée sortante. M. François Le Douarec, député d'Ille-et-Vilaine, avait également le projet d'être candidat. Selon le règlement du groupe, aucun débat ne doit précéder le scrutin, qui se déroule à bulletin secret.

Jusqu'au dernier moment, la campagne électorale a battu son plein dans les couloirs du Palais-Bourbon, dans les cabinets ministériels et dans les sièges des partis.

M. Jacques Chirac s'est entretenu, mercredi matin 29 mars, au siège du R.P.R., avec M. Chaban-Delmas, en présence de M. Claude Labbé, afin de mettre au point la procédure parlementaire et de mieux connaître l'attitude que prendrait le maire de Bordeaux selon les solutions qui pourraient intervenir.

Dans l'après-midi, plusieurs membres du gouvernement, comme MM. Peyrefitte, Boulin, ou d'anciens ministres, comme Mme Ploux ou M. Olivier Guichard, s'employaient à convaincre certains parlementaires gaullistes de voter pour le maire de Bordeaux. M. Guichard suggérait même que le groupe R.P.R. n'émette aucun vote afin d'éviter tout risque de rupture. Dans le même souci, certains membres du groupe avançaient une solution transactionnelle et proposaient notamment la candidature d'union de M. Couve de Murville. De son côté, M. Edgar Faure faisait diffuser le communiqué suivant :

« Le président de l'Assemblée nationale précise qu'il s'abstient volontairement de toute réponse et de tout commentaire à l'égard des diverses informations et communications qui le mettent en cause d'une façon généralement fantaisiste et parfois déplaisante. L'élection d'un président d'Assemblée est un fait intérieur à la vie parlementaire et dépend de la seule compétence des députés, lesquels sont capables d'en décider sans recourir à des lumières extérieures. Une telle élection doit échapper, par nature, aux campagnes publicitaires et polémiques. »

La lettre du maire de Bordeaux

Quant à M. Jacques Chaban-Delmas, il adressait à tous les députés membres du R.P.R. — hormis M. Edgar Faure — une lettre dans laquelle il révélait que M. Chirac l'avait encouragé à être candidat afin de *« barrer la route »* à une candidature émanant de l'U.D.F. et *« inspirée par l'Elysée »*. Voici le texte de cette missive :

« Mon cher collègue et compagnon,

» Ma candidature à la présidence de notre Assemblée a pour but d'y reprendre une action nationale au service du pays. Cette candidature est durement attaquée, comme tour à tour : « déplacée vis-à-vis du président sortant », « de division », ou encore « téléguidée par l'Elysée ».

» Examinons donc ces trois critiques.

» 1) Candidature déplacée vis-à-vis du président sortant :

» Rappelons-nous d'abord les circonstances dans lesquelles M. Edgar Faure avait pu se présenter en 1973. Il l'avait fait au sein du groupe U.D.R. contre Achille Peretti, qui était précisément le candidat sortant. A cette époque, j'avais quitté Matignon neuf mois auparavant, et j'étais assuré du succès devant la nouvelle Assemblée. Je décidais de me tenir à l'écart, en accord avec le président Pompidou, dans la perspective d'un projet qui fut rendu vain par sa disparition. Ainsi M. Edgar Faure eut le champ libre, et présida notre Assemblée au cours de ces cinq dernières années.

» L'usage institué par M. Edgar Faure lui-même est donc que le président sortant ne soit à l'abri d'aucune candidature.

» 2) Candidature de « division » :

» Parce qu'elle a été rendue publique le mercredi 22 mars alors que la question avait paru réglée, la veille, à l'Hôtel de Ville de Paris, où la candidature de M. Edgar Faure avait été présentée comme la seule et accueillie comme telle par les nombreux députés présents.

» En fait, nos collègues avaient été tenus dans l'ignorance de la réalité.

» Cette réalité quelle était-elle?

» Lundi 20 mars, dans la soirée, une fois épuisé l'ordre du jour du conseil politique de notre mouvement, M. Edgar Faure indiqua, à titre officieux, son intention de se représenter. J'indiquai, à mon tour, que la fonction présidentielle de l'Assemblée m'intéressait. J'exprimai mon intention de m'en entretenir avec M. Edgar Faure, ce qui fut admis avec satisfaction par tous les compagnons présents. Je fis alors remarquer que cette procédure amiable exigeait le silence de tous et qu'aucune déclaration publique à ce sujet ne pourrait être faite avant que notre conversation ait eu lieu. Tous acquiescèrent, sans exception. Le président du R.P.R. conclut en indiquant que si l'un de nous commettait une indiscrétion vis-à-vis de la presse, il démentirait en observant qu'il ne pouvait s'agir que d'un rêve.

» Dans un aparté qui suivit la fin de la séance, je précisai au président du R.P.R. que je me rendrais à Montbéliard, le lendemain matin, aux obsèques d'André Boulloche, mon chef de réseau en 1943 jusqu'à son arrestation par la Gestapo. Par conséquent, je ne pourrai pas voir M. Edgar Faure avant mercredi ; ceci était d'ailleurs sans importance, puisque nous avions deux semaines devant nous.

» Arrivant de Montbéliard, au comité central, à l'hôtel Inter-continental, le mardi dans l'après-midi, j'appris ce qui s'était passé au déjeuner de l'Hôtel de Ville (1). Le comité central terminé, je fis part de ma surprise et de mon indignation au président de notre mouvement, en lui indiquant que je verrai, comme prévu, M. Edgar Faure le lendemain matin et que j'annoncerai ensuite ma décision ; ce qui fut fait.

» Comme il me l'avait demandé la veille, en affirmant sa neutralité en la matière et son respect de la liberté de choix des parlementaires, je téléphonai au président du mouvement pour l'informer. Au cours d'une conversation prolongée dont j'ai noté soigneusement les temps forts, il me fit tenu un langage qui ne devait plus rien à la neutralité. Sur quoi, j'indiquai ma détermination d'aller jusqu'au bout, en raison, principalement, de l'intérêt de la tâche à accomplir, et, subsidiairement, de ce qui se passait.

» 3) Candidature téléguidée par l'Elysée :

» Cette assertion tend à mettre en doute, à la fois mon libre arbitre et ma loyauté à l'égard des nôtres, et par conséquent du gaullisme.

» Je pourrais alléguer que je n'ai jamais tenu le rôle du traître et que ce n'est pas à mon âge que je vais commencer. Ceci convaincrait assurément ceux qui me connaissent, mais les autres pourraient demeurer sceptiques.

» L'origine de ma candidature fournit la preuve qu'il ne saurait y avoir le moindre téléguidage de l'extérieur, pour la bonne raison que c'est le président de notre mouvement en personne qui, ce lundi 20 mars, à la sortie de la salle de réunion du conseil politique, a attiré mon attention, de la manière la plus formelle, sur la nécessité de me porter candidat à la présidence de l'Assemblée, afin de barrer la route à une candidature de poids, inspirée précisément par l'Elysée, et qui lui paraissait menaçante : « Vous vous présentez, le groupe vous soutient ; vous le dites à Edgar Faure qui se retire. Et voilà. » *Ma surprise a été telle, qu'en rentrant chez moi, j'ai noté les phrases brèves et incisives qu'il a prononcées à cet instant.*

» Telle est la vérité, qui nous entraîne fort loin du gaullisme, et qu'il faut que vous connaissiez pour étayer votre opinion. Les faits montrent, une fois de plus, que les apparences sont souvent trompeuses. Ces apparences ne manqueraient pas de détourner de moi bien des amis et compagnons, surpris, voire choqués, par le déroulement apparent des événements.

» Vous comprendrez que je ne me laisse ni calomnier ni terrasser de la sorte. Au-delà d'un poste, si important soit-il dans la République, il s'agit de mon honneur, confondu, une fois de plus, avec celui du gaullisme. Il va de soi que je l'engage dans cette relation des faits.

» En définitive, la question est de savoir si les gaullistes veulent un des leurs à la présidence de l'Assemblée nationale. C'est ainsi que nos militants et l'opinion publique en jugeront.

» Je compte donc sur vous comme vous pourrez continuer à compter sur moi pour que ne soient pas trahis les grandes actions et les principes essentiels que nous tenons du général de Gaulle. »

Enfin M. Nungesser a annoncé sa candidature en ces termes : *« J'ai déposé ce matin devant mon groupe ma candidature à la présidence de l'Assemblée nationale.*

» Cette candidature a été suscitée par un certain nombre de députés, très inquiets des conséquences dans l'opinion publique du conflit surgissant dans la majorité dès le lendemain d'une campagne législative qui fut pourtant difficile pour elle.

» Beaucoup regrettent qu'une série de malentendus fassent que la compétition entre deux hommes apparaisse aujourd'hui comme un conflit fondamental, à un tout autre niveau, au sein de la majorité. »

(1) *N.D.L.R.* — Un communiqué publié à l'issue du déjeuner de l'Hôtel de Ville, du mardi 21 mars, indiquait : *« Les députés R.P.R. ont rendu hommage au président Edgar Faure pour le rôle qu'il a joué pendant cinq ans à la présidence de l'Assemblée nationale et l'ont assuré de leur soutien total pour qu'il continue à présider les travaux de la nouvelle Assemblée. »*

Il n'y aura pas de groupe U.D.F. au Sénat

M. Adolphe Chauvin, sénateur du Val-d'Oise, et président du groupe de l'Union centriste, auquel appartient le président de l'U.D.F., M. Jean Lecanuet, a annoncé le 29 mars que « pour l'instant », il n'était pas question de créer un groupe U.D.F. au Sénat.

« Après consultation de chacun de ses membres, précise un communiqué, *le groupe a donné mandat à son président et à son bureau de prendre tous contacts en vue de la constitution au Sénat d'un « inter-groupe » de l'Union pour la démocratie française, permettant de soutenir au mieux, en liaison avec le groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, l'action du président et du gouvernement. »*

La solution de l'inter-groupe, en retrait sur ce que semblaient souhaiter tant l'Élysée que la présidence de l'U.D.F., laisse leur complète autonomie aux formations, et n'a aucune existence « réglementaire ».

Le règlement du Sénat souligne : « Nul ne peut faire partie de plusieurs groupes ». Cette solution, qui ménage donc ici l'existence des groupes de la majorité, a également pour avantage de ne pas remettre en question la représentation de leurs diverses tendances dans les commissions, au bureau du Sénat et dans les instances où la Haute Assemblée délègue ses membres. Elle permet aussi d'éviter (ou de différer) certains conflits de préséances...

On notera néanmoins qu'une telle solution est un peu surprenante venant d'une assemblée qui compte dans son sein deux des principaux dirigeants de l'U.D.F. (MM. Jean Lecanuet et JJean-Pierre Fourcade) et où le rééquilibrage de la majorité eût été saisissant puisque l'effectif du groupe U.D.F. pouvait être de cent vingts à cent trente sénateurs et celui du R.P.R. de trente-deux.

A. G.

EN REMPLACEMENT DE M. CORNUT-GENTILLE

M. Charles Ladevèze est élu maire de Cannes

De notre correspondant régional

Cannes. — M. Georges-Charles Ladevèze, ancien sous-préfet, âgé de soixante-six ans, a été élu maire de Cannes, le mercredi 29 mars, en remplacement de M. Bernard Cornut-Gentille, ancien ministre, ancien député (non-inscrit) des Alpes-Maritimes, qui avait démissionné de ses fonction le 20 mars, après sa défaite aux elections législatives (*le Monde* des 21 et 25 mars). Collaborateur de longue date de M. Cornut-Gentille et premier adjoint depuis 1971, M. Ladevèze, qui était seul candidat, a recueilli vingt-cinq voix sur trente-six votants. Il y a eu onze bulletins blancs. Le groupe socialiste, qui comprend dix membres, avait indiqué qu'il n'apporterait pas ses suffrages à M. Ladevèze, car celui-ci n'avait pu lui donner au préalable de garanties sur une nouvelle répartition des responsabilités au sein du conseil municipal. Le scrutin a cependant montré que la discipline de vote n'a pas été respectée par les conseillers socialistes. Le porte-parole des cinq élus communistes avait annoncé de son côté que son groupe *« s'abstiendrait de faire un choix »*.

Après son élection, M. Ladevèze a affirmé que l'action tracée par M. Cornut-Gentille serait poursuivie, notamment dans le domaine de l'équipement touristique de la ville, avec la construction d'un nouveau palais des festivals et d'un nouveau casino. M. Ladevèze a, d'autre part, informé le conseil municipal de la décision de M. Cornut-Gentille de se démettre de son mandat de conseiller municipal. L'ancien maire n'avait, en effet, conservé son siège que pour éviter de provoquer une élection partielle, la municipalité devant être au complet pour désigner son successeur.

Né le 19 septembre 1911 à Lavardac (Lot-et-Garonne), diplômé d'études supérieures de droit public, le nouveau maire de Cannes a commencé sa carrière en 1938 comme rédacteur au ministère de l'intérieur. A partir de 1947 il devient le collaborateur de M. Cornut-Gentille, alors directeur des affaires départementales et communales à l'administration centrale du ministère de l'intérieur. Nommé sous-préfet en 1948, il reste affecté au cabinet de M. Cornut-Gentille, qui sera successivement haut-commissaire de la République en A.E.F. puis en A.O.F.

De 1953 à février 1955, M. Ladevèze occupe les fonctions de chef de cabinet auprès de M. Henri Caillavet, secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer, aux affaires économiques et au Plan, puis à la marine, dans les gouvernements René Mayer et Pierre Mendès France. Il réintègre ensuite le ministère de l'intérieur, où il est chargé du bureau de la défense passive avant de revenir au cabinet de M. Cornut-Gentille, lorsque celui-ci est appelé au gouvernement par le général de Gaulle, d'abord comme ministre de la France d'outre-mer (1958-1959), puis des P.T.T. (1959-1960).

M. Ladevèze ne cesse plus dès lors d'apporter son concours à M. Cornut-Gentille, élu maire de Cannes en 1959, et dont il partage « la traversée du désert » de 1968 à 1971.

Le maire et le secrétaire général de San-Lorenzo (Haute-Corse) sont écroués pour fraude électorale

De notre correspondant

Bastia. — Le docteur Etienne Moracchini, maire de San-Lorenzo, conseiller général (M.R.G.) de Bustanico, président de la commission des travaux publics du conseil général de la Haute-Corse, a rejoint, le 29 mars, à la maison d'arrêt de Bastia son secrétaire de mairie, M. Pierre-François Negroni. L'un et l'autre sont inculpés de fraude électorale.

L'affaire avait éclaté au second tour des élections législatives. Un des assesseurs à San-Lorenzo, Me Pierre Pasquini, candidat R.P.R. dans la deuxième circonscription, avait trouvé suspectes un certain nombre de procurations. Il demanda donc à consulter le registre ouvert à cet effet, de manière à effectuer un contrôle, mais cela lui fut refusé. A la suite de cet incident, Me Pasquini portait plainte, imité en cela par l'Association des élus de progrès. L'enquête permettait rapidement d'établir que plusieurs dizaines de procurations avaient été falsifiées. Les personnes qui les ont utilisées ne faisaient guère de difficultés pour reconnaître qu'elles leur avaient été remises *« dans des conditions anormales »* par le secrétaire de mairie. Celui-ci était interpellé et placé sous mandat de dépôt.

On pouvait s'attendre à de sérieux rebondissements dans cette affaire, car dès avant le premier tour on parlait beaucoup de la mise en circulation en Corse de quelque six mille fausses procurations (*le Monde* du 7 mars). Ceci avait été révélé lors d'une conférence de presse nocturne dans le maquis par des représentants du mouvement clandestin Francia.

Les amis de M. Moracchini parlent, en effet, de provocation et affirment qu'il s'agit d'une *« gigantesque cabale »*. Quoi qu'il en soit, il est permis de penser qu'on n'est pas au bout des surprises, car la commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction de Bastia ne limite pas l'action des enquêteurs à la seule commune de San-Lorenzo mais l'étend à toute la Corse. — T. G.

● *L'élection du maire de Quercitello* (Haute-Corse) a été annulée, mercredi 29 mars, par le tribunal administratif de Nice.

L'entreprise de M. Edouard Pompei ayant été mise en règlement judiciaire, le tribunal administratif avait pris, dès 1976, une première décision d'annulation de son élection de conseiller municipal, qui fut confirmée par le Conseil d'Etat. Bien qu'inéligible, M. Pompei se représenta en 1977 et fut réélu avec une large majorité.

● *M. José Rossi*, P.R., conseiller général d'Ajaccio (Corse-du-Sud), évoquant la proposition de l'U.P.C. (Unione di u populu corsu) d'organiser une consultation populaire sur l'avenir de l'île (*le Monde* du 29 mars), a estimé, mercredi 29 mars, qu'il s'agit d'une *« tentative de remobilisation des groupes autonomistes »*. Il a précisé : *« Je ne vois pas comment l'opinion publique corse pourrait accepter que l'on efface le résultat d'élections aussi importantes pour repartir de zéro. »*

هكذا من الأمل

POLITIQUE

APRÈS L'ÉCHEC DE L'OPPOSITION

M. Fiterman : le P. S. ne pourra faire oublier qu'il porte la pleine responsabilité de la défaite

Réunis mercredi 29 mars à Paris les secrétaires fédéraux du parti communiste ont procédé à un examen des résultats des élections législatives. Dans le rapport qu'il a présenté à cette occasion, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, relève que le P.C.F. *« se maintient globalement puisqu'il régresse légèrement en pourcentage mais progresse en voix et en sièges; d'autre part, le parti socialiste progresse et devance notre parti, mais de manière limitée »*.

Après avoir rappelé que la gauche s'est présentée devant les électeurs en *« situation de désunion »*, il revient sur les négociations d'actualisation du programme commun et indique :

« Nous nous sommes engagés dans les discussions avec un esprit constructif et nous avons fait, notamment le 22 septembre, des concessions importantes dont chacun se souvient. Pourquoi les aurions-nous faites si ce n'était pour aboutir ?

» Après l'interruption des discussions, nous sommes restés constamment disponibles pour entendre nos partenaires et reprendre le fil afin d'avancer. Nous avons proposé à plusieurs reprises, en janvier et février, la reprise des discussions sans condition, sans préalable, et nous avons porté une appréciation positive sur les propositions de la C.F.D.T. avec la volonté, chacun l'a bien compris, de débloquer la situation, d'ouvrir une issue pour aller à l'accord.

» En bref, nous avons eu pour objectif constant de créer les conditions de la victoire de la gauche et du changement réel nécessaire, ce qui passait par l'union sur un programme clair et sur le gouvernement chargé de l'appliquer.

» Cette union, nous étions prêts à la conclure, et à la conclure quel que soit, à ce moment-là, le rapport des forces entre partis de gauche. Car nous ne faisons pas, nous, de notre hégémonie la condition de l'union.

» Un chœur aussi brillant qu'hétéroclite — la plupart des porte-parole de la droite y ont leur place — tente de faire oublier ces faits incontestables et de nous faire porter la responsabilité de la défaite. Ce mauvais procès va même chez Michel Rocard jusqu'à l'appel à une sorte de « chasse aux sorcières » contre les militants communistes. Je ne doute pas que cet appel recevra — de la part des communistes et, j'en suis convaincu, du plus grand nombre des socialistes — l'accueil qu'il mérite. Mais j'avais décidément raison de dire il y a quelques mois que si quelqu'un est « stalinien » dans ce pays, c'est bien Michel Rocard.

» Nous n'avons pas voulu la défaite. Nous avons voulu gagner et changer, gagner pour changer. Si le parti socialiste avait voulu l'accord mutuellement acceptable que nous lui proposions, c'est évident, nous aurions progressé les uns et les autres, la gauche tout entière aurait remporté les élections et se serait trouvée bien placée pour ouvrir la voie à un vrai changement. »

M. Fiterman revient sur l'accord signé le 13 mars par les trois partis de gauche. Il estime que ce texte *« revient pratiquement »* à prendre en compte les idées de la C.F.D.T. Il conclut de l'ensemble de la négociation menée avec les socialistes : *« Le P.S a voulu dans cette négociation ne laisser à notre parti comme seule alternative que la capitulation ou la rupture. Il a considéré que, dans l'un comme dans l'autre cas, il pourrait atteindre les objectifs politiques qu'il s'était donnés, c'est-à-dire garder les mains libres, donner des gages à la droite pour obtenir le soutien d'au moins une partie d'entre elle, nous placer aux élections dans une situation de force d'appoint, d'otage sans pouvoirs, et aller ensuite au gouvernement pour mettre en œuvre une politique qui ne pourait être dans cette situation celle du programme commun, mais une politique social-démocrate se plaçant au bout du compte dans la continuité de la politique précédente (...).*

» Disons que les dirigeants socialistes se sont trompés dans leur appréciation. Il n'en reste pas moins qu'ils s'en sont tenus jusqu'au bout à cette ligne néfaste, fût-ce au prix de la défaite de la gauche, dont rien ne pourra faire oublier qu'ils en portent la pleine responsabilité. (...) On peut d'ailleurs se demander si, pour certains dirigeants socialistes, par exemple Michel Rocard, la violence des accusations de « défaitisme » portées contre nous n'a pas pour objet de couvrir ou de justifier un glissement social-démocrate plus accentué, l'élaboration d'une stratégie de rechange dans laquelle la référence à l'union de la gauche ne serait plus qu'un coup de chapeau sans aucune portée réelle.

» C'est un danger contre lequel certains socialistes commencent eux-mêmes à s'élever. »

M. Fiterman précise, à propos des municipalités d'union de la gauche : *« Ce n'est pas de nous que viendra l'initiative de conflits nuisant à l'action unie des élus au service de la population. »*

M. HERNU : le P.C.F. nous a libérés du programme commun

M. Charles Hernu, député du Rhône, membre du comité directeur du parti socialiste, a déclaré le mercredi 29 mars au micro de France-Inter :

« La social-démocratie, c'est un régime qui existe dans des pays où il n'y a pas de parti communiste et où le parti socialiste est un parti lié aux syndicats. Ce n'est pas du tout la situation en France. »

A la question : « Vous seriez sociaux-démocrates s'il n'y avait pas de parti communiste ? », M. Hernu a répondu :

« Absolument. Mais en France il y a presque le quart de la population qui vote communiste. C'est donc une situation différente, et la social-démocratie ne correspond pas au contexte historique, politique, économique de notre pays. Voilà une réalité. A partir de là, nous sommes des socialistes qui devons retrouver un projet socialiste maintenant que le parti communiste, qui n'a pas voulu actualiser le programme commun, nous en a libéré. Il faut avoir notre projet socialiste et faire appel à toute l'imagination de notre parti. Il faut tenir compte du parti communiste. L'union de la gauche doit demeurer, il doit y avoir des actions communes, mais dans ces actions communes le parti socialiste doit retrouver sa liberté d'imagination. »

L'Humanité du 30 mars relève cette déclaration de M. Hernu, et en particulier sa réponse sur la social-démocratie. Le quotidien communiste note :

« Absolument ». Voilà un adverbe qui vaut à lui seul tous les commentaires sur la manœuvre en cours. Sans la présence du parti communiste français, sans la cohérence de ses propositions, la persévérance de son action, Charles Hernu aura déjà franchi le pas de la « cohabitation » pour se rallier à la « cogestion » de la crise. »

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le Conseil des ministres, s'est réuni, mercredi 29 mars 1978, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● LA MARÉE NOIRE

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur a rendu compte de la mission de direction et de coordination sur le terrain qui lui a été confiée par le premier ministre dans la lutte contre la pollution maritime consécutive à l'échouage de l' « Amoco-Cadiz ». (Voir page 33.)

M. Becam a rappelé l'ensemble des moyens engagés par l'Etat en personnel et en matériel, à la fois pour traiter les nappes de pétrole en mer et pour commencer à nettoyer les côtes. Il a notamment indiqué que plus de deux mille cinq cents marins, deux mille cinq cents soldats et mille cinq cents civils sont à pied d'œuvre et utilisent une quarantaine de bateaux et plus de trois cents unités de pompage.

Le secrétaire d'Etat a rappelé qu'un premier secours d'urgence a été débloqué et que les dommages subis seront indemnisés avec rapidité et équité, compte tenu de l'évaluation qui sera faite par la commission créée à cet effet à Brest.

D'autre part, des moyens financiers ont été mis à la disposition des associations de protection de la nature en vue du sauvetage des oiseaux.

S'agissant des mesures propres à prévenir le renouvellement d'accidents de mer à la pointe de Bretagne des premières mesures viennent d'intervenir. Le trafic des pétroliers a été reporté, à titre conservatoire, en attente des accords internationaux nécessaires, à 7 milles au moins des côtes. Le contrôle du trafic marchand a été renforcé et est désormais assuré en permanence par la marine au large d'Ouessant. Enfin, tout pétrolier pénétrant dans les eaux françaises est tenu dorénavant d'informer les autorités maritimes des conditions de navigation et de tout incident survenant à bord.

Un comité interministériel mettra au point dans les meilleurs délais le nouveau plan de prévention demandé par le président de la République au conseil des ministres du 22 mars.

Le président de la République a rendu hommage à tous ceux, civils et militaires, qui participent avec ardeur et dévouement aux opérations engagées. Il a également salué le courage et le sang-froid des populations bretonnes, ainsi que l'esprit de solidarité dont de nombreux Français ont fait preuve dans cette circonstance.

Il a confirmé que l'ensemble des mesures nouvelles de prévention et de protection devront lui être personnellement soumises d'ici à trois mois.

(Lire page 12.)

● SITUATION AU SUD-LIBAN

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation au Sud-Liban. Il a rendu compte de la mise en place du contingent français de la force intérimaire des Nations unies et des difficultés rencontrées dans l'application des dispositions de la résolution n° 425 du Conseil de sécurité

Le président de la République a exprimé sa satisfaction pour l'efficacité et la rapidité avec lesquelles le contingent français a été mis à la disposition des Nations unies et acheminé dans la région

(Lire page 3.)

● PROBLÈME DU DESARMEMENT

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication au conseil sur la préparation de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au problème du désarmement qui doit s'ouvrir le 24 mai prochain, à New-York

Il a notamment rendu compte des consultations bilatérales qui ont eu lieu entre la France et un certain nombre de pays sur ces problèmes au cours des derniers mois. Il a en particulier relevé l'accueil très favorable qu'a suscité, sur le plan international, l'initiative française en matière de désarmement.

● FÉLICITATIONS A LA POLICE

Le président de la République a déclaré : « J'exprime, au nom du gouvernement et en mon nom personnel, mes félicitations aux fonctionnaires de police, pour les succès qu'ils viennent de remporter à plusieurs reprises dans la répression du banditisme et de la violence. Leur compétence professionnelle en fait une des meilleures polices du monde, qui veille quotidiennement sur la sécurité des Français. »

● PREFECTURE DE PARIS

Le conseil a adopté un décret portant suppression des emplois de préfet de Paris, de secrétaire général adjoint de la préfecture de Paris et de directeur de cabinet du préfet de Paris, et créant deux emplois de préfet hors cadre et un emploi de directeur de la préfecture de Paris. Ces modifications sont la conséquence, en ce qui concerne la réorganisation des services de l'Etat, de la réforme du statut de Paris

● LA PRÉPARATION DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Le conseil des ministres a procédé à un premier examen des projets de loi en instance devant le Parlement, afin de préparer les travaux de la prochaine session. Il a fait le point des projets de loi, devenus caducs du fait de l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée nationale devant laquelle ils avaient été déposés, devront faire l'objet d'un nouveau dépôt, après examen par un prochain conseil des ministres.

Le conseil a constaté que 37 projets de loi, dont 21 portant approbation de conventions ou d'accords internationaux, se trouvaient en instance devant le Sénat qui pourra ainsi commencer ses travaux dès le début de la session.

M. COHN-BENDIT CHERCHE A RENTRER EN FRANCE

M. Daniel Cohn-Bendit, porte-parole de mai 1968, a multiplié, depuis que le résultat des élections législatives du 19 mars est connu, les démarches personnelles pour avoir l'autorisation de résider à nouveau en France. De fait, M. Cohn-Bendit pensait pouvoir bénéficier d'un nouveau climat politique. Ses démarches semblent avoir été vaines.

Le ministère de l'intérieur indique que M. Cohn-Bendit n'a adressé aucune demande récente aux autorités. L'ancien leader étudiant, dix ans après les événements de mai 1968, est donc toujours sous le coup de l'arrêté d'expulsion signé le 24 mai 1968 par Christian Fouchet, alors ministre de l'intérieur.

Au début du mois de janvier 1978, le tribunal administratif de Paris saisit d'une demande de rentrer en France de M. Cohn-Bendit, avait sursis à statuer renvoyant celle-ci devant la Cour de justice des Communautés européennes (*le Monde* des 17 décembre 1977 et 22-23 janvier 1978).

DEUX POINTS DE VUE

Pourquoi la gauche a-t-elle perdu ?

par DENIS LINDON (*) et PIERRE WEILL (*)

A la veille du premier tour, la victoire de la gauche semblait possible et même, à la plupart des observateurs, probable. Pour que la gauche l'emportât, il suffisait que trois conditions principales fussent remplies qui, à la lumière des derniers sondages, des élections législatives partielles et des élections municipales de 1977, paraissaient plausibles. Il fallait d'abord qu'au premier tour le parti socialiste, avec les radicaux de gauche, obtînt au moins 27 ou 28 % des suffrages et que le parti communiste se maintînt aux environs de 21 % : la réalisation de cette première condition aurait eu pour effet direct de donner à la gauche une majorité de voix au premier tour et, pour effet indirect, de placer un socialiste en tête de la gauche dans les trois quarts des circonscriptions, ce qui eût évidemment accru sensiblement ses chances dans les scrutins de ballottage. Il fallait, en second lieu, qu'un accord de désistement intervînt entre les partis de gauche. Et il fallait enfin, au second tour, de bons reports de voix à l'intérieur de la gauche.

Dès le soir du premier tour, il apparaissait clairement que la première de ces conditions n'était pas réalisée. Si le parti communiste frôlait les 21 %, le parti socialiste et les radicaux de gauche ne recueillaient, ensemble, que moins de 25 % des suffrages. Du coup, la gauche n'atteignait pas la barre des 50 % et, plus important encore, le candidat socialiste n'arrivait en tête de la gauche que dans les deux tiers (et non pas les trois quarts) des circonscriptions.

Si donc l'on cherche à comprendre pourquoi la gauche, qui partait favorite, a perdu les élections, il faut se demander avant tout pourquoi, en ce qui concerne le parti socialiste, *« les fruits n'ont pas tenu les promesses des fleurs »* ; ou, dans un langage moins poétique, pourquoi un dixième au moins des électeurs qui avaient voté pour le parti socialiste aux élections municipales et déclaraient encore, quelques jours avant le scrutin du 12 mars, avoir l'intention de voter pour lui ont voté en définitive pour la majorité.

A cette question essentielle, on essaiera de répondre en s'appuyant sur une analyse des attitudes et des motivations de l'électorat socialiste. L'argumentation qui sera développée ici peut se résumer de la manière suivant : dans les tout derniers jours de la campagne, un revirement psychologique s'est produit dans l'opinion, et plus particulièrement chez un certain nombre d'électeurs tentés jusque-là de voter socialiste : les sentiments ont cédé le pas au raisonnement, le désir de changement au besoin de sécurité, et les préoccupations catégorielles aux considérations nationales. Ce revirement a été, pour une part, déclenché spontanément par le « passage à l'acte » que constitue le vote. Mais il a été aussi facilité et renforcé, d'une part, par la désunion de la gauche, d'autre part par l'efficacité de la campagne de la majorité et, notamment, par les interventions du président de la République.

Le revirement psychologique

L'analyse des motivations de vote des électeurs socialistes, et particulièrement de ceux qui déclaraient n'être pas encore tout à fait sûrs de leur vote, faisait apparaître, quinze jours avant le premier tour, que ces électeurs étaient inspirés essentiellement, d'une part, par un désir plus sentimental que raisonné de changement, d'autre part par l'espoir des avantages catégoriels, de caractère social, que leur vaudrait une victoire de la gauche. En d'autres termes, ils s'apprêtaient à voter socialiste par mauvaise humeur, lassitude et irritation à l'égard d'une majorité en place depuis vingt ans, et parce que la gauche leur faisait plus de promesses concrètes que la majorité. En revanche, ils ne réfléchissaient et ne s'intéressaient guère aux conséquences politiques et économiques nationales qu'aurait une victoire de la gauche, sur la nature et la stabilité du futur gouvernement, sur le climat social, sur la tenue du franc, sur les prix, etc... Or, le jour du vote, chez un grand nombre de ces électeurs socialistes marginaux, les motifs affectifs ont cédé le pas à des motifs plus rationnels et les préoccupations catégorielles se sont effacées devant des considérations de caractère national. Ces électeurs semblent s'être mis soudain à réfléchir plus froidement aux conséquences de l'élection, avoir pris conscience de ses enjeux économiques et politiques généraux, avoir mesuré les risques du changement auxquels ils aspiraient confusément et avoir, au terme de cette analyse, fait passer leur besoin de sécurité avant leur désir de changement, en vertu du principe largement admis en France selon lequel *« on sait ce que l'on quitte mais on ne sait pas ce que l'on trouve »*.

Ce revirement psychologique a été déclenché, pour une large part, par le simple fait que le jour de l'élection était arrivé et qu'il ne s'agissait plus de rêver ou de parler, mais de voter, c'est-à-dire de passer à l'acte.

Quelques centaines de milliers d'électeurs avaient pu, sans grand risque, donner libre cours à leurs humeurs et à leurs désirs de changement aux élections municipales de l'an dernier ou aux élections législatives partielles, dont l'enjeu était limité ; ils avaient pu, plus facilement encore, annoncer à leur entourage ou dans un sondage qu'ils allaient voter socialiste. Mais, bien souvent, ils sentaient déjà confusément, au fond d'eux-mêmes, qu'ils n'iraient pas jusqu'au bout de leur audace, de sorte que, même au moment où les sondages attribuaient 52 % des intentions de vote à la gauche, ils faisaient apparaître que seulement 46 % des électeurs déclaraient *« souhaiter, au fond d'eux-mêmes, une victoire de la gauche »*.

Il a donc suffi que se rapproche puis qu'arrive le jour du vote pour que s'accomplisse, chez certains électeurs, le revirement psychologique qui devait les conduire, dans le secret de l'isoloir, à exprimer, à contre-cœur peut-être, un *« vote de raison »*. Mais ce revirement spontané a été facilité par la désunion de la gauche et par l'habileté avec laquelle la majorité a conduit sa campagne.

Les conséquences de la désunion de la gauche ont mis longtemps à se faire sentir : à la surprise générale, pendant les six mois qui l'ont suivie, on n'a pas vu baisser sensiblement les intentions de vote en faveur du parti communiste et du parti socialiste. C'est qu'en effet, contrairement à la théorie de la *« dynamique unitaire »*, un grand nombre d'électeurs socialistes s'apprêtaient à voter pour le parti socialiste en dépit de l'alliance avec les communistes, et non à cause d'elle. C'est pourquoi, pendant longtemps, la dispute entre le parti communiste et le parti socialiste n'a pas fait perdre de voix à la gauche. Mais à la veille du scrutin, au moment où les électeurs se sont mis à réfléchir sérieusement aux conséquences nationales que pouvaient avoir les élections, la désunion de la gauche a suscité l'inquiétude des électeurs socialistes marginaux quant à l'aptitude de la gauche à former un gouvernement stable, contribuant, par là-même, à leur revirement.

La majorité, pour sa part, a conduit habilement sa campagne ; chacun de ses leaders y jouant un rôle différent mais complémentaire. M. Barre, fort de sa réputation de compétence et de bon sens, s'est surtout chargé, au cours d'une campagne particulièrement incisive, de mettre en évidence les risques économiques d'une victoire de la gauche et le caractère illusoire de certaines de ses promesses. M. Chirac a concentré son tir sur la faiblesse et les ambiguïté du parti socialiste face à son partenaire. Les leaders de l'U.D.F., en constituant, bien qu'un peu tard, cette formation, ont offert aux électeurs socialistes marginaux une structure d'accueil qui leur est apparue beaucoup plus ouverte au changement que le R.P.R. Tous, enfin, et surtout le président de la République lui-même, ont inlassablement mis en lumière les risques économiques du programme commun et les risques politiques qu'entraînaient la désunion de la gauche.

A cet égard, les interventions du président de la République ont sans doute exercé une influence décisive. Faisant preuve, une fois de plus, d'un profond instinct politique et d'une remarquable lucidité dans l'analyse psychologique du corps électoral, M. Giscard d'Estaing a compris que, pour l'emporter, la majorité devait déplacer le débat du domaine des sentiments à celui de la réflexion et du niveau catégoriel au niveau national. C'est ce qui l'a amené à faire appel *« à l'intelligence des Français »*, et à leur poser les deux questions essentielles : *« Que vous dit la raison ? »* et *« Quel est l'enjeu pour la France ? »*. Il allait même jusqu'à suggérer aux électeurs de se défouler, en laissant s'exprimer leurs sentiments et leur désir de changement au premier tour, à condition qu'ils se ressaisissent et fassent prévaloir la réflexion au second. Cette précaution aura été superflue : le revirement psychologique que le président de la République pressentait et cherchait à encourager s'est produit dès le premier tour.

(*) Professeur au C.E.S.A.

(**) Président de la SOFRES.

INJUSTE ET INDÉCENT

par JEAN FEIDT (*)

DEPUIS que sont connus les résultats des élections législatives, le premier secrétaire du parti socialiste est vilipendé. Il aurait perdu les élections tout seul, sans que les autres responsables du P.S., sans que les candidats du P.S. aient à assumer leur part dans ce qui n'est pas une défaite. Les instituts de sondage se sont trompés : c'est la faute du premier secrétaire ! Pourtant, le parti socialiste a gagné des voix et des sièges. Etrange pays où le culte de la monarchie aboutit à diviniser les défaites — car la majorité a perdu des voix et des sièges — et à transformer en déroute les progrès d'un parti !

Car seuls comptent les fauteuils et les maroquins. Ils sont nombreux ceux qui ont eu peur de les perdre et ceux qui ont cru y accéder bientôt. *Perrette et le pot au lait...* actualité de la fable, pérennité de La Fontaine, au moins dans le monde politique français du dernier quart du vingtième siècle.

Que la droite vilipende François Mitterrand, quoi de plus normal, elle a eu tellement peur qu'il faut bien qu'elle se défoule maintenant.

Que le parti communiste attaque François Mitterrand, rien de moins étonnant, il est maintenant le second parti de France et il n'a le choix qu'entre le dépérissement ou une attitude à l'italienne s'il veut vraiment survivre.

Mais que le P.S. s'attaque à François Mitterrand, cela dépasse l'entendement. Pour qui n'a jamais cru au mythe de l'homme providentiel, de droite ou de gauche, il y a scandale à mettre en cause la politique conduite par le premier secrétaire du P.S. et sa personne.

Comment, tous ceux qui, depuis le 20 mars, manient la critique ouverte ou voilée n'ont aucune responsabilité dans la situation ? Ils étaient aphones avant... Que de bousculades pourtant pour être photographié avec François Mitterrand ! Que de luttes sourdes pour obtenir son concours dans meeting ! Que de supplications pour qu'il vienne se promener dans un quartier ! Et maintenant, tous ceux-là, qui parlent des travailleurs comme on en parle à l'Ecole nationale d'administration ou dans les beaux salons du 16e arrondissement, qui avaient rêvé, pour eux-mêmes souvent, d'un nouveau confort, instruisent un procès : le procès d'un homme qu'ils ont voulu aduler. Rêve déchu certes, mais rêve collectif !

Alors, de grâce, que chacun des procureurs regarde un peu au fond de lui-même : il y verra une nature humaine pleine de ses ingratitudes.

Au P.S., il en est tout de même qui n'ont jamais adoré : ils ont vu dans le premier secrétaire un militant comme les autres. Ils n'ont jamais cru qu'il pourrait guérir les écrouelles, ils ont vu en lui celui qui a conduit la politique du parti définie dans ses congrès.

Ils savent qu'il n'était pas seul. Ils trouvent indécente cette espèce de procès. Le socialisme, c'est aussi le respect de l'homme. François Mitterrand y a droit.

(*) Militant du P.S.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les élus socialistes constituent un groupe autonome

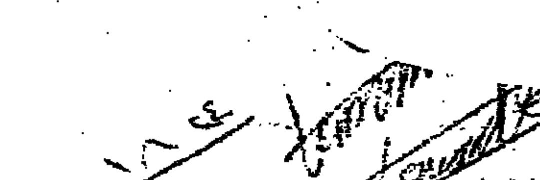
Les députés socialistes, réunis le mercredi 29 mars à l'Assemblée nationale, ont décidé de se constituer en groupe parlementaire socialiste.

Le groupe socialiste examinera lundi prochain les éventuelles demandes d'apparentement qui pourraient notamment émaner des dix radicaux de gauche élus aux dernières élections ainsi que de MM. Aimé Césaire (Martinique, 2e) et Roch Pidjot (Nouvelle-Calédonie, 1re). Ces apparentements porteraient l'effectif total du groupe de cent trois à cent quinze membres, contre cent trois dans l'Assemblée sortante.

Après avoir reconduit, par acclamations, M. Gaston Defferre, à la présidence du groupe, les députés socialistes ont désigné les membres du bureau dont les cinq vice-présidents suivants : MM. André Chandernagor, Jacques-Antoine Gau, Pierre Joxe, André Labarrère et Maurice Brugnon. M. Georges Fillioud demeure porte-parole du groupe. MM. Jean-Pierre Chevènement, Defferre, Lionel Jospin et Jean Poperen ont été chargés de rédiger la déclaration politique que chacun des groupes doit présenter à l'ouverture d'une nouvelle législature.

⁂

A l'occasion de leur réunion constitutive, les députés socialistes ont tenu, à l'unanimité, à manifester « *leur affectueux attachement à François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste* ». Ils lui ont adressé « *leurs remerciements et leurs félicitations pour la manière dont il a conduit la récente campagne électorale et pour les succès remportés par les candidats du parti à travers tout le pays* ».



هكذا من الأصل

…OSITION

…NTS DE VUE

…la gauche a-t-elle perdu ?

INJUSTE ET INDÉCENT

Les élus socialistes constituent un groupe autonome

SAFARI RALLYE 78

NOUVELLE VICTOIRE PEUGEOT 504



PALMARES

1er **Nicolas-Lefebvre (Peugeot 504 coupé V 6)**

2e Preston-Jr. Lyall (Porsche)

3e Aaltonen-Drews (Dastun)

4e Waldegaard-Thorszelius (Porsche)

5e **Lampinen-Liddon (Peugeot 504 coupé V 6)**

504 PEUGEOT

Peugeot fait confiance à Esso

Le Monde

régions

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Pas de volontaires en ordre dispersé demandent les communes sinistrées

L'épave de l' « Amoco-Cadiz » a été grenadée à trois reprises par des hélicoptères de la marine nationale. Il semble que désormais le pétrolier soit vidé de la quasi-totalité de sa cargaison. La marée noire qui pollue quelque 200 kilomètres de côtes dans le Finistère et les Côtes-du-Nord ne parait pas avoir gagné en étendue au cours des dernières quarante-huit heures.

A Paris, retour de Bretagne, M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, a fait le point sur les opérations de nettoiement, qui mobilisent sur place six mille cinq cents hommes « encadrés », dont cinq mille militaires.

Un peu partout se multiplient les appels aux volontaires qui commencent d'affluer de toute la France. Ces appels sont amplifiés et orchestrés par les chaines de radio et de télévision et prennent souvent le tour de véritables opérations de promotion qui arrivent à nuire à la cause qu'elles veulent défendre. Les maires de la plupart des communes touchées par la marée noire ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas recevoir de volontaires individuels, qu'ils ne sont pas préparés à accueillir et qui risquent de les encombrer plutôt que de les aider.

Lors de l'émission spéciale « Question de temps », diffusée le mercredi 29 mars, sur Antenne 2, il a été clairement précisé que pour ce travail pénible, fatigant et parfois dangereux, seuls des bénévoles de dix-sept ans au minimum, rassemblés dans des groupes de vingt à trente personnes, disponibles pour des séjours d'au moins une semaine pouvaient être efficacement utilisés sur place à condition d'avoir soigneusement préparé leur voyage.

M. Marc Becam a proposé une formule d'entraide originale : que des villes ou des communes importantes « de l'intérieur » parrainent des communes côtières sinistrées.

L'Union fédérale des consommateurs, qui édite la revue « Que choisir ? », vient de décider avec ses unions locales du littoral de lancer « un mot d'ordre de boycottage à l'encontre de tous les produits Shell, à durée et portée illimitées, tant que cette compagnie n'aura pas annoncé clairement les modalités complémentaires d'indemnisation qu'elle entend assurer et les dispositions qu'elle entend prendre pour ne plus confier le transport de ses produits à des bateaux échappant à tout contrôle ». Le comité « Shell doit payer » a décidé de se joindre à ce mouvement.

La Shell française a réaffirmé le mercredi 29 mars qu'elle n'a « aucune responsabilité » dans l'accident du pétrolier, puisque l' « Amoco-Cadiz » qu'elle avait affrété n'était pas sa propriété et qu'en outre elle n'en était pas l'armateur. « C'est aux autorités judiciaires qu'il appartiendra de dire si des fautes peuvent être imputées à l'armateur Amoco et au commandant du navire », conclut la société.

Trois à quatre mille personnes ont manifesté, mercredi soir, à Nantes, pour protester contre la marée noire. Les manifestants, à l'appel d'organisations d'extrême gauche et de mouvements écologistes, ont défilé pendant une heure environ dans les rues du centre de la ville. Il n'y a pas eu d'incident grave. A Saint-Brieuc ce sont un millier de lycéens qui ont manifesté dans les rues du centre de la ville, portant des oiseaux mazoutés et scandant des slogans contre la pollution.

A l'issue de la réunion du bureau exécutif du parti socialiste, on apprenait, mercredi, que M. Michel Rocard, membre du secrétariat national du P.S., participerait à une manifestation régionale organisée le samedi 1er avril, à Brest, pour protester contre « la carence » des autorités face à la marée noire.

Matelots et fantassins font le ménage

« Nappe de mazout à tribord. Stoppez les machines ! » Sur le pont du *Magnolia*, ancien dragueur converti en bâtiment-base des plongeurs-démineurs de Cherbourg, des hommes en combinaison, gantés, les yeux protégés par des lunettes étanches, braquent des lances à incendie. Les plaques couleur de mousse au chocolat qui maculent la mer sont aussitôt aspergées d'un liquide laiteux — du finasol. Dans quelques minutes, le dispersant aura fait son effet.

Voilà deux semaines que des unités de la marine nationale, en moyenne une quinzaine par jour, font ainsi la chasse au pétrole. Le *Magnolia*, lui, en est à son huitième jour de mer. Malgré les 900 CV de ses moteurs et ses 44 mètres de long, la houle l'a durement secoué nuit et jour, avec des creux de 6 mètres. L'équipage, comme les mille cinq cents autres marins de la « Royale » qui ont été engagés contre la marée noire, aspire au repos, d'autant que la « chasse », pour lui, n'a guère été fructueuse. En une semaine, à peine une demi-journée de travail effectif et 2 000 litres de dispersant utilisés sur les 900 qu'il avait embarqués. Le mazout était ailleurs, plus près de la côte, ou plus loin, à l'ouest.

Pourtant le travail continue au large de Perros-Guirec. *« Nous sommes au service de la nation »*, constate le lieutenant de vaisseau Paul-Henri Nargeolet.

De notre envoyé spécial

La solidarité des gens de mer s'est encore une fois vérifiée. Le *Magnolia* a travaillé bord à bord avec des dragueurs britanniques et même un bateau américain. Tous sous la direction d'un aviso français qui commande la flottille anti-marée noire à l'est de l'île de Bréhat. La Manche a été quadrillée, chaque bâtiment pat[rouillant] dans son secteur, à l'affût du pétrole.

Sur la côte l'armée engage des effectifs de jour en jour croissants. Mercredi 29 mars, ils étaient trois mille chaussés de bottes d'égoutiers, les mains protégées par des gants étanches, le corps enveloppé de combinaisons imperméables, à travailler d'arrache-pied. Des renforts sont attendus pour les jours à venir. Les unités sont envoyées à la demande, en fonction de ce que réclament le P.C. du plan Polmar et les maires des communes sinistrées.

Ainsi quatre cents hommes du 41e régiment d'infanterie, venus de Rennes, sont en action depuis le 19 mars sur les plages du Finistère et les Côtes-du-Nord. Ils sont arrivés avec leur tenue de nettoyage, leur cuisine roulante, leur lit pliant, leurs véhicules radio : seules les armes sont restées au ratelier. Ces fantassins sont un peu les bonnes à tout faire de la légion hétéroclite qui combat la marée noire. Ils ont évacué des tonnes d'huîtres, raclé le pétrole sur les grèves, charrié le goémon noirci de mazout, pompé et pompé encore chaque foir que la marée ramenait le flot pollué.

Le soir, trempés par la pluie qui n'a cessé de tomber depuis leur arrivée, ils regagnent les écoles désaffectées et les centres de colonies de vacances qui leur servent de cantonnement. Il leur faut encore nettoyer au savon noir les combinaisons maculées que demain ils recommenceront à salir. Pourtant, les hommes ne rechignent pas.

Les officiers eux-mêmes acceptent sans grogner de faire un « boulot » de civils. « *Pour accomplir ce travail*, reconnaît le lieutenant-colonel Paul Souvestre, commandant en second du 41e, *il faut des équipes nombreuses, organisées, prêtes à intervenir, sachant vivre sur le terrain de manière autonome. L'armée répond à ces conditions. Avec mes hommes, j'ai déjà ramassé la paille lors de la grande sécheresse il y a deux ans, combattu des incendies de forêt, maintenant, c'est le pétrole. Le service du pays ne se limite pas à la défense de son patrimoine par les armes. C'est ce que j'explique aux recrues dès leurs arrivée et je crois qu'elles sont d'accord.* »

Le jeudi 30 mars, les compagnies du 41e régiment ont regagné leur caserne. Elles ont été relevées par des unités d'infanterie de marine venues du Mans, car, après le pompage, qui continue partout, commence le ramassage du pétrole sur les plages et le lavage des rochers au jet d'eau. Un véritable travail de ménagère, méthodique, minutieux, qui va durer plusieurs mois.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *M. François Leizour*, nouveau député communiste des Côtes-du-Nord, demande au premier ministre, par le moyen d'une question orale, l'organisation d'un débat sur les mesures à mettre en œuvre à la suite de l'échouage de l'*Amoco-Cadiz*. M. Leizour préconise, notamment, les mesures suivantes :

« 1) *Engager massivement l'armée, ses soldats auxquels une prime spéciale serait versée, et ses moyens matériels modernes ;* 2) *Faire appel à la coopération internationale en faisant jouer les dispositions prévues par la C.E.E. ;* 3) *Indemniser les victimes de l'intégralité des préjudices subis (à cet égard, les 5 millions de crédits dégagés apparaissent tout à fait dérisoires) ;* 4) *Réunir en session extraordinaire les conseils généraux intéressés afin de coordonner les initiatives.* »

ET LES CANADAIR ?

Dans la liste des méthodes envisagées pour débarrasser la mer de la pellicule plus ou moins épaisse et grasse que forme à la surface de l'océan le déversement d'une certaine quantité de pétrole brut échappée d'un tanker, personne n'a, à notre connaissance, envisagé l'utilisation de ces appareils amphibies qui, chaque année, participent à la lutte contre les incendies de forêts.

Pourtant l'on sait que pour s'approvisionner en eau, dont ils bombardent les foyers d'incendies, les Catalina spéciaux et Canadair en fonction en France « écrèment » la surface d'un plan d'eau, remplissant ainsi un réservoir contenant 5 000 litres, soute pacifique à bombes liquides. Pourquoi ne pas imaginer que cela soit possible avec du pétrole ?

Nous avons posé la question à l'un des spécialistes, basés dans le Midi, qui interviennent l'été lorsque font rage les incendies de forêts.

Quatre handicaps apparaissent *a priori* :

— la mer doit être calme ;

— la viscosité du pétrole par rapport à l'eau rend l'opération difficile ;

— il y a des dangers d'explosion ;

— que faire du pétrole ainsi embarqué ?

Dans les réponses données, une seule semble ne pas devoir connaître de solution : l'état de la mer. Bien sûr. Mais il y a parfois aussi des « mers d'huile » et une ébauche de méthode à étudier peut-être de plus près, si on veut y mettre le prix car, évidemment, une telle opération coûterait cher.

Déjà aurait-on pu, avec ces mêmes appareils et en dépit d'une corrosion prévisible des soutes, larguer des produits dissolvants sur les nappes qui, aujourd'hui, en Bretagne, ont atteint sans grandes difficultés la côte. — C. L.

● *L'UNEF appelle les étudiants parisiens* à une manifestation le jeudi 30 mars, à 15 heures dans la cour du Louvre. L'UNEF, d'autre part, lance une souscription nationale pour venir en aide aux sinistrés (C.C.P. Paris 13 793 50 R).

Pas d'impôt marée noire

M. Marc Becam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la coordination de la lutte contre la marée noire, et, d'autre part, maire de Quimper, a fait le point le 29 mars sur les actions menées en Bretagne, dans le cadre de la lutte contre la pollution, treize jours après l'échouage de l'*Amoco-Cadiz*.

« *Actuellement*, a-t-il dit, *trois cents pompes et véhicules de transports, disséminés sur vingt-six chantiers, sont utilisés pour récupérer le pétrole échoué sur le littoral breton. Soixante-cinq mille personnes, organisées et encadrées, participent à ces opérations, dont deux mille cinq cents marins et deux mille cinq cents militaires.* »

« *On peut dire*, a indiqué M. Becam, *qu'aujourd'hui 30 000 à 40 000 tonnes de pétrole ont déjà été récupérées dans les criques et sur les plages. A partir de lundi prochain, le nombre des chantiers sera porté à cinquante, répartis sur près de 200 kilomètres de côtes des départements du Finistère et des Côtes-du-Nord. Trente-cinq bâtiments de la marine, dont cinq de la Royal Navy britannique, taitent de leur côté, à l'aide de produits dispersants, la nappe étalée au large.* »

M. Becam a précisé « *qu'à aucun moment il n'avait été utilisé de produits détergents* ». « *Nous employons des produits dispersants sur l'avis des experts scientifiques, des pêches maritimes et du Centre national d'exploitation des océans (CNEXO).* »

Faisant une première estimation des conséquences économiques de la catastrophe, M. Becam a déclaré « *que des aides forfaitaires de quinzaines* » sont allouées aux gens de mer, marins, ostréiculteurs et goémonniers. Concernant les autres activités, et notamment l'hôtellerie et le tourisme, le secrétaire d'Etat a indiqué que « *des indemnités seraient versées au fur et à mesure des besoins* ». « *Il n'y aura pas d'impôt marée noire*, a souligné le secrétaire d'Etat. *Si malgré les aides il y a un complément à verser, c'est la nation qui s'en chargera. Le coût des opérations terrestres s'établit actuellement à un million de francs par jour pour le seul département du Finistère.* »

Pour les mesures préventives, M. Becam s'est montré favorable à la mise en place d'une cellule spécialisée de recherches contre les pollutions maritimes.

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a confirmé de son côté, le mercredi 29 mars, au micro de R.T.L., qu'il n'y aurait pas d' « *impôt solidarité* » pour la marée noire bretonne.

« *D'abord*, a-t-il expliqué, *il y a les assurances qui vont jouer dans ce domaine. Ces assurances se montant* grosso modo, *d'après les premières estimations qui ont été faites à une quinzaine de milliards anciens avec les différentes sources auxquelles on peut faire appel, et puis en dehors de cela vous savez, il y a peut-être des responsabilités qui sont engagées dans cette affaire, et par conséquent, ce sera à la justice de se prononcer sur ce sujet.* »

RÉALISME

Bretons, vous avez tort de crier haut et fort l'état de détresse de vos côtes : vous allez faire fuir le touriste de la prochaine saison estivale.

On vous l'a dit ou suggéré à différents niveaux, à plusieurs reprises : les choses étant ce qu'elles sont, il ne vous reste plus qu'à composer avec la réalité.

Sachez vous adapter, oubliez le passé. Proposez la gazoléothérapie, le homard à l'Amocoricaine, trouvez quelques autres astuces... Apportez vos bottes et vos pelles lors de vos déplacements côtiers. Laissez-vous récupérer enfin. Car tout le sera, avant longtemps, hormis ce maudit pétrole.

JEAN FRIDRICI.

L'AFFAIRE DE QUELQUES-UNS

(Suite de la première page.)

Et comment croire que la leçon de leur sottise ou de leur lâcheté sera *tirée* par leurs pairs réunis en nouvelle commission, une de plus, alors que les drames du *Torrey-Canyon*, il y a dix ans, ou de l'*Olympic Bravery* et du *Bohlen*, il y a quelques mois, n'ont servi de rien ? Comment ne pas craindre une défection pire de l'Etat dans le cas, sans précédent celui-là, d'une alerte nucléaire militaire ou civile ?

On ne peut à la fois gouverner dans le secret avec une poignée de technocrates et, quand le néant de cette élite éclate, en appeler avec des trémolos à la responsabilité de tous.

C'est pourtant ce qui se passe sous nos yeux, avec des ruses diaboliques. Le coup de la fatalité, ça marche toujours, surtout en pays rude et superstitieux. Les sinistrés, qui savent qu'il y a des coupables et voudraient hurler leur rage, sont soupçonnés d'avance d'exploitation politique, et d'aggraver le désastre en effarouchant le touriste. La « solidarité nationale » achève de les piéger, tambourinée par tous les médias, qui font passer avant l'information leur réputation de bon cœur, dont dépendent indices d'écoute et tarifs de publicité. La mouette mazoutée se vend bien, merci. La morale : ce qui reste au peuple quand ses chefs ont fauté !

Le grand écervelage audio-visuel fait le reste. Il y a encore dix ans, c'eût été la grève générale, l'émeute, en tout cas les victimes auraient eu voix au chapitre. Désormais, des speakers émus parlent pour elles. L'amiral en charge du territoire et coupable de l'avoir laissé massacrer, peut bredouiller la météo à la télé, en guise de bulletin de défaite, sans qu'aucun pêcheur ruiné et désespéré jette sa casquette blanche dans la boue, sa place. La Bretagne assassinée en est réduite à serrer les poings au fond de ses poches devant le gentil J. T. de 20 heures.

L'électronique est venue juste à temps sauver le règne menacé de l'argent et du petit nombre. Ce n'est pas une raison pour se laisser moralement conchier comme des fous de Bassan : Portsall est bien le crime de quelques-uns ; s'en apercevoir est l'affaire de tous.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

Paris

POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DANS LA CAPITALE

M. Chirac veut multiplier les rondes de nuit et installer des îlotiers

M. Jacques Chirac, maire de Paris, a présenté, le mercredi 29 mars, au cours d'une réunion de presse, l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris, qui s'ouvre ce jeudi. Les édiles de la capitale entendront différentes communications et seront appelés à se prononcer sur les questions suivantes :

SECURITE : Après avoir rappelé les actions entreprises pour améliorer la sécurité dans les parking, M. Chirac a affirmé qu' « *il est nécessaire de développer les rondes de nuit qui pourraient être notamment effectuées par des C.R.S et de susciter l'installation d'îlotiers habitant le quartier dont ils auraient la charge de la surveillance* ».

Le maire de la capitale a, d'autre part, rendu hommage à la police parisienne, mais regretté que « *la police ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer ses missions* ». En 1978, la police en tenue compte douze mille hommes, c'est-à-dire le même effectif qu'il y a cinq ans. Ainsi, la nuit, selon M. Chirac, « *seuls cinq cents gardiens de la paix protègent deux millions trois cent mille habitants* ». Le maire de Paris veut donc peser de tout son poids pour obtenir, lors de la prochaine discussion du budget du ministère de l'intérieur, « *une augmentation sensible des crédits de personnels permettant d'améliorer la sécurité à Paris* ».

PROPRETE : La période électorale terminée, tous les services municipaux, préfectoraux et publics ont été mobilisés pour faire disparaître « *dans les meilleurs délais* » les graffiti et les affiches sauvages. Enfin, la collecte en sac des ordures ménagères continue dans les 1er, 2e, 3e, 4e arrondissements et a été étendue au 15e arrondissement.

Sur la base du shéma d'aménagement voté en 1976

ZAC « CITROEN - CEVENNES » : Le dossier de création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des terrains Citroën dans le 15e arrondissement sera donc présenté aux élus de la capitale. M. Chirac a précisé : « *J'ai tenu à ce que ce dossier soit proposé rapidement pour deux raisons : d'une part, la promesse d'une subvention de l'Etat devant correspondre à 40 % du coût d'achat des terrains ou doit être crée l'espace vert a été récemment renouvelée. La Ville va donc pouvoir engager cette grande opération d'urbanisme sur la base des orientations du schéma d'aménagement voté en 1976. D'autre part, une fois la ZAC créée, le public pourra avoir connaissance du dossier pendant une durée de deux mois.* »

LA VILLETTE : M. Chirac a confirmé que la Ville de Paris tenait à créer sur les 55 hectares des anciens abattoirs « *un quartier* » avec un parc de 23 hectares. L'Etat, lui, ne proposerait que la création de ce parc. Une première réunion de la commission Etat-Ville chargée de l'aménagement de la La Villette a eu lieu, le mercredi 29 mars, et a permis à ses membres de « *confronter leurs points de vue* ».

PLAN DE CIRCULATION : un nouveau programme de couloirs réservés aux autobus sera présenté aux conseillers de Paris ; 11,4 kilomètres de couloirs seront ainsi créés. Ces réalisations nouvelles porteront à 113 kilomètres la longueur des couloirs réservés aux autobus dans Paris.

C.E.S. PAILLERON : un permis de construire a été délivré par arrêté préfectoral le 17 mars 1978. Le procédé de construction retenu présente un caractère traditionnel, et le projet est en tout point conforme aux prescriptions des services de sécurité de la préfecture de police. Le maire de Paris a cependant regretté « *que l'expression architecturale des bâtiments soit quelque peu banale* », mais la Ville n'a pas la maîtrise de l'ouvrage et, a précisé M. Chirac, il n'a pas paru souhaitable de retarder « *pour des motifs esthétiques la reconstruction d'un établissement attendu depuis des années* ».

JEAN PERRIN.

Franche-Comté

Trop d'accrochages dans la zone piétonne

Besançon exile ses « plancheurs »

De notre correspondant

Besançon. — La planche à roulettes a été mise hors-la-loi à Besançon. Le maire, M. Robert Schwint, sénateur socialiste, vient de prendre un arrêté, approuvé par le préfet du Doubs, pour interdire la pratique du patin et de la planche à roulettes « *sur toute l'étendue du domaine public de la ville* ». Les jeunes skate-boarders, en casque et genouillères, seront désormais exclus des voies ouvertes à la circulation, places, trottoirs, parcs de stationnement et zones piétonnes. Paradoxalement, c'est la présence de voies piétonnes, finement dallées de pierres polies, qui avait favorisé l'essor de ce sport à Besançon.

Les évolutions des néophytes de la planche à roulettes, s'évertuant à zigzaguer entre les piétons, ont provoqué des accrochages aussi bien verbaux que matériels. Des plaintes ont convergé vers la mairie où, après avoir prononcé l'interdit que l'on sait, on pense à des solutions de remplacement. En attendant la construction d'une piste spéciale, les amateurs seront aiguillés vers le stade municipal où l'anneau du vélodrome leur sera ouvert le 4 avril prochain ; puis, si l'expérience réussit, tous les jours pendant les vacances de Pâques et chaque mercredi durant l'année scolaire. On exigera, à l'entrée du stade, une autorisation signée des parents. Outre cette contrainte, les horaires d'ouverture et la distance risquent de rebuter bien des adeptes.

Du moins la responsabilité de la ville ne risquera plus d'être engagée en cas d'accident, et c'est à coup sûr l'un des objectifs visés par le maire. De même, la crainte d'être amené à payer les jambes cassées retiendra certainement les commerçants disposant de vastes parkings de faire de la planche à roulettes la base d'une opération publicitaire plus ou moins permanente.

Reste à savoir si le maire n'outrepasse pas ses pouvoirs de police en interdisant la chaussée, sinon les trottoirs, à un moyen de locomotion qui, les statistiques devraient le démontrer, n'est pas plus dangereux pour les autres usagers que l'automobile. Personne à Besançon, il est vrai, n'a sérieusement songé à engager une action judiciaire dans l'espoir de faire triompher ce point de vue, mais l'arrêté du maire suscite de nombreuses réactions dans la ville.

CLAUDE FABERT.

هكذا من الأصل



Fables et exercices spirituels de J.-M.-G. Le Clézio

● Si vous ne devenez semblables à des enfants...

VOYAGES DE L'AUTRE COTE, en 1975, nous avait révélé un Le Clézio heureux. Guidée par une femme moitié elfe, moitié fée, une troupe d'adolescents faisaient l'apprentissage de la beauté du monde. Ce cycle du bonheur se poursuit aujourd'hui dans *Mondo et autres histoires*, un recueil de contes qu'accompagne un autre livre, *l'Inconnu sur la terre*, que son auteur baptise essai et qui ressemble plutôt à un journal intime, *contenant à la fois le « ce que je crois », le « ce que je suis », le « ce que j'aime »* du Le Clézio d'aujourd'hui, son art poétique et une suite de poèmes en *prose qui sont* autant d'exercices spirituels.

Une clarté qui touche à la transparence

Il faut commencer par les contes. Ils sont délicieux et étranges. Peuplés d'enfants car c'est aux enfants seuls qu'arrivent ces aventures, ou plutôt l'unique, la grande aventure à laquelle *Le Clézio nous invite*. Et comme écrits pour eux dans une extrême simplicité de moyens, avec une clarté qui touche à la transparence.

Leur cadre, leur décor varient. Ici c'est la ville, et là-bas le désert. Ou bien l'enfant-héros longe la mer, ou bien il escalade la montagne. Il peut être seul, mais souvent des adultes l'entourent : des pauvres, des humbles, des marginaux qui lui prodiguent leur tendresse ou lui communiquent leur savoir. Parfois le conte *ne dure qu'un jour. Ainsi dans la Roue d'eau* : le soleil se lève sur le fleuve, Juba attelle les bœufs qui feront monter l'eau du puits, en actionnant la noria ; la lumière croît, la chaleur monte, l'enfant rêve ; il voit une ville blanche surgir des sables, c'est Yol la ville des morts qui l'accueille comme un roi ; les bœufs tournent toujours ; sur l'horizon le soleil baisse ; les palais, les *temples* du mirage s'effritent, le soir tombe ; Juba, son travail d'irrigation terminé, rejoint les vivants pour la nuit.

Parfois c'est une tranche de vie libre qu'interrompt soudain le retour à l'ordre. Elle peut durer des mois, des jours ou le temps d'une école buissonnière. Il y a *de l'évasion dans toutes ces histoires* : mirage, fuite, découverte, rencontre, nomadisme... Comment rendre compte de leur magie ? Car c'est bien une magie qui entre en action pour établir une communion avec le monde, avec la lumière, avec la vie, avec les éléments : la pierre, le soleil, l'eau, les nuages, la mer.

Surprenant Le Clézio qu'il faut de plus en plus ranger parmi les écrivains mystiques d'aujourd'hui ! A cet égard *l'Inconnu sur la terre* aide au déchiffrement du recueil de contes. Ici sont orchestrés, sur un autre registre, les thèmes de *Mondo* et leur étrangeté, leur sens profond, s'éclairent, parmi beaucoup de redites et de ressassements. Il ne *faut pas lire ce second livre* d'affilée, sans quoi il lasse. Il faut l'ouvrir, puis le fermer, puis le rouvrir. Il n'y a pas de suite, ni de commencement ni de fin. Vous *tomberez un jour sur les* prestiges du cerf-volant ou sur ceux des visages, un autre jour sur la gloire du petit matin ou sur celle du cargo, de l'orange, du pain, *des orages, des peuples pauvres*...

A travers ces variations, naïves dans la pensée, efficaces dans les mots, on saisit à quoi Le Clézio rêve et ce qu'il attend de la *littérature* : des choses graves, des choses sérieuses, rien moins que le changement du regard de l'homme. Voyez dans le texte que nous donnons à la fin comment il définit son art poétique.

Comment sera-t-il reçu dans une civilisation urbaine et technocratique qui pousse à l'oubli de la nature, des origines ? Dans une littérature qui accuse son formalisme en s'enivrant de jeu sur les mots, lui qui les prend dans leur sens propre comme des cailloux polis que l'eau des sources lave ? Comment sera-t-il reçu par cette sensibilité moderne que le désespoir et la vacuité pousse à la révolte, à la violence, à l'inertie désabusée lui qui prêche — car maintenant c'est vrai qu'il prêche par l'apologue et la description lyrique — une réconciliation avec le monde, née de la contemplation, du silence, de l'attention aiguë à ce qui est.


★ *Dessin de Berenice Cleeve.*

Il apparaîtra au moins comme le *héraut de nos nostalgies*. Il avait d'abord chanté les séductions factices et les terrifiantes menaces de notre univers électrifié, atomisé ! Il était alors déchiré entre la fascination et la peur, mouvement dramatique d'où surgirent *le Procès-Verbal, le Déluge, le Livre des fuites, la Guerre, les Géants*. Son angoisse se résolvait dans l'errance. Aujourd'hui l'angoisse a disparu, l'errance demeure, mais pour engendrer un hymne au monde.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 15.)

La pornographie au féminin

● Marie-Françoise Hans et Gilles Lapouge à l'écoute des femmes et de leurs désirs.

LA pornographie n'est plus ce qu'elle était : maudite et sulfureuse. Hier encore, elle s'offrait comme danger, défi, débordement, sacrilège ; comme langage de l'ombre et du mystère ; comme cérémonie diabolique. Représentation de l'acte sexuel, commentaire et mise en scène d'un désir et d'un discours, la pornographie avait partie liée au sacré et ses grands prêtres ne manquaient pas de suggérer que l'étroite voie de notre ciel propre passe toujours par la volupté de notre propre enfer.

Avec le culte du bien-être et de l'hygiène, elle s'est purgée et désinfectée, démocratisée et appauvrie. Sans surprise, neutre, presque innocente, elle a aboli tout rapport au mal, elle a tué tout vertige. Convenable et gentiment coquine, elle ne rase plus les murs ; elle se déploie au grand jour ; elle s'étale en tous lieux. Avec au programme la grande fête morne des corps auxquels le droit au plaisir et à l'orgasme s'est transformé en un devoir laborieux et triste.

Pourtant, inscrite dans le circuit production-consommation, la pornographie concerne au premier chef, et presque exclusivement, les hommes. Dans les cinémas spécialisés comme dans les sex-shops, la femme ne figure que comme matériau, comme objet jeté en pâture à la jouissance masculine. D'où la question que se sont posés Marie-Françoise Hans et Gilles Lapouge : ce déferlement d'images de leurs corps ou de leurs extases amoureuses, comment les femmes le perçoivent-elles ? Que signifie-t-il pour elles ? « *Ecœurées, déconcertées, honteuses, ignorantes ou indifférentes, intéressées ou fascinées, elles respectent toutes un même mutisme. C'est ce mutisme que nous avons tenté de briser* », écrivent-ils.

Une autre question traverse ce remarquable assemblage d'entretiens : celle d'un art pornographique qui, échappant à l'emprise des hommes, serait *inventé* par les femmes. Car toutes *s'étonnent*, quand elles ne s'en scandalisent pas, de l'image d'elles qui transparaît dans les films X : totalement asservies au phallus, elles jouissent comme les hommes. Escamotée la montée lente, sinueuse, capricieuse du plaisir ; inexistant le besoin de tendresse : absent le rapport à la nature, au moelleux, au fluide. Non, elles ne se reconnaissent pas dans ces « machines à jouir » frustres, rudimentaires, répétitives et opérationnelles qui s'agitent sur l'écran.

En revanche, observe Marie-Françoise Hans, chaque fois qu'il a été question dans ces interviews d'un spectacle érotique au féminin, les mêmes images sont revenues : une plage baignée de soleil, la mer, la forêt, le bain ; et un goût prononcé pour les étoffes satinées, pour les fourrures, pour ce qui se palpe et se regarde à la fois, se caresse et se touche. Comme si la suprématie du regard appartenait à l'ordre masculin. Peut-être. Mais gardons, insiste Lapouge, de nous référer à une « essence » de la féminité ou de la masculinité qui *effacerait tout le travail de l'histoire*, des conditions sociales, économiques, mentales...

L'intérêt de ce document tient à son caractère ouvert, contradictoire, foisonnant. Il ne veut rien démontrer, rien prouver. Seulement permettre à des femmes d'âges et de milieux très divers de dire leurs indignations, leurs craintes, leurs désirs. Quant à la parole théoricienne, présente elle aussi, elle est mise à l'épreuve de ces témoignages anonymes, en même temps que *se poursuit en contrepoint* un dialogue entre les auteurs.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 16.)

NOUVEAUTÉS

MIROIR D'ICI (L'OMBRE) ET L'ENFANT DE BOHEME — *Retour en force de Daniel Boulanger, l'un de nos écrivains les plus prolifiques et les plus fraternels, avec un roman et un recueil de quinze nouvelles. Le bonheur d'écrire. (Gallimard.)*

L'AMOUR EN SAISON SECHE. — *Cette chronique de Shelby Foote se déroule sur quarante ans, jusqu'à la seconde guerre mondiale, dans le sud des Etats-Unis. Le portrait minutieux et fort d'un arriviste. Trad. de l'américain par Hervé Belkiri-Deluen. (Denoël.)*

CANDIDO OU UN REVE FAIT EN SICILE. — *Sur le thème de Voltaire, Leonardo Sciascia soulève les problèmes d'une humanité en quête de bonheur et de liberté. Une œuvre allègre et ironique. (Les Lettres nouvelles.)*

« La Femme gauchère », de Peter Handke

Comme si de rien n'était...

RIEN, *juste une femme qui congédie son mari sans même savoir pourquoi ; rien, juste ce que cela change en douce à sa vie ; rien, juste cent pages de petits faits criants, tentures et coiffures à peine bougées, propos en l'air ; de la littérature, ça ? diront les imbéciles. Eh bien ! oui, en plein.*

Pas étonnant, venant de Peter Handke. Cet Autrichien de trente-cinq ans va dominer, c'est l'évidence, sa génération en Europe. De la graine de provocateur, à l'origine : *Outrages au public* et *la Chevauchée sur le lac de Constance* jouaient à démantibuler le jouet nommé théâtre. Et puis est né un romancier pour qui il y avait mieux à faire que de casser la baraque : éclairer le mystère de la réalité extérieure et intérieure avec celui des mots, surprendre la conscience au débotté du banal, élargir le champ sans borne de nos perceptions.

Ainsi avons-nous partagé au plus secret l'errance d'un meurtrier fou en cavale — *l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty*, — et celle d'une pauvresse que l'impossibilité de maîtriser son destin, de seulement le penser, mène au suicide — *le Malheur indifférent*. C'est encore un combat pour s'appartenir que livre *la Femme gauchère*.

AVEC plus de succès que le personnage précédent, puisqu'elle survivra, délivrée sinon heureuse ; mais sans s'expliquer, elle non plus, la révolte sourde qui la *pousse, telle, dit-elle, une « illumination »*.

Certes, son mari se révèle inattentif et violent. Elle éprouve ses foucades, et jusqu'à ses désirs, comme des humiliations. Elle le connaît trop. Elle rêve d'un homme qu'elle ne parviendrait pas à cerner, et qui aimerait en elle la femme indépendante qu'elle brûle de devenir, fût-ce au prix de la solitude.

Mais le couple ne traverse aucune crise particulière, il semble même heureux de se retrouver, lorsque l'héroïne demande tout à trac à son mari, retour d'un voyage d'affaires, de la laisser seule avec leur fils de huit ans. Aucune explication n'a lieu ni, après, aucune analyse. La vérité de ce que chacun ressent éclate dans une multitude de signes minuscules qui forment la trame du roman. Au lecteur de *saisir librement le détail qui lui paraît le plus révélateur* de nuances psychologiques dont l'auteur ne livre que les traces ambiguës.

par Bertrand Poirot-Delpech

TOUT est dans la façon dont l'épouse, un jour, déplace les photos et les meubles, change de lunettes, s'endort par terre dans la chambre du fils, échange avec lui des souvenirs de baignade, entreprend des travaux de traduction, force sur l'alcool et les provisions, ou reçoit à dîner un éditeur mielleux. Lorsqu'elle rend visite à son mari, ou quand celui-ci vient sonner en pleine nuit, l'essentiel surgit de ce qui n'est pas dit, d'un mouvement suspendu.

La réalité impalpable des changements subis par la protagoniste ressort également des métamorphoses observées dans son entourage. Le fils n'a plus tout à fait la même manière de se souvenir, de se cacher, de faire des niches à son gros copain. L'institutrice chez qui le mari a trouvé refuge adopte un ton nouveau pour vanter ses réunions de femmes et son militantisme imprécis.

La visite que le père de l'héroïne rend à sa fille, sur *le conseil de l'institutrice, prend un sens d'autant plus puissant* et poignant que la situation qui la motive n'est jamais évoquée. Ce que les deux êtres ont de plus précieux à se communiquer passe par des histoires de gélules, de boutons à recoudre, de trains à prendre, de Photomaton, ou par *des conseils à un passant, acteur en chômage et en chasse.*

TOUS ces reflets subtilement indécis composent peu à peu une mosaïque de présomptions. Lors d'une soirée qui clôt le livre, le couple désuni, l'éditeur, son chauffeur, le comédien et une vendeuse de pull-overs échangent, à travers des ébauches d'élans insignifiants, on ne sait quelles envies primordiales, à l'image de toute leur vie.

(Lire la suite page 16.)

L'envers de la discipline

● Spécifique de l'U.R.S.S., la criminalité sans cause.

GRACE aux efforts de la commission *Peyrefitte sur* la violence, puissamment relayée par la plupart des mass media, les Français vivent aujourd'hui avec la certitude *absurde que leur société* est dangereuse et sanglante comme elle ne l'a jamais été. Et tous les hommes politiques se croient obligés de promettre l'ordre et la sécurité. Et l'on continue de condamner à mort au nom de la République. Mais où est donc l'insécurité ? Les chercheurs de l'Institut national d'études démographiques (INED) savent et disent que la fréquence des assassinats est à peu près constante depuis 1826 (1).

Les Soviétiques ont un problème inverse. Leur presse les informe mal et rarement sur les faits divers crapuleux ou sanglants. L'absence d'information produit fréquemment le même effet que la surinformation : de véritables peurs *collectives* s'emparent de telle ou telle ville russe où l'on raconte de bouche à oreille qu'un violeur sadique est en liberté.

Valery Chalidze, dissident politique exilé aux Etats-Unis, essaye, dans *le Crime en Union soviétique*, de faire le point sur la situation exacte de la *déviance* sociale dans son pays.

Sur la criminalité de sang, il est forcé, faute de statistiques fiables, de rapporter des cas particuliers — meurtres, rixes, crimes sexuels — qui font par comparaison au film *l'Amour violé un conte pour enfants*. Chalidze considère pourtant que l'interdiction du port d'armes rend la société soviétique globalement moins dangereuse que celle de l'Amérique du Nord. La délinquance économique, non violente, est par contre largement aussi répandue à l'Est qu'à l'Ouest, mais de nature différente à cause du caractère collectif de la propriété. A l'égard de la *propriété d'Etat*, le Soviétique moyen semble avoir développé une attitude originale, très proudhonienne en fait, qui lui fait penser que *« la propriété d'Etat, c'est le vol »*. Selon Chalidze, il pratique largement un système de restitution individuelle — comme les anarchistes du dix-neuvième siècle — pillant dans l'indifférence générale les stocks des magasins ou usines auxquels il a accès. Le détournement de biens d'Etat, quand il s'exerce sur une vaste échelle, est pourtant à nouveau passible de la peine capitale.

Hooliganisme simple ou malicieux

L'insuffisance des circuits de distribution donne naissance à un autre type de criminalité, la *« spéculation »*, qui correspond à peu près à ce que l'on nomme en France commerce de gros, de demi-gros et de détail, interdit en U.R.S.S. parce que réservé à l'Etat. Mais le concept le plus intéressant de la criminologie soviétique, analysé en détail par Chalidze, est sans conteste celui de l'*hooliganisme, simple* ou *malicieux*, qui ne recouvre pas simplement le terme français de vandalisme, puisqu'un homme qui bat sa femme sans raison apparente est en Union soviétique un *hooligan*. L'*hooliganisme*, c'est la délinquance *sans motif*, du moins sans motif selon la doctrine officielle du pays qui considère que la criminalité doit disparaître avec la lutte des classes. Cette attitude produit *une catégorie résiduelle* de délits *que l'on ne doit pas expliquer* parce que leur explication entraînerait la mise en cause du marxisme-léninisme. Les frustrations affectives et sexuelles, la violence familiale ou privée, le vandalisme urbain ou rural ne sont pas réductibles à la rationalité socio-économique. L'intensité de l'hooliganisme mesure donc l'inadéquation de *la* doctrine à la réalité humaine.

Cet ouvrage très complet — dans la mesure où la documentation le permet — et souvent drôle — dans le genre pince-sans-rire — troublera le lecteur habitué à associer, inconsciemment, le système soviétique à l'idée d'ordre. Car *ce que décrit Valery Chalidze*, c'est un prodigieux désordre, économique et humain. Chaque jour en U.R.S.S., Marx engendre Proudhon.

EMMANUEL TODD.

★ LE CRIME EN UNION SOVIETIQUE, de Valery Chalidze. Olivier Orban, 346 p., 42 F.

(1) Jean-Claude Chesnais, *les Morts violentes en France depuis 1826*. Presses universitaires de France, 1976.

هكذا من الأصل

la vie littéraire

« Folio » se fait « hara-kiri »

« Donnez-moi un aller simple pour Lourdes, dit le cul-de-jatte. *Je reviendrai à pied. »* Ce résumé express de la foi figure dans le recueil de textes de Cavanna *4, rue Choron*, qui paraît dans la « série bête et méchante » de « Folio ». L'éditorialiste de *Charlie-Hebdo* qui avait déjà publié en franc-tireur un livre dans la collection de poche de Gallimard, revient en force avec toute l'escouade de *Hara-Kiri*. Cabu et *le Grand Duduche*, Gébé et *Berck*, Reiser et *On vit une époque formidable*, Willem et ses *Drames de famille*, Wolinski et *Les Français me font rire* devancent Copi, le dessinateur du *Nouvel Observateur* qui interroge : *« Et moi, pourquoi j'ai pas une banane ? »* Leurs textes et leurs dessins sont franchement bêtes et indubitablement méchants. On se demande pourquoi l'on rit aux plaisanteries de ces gens sans talent et mal élevés. Et comment ne pas relever cette contrevérité formulée par un personnage de Wolinski : *« Monsieur, les journalistes ne disent jamais la vérité, même quand ils la disent ! »* Est-ce vraiment drôle ?...

Reiser, le plus affreux de la bande, pour faire grincer les dents de ses concurrents, publie un autre livre, *Vive les femmes* (Editions du Square). *« Chic ! bientôt la guerre,* s'écrie une de ses poissardes, *les hommes vont nous foutre la paix. »* Encore un effort, et Reiser devient moraliste. — B. A.

Pour rire et pour pleurer

La collection « Cahiers de l'Est » des éditions Albatros, dirigée par Dumitru Tsepeneag, vient de sortir son quatrième volume, *les Barbelés du rire*, d'Alain Paruit. L'auteur traite de l'humour politique dans les pays de l'Est. A déguster tranquillement, d'autant que nombre de ces bonnes histoires peuvent s'appliquer aussi aux pays occidentaux. Et donnant matière à réflexion. Le volume précédent, *la Presse antisémite en U.R.S.S.*, présenté par Georges Aranyossy, ne prête guère à rire. Et pourtant il faut le lire, attentivement, pour se rendre compte de l'exploitation ignoble faite du souhait qui sommeille, depuis le Moyen Age, dans nombre de consciences européennes, de trouver dans les juifs les boucs émissaires responsables de toutes les difficultés. — A.-M. B.

Il y a un an, Dominique de Roux...

Voici un an, à l'heure des grands départs de Pâques, mourait brusquement Dominique de Roux, à quarante et un ans. Editeur, romancier, essayiste, mais d'abord et surtout poète, et, par là, prophète vibrant et désespéré de l'« immaturité » de notre temps qu'il n'a cessé d'interpeler dans *Maison jaune*, dans *Immédiatement*, dans son *Gombrowicz* ces jours-ci réédité (1). Mort entre deux avions, entre deux livres, entre deux passions — où allait-il ? Que faisait-il ? La fin seule répond dans cette voie étrange où tout est aventure et exil : l'écriture, la vie, l'œuvre qui les mêlent et les achèvent.

L'homme libre recherche le destin qui va le frapper, et aussi le provoque pour s'y trouver justifié. *« J'étais fait pour le regard... J'ai connu la terrible qualité du désastre... »* : c'est ce que nous laisse comme message le héros du *Cinquième Empire* (2), son dernier et, en un sens, premier livre, le plus achevé

Dépossédé de lui-même et de tout, l'esprit occidental semble encore affirmer, par cette écriture si essentiellement poétique et prophétique, rompue mais reliée déjà à autre chose, que *« l'absolu, s'il y en a un, se situe au-delà de toute cause »* et qu'*« il s'agit là aussi de porter le poids d'un avènement »*.

Un témoin qui nous quitte est un témoin qui naît et pour qui la mort n'a plus de mystère, quand la vie garde pour nous son opacité aveuglante. Bien proche et bien loin de nous est désormais l'ami si secret qui, ayant vu et compris à l'excès l'impossibilité de vivre comme on vit, prit congé parce que, tout simplement, si *« les uns vivent de la mort des autres, les autres meurent de la vie de quelques-uns. »*.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

(1) Ces trois livres chez Christian Bourgois.

(2) Pierre Belfond, éditeur.

« Paris-Munich » au Centre culturel allemand

Après la rencontre « Paris-Berlin » en 1977, le Centre culturel allemand de Paris a organisé cette année un colloque entre écrivains munichois et parisiens. Les participants allemands étaient Renate Rasp, Horst Bienek, Tankred Dorst, Günter Herburger. Les participants français étaient Pierrette Fleutiaux, Maurice Achard, Didier Decoin, Claude Faraggi, Emmanuel Hocquard, Alain Leblanc. Les discussions ont été animées par Nicole Casanova. Chaque écrivain présent lisait quelques pages d'une de ses œuvres récentes, et répondait ensuite aux questions et commentaires de l'assistance.

Les divergences entre les deux pays parurent tout d'abord importantes et irréconciliables : l'écrivain français étant avant tout amoureux de son langage, l'écrivain allemand chargé d'une thématique complexe, souvent politisée et opposée au pouvoir. Puis, grâce à une synthèse opérée par Maurice Achard, on découvrit entre les deux pays des préoccupations communes fondamentales, et surtout le désir de créer une littérature nouvelle, libérée des écoles, mais riche de tout l'apport dû aux recherches de la littérature expérimentale, même si la vogue de celle-ci est passée.

Le treizième travail d'Hercule

C'est un catalogue pas comme les autres qu'a réalisé Madeleine Mignat pour la Bibliothèque centrale de prêt du Haut-Rhin (1, av. Foch, 68000 Colmar). Son thème ? La femme. Il s'agissait de recenser et de commenter l'ensemble des livres publiés sur le deuxième sexe depuis qu'en 1949 Simone de Beauvoir avait proclamé qu'on *« ne naît pas femme, on le devient »*. Devant l'abondance inouïe des ouvrages parus, on se demande si Hercule lui-même n'aurait pas abandonné. Madeleine Mignat, elle, a persévéré et le résultat en est un ouvrage désormais indispensable à quiconque souhaite disposer d'une documentation aussi exhaustive que possible sur la condition féminine. Des oublis néanmoins seront à réparer lors d'éditions ultérieures ; pour ma part, j'en ai recensé au moins deux, mais de taille : Lou Andréas-Salomé et Mélanie Klein. — R. J.

vient de paraître

Roman

XAVIERE : *Quand le vent séchera tes larmes...* — L'auteur de *la Punition* raconte une histoire troublante où se mêlent amour de la vie et de la terre au cœur d'une Ardèche dure et secrète. (La Table ronde, 255 p., 39 F.)

Lettres étrangères

PA KIN : *Nuit glacée.* — Par un grand romancier chinois, brimé par la révolution culturelle, la chronique des derniers moments d'une société moribonde, sous la tyrannie de Tchiang Kaï-chek. Trad. du chinois par M.-J. Lalitte, préface d'Etiemble. (Gallimard, 525 p., 49 F.)

ANAIS NIN : *Vénus érotica.* — Anaïs Nin écrivit ces « érotiques » en 1940 sur l'instigation d'un mystérieux collectionneur. C'est aussi un brillant exercice de style. Trad. de l'américain par Béatrice Commengé. (Stock, 303 p., 42 F).

KATHLEEN RAINE : *Adieu prairies heureuses.* — Poète et critique célèbre en Angleterre, Kathleen Raine retrace une enfance difficile qu'elle vécut dans les landes sauvages de l'Ecosse. Préface de Diane de Margerie. Trad. de l'anglais par Diane de Margerie et François-Xavier Jaujard. (Stock, 257 p., 39 F.)

Poésie

SYLVIA PLATH : *Ariel.* — Traduit de l'américain par Laure Vernière, un recueil de la poétesse américaine. (Des femmes, 95 p., 28 F.)

GABRIEL MATZNEFF : *Douze Poèmes pour Francesca.* — Le premier recueil de Gabriel Matzneff. Neuf de ces poèmes « m'ont été inspirés, dit-il, par l'adolescente qui donne son nom au livre ». (Ed. Alfred Eibel, 41 p., 80 F.)

Essai

COLLECTIF : *Critique des pratiques politiques.* — De Pierre Birnbaum à Jean-Marie Vincent en passant par Jacques Julliard, une recherche collective pour réinventer d'autres pratiques politiques. (Ed. Galilée, 239 p., 49 F.)

Critique littéraire

JOSEPH MAJAULT : *l'Evidence et le Mystère.* — Joseph Majault définit, à travers les œuvres contemporaines, la littérature d'inspiration chrétienne d'aujourd'hui. (Le Centurion, 183 p., 34 F.)

CLAUDE-MICHEL CLUNY : *la Rage de lire.* — Claude-Michel Cluny, un « enragé de lecture », a rassemblé et complété ses chroniques publiées entre 1966 et 1976 dans les revues littéraires. (Denoël, 512 p., 60 F.)

Humour

PIERRE BILLOTTE : *Trente ans d'humour avec de Gaulle.* — Recueillies par Jean-Pierre Dorian, les confidences de Pierre Billotte sur l'humour gaullien aux multiples facettes. (Ed. Mengès, 192 p., 28 F.)

Histoire

JULIAN GORKIN : *les Communistes contre la révolution espagnole.* — De 1936 à 1939, le jeu étrange du parti communiste espagnol à l'intérieur du camp républicain, par un ancien leader du POUM (Parti marxiste antistalinien). (Belfond, 253 p., 45 F.)

JOHN LUKACS : *la Dernière Guerre européenne (septembre 1939 - décembre 1941).* — Une histoire double, événementielle et thématique, politique et sociale. (Fayard, 487 p., 79 F.)

Psychanalyse

FRANÇOIS PERRIER : *la Chaussée d'Antin.* — Le calendrier d'un itinéraire freudien par un psychanalyste du « Quatrième Groupe ». (Ed. 10/18, 304 p., 14 F.)

L'introduction de la psychanalyse aux Etats-Unis. — Outre un portrait et une étude du rôle que joua James Jackson Putnam dans la diffusion de la pensée freudienne aux Etats-Unis, cet ouvrage réunit la correspondance qu'il échangea avec Jones, Ferenczi, James, Morton Prince et Freud. Edition établie par Nathan G. Hale, traduit de l'anglais par C. Cullen. (Ed. Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 388 p., 90 F.)

Sciences humaines

KONRAD LORENZ : *Ecrits et dialogues avec Richard I. Evans.* — A partir de six entretiens avec Konrad Lorenz, l'occasion de faire le point sur les recherches d'un maître de l'éthologie. Trad. de l'anglais par J. Etoré (Ed. Flammarion, 388 p., 48 F.)

en poche

UN VOYAGE PARMI LES PAYSANS

CE grand bourgeois de Paris, lorsqu'il publia, en 1935, le récit définitif de ses quatre « visites aux paysans du Centre » — 1907, 1910, 1920, 1934, — n'imaginait certes pas qu'il apparaîtrait un jour comme un précurseur de l'histoire des mentalités.

En 1904, a paru *la Vie d'un simple*, qui a révélé Emile Guillaumin, écrivain-paysan d'Ygrande (Allier), autodidacte dont l'indépendance d'esprit séduit immédiatement Daniel Halévy, fort curieux, alors, du courant démocratique de défense et de promotion du peuple. Grâce à lui, le voyageur-enquêteur rencontrera d'autres hommes attachés à la terre ou au métier, mais passionnés, aussi, par d'autres activités, notamment syndicales. Dans un quadrilatère inscrit entre Bourges, Châteauroux, Périgueux et le Beaujolais, il ira, inlassable, interroger les uns et les autres sur leur condition — plus dure, peut-être, que celle des ouvriers contemporains, — sur les causes du dépeuplement des campagnes, sur la politique au village, sur les loisirs, etc. et cette masse d'informations qu'il recueille, écoutant bien et sachant voir le détail significatif, forme et reste « un maître livre », comme le dit Maurice Aghulon.

L'intérêt de cette réédition est accru par un prologue et un épilogue de Suzanne Souchon-Guillaumin (1) qui rapprochent de nous davantage encore l'homme Halévy qu'elle a connu dans son enfance et n'a jamais cessé de révérer. Grâce à elle, nous apprenons aussi ce que sont devenus Louis Rougeron, le vigneron, Georges Bodard, le charcutier-archiviste, Létang, le cordonnier et les autres, cette « élite terrienne » qu'Halévy a aidée de son talent, parce qu'il l'admirait et l'aimait

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ VISITE AUX PAYSANS DU CENTRE, de Daniel Halévy. Texte intégral préfacé par Maurice Aghulon avec un prologue et un épilogue de S. Souchon-Guillaumin. Le Livre de poche, coll. « Pluriel », 448 p., 18 F.

(1) La fille d'Emile Guillaumin.

● Parmi les rééditions : *l'Espèce humaine*, de Robert Antelme (Ed. Gallimard) ; *le Déserteur et autres récits*, de Jean Giono, préface d'Henri Fluchère (Folio) ; *le Blanc à lunettes*, de Simenon (Folio) ; *20 000 Lieues sous les mers*, de Jules Verne, préface de Jean-Louis Curtis (Folio) ; *la Poésie du passé*, anthologie préfacée et réunie par Paul Eluard (Seghers. Deux volumes) ; *l'Histoire de M. Polly*, roman de H. G. Wells (Folio), et les essais de René Girard, *Mensonge romantique et vérité romanesque* (Pluriel) ; de Casamayor, *l'Art de trahir* (Idées) ; de Thorstein Vebleu, *Théorie de la classe de loisirs* (Ed. Gallimard).

en bref

● **SUR LE THEME « CULTURE ET POLITIQUE »**, le CERCLE (Centre d'études et de recherches culturelles pour les étudiants) organise le 5 avril, à 16 heures, dans le grand hall de la Faculté de droit (92, rue d'Assas, 75006 Paris) la 6e Journée du livre français. Des écrivains viendront dédicacer leurs ouvrages.

● **UN VOYAGE AU PAYS D'ALAIN - FOURNIER ET DU GRAND MEAULNES** (13, 14 et 15 mai 1978). L'Association des amis de Jacques Rivière et Alain-Fournier organise chaque année pour le week-end de la Pentecôte un voyage en Berry, pays natal de l'auteur du « Grand Meaulnes ». En plus de l'habituel circuit en Sologne et en Berry, il est prévu, à Bourges, la visite d'une exposition Alain-Fournier et une conférence avec projections sur « Les lieux du Grand Meaulnes ». Coût du voyage : environ 350 F. S'adresser au siège de l'association : A.J.R.A.F., 31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay. Tél. : 926-48-07.

● **« COMMENTAIRE »**, revue politique trimestrielle, patronnée notamment par Raymond Aron, Roger Caillois, Eugène Ionesco, vient de publier son premier numéro. « Nous récusons l'idiome inarticulé de l'invective, de la mise en accusation indifférenciée de la « société »... Nous récusons avec la même force le « langage de bois » de l'idéologie totale », annonce l'éditorial. Au sommaire : « Incertitudes françaises », par Raymond Aron ; « Libéralisme et autogestion », par Jean Baechler ; « Sur quelques sources françaises de l'antisémitisme », par Paul Bénichou. (Ed. Julliard, 25 F.)

● **GEORGE SAND** fait l'objet d'un second numéro spécial de la revue « Europe », près d'un quart de siècle après le premier. L'œuvre et la vie de l'écrivain sont éclairées, en accord avec les préoccupations d'aujourd'hui, par des études historiques, sociologiques et politiques.

● **LA REVUE « SILEX »** consacre son numéro 5-6 à l'Italie sous le titre « l'Italie des rendez-vous manqués ». On y trouve notamment des interviews de D. Novelli, maire de Turin ; de M. Valenzi, maire de Naples, ainsi que des textes de Leonardo Sciascia.

(B.P. 812, R.P. 38035, Grenoble Cedex. 40 F.)

● **LA REVUE « LA SAPE »** ouvre son numéro 8 aux poètes du Liban. Georges Schehadé, Salah Stétié, Andrée Chedid, Vénus Khoury-Ghata, Nadia Tuéni figurent dans cette anthologie présentée par Georges-Emmanuel Clancier. (Résidence de la Vénerie, 18, avenue de la Vénerie, 91230 Montgeron.)

● **SINE** a illustré les neuf cents métiers nouveaux définis par Jean-Pierre Colas « Pour lutter contre le chômage », comme poseur de lapin, délivreur du mal, pipeur de dés, facteur d'aléas, etc. (Balland, 120 p., 29 F.)

هكذا من الأصل

Romans

La passion de voir

● *La puissance et le souffle d'Hélène Parmelin.*

LE dernier roman d'Hélène Parmelin, *le Monde indigo*, sera publié en deux volumes : le premier : *Cramponne*, vient de paraître, le second suivra dans quelques semaines sous ce titre : *Le soleil tombe dans la mer*. On y retrouve la puissance et le souffle des plus grandes œuvres d'Hélène Parmelin, *la Manière noire*, *le Perroquet manchot*, et c'est une histoire d'amour comme *la Femme écarlate*. Mais jamais peut-être l'écrivain n'avait allié tant de force et de tendresse : ceux qui aiment les vrais romans, ceux qui aiment les personnages vivants, chauds, sont sûrs de trouver avec *le Monde indigo* l'entrée d'un univers imaginaire.

C'est le présent, comme toujours, qui dirige l'inspiration d'Hélène Parmelin (un de ses premiers livres était intitulé : *Aujourd'hui*) ; mais ce présent, ce réel sont éclairés, traversés par un regard d'écrivain qui nous les rend transparents, lisibles, intelligibles. Le livre refermé, nous gardons quelque chose de ce regard, et le monde ne nous est plus aussi opaque. Les seules lectures importantes sont celles qui nous transforment ainsi et nous enseignent à voir.

Tout commence le 1er mai 1976 à Paris par le flux de la grande manifestation populaire. Solidaire et disparate, le cortège emplit la chaussée des boulevards : sur les trottoirs, le peuple regarde de tous ses yeux, et c'est lui-même qu'il voit défiler. On se parle sans se connaître. On lit à voix haute les proclamations des banderoles qui flottent au-dessus de la foule, on reprend en chœur les slogans scandés par des milliers de voix.

Tandis que la manifestation englobe tout le monde, chacun pourtant porte sa solitude, sa mémoire, son histoire : Cramponne, Lagrenée, Malinguand, protagonistes du roman, s'évadent à l'intérieur d'eux-mêmes, et y rencontrent des personnages que nous découvrons par ce regard privilégié du lecteur de romans qui, de façon quasi miraculeuse, plonge au-dedans des êtres quand le romancier le veut.

Au-delà de Cramponne, une grande et forte fille confortablement bottée, nous voyons aussi la personne à qui elle pense : grand-mère Arsène. Cette rusée provençale à qui Cramponne voue une tendresse pleine d'admiration est un sage d'espèce peu commune : sans passion ni préjugé, elle excelle à tirer un parti favorable des moindres circonstances et fabrique du bonheur avec une artisane ingéniosité. Or Cramponne est à un moment aigu de sa vie, puisque c'est dans la foule du boulevard qu'elle rencontre Lagrenée, spectateur parmi les spectateurs, et le plus doué de tous pour l'être, puisqu'il regarde le monde comme si c'était « un feu de bois » : en silence, avec une grande concentration de présence, mais sans chercher l'échange ni la participation. Cramponne devient le feu de bois de Lagrenée. Ils ne vont plus guère se quitter.

Leur amour n'est pas de ceux qui enferment les amants comme une bulle de verre, les isolant de tout. Lagrenée n'a jamais été plus fasciné par son feu de bois. Et Cramponne, tous les sens en éveil, continue ses apprentissages avec un étonnement philosophique toujours plus aigu : car Cramponne fait des ménages. Elle s'est choisi ce métier, car c'est celui où son goût de la liberté et sa curiosité des autres trouvent le mieux à se déployer. Cramponne ethnographe en plein Paris s'intéresse aux mœurs des familles, à leurs langages, aux systèmes de valeurs qui sous-tendent leur quotidienneté. Sous son regard dont on ne se méfie pas (une femme de ménage) chacun ose être soi-même. Que de découvertes ! L'horrible et le sordide sont de tous les jours. En même temps, Cramponne prend plaisir à vivre d'un vrai travail, qui n'est pas de convention ni de vent : elle aime à combattre le désordre et la crasse, et qu'après son départ tout soit propre et rangé.

Rien d'étonnant si ce témoin passionné s'est lié d'amitié avec l'écrivain Malingaud qui lui aussi boit de toute son avidité ce qui l'entoure, Malingaud qui n'aurait eu garde de manquer la manifestation : « *Il encaisse les images. Il enregistre. Il a même sorti son carnet. Comme s'il était en voyage. Son attention surexcitée lui met le mors aux dents.* » On rencontre souvent des écrivains dans l'œuvre d'Hélène Parmelin. Celui-ci est bossu et n'est pas de ceux à qui le succès fait des grâces. C'est même tout juste s'il trouve un éditeur. Il n'en jubile pas moins. Le romancier ici n'est pas un fabricant d'intrigues et de personnages inventés : c'est un adorateur du vrai. Il déborde d'amour pour ce qu'il lui est donné de voir. — cette profusion de mouvements et de couleurs, d'êtres et de choses, d'événements toujours inattendus.

« *Comment écrire ça* », se demande-t-il anxieusement. Et quand c'est écrit, quand il a foncé dans l'écriture, quand il s'est tenu à la tâche jour et nuit, perdant le boire et le manger, quand il a d'enthousiasme accepté de dire ce que tout le monde peut voir ; et ne voit guère : quel public atteint-il, Malingaud ? Fourbu, il se remet de son livre comme d'une maladie, en attendant que le prochain le sollicite. Il lui reste à éprouver sa longue patience, encore, et l'orgueil humilié d'avoir été désigné dans la foule pour ce grand travail méconnu.

JOSANE DURANTEAU.

★ LE MONDE INDIGO, d'Hélène Parmelin. Ed. Stock, 380 p., 45 F.

La fraîcheur du petit matin

QUAND un écrivain joue les Pygmalion et transforme une fille des champs en romancière, cela peut donner Colette ou Raymonde Vincent. La première ne tarda pas à ruer dans les brancards de Willy, la seconde partagea le mysticisme de son mari, Albert Beguin, mais toutes deux imposèrent à la littérature une vérité qui ne doit de compte à personne. Révélée par *Campagne* (prix Fémina 1937), Raymonde Vincent nous offre aujourd'hui un septième livre qui prolonge le premier, reflète les suivants, comme si l'auteur obéissait à quelque loi naturelle, celle qui contraint le pommier à ne produire que des pommes.

Qui s'en plaindrait ? *Les Terres heureuses* s'étendent tranquillement jusqu'à l'infini. Elles portent les joies et les peines de ceux qui vivent au ras du sol, l'échine courbée par le poids du ciel qu'ils se gardent d'interroger. D'où tirent-ils leur endurance ? De la certitude qu'il existe « *derrière toute chose, une espèce de patient pardon, une grâce, un silencieux, un inlassable appel* ».

Mandine, Geneviève, Amélie, Elisabeth, la parole est aux femmes. Trois générations tissent l'histoire de Pian-Palet, un village comme les autres, quelque part en France, non loin de Châteauroux, un village éternel qui résiste au progrès, au changement, comme protégé par une cloche de verre. Tandis que les hommes se consacrent aux labourages-pâturages, les épouses règnent sur la ferme citadelle, vaquant du poulailler à l'étable, de la cuisine au potager. De mère en fille, elles se transmettent un mélange de souvenirs, de recettes, d'aspirations et de rancunes qui les unit de son fil conducteur. Plus proches que le mâle de la naissance et de la mort, puisqu'elles procèdent à la première et à la dernière toilette, elles regardent les mystères en face et les racontent, les réduisent à quelques phrases simples qu'elles prononcent à voix basse, moins pour conjurer le sort que pour l'apprivoiser.

Pourtant, la vie ne les a pas épargnées. L'une éprouva pour sa fille un amour si vif qu'elle ne put tolérer de la voir se marier. La seconde perdit son honneur dans les bras d'un vaurien. La troisième se dessécha dans l'égoïsme des vraies demoiselles. Seules quelques innocentes doivent à leur nature « pas comme les autres » d'échapper aux embûches de la tentation. Elles ignorent le mal qui leur rend la politesse.

Terres heureuses, pays modèle où les bêtes et les gens s'accordent au rythme des saisons, où les paysannes parlent la langue de Jeanne d'Arc, où la pauvreté même garde visage humain, d'où sortez-vous ? De l'aube du siècle comme l'indique la dernière ligne du roman qui se clot en juillet 1914 ? Ou du cœur limpide de Raymonde Vincent qui a conservé, qui nous restitue la fraîcheur du premier matin ?

GABRIELLE ROLIN.

★ LES TERRES HEUREUSES, de Raymonde Vincent. Ed. Julliard, 292 p., 40 F.

récits

Fables et exercices spirituels de J.-M.-G. Le Clézio

(Suite de la page 13.)

« Si vous ne devenez semblables à des enfants. »... On étudiera plus tard en de savantes thèses le Dieu de Le Clézio, protéiforme, planant sur le vide, confondu avec le soleil, perçu tantôt à l'intérieur de soi, tantôt à l'extérieur ; Bouddha occidental qui annexe à ses avatars l'avion à réaction au même titre que l'apparition, la montée et le déclin du jour. *L'Inconnu sur la terre* prendra alors sa place primordiale.

Ce Dieu existe pour Le Clézio. S'il n'y croyait pas si fort, comment subirions-nous à ce point le charme de ses fables et de ses proses où la description méticuleuse du concret, du senti, ouvre sur le sacré, l'infini.

JACQUELINE PIATIER.

★ MONDO ET AUTRES HISTOIRES, de J.-M.-G. Le Clézio, Gallimard, 280 pages, 42 F. — L'INCONNU SUR LA TERRE, de J.-M.-G. Le Clézio, Gallimard, Collect. « Le chemin », 325 pages, 47 F.

« Je veux écrire... »

JE veux écrire pour la beauté du regard, pour la pureté du langage. Je veux écrire pour essayer de rejoindre le vieil horizon, si net, pareil à un fil, et le ciel clair au-dessus de la mer. Je veux écrire pour être près des nuages blancs dans le ciel sombre, près de la lumière serrée du soleil, près des cimes des montagnes, là où seuls vont les éperviers. Je veux essayer d'être immédiatement là où mon regard se termine, là où il s'agrandit et reçoit sa joie. Je veux écrire pour être du côté des animaux et des enfants, du côté de ceux qui voient le monde tel qu'il est, qui connaissent toute sa beauté. Pour essayer de trouver une parcelle de cette vertu qui ne m'a pas été donnée à la naissance, mais qu'un visage de femme, ou d'enfant, au hasard de la foule un jour m'a montrée, comme le reflet d'une lueur étrangère aussi belle que le jour. Je veux écrire pour que cette clarté dure encore quelques instants, pour que le monde réel, vivace, reste encore quelques secondes dans la musique des mots, pour que je puisse le revoir encore maintenant, moi qui n'ai d'autre pouvoir que celui de la mémoire.

Je veux écrire pour qu'il n'y ait pas autre chose : pour qu'il n'y ait pas la laideur, la vilenie, la vulgarité, pour que les mots ne soient plus les esclaves de l'argent, pour qu'ils ne salissent plus les murs et le papier, pour que tout soit comme avant, sans affront, pareil au temps où il n'y avait pas encore de mots sur terre.

Je veux écrire pour une autre parole, qui ne maudisse pas, qui n'exècre pas, qui ne vicie pas, qui ne propage pas de maladie. Quand le monde, à l'aube, est tendu, transparent et pur comme une gemme, air clair, mer bleue, rochers étincelants, ciel immense, horizon où les vagues sont visibles ; quand le monde, à midi, est parcouru de terrible victorieuse lumière, et que les arbres sont incendiés, et que l'asphalte mou reçoit les marques des pneus des voitures ; quand le monde glisse dans le crépuscule du soir lentement, s'apaise parmi ombres et fumées ; quand le monde est dans la nuit noire, froide et dense, et que rutilent les milliers d'étoiles, quelquefois une seule lune... Comment alors peut-on désirer autre chose, comment peut-on dire autre chose ? Pourquoi l'homme a-t-il trahi le monde ?

Je veux écrire pour une aventure libre, sans histoire, sans issue, une aventure de terre, d'eau et d'air, où il n'y aurait à jamais que les animaux, les plantes et les enfants. Je veux écrire pour une vie nouvelle.

Extrait de « l'Inconnu sur la terre ».

Comme si de rien n'était...

(Suite de la page 13.)

Un des personnages raconte qu'un jour il a surpris dans un hôpital une mourante en train de caresser du bout des doigts le pouce de l'infirmière, pas même le pouce : seulement l'ongle du pouce, et que ce contact semblait lui suffire, résumer le monde. La technique romanesque de Peter Handke ressemble à cette communication intense à force d'être ténue. A la faveur d'un bouleversement domestique, il promène son regard sur les faits les plus simples et leur cherche les équivalences verbales les plus neutres, les plus glacées.

Ce faisant, il n'agit pas en démiurge qui saurait tout sur ses personnages, comme Sartre l'a reproché autrefois à Mauriac, et qui aurait choisi de nous taire ce qui l'arrange, non en omniscient devenu cachotier par goût du flou, mais en premier spectateur qui, pas plus que le lecteur, n'a choisi entre les bribes de comportements qu'il relate. Le fin mot des « moi » ne lui est pas plus connu qu'à nous. Comme nous, il tâtonne, lit sur les lèvres derrière les vitres.

LE micro-behaviourisme propre à suggérer le caractère abyssal et indécidable des âmes dispose d'une longue tradition dans le roman étranger. Il a nourri toute la postérité de James, et assuré l'universalité de Tchékhov.

En France, cet art des demi-teintes où chacun pressent sa propre vérité a pâti des vieilles tyrannies conjugées de la raison et de la rhétorique. On montre du doigt plutôt deux fois qu'une, on explique, on généralise, on légifère.

Ç'aura été un des mérites du « nouveau roman » de rompre ce carcan, de rendre la psychologie à ses incertitudes, d'acclimater l'approche anglo-saxonne des êtres par les comportements et les climats. C'est évidemment à des auteurs comme Marguerite Duras que *la Femme gauchère* fait penser, à *Moderato cantabile* notamment, ainsi qu'aux « tropismes » de Nathalie Sarraute et, plus récemment, à la sociologie à la première personne de Perec — *les Choses* — ou de Lainé — *la Dentellière*.

par Bertrand Poirot-Delpech

MAIS Handke n'a pas son pareil pour doser la compréhension et l'incompréhension entre ses personnages, pour faire sentir physiquement le travail que c'est d'entrer dans la connaissance d'autrui, et l'épuisement qui peut s'ensuivre. C'est ce harassement qui explique peut-être en dernier ressort la décision de son héroïne et son apprentissage tremblant de la solitude. A moins que ne la visite une exigence spirituelle, une attirance quasi mystique pour l'attitude réputée la plus forte, la plus roide...

Toutes les hypothèses sont permises et, encore une fois, à partir d'observations parcellaires jamais commentées ni triées. Il faudrait démonter le texte phrase après phrase pour comprendre comment Handke charge son constat de tant d'arrière-plans et de sens ouverts. Sans doute cette richesse vient-elle de ce que, au lieu de théoriser comme tant d'autres, sur le langage, il en vit les équivoques inépuisables. En quelque sorte, ses personnages bénéficient du mystère insondable que représente pour l'auteur l'acte même de représenter et de nommer leur histoire.

C'est un fait, en tout cas, que sous sa plume les actes les plus quotidiens prennent un poids rare d'insolite et de signification. La banalité des jours ordinaires devient plus étonnante et passionnante que les exploits les plus fracassants.

« *TOUT est remis en jeu*, écrit Gœthe dans les *Affinités électives*, *et on continue à vivre comme si de rien n'était !* »

C'est de ce « *comme si de rien n'était* » que Handke tire sa facture particulière, et son importance certaine. Grâce à lui, notre regard sur les autres et sur nous-mêmes s'aiguise. Une mèche qui glisse, une seconde qui passe, tout compte nous dit-il, et signifie peut-être. La lecture retrouve alors son mérite irremplaçable : apprendre, réapprendre l'attention, ce commencement de la liberté.

★ **LA FEMME GAUCHERE, de Peter Handke, traduit de l'allemand par G.-A. Goldschmidt, Gallimard. Collection « Du monde entier », 120 pages, 25 F.**

arts

« Les pantouflards » de l'insolite



Sculpture de l'abbé Fouré

● ***De l'abbé Fouré au facteur Cheval.***

C'EST une vive émotion que d'apercevoir, au flanc d'une falaise, un rocher découpé comme une tête d'homme, fragile, farouche et tourmentée. On imagine alors que la nature, à travers ce visage tragique, veut dire un secret au voyageur, au passant. C'est bien sûr une illusion, mais on ne s'en délivre pas si facilement.

Près de Saint-Malo, un rêveur excessif, l'abbé Fouré, a continué l'œuvre de la nature, le travail du temps, du vent, de l'océan. Des sculptures ébauchées par le hasard. Il a fait surgir des « trognes » de corsaires, des visages « épouvantés ou ricanants », une assemblée de monstres, qu'on découvrira ou qu'on retrouvera dans le beau livre de Jacques Verroust et Jacques Lacarrière sur *les Inspirés du bord des routes*, de l'abbé Fouré au facteur Cheval. Curieux abbé, qui s'est employé pendant plus de vingt-cinq ans à travailler la pierre : à la torturer, pour y inscrire la horde de ses fantasmes, le cortège de ses démons intérieurs. On les dirait façonnés « *par la libido de la mer* », écrit Lacarrière, étonné, émerveillé, qu'un tel cauchemar ait pu sortir de l'esprit d'un curé de campagne.

Au début de l'ouvrage, s'interrogeant sur ce qu'il est convenu d'appeler *art naïf*, Lacarrière rejette l'adjectif. L'art n'est jamais naïf, naturel, brut. Il suppose toujours une recomposition de la matière, une sorte de ruse qui transforme le hasard en nécessité. A propos du facteur Cheval et de ses semblables, Lacarrière emploie l'expression d'*off art*. Cet art se situe *en dehors*, car il utilise, généralement, des matériaux fort modestes : des rebuts. Tout est récupéré par les bricoleurs de l'imaginaire : les briques, les cailloux, les coquilles, les fils de fer, les assiettes brisées... Et puis, ces hommes n'appartiennent pas au milieu social des « artistes » : « retraités, anciens ouvriers, artisans, commerçants », ils habitent le plus souvent l'univers des maisons de banlieue, les « tristes terres de l'ennui », « le pays des vérandas grises » et des « chiens méchants ». Enfin, « les inspirés du bord des routes » n'obéissent à aucune censure, aucun critère esthétique, ne se réfèrent, pour la respecter ou la contester, à aucune école, à aucune tradition. Comme le dit joliment Lacarrière, ils gèrent les petites et moyennes entreprises du rêve. « Pantouflards » de l'insolite, ils donnent forme à leurs chimères dans leurs jardinets.

FRANÇOIS BOTT.

★ **LES INSPIRES DU BORD DES ROUTES, de Jacques Verroust. Textes de Jacques Lacarrière. Le Seuil, 127 pages, 80 F.**

poésie

Les noces du sacré et du doute

● ***Les poèmes-objets votifs de Salah Stétié.***

DEJA, dans son premier recueil important, *l'Eau froide gardée*, les poèmes de Salah Stétié — né à Beyrouth en 1929 et représentant son pays à l'UNESCO — se comportaient comme des objets verbaux qu'on pouvait saisir de plusieurs côtés, sans jamais s'assurer de leur possession. Brefs, essentiels et conjuguant des éléments concrets et abstraits, ils semblaient de diverses natures, les images s'y coupaient avec brutalité et les allusions avaient l'air de fuir, aussitôt proférées.

Cette impression domine encore à la lecture de *Fragments : Poèmes*, livre formé de 99 textes courts et achevé par la majuscule C, symbole de la centaine et fronton d'un énigmatique recommencement. Le désarroi du lecteur, au fur et mesure que se poursuit la lente conquête de l'ensemble, cède à une sorte d'envoûtement, dû au fait que les poèmes sont les variantes d'un même chant étouffé et d'une même plainte pudique. Salah Stétié réussit l'étrange gageure, de prendre quelques mots-clés — peut-être sont-ils deux ou trois cents, qui reviennent sans cesse — et d'en livrer les infinies combinaisons, choses et concepts ayant un lien plus musical que rationnel.

Il s'agit bien d'une prière laïque, toujours reprise, qui glorifie l'arbre, la pierre, l'homme, le fils, la mère, l'amour, l'inconnu. Les rapports, eux, sont ou bousculés ou effacés car il incombe au poète d'en inventer de nouveaux. Il est par essence le prophète, ce qui, pour un lettré nourri de pensée judéo-chrétienne et de philosophie arabe, remises à jour par les recherches de l'avant-garde, signifie que sa prophétie doit être ajourée, équivoque, à mille directions qui ne peuvent s'indiquer. Ainsi, l'espace entre l'absolu et le verbe tout-puissant se trouve comblé par des ruptures — les fragments dont parle le titre — et des entrevisions fulgurantes.

Le commerce des objets et des êtres, chez Salah Stétié, se trouve entraîné vers un psaume toujours recommencé, où le moi et le non-moi, le vrai et la négation du vrai, la passion et sa propre remise en cause constituent l'unique thème. Chez aucun poète de ce temps, on ne rencontre pareilles noces de l'inexprimable et de l'exprimé, du sacré et du doute minant ce même sacré. Il faut lire ces poèmes-objets votifs à voix basse, plusieurs fois, comme on identifierait des statuettes sculptées en l'honneur d'un dieu craint, haï et inéluctable. Parfois, on dirait que l'angoisse foncière se fait plus aimable.

Parole, et l'arbre contenu. Parole
Avec l'arbre des mots dans le corps d'arbre
Et le corps féminin des mots
Dans la droiture inexpliquée de l'arbre

Tous liquides miroirs criants de vent
Puis retenus dans l'anxiété des racines
Sous le nom de la terre qui est
Corps de terre imagée dans l'arbre

Corps féminin de terre avec les bras
Formant l'arbre, et de femme
O miroir, ô souffrant
Pour l'étendue de terre défaite et ses liaisons.

ALAIN BOSQUET.

★ **FRAGMENTS : POEME, de Salah Stétié, Gallimard, 120 p., 35 F.**

témoignage

Adieu camarades !

● ***Une militante renonce à l'action syndicale.***

MADELEINE SZCODROWSKI avait publié en 1971 *les Cerises aigres*, beau livre plein de vigueur et de colère (1). Dans ce récit autobiographique et pamphlétaire, elle s'en prenait férocement à un certain patronat, ce qui lui valut de perdre son emploi trois jours après la parution de l'ouvrage.

Elle connut ensuite dix-huit mois de chômage, longue période pendant laquelle on imagine volontiers les employeurs du cru fuyant devant cette postulante au secrétariat de direction dont les qualités de rédactrice n'étaient plus à démontrer certes, mais dont le style acéré n'incitait pas à une charité de bon aloi.

Elle devint militante de la C.F.D.T., dans la Haute-Saône, et une silhouette familière à la porte des usines. Elle raconte cette nouvelle expérience dans son second livre, *Sans consigne ni retour*, où elle explique surtout « *pourquoi elle renonce à l'action syndicale* ». Ce témoignage sur la condition militante irritera plus d'un syndicaliste. Elle a d'ailleurs prévu les objections dont la principale serait de « *faire le jeu du patron* » et y réplique par l'intermédiaire d'un personnage symbolique, le « grand militant », celui qui sait tout, a réponse à tout, et qui clôt une conversation sur un ton péremptoire. Ces syndicalistes intellectuels « *ont tendance en effet à idéaliser toute cause — ce qui la rend plus facile à défendre — et pour cela exaltent de cette cause toutes les vertus, lui en prêtent quand elle en manque, et jettent sur ce qui les dérangent un épais voile de ténèbres* ». Pis, ils ont un « catéchisme » dont les « istes » heurtent l'autodidacte Madeleine Szcodrowski. Elle jette même le « bouchon » un peu loin quand elle affirme avoir cru que les « *bolcheviks étaient des trappeurs revêtus de peaux de bique, ils avaient de grandes moustaches* »... et qu' « *elle ne démêlait pas Trotski de Stavisky* ». Heureusement, il y a la vie de camarade, et si les « prolos » la connaissaient, « *rien que pour cela ils seraient tous militants* ».

En attendant, il n'y a que 20 % de syndiqués parmi la classe ouvrière. Les autres sont en voie de « conscientisation ». Mal éduqués, mal informés, peu sensibles à la grâce missionnaire du « grand militant ». Pour Madeleine Szcodrowski, ces « indifférents » sont tantôt du côté des patrons, tantôt du côté des syndicats, à tout coup, d'où tombe la manne. Parfaitement intégrés à la société de consommation, entre bagnoles et matelas multispires, ils ne s'inquiètent du chômage que lorsqu'il les touche.

Mieux vaudrait les laisser à leur sort, le syndicat s'appropriant la fonction de quémandeur d'un pouvoir d'achat que le patronat entend bien assurer puisque sa satisfaction le maintient en place. Bref, les non-syndiqués sont les petits malins d'un système dans lequel patronat et syndicat jouent un rôle de régulateurs. Même les smicards se débrouillent, et il serait bon de quitter un langage sur la misère qui a tout de même évolué depuis Zola.

Madeleine Szcodrowski cite un exemple de l'indifférence des « non-conscientisés ». Des ouvriers assistent comme au spectacle et sans intervenir à des heurts entre distributeurs de tracts et policiers. Les militants sont sauvagement rossés devant des ouvriers qu'ils connaissent, défendent, avec lesquels ils travaillent. Geler dans la rue à faire la quête pour des ouvriers grévistes qui passent le cabas chargé des trésors du supermarché et magnifier une classe qui paraît bien avoir perdu le sens de la lutte, cela apparaît au-delà du supportable à la militante. Avant de tirer sa révérence, elle envoie une belle paire de gifles aux « non-conscientisés » et aux « grands militants ».

Son livre offusquera les théologiens qui « descendent » à la classe ouvrière. Ceux qui se réclament de la lucidité y liront quelques vérités bonnes à entendre. Madeleine Szcodrowski, comme dans le patronat pour son précédent livre, se fera des inimitiés dans le monde syndicaliste avec son départ « sans consigne ni retour ».

Cela dit, après avoir si bien réduit le champ de ses sympathies, qu'elle vienne donc au romanesque. Sa plume s'y déploierait plus aimablement que parmi les abstractions, et les pamphlétaires sont vite fatigués. Alors, en prolongement de cet « adieu, camarades », citons la question de Lénine, pour ébouriffer un peu Madeleine Szcodrowski : « *Que faire ?...* »

BERNARD ALLIOT.

(1) « Le Monde » du 1er octobre 1971.

★ **SANS CONSIGNE NI RETOUR, de Madeleine Szcodrowski, Denoël, 224 pages, 42 F.**

sciences humaines

La pornographie au féminin

(Suite de la page 13.)

Ainsi, en conclusion, Marie-Françoise Hans n'hésite pas à poser un regard différent sur cette pornographie sans péché, sans honte, cette pornographie du moindre mal qui a envahi tous les compartiments de la vie sociale. Est-elle aussi innocente qu'on pourrait le croire ? Ne sommes-nous pas victimes d'un leurre ? Car enfin le film porno *snuff* (en argot américain : massacrer) dont le chant final devait être (a été ?) la mort après torture des interprètes féminines ne nous enseigne-t-il pas que le spectacle sexuel est aussi, est toujours une mise à mort ?

« *Mise à mort de la femme, de celle qui a accepté de* montrer *son désir et sa jouissance* », écrit justement M.-F. Hans. Car la pornographie au masculin, c'est peut-être d'abord une manière de conjurer l'angoisse des mâles face à une sexualité féminine tenue pour insatiable et terriblement menaçante. Quant à la pornographie au féminin, elle reste à inventer.

ROLAND JACCARD.

★ **LES FEMMES, LA PORNOGRAPHIE, L'EROTISME, de Marie-Françoise Hans et Gilles Lapouge. Collection « Libre à elles ». Ed. du Seuil, 390 p. 59 F.**

histoire

Léon Poliakov devant l'Europe des fantasmes

● *Quand l'antisémitisme attendait son messie.*

L'HISTOIRE de l'antisémitisme accompagne l'histoire tout court. En entreprenant de la raconter, Léon Poliakov ne pouvait prétendre se comporter en auteur exhaustif en dépit d'un projet qui comportera cinq volumes. Mais une fois encore, avec le quatrième tome, intitulé *l'Europe suicidaire*, il montre qu'une vaste connaissance permet d'aller à l'essentiel.

On est entre 1870 et 1933. Ce n'est plus de l'histoire « morte », ou en tout cas lointaine. Celle-là palpite encore. Tous les événements qu'on y trouve préparent, d'une façon ou d'une autre, l'antisémitisme nazi, et avec lui le drame dont la vieille Europe n'est toujours pas remise et qui l'obsède encore dans ses comportements. C'est la guerre franco-allemande de 1870, le conflit de 1914-1918, les révolutions de Russie et, avec eux, entre eux, des crises internes de toutes sortes, économiques, morales, sociales.

Ces drames, ces angoisses, Léon Poliakov les met en scène chaque fois et les analyse en fonction de son sujet. Son travail de chercheur insiste sur le rôle que jouèrent inévitablement, et au gré des nations, les obsessions antisémites, poussées parfois jusqu'au fantasme et à la trouble notion de haine amoureuse.

En cette Europe occidentale, de la puritaine Angleterre à la sainte Russie, le vieux mythe du « peuple déicide » qui a motivé les plus anciennes persécutions contre les juifs reste bien vivace. Mais la mythologie va s'enrichir. Marx et Bauer n'y sont pas étrangers, avec leur idée d'une identité « capitalisme = judaïsme ».

Un brevet de civisme

En lisant Poliakov, on découvre, ou l'on réapprend, que, si les raisons fondamentales de l'antisémitisme ne varient guère d'une nation à une autre, ceux qui les invoquent peuvent en tirer des applications différentes. Le comportement ne fut pas le même en Allemagne et en Autriche — l'une et l'autre déjà à la recherche d'une « solution » — qu'en France, où la continuité, la constance, paraissent avoir été moindres, en même temps que furent uniques dans le délire les passions nées de l'affaire Dreyfus. Et différentes encore seront la Russie avec ses pogromes et une Angleterre où il convient d'apporter dans cette sorte d'affaire sinon de la retenue, du moins une certaine distinction.

Qui saura résister à l'ancestral instinct d'offrir le bouc émissaire juif à chaque malheur ou à chaque crise : une guerre, un scandale financier, une défaite ? Dans le même temps, le rejeté aspire à l'intégration, brûle de montrer son patriotisme, attend d'une mort au combat le brevet de civisme que pourra lui donner — en France par exemple — un Barrès ou un Maurras au temps de « l'union sacrée ».

S'il est vrai que dans l'Allemagne des années 1880 Frédéric Nietzsche répond aux hystéries d'un Eduard von Hartmann par le souhait de voir « expulser du pays les braillards antisémites », Mommsen jugera l'antisémitisme comme une « *réaction haineuse mais naturelle contre un élément étranger* ». Car il convient que « *les juifs paient leur prix d'entrée dans une grande nation* ». En France, il y aura Léon Bloy qui, en parlant de la « poignée de boue merveilleuse » (les juifs), reste dans la ligne plus vulgaire de l'oublié Gougenot de Mousseaux. Il y aura surtout Drumont, dont *la France juive* après avoir été un best-seller restera un exemple pour le Bernanos de *la Grande Peur des bien-pensants*. Là, pas de surprises. Mais Jaurès à une époque de l'affaire Dreyfus n'est pas loin de Léon Daudet. Avant de porter en manchette de son journal : « les imbéciles ne lisent pas *l'Œuvre* », Gustave Téry avait pris un autre slogan : « Pas un juif n'est abonné à *l'Œuvre*. »

Il y a comme cela bien des rappels, bien des découvertes aussi bien cette *Europe suicidaire*, dans la lecture qu'à faite Poliakov aussi bien de Dostoïevsky que de Giraudoux, de Tchekhov que de Clemenceau, de Churchill que de Martin du Gard, du *Times* des années 1917 à 1922 que du Henry Ford de l'Amérique de la même époque. Le mal est partout, et la révolution d'Octobre — comment l'exorciser celle-là — n'a rien arrangé.

« *On suppose en général*, écrivait au temps du tsarisme Ivan Tolstoï *que l'antisémitisme est étroitement lié à la mentalité réactionnaire, à l'obscurantisme. Mais il faut avouer qu'il existe beaucoup de gens aux convictions progressistes qui ne se distinguent pas tellement de leurs adversaires pour ce qui est des sentiments qu'ils portent aux juifs...* »

Le 2 février 1915, un soldat allemand confiait dans une lettre du front : « *Nous espérons que ceux d'entre nous qui auront le bonheur de revoir la mère patrie épurée des métèques* (Frendländerei) *et que, grâce à nos sacrifices et à nos souffrances, grâce aux flots de sang que nous versons quotidiennement face à un monde international d'ennemis, non seulement les ennemis extérieurs de l'Allemagne seront taillés en pièces, mais notre internationalisme intérieur sera écrasé lui aussi. Cela serait plus important que toutes les annexions.* »

Ce soldat était Adolf Hitler. Le nouveau livre de Poliakov montre qu'entre 1870 et 1933, d'un bout à l'autre d'une Europe folle, les prophètes ne manquèrent pas pour demander sa venue puis l'attendre comme un messie. Et cela fait un fameux livre d'histoire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ L'EUROPE SUICIDAIRE, de Léon Poliakov, quatrième tome de « Histoire de l'antisémitisme », Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 363 p., 53 F.

Une famille persécutée

ON ne dira jamais assez ce que fut le destin « individuel » des familles juives pendant la période nazie. Car la persécution hitlérienne ne fut pas une entreprise abstraite frappant et tuant abstraitement, comme le fut, par exemple, l'entreprise atomique, mais elle fut vécue, différemment, par des millions de familles, et ce sont ces millions de destins qui sont l'histoire juive pendant la guerre. Le récit de Marcel Liebman rendra, en tout état de cause, un son différent pour le lecteur français, car ce récit se passe en Belgique. La langue est la nôtre, mais les habitudes, les formes sociales sont particulières, et d'abord par ceci : l'énorme majorité des juifs de Belgique étaient des immigrés récents qui n'avaient pas la nationalité belge.

On connaît la blague classique : dans la cour de la caserne, le sergent classe les jeunes recrues. « *Flamands à droite ! Wallons à gauche !* » Alors, le soldat Abramovitch : « *Et les Belges, où vont-ils ?* » Belge, le père de Marcel Liebman, natif de Varsovie (sa mère était originaire d'une petite ville de Pologne, Oswiecim...), voulait l'être avec ardeur, tout en étant un juif pratiquant. Prisonnier pendant la Grande Guerre, il était devenu un pilier des associations d'anciens combattants, un petit notable qui parvint même, pendant l'occupation, à être reçu par la reine Elisabeth.

Comme partout ailleurs, les Allemands organisèrent avec d'autres notables, une union, ici l'Association des juifs de Belgique, qui, dans leur esprit, devait leur faciliter la tâche, et qui, en effet, y parvint largement, pas toujours cependant.

L'émouvant récit de Marcel Liebman, poignant quand il nous décrit la déportation du frère de l'auteur, et le geste désespéré de ces hommes, de ces enfants parfois qui se livrèrent et livrèrent les leurs, tantôt par résignation religieuse et tantôt par passion de la non-violence, se veut aussi accusateur, mettant en cause, tant chez les juifs que chez les Belges non juifs, les classes dirigeantes.

Oserai-je dire qu'il a souvent raison, mais pas dans toutes les occasions, et que son livre le prouve bien. Car le salut ne vint pas seulement du mouvement ouvrier, mais parfois d'un riche industriel, de religieuses catholiques et, en fin de compte, de la JOC, à la fois ouvrière et chrétienne.

Professeur à l'Université libre de Bruxelles, Marcel Liebman, qui, aujourd'hui, veut seulement être « né juif », poursuit brièvement son récit jusqu'à nos jours. Dès 1967, il prit parti pour le peuple palestinien, ce qui lui valut, de la part d'autres juifs, d'inimaginables et pourtant bien habituelles injures : « *Monsieur, nous regrettons très fort que vous n'ayez pas été gazé à Auschwitz.* » Abject. Allons, pour que de telles ignominies soient proférables, il faut tout de même qu'Auschwitz soit loin de nous.

PIERRE VIDAL-NAQUET.

★ NÉ JUIF, de Marcel Liebman. Une famille juive pendant la guerre. Ed. Duculot, 192 p., 44 F.

Situation du juif

● *Un essai d'Arnold Mandel qui dérangera tout le monde.*

NOUS autres juifs : ce titre annonce parfaitement les couleurs. On n'attendait pas autre chose d'Arnold Mandel, qui nous avait déjà introduits dans l'intimité des hassidim et avait su parler comme personne de Mea Shearim, ce qui veut dire « cent portes » ; les cent portes de Jérusalem. Ecrivain français, qui se sert de sa langue avec une rare maîtrise comme Kafka de la langue allemande, Mandel n'en est pas moins juif et il en a conscience, une conscience même qui s'approfondit avec le temps. Ce n'est point là un à-côté, quelque chose d'ajouté, je ne sais quoi d'étranger qu'il faudrait résoudre. Non ! cela coule de source comme la langue elle-même et ce ne sont pourtant pas *les Eaux mêlées*, de Roger Ikor. Bien au contraire ! Tout cela ne fait qu'un et Arnold Mandel a écrit ce gros livre justement pour nous l'expliquer ou plutôt pour s'en expliquer avec lui-même.

Car il est parvenu finalement à l'écrire, et ce n'est point là son moindre mérite. J'en sais quelque chose : pas de sujet plus difficile, à la limite plus impossible à traiter que celui-ci, si l'on veut le faire à la fois sans concession et sans raideur, si l'on veut aller au fond des choses : la situation du juif qui a conscience de l'être dans le monde tel qu'il est. Car il n'y a de juif que dans et par cette conscience. Comme on le voit, nous sommes aux antipodes du racisme hitlérien. Le judaïsme, ou la judéité comme on voudra n'est pas un destin que la naissance imposerait. Il ne persiste vraiment que dans le vécu des consciences.

C'est ce dont Arnold Mandel nous donne l'exemple d'un bout à l'autre de son livre, soit qu'il nous rappelle l'histoire de ce rabbi hassidique qui projetait d'écrire un livre sur l'homme et qui finalement ne l'écrivit pas ; soit qu'il réfléchisse sur ce mystère aussi étendu et profond que le mystère juif lui-même dont il est la face d'ombre, qui est celui de l'antijudaïsme, qu'on nomme généralement aujourd'hui l'antisémitisme ; soit qu'il nous montre ce qu'a été depuis deux siècles l'échec de l'assimilation ; les alternances de la conscience juive du pessimisme à l'optimisme, de l'amour de soi à l'autodétermination ; soit qu'il approfondisse la dimension religieuse qui est tellement essentielle dans la structure de l'être juif : soit qu'il évoque, d'une plume particulièrement âpre, ce qu'il nomme le péché capital du judaïsme moderne, qui est l'adhésion enthousiaste d'un grand nombre des siens au progressisme marxiste ; soit qu'il touche plus légèrement au rapport d'Eros avec Israël ; soit qu'il nous présente, pour illustrer son propos, quelques admirables profils juifs ; soit enfin qu'il s'interroge sur le problème le plus actuel et le plus brûlant : Israël et le sionisme ou l'Etat d'Israël et la Diaspora.

Le signe d'un autre ordre

On le voit : aucune question n'est éludée, toutes sont traitées de la manière la plus directe et la plus fondamentale en même temps. Je n'aperçois pas l'ombre d'un conformisme, quel qu'il soit, dans la façon dont Mandel les aborde. On peut n'être pas toujours d'accord avec lui, mais on ne peut point passer sur ce qu'il dit sans s'y arrêter et sans s'interroger soi-même, car nous avons tous nos confortables partis pris dont nous ne voulons pas être dérangés. Le principal mérite d'Arnold Mandel, c'est de déranger tout le monde par sa façon d'aborder les choses. Il dérangera d'ailleurs tout autant les juifs que les non-juifs. N'est-ce point là une qualité bien juive. Il faut féliciter les juifs d'être ainsi. C'est leur véritable grandeur et la marque d'autre chose, le signe d'un tout autre ordre, auquel ils appartiennent malgré eux. Car il serait quand même plus commode de n'être pas juifs, avouons-le, nous qui ne le sommes pas.

Une dimension essentielle

S'il n'y avait plus de juifs, il manquerait au monde une dimension essentielle. Lorsqu'on voit les choses sous un certain angle, on ne peut que s'étonner qu'il y ait encore des juifs, tant était grand chez la plupart d'entre eux le désir d'être comme tout le monde. Mais il y a toujours eu un reste, ce fameux reste d'Israël, qui, de génération en génération, paraît inexterminable. Les sionistes ont cru en finir une fois pour toutes avec la question juive en fondant un Etat comme les autres. Mais l'Etat d'Israël a beau faire : il ne parvient pas à être un Etat comme les autres. On exige de lui ce qu'on n'exige d'aucun autre, si bien qu'il se trouve au sein de la communauté internationale à peu près dans la situation du juif au sein de la communauté à quoi il appartient.

Tout cela, toute cette incompatibilité avec un milieu que, par ailleurs, il aime et comprend, Arnold Mandel l'a montré moins par la raison que par l'exemple. Sur tous les points qu'il a touchés, l'ami des juifs que je crois, que je veux, que j'espère être, souhaiterait entamer avec lui un de ces dialogues interminables où l'on en finit pas de se mieux connaître en connaissant mieux l'interlocuteur.

JACQUES MADAULE.

★ NOUS AUTRES JUIFS, d'Arnold Mandel. Hachette, 350 p., 45 F.

essais

MIRCEA ELIADE A L'« HERNE »

Le chercheur des énigmes absolues

● ***Une approche en profondeur d'une pensée et d'une œuvre.***

LES prestigieux cahiers de « l'Herne » fondés par Dominique de Roux, n'ajoutent pas à la gloire de ceux qu'ils célèbrent. Ils permettent de les mieux connaître. Ainsi en est-il du cahier consacré par Constantin Tacou à Mircea Eliade.

Des textes inédits, dont le *Journal* qu'Eliade écrivit en 1930, lors de son séjour dans les ermitages himalayens, et des articles parus en Roumanie, entre 1932 et 1937 ; des témoignages de ses amis de jeunesse roumains, dont Ionesco et Cioran, ou de ses collègues universitaires, comme Paul Ricœur, qui enseigna avec lui à l'université de Chicago, ou Georges Dumézil ; de nombreux commentaires en marge de ses livres scientifiques et littéraires : cet ensemble rend possible une approche en profondeur d'un homme et d'une œuvre à la fois célèbres et méconnus.

Spécialiste de l'histoire des religions, Mircea Eliade a consacré au sacré, au symbole et au mythe l'essentiel de son œuvre scientifique sur laquelle ses romans embraient directement. L'homme, pour Eliade, est d'abord religieux, et, malgré les apparences, il le demeure toujours. Aussi bien, l'*homo religiosus* échappe-t-il au temps. Quelques expériences religieuses fondamentales sont à l'origine de toutes les variations historico-religieuses que l'homme ici et là, en ce temps-ci ou en ce temps-là, a modulées. Nous sommes, aujourd'hui même, les contemporains d'Abraham. Il nous est possible, ici, maintenant, d'entrer en communication directe avec un chasseur du paléolithique, un yogin, un chaman, un paysan de l'Indonésie, ou n'importe quel homme, en quelque lieu et quelque temps que ce soit. C'est dans la prise de conscience de « cette grande synchronie du sacré » que réside pour nous l'essentiel de l'apport d'Eliade.

J'avouerai que, dans cette confrontation de moi-même avec ce qui en moi n'est pas moi, cette intuition fondamentale me fascine et me retient davantage que les vues d'avenir audacieuses mais plus banales que Mircea Eliade croit pouvoir en tirer. Dans le retour à un passé toujours présent réside, selon lui, l'avenir de l'homme. De l'histoire comparée des religions et de leurs sources toujours vivantes et captées, naîtrait la possibilité d'un nouvel humanisme. Pourquoi pas ? Je m'en tiendrai, moi, au vieil homme, à l'homme toujours nouveau que les archétypes de Jung déjà, puis le contact retrouvé grâce à Eliade avec le mythe, le symbole, l'archaïque, le primordial me permettent de déceler non pas dans l'avenir mais dans le présent intemporel de l'homme.

Quand Mircea Eliade note que « *Bouddha, Zarathoustra, les prophètes juifs sont nos contemporains* », cela ne veut pas seulement dire, rappelle Maurice de Gandillac que les problèmes posés par eux restent les nôtres, mais, ainsi que l'auteur de *Forgerons et Alchimistes* l'indique mystérieusement, lumineusement, lui-même, que toute véritable transmutation implique à la fois la maîtrise du temps et, d'une certaine manière, son abolition.

De tels jets de feu nous redécouvrent, dans nos ténèbres mêmes, ce qu'il nous est arrivé de percevoir. Nous revivons tous en certaines secondes privilégiées une expérience vieille comme l'homme. Maître Eckart évoque le *nunc* extatique, cet instant de pure présence où l'âme non seulement, selon le vœu de Plotin mourant, atteint « *le divin dans le tout* », mais s'unit à ce que Silesius appelle « *l'océan incréé de la déité pure* ». Eckart admet notre présence « *à la périphérie de l'éternité* », et les écoles tantristes la possibilité « *de vivre et même d'œuvrer dans la durée sans perdre contact avec l'éternité* ». Je cite Gandillac qui cite Eliade. Tout est dans tout et l'éternité dans le temps même.

Mircea Eliade a fait dans sa première jeunesse un long séjour aux Indes. Toute sa vie en demeura marquée. L'Inde a toujours nié la chronologie et l'histoire. La Roumanie, son pays, est « *à ce point accablée et surchargée d'histoire* », note Virgil Ierunca, qu'un philosophe roumain, Lucien Blaga, a écrit que son peuple n'a pu survivre qu'en « *sabotant l'histoire* ». Mircea Eliade avoue : « *Ma préoccupation essentielle est justement le moyen d'échapper à l'histoire, de me sauver par le symbole, le mythe, les rites, les archétypes.* »

Dans mon exemplaire de *Forêt interdite* (Gallimard, 1955), j'avais souligné ceci lors de ma première lecture au moment de la publication du roman :

« *Et moi je rêve de m'échapper un jour du temps, de l'histoire. (...) Mais (...) l'existence humaine me paraîtrait vaine si elle se trouvait réduite aux seules catégories du mythe. Même ce paradis non historique dont vous parlez me semblerait difficile à supporter s'il n'y avait pas, près de lui, l'enfer de l'histoire...* »

Il importe donc de ne pas simplifier la pensée de l'auteur du *Mythe de l'éternel retour* et d'*Images et Symboles*. Cioran insiste sur la dualité profonde qui n'entraîne chez lui nul déchirement et lui permet d'« *être également sollicité par l'essence et l'accident, par l'intemporel et le quotidien* ». Il ajoute même, sans tout à fait cacher sa réprobation, que c'est la nature et la chance d'Eliade de « *pouvoir sans drame étudier l'extase et poursuivre l'anecdote* ».

La trace du sacré

Nous ne devons privilégier, dans cette œuvre, ni la littérature ni la science. Elle est recherche. Elle ouvre des portes. Certes, comme l'écrit Ionesco, « *tout écrit est hermétique et il y a derrière la porte que l'on ouvre une autre porte derrière laquelle se trouve une autre porte derrière laquelle se trouvent d'innombrables autres portes* ». Du moins l'impossible voyage a-t-il été tenté, l'orientation retrouvée, celle de notre espèce dans sa migration éternelle.

Selon Eliade, l'homme satisfait aujourd'hui ses aspirations religieuses transconscientes grâce aux univers imaginaires de la littérature et de l'art. Dans notre langage désacralisé, le sacré subsiste à l'état de trace. Au point que, si gouvernée que soit une œuvre, si lucide un écrivain, il ignore lui-même l'essentiel de ce qu'il a exprimé et qui appartient au patrimoine commun de l'homme. « *Il se pourrait que mes recherches soient considérées un jour comme une tentative de retrouver les sources oubliées de l'inspiration littéraire* », a écrit Eliade. Oui, certes, pour une part. Mais secondaire. Alors que, ce qui nous importe c'est le chemin, la Voie, la Voix. Ionesco se moque des garçons, dont il fut, qui, dans la Roumanie de sa jeunesse, admiraient leur aîné Eliade, tous naïvement partis « *à la recherche des énigmes absolues* ». Ce sont elles, pourtant, qui nous requièrent, même si nous les savons inaccessibles.

Mircea Eliade a montré la pérennité des expériences d'initiation, qui semblent « *indissolublement liées à la structure de la vie spirituelle* ». Tout se passe comme si « *l'initiation était un processus indispensable à tout essai de régénération totale, à tout effort, pour transcender la condition naturelle de l'homme afin d'accéder à un mode d'être sanctifié* ». (*Naissances mystiques.*) Cette exigence de l'initiation et sa difficile expérience nous ne les retrouvons pas seulement dans maintes œuvres littéraires, mais au cœur de cette œuvre que doit être, dans toute la mesure du possible, chaque vie d'homme non aliénée.

Mais combien d'hommes, même dans nos sociétés occidentales privilégiées, disposent-ils de ce minimum de temps libre qui ouvre sur l'éternel ?

CLAUDE MAURIAC.

★ MIRCEA ELIADE, l'Herne, n° 33, 409 p., 110 F.

Un maître du fantastique

● ***Le merveilleux dissimulé sous la banalité quotidienne.***

QUAND *Mademoiselle Christina* paraît, pour la première fois, à Bucarest, en 1936, Eliade, jeune docteur en philosophie, a déjà derrière lui cinq romans et autant de volumes de souvenirs et de réflexion sur la pensée orientale. Il s'accorde un répit, ce roman à la fois divertissement et mystère médiéval, inspiré du folklore roumain qui grouille de goules, de stryges, de vampires. Inspiré aussi par un célèbre poème du barde national roumain, Eminesco, qui reprend le mythe d'Hypérion, jeune dieu descendu de l'empyrée pour aimer, sans espoir, une mortelle.

Le manoir où se déroule le récit est peuplé de présences amicales : la vieille propriétaire, une douce fillette, un peintre pique-assiette, un archéologue raisonneur, la domesticité. Univers solide et réel, monde aisé, anodin. Seulement voilà, la maîtresse des lieux avait eu une sœur, Christina, jeune et belle, nymphomane et sadique, violée et tuée un quart de siècle auparavant, en 1907, par les paysans en révolte. Dans le climat initial rassurant, d'inquiétants indices s'accumulent. Parfums pervers étrangement préservés, tableaux qui s'animent, meubles qui commencent à craquer. La fillette prend l'apparence de l'enfant diabolique et sensuel d'un court métrage de Fellini, inspiré par une horrible histoire de Poe.

Les Bohémiennes, texte mûr, rigoureux, achevé vers la fin des années 60, se situe dans un registre bien différent. Dans *Mademoiselle Christina*, le fantastique résulte de l'opposition entre la vie et la mort, entre ici et là-bas. Dans *les Bohémiennes*, l'anodin et le magique fusionnent selon une logique intérieure implacable, comme chez Borges, Lewis Caroll, Cortazar. Ce texte s'inscrit d'emblée dans l'interrogation majeure d'Eliade : le temps. Contrairement à Proust, à Faulkner, pour lui le temps est chute dans l'histoire, déchirure et fureur. Mais Eliade nie l'histoire, avec superbe, et y échappe par le mythe qu'on retrouve dans *le Serpent* (1). Le refus du temps historique traverse sa création littéraire depuis *Minuit à Serampore* et *le Secret du docteur Honiberger* (2), jusqu'au *Vieil Homme et l'Officier*, jusqu'à son chef-d'œuvre, *Forêt interdite.*



★ *Dessin d'Orlic.*

Comme chez Kafka, le héros d'Eliade est, généralement, l'homme banal, le banlieusard, le petit fonctionnaire. Dans *les Bohémiennes*, Gavrilesco, professeur de piano, velléitaire et raté, passe quelques heures dans un bordel insolite où règne une drôle d'atmosphère. Les officiantes : les trois Parques, déguisées en tziganes prostituées ; la tenancière ; un étranger batelier. Gavrilesco, dans un état second, est sur le point de périr étouffé. Il quitte donc ce lieu de strupre, regagne la « normalité », et, insensiblement, commence à réaliser, et nous avec lui, que des années se sont écoulées alors qu'il se livrait à la luxure. Perplexe, il retourne chez les bohémiennes, il retrouve son amour de jeunesse, Hildegarde, et comprend enfin ce qui lui arrive. Ils quittent tous deux le temps profane, celui de la mémoire et de l'événement, pour pénétrer, le temps immobile du sacré, dans une calèche archaïque, conduite par un cocher rêveur et bonhomme, en fait Charon. Comment ne pas penser à l'inoubliable film de Delvaux, *Un soir, un train* ? Le temps mouvant des vivants se confond, dans une même poétique précision, avec les eaux charriant l'oubli éternel du Léthé.

Contrairement à la prose éblouissante du Roumain Matei Caragiale (*les Seigneurs du vieux castel*, l'Age d'homme, 1970), celle d'Eliade se caractérise par l'absence de recherche formelle, sauf au niveau du découpage, presque cinématographique. A première vue, il y a chez lui, une certaine « banalité » d'écriture. De cette banalité apparente, qui n'est que simplicité, on ne peut parler « *qu'à condition de voir le piège qu'elle nous tend. Elle cache elle aussi* [comme le contenu de chacun de ses textes], *un signe. S'il n'en était pas ainsi, pourquoi cette prose « sans style », serait-elle aussi difficilement traduisible ?* » se demande, à juste titre, Virgil Ierunca dans *le Cahier de l'Herne* consacré à Eliade.

Des difficultés, Claude B. Levenson, traductrice de *Mademoiselle Christina*, à qui nous devons également l'admirable version française des écrits de Matei Caragiale, en a sûrement rencontré, car on ne retrouve pas toujours dans le texte français la transparente limpidité de l'original. Il faut entrer dans ces contes sur la pointe des pieds, comme dans les vieilles demeures des boyards où frémissent toutes les présences de jadis.

EDGAR REICHMANN.

★ MIRCEA ELIADE, MADEMOISELLE CHRISTINA, roman traduit du roumain par Claude Levenson, l'Herne, 282 p., 48 F. — LES BOHÉMIENNES, nouvelle traduite du roumain par Alain Guillermou, dans le cahier de « l'Herne » Mircea Eliade, pp. 293-312.

(1) Roman à paraître aux Éditions de l'Herne.

(2) Les deux chez Stock, 1956.

« J'approchais la spiritualité indienne de l'intérieur »

Q. — Y a-t-il un rapprochement entre votre séjour en Inde à la fin des années 20 et les pérégrinations des jeunes d'aujourd'hui ?

M. E. — J'ai eu la grande chance de séjourner trois ans en Inde quand j'étais encore assez jeune ; en débarquant à Calcutta, en décembre 1928, je n'avais pas encore vingt-deux ans. J'ai choisi cette ville parce qu'à l'université de Calcutta enseignait le professeur Surendranath Dasgupta, grande autorité dans la philosophie du yoga classique. Or je voulais préparer une thèse de doctorat sur la morphologie et l'histoire des techniques de yoga. Ces jeunes qui parcourent les chemins de l'Orient, il me semble qu'ils cherchent, eux aussi, les sources vives de la spiritualité asiatique. En Inde, ils espèrent s'initier aux méthodes traditionnelles de méditation ; leur rêve est de pouvoir passer quelque temps dans un *ashram*. Il y a cependant une différence entre leur quête et ma démarche des années 1928-1931 : j'ai fait l'effort d'apprendre le sanskrit afin de lire les textes et de pouvoir travailler avec les représentants authentiques de la tradition indienne. Bref, j'approchais la spiritualité indienne, comme on dit, « de l'intérieur », mais sans renoncer aux disciplines occidentales : philologie, critique des textes, exégèse, etc.

Q. — Rentré en Roumanie ne vous êtes-vous pas senti un peu isolé de la culture roumaine contemporaine, orientée vers l'Occident.

M. E. — Je me sentais, au contraire, plutôt stimulé. Car la culture roumaine représente en quelque sorte un pont entre l'Orient et l'Occident. Après mon expérience indienne, je savais que l'Asie préparait à rentrer dans le circuit de l'histoire. Je savais aussi que le provincialisme culturel est dépassé et qu'il fallait amorcer un dialogue vraiment œcuménique, c'est-à-dire embrassant la planète entière. Or, dans ce dialogue avec l'Orient et avec le tiers-monde, la culture roumaine, à cause de sa situation privilégiée, pouvait jouer un rôle.

Q. — Comment situez-vous votre littérature par rapport à votre œuvre scientifique ?

M. E. — Je pourrais dire que la recherche scientifique et la créativité littéraire s'effectuent respectivement sous le signe de ce que certains philosophes appellent le « régime diurne » et le « régime nocturne » de l'esprit. Mais un philosophe de la science comme J. Bronowski n'est plus d'accord avec cette dichotomie. Il écrit : « *la démarche par laquelle on découvre un axiome ne peut pas être mécanisée. Il s'agit d'un jeu libre de l'esprit, d'une invention au-delà des processus logiques. C'est cela l'acte central de l'imagination dans la science, et il est à tout point de vue semblable à n'importe quel acte similaire en littérature.* »

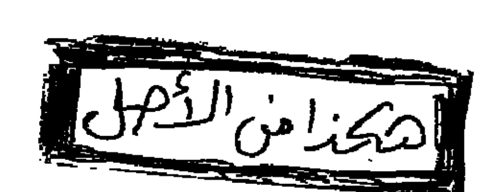
Q. — Le fantastique dissimulé dans la banalité quotidienne finit toujours par se manifester dans votre œuvre. Ce qui me rappelle votre interprétation de la dialectique du sacré...

M. E. — En effet, c'est le propre de ce que j'ai appelé hiérophanie, que le sacré y soit à la fois manifesté et dissimulé dans le profane. La même dialectique « profane - sacré » explique le caractère non reconnaissable du miracle, à savoir qu'un miracle n'est évident que pour ceux qui sont préparés, par leur propre expérience et leur propre culture religieuse, à le reconnaître comme tel.

Q. — Le paysage roumain est-il pour vous une géographie sacrée, où sont enregistrées et conservées, c'est-à-dire camouflées, les expériences millénaires du peuple roumain ?

M. E. — Tout pays natal constitue une géographie sacrée. La ville où l'on a passé l'enfance et l'adolescence finit toujours, pour ceux qui l'ont quittée, par devenir une ville mythique. Pour moi, Bucarest est, depuis longtemps, le centre d'une inépuisable mythologie. C'est à travers cette mythologie que je suis arrivé à connaître sa véritable histoire.

Propos recueillis par
E. R.



هكذا من الأصل

Le Monde

société

ÉDUCATION

LA MISE EN PLACE DE LA « CARTE SCOLAIRE »

Les difficultés du bon choix pour l'apprentissage des langues vivantes

Des commissions techniques paritaires préparent actuellement, dans chaque académie, la « carte scolaire » qui entrera en vigueur à la rentrée prochaine. Il s'agit de définir, en fonction des effectifs prévisibles et des responsabilités budgétaires, les enseignements qui seront donnés dans les différents établissements.

La carte scolaire des langues vivantes est une des plus difficiles à mettre en œuvre, étant donné qu'il s'agit d'une discipline à la fois « principale » — pouvant nécessiter un soutien pédagogique — et optionnelle, puisque le choix d'une langue est en principe laissé à l'élève — ou à sa famille.

Au moment où ces enseignements se mettent en place, de toutes parts affluent témoignages d'inquiétude, récriminations et doléances à l'adresse des pouvoirs publics, ainsi que des conseils aux familles pour qu'elles fassent « le bon choix ».

Si l'on s'en réfère aux textes, l'éducation nationale fait la part belle à l'enseignement des langues vivantes. Depuis la circulaire ministérielle du 10 avril 1970, cinq langues (allemand, anglais, espagnol, italien et russe) doivent être enseignée dans chaque département français ou, à tout le moins, dans chaque académie. Seule en Europe — et vraisemblablement seule au monde — la France offre le choix entre sept langues « principales » (1) dès la classe de sixième. Au baccalauréat enfin, les candidats peuvent opter entre douze langues (2) pour l'épreuve obligatoire de langue vivante.

Cette abondance de choix, cependant, ne doit pas faire illusion. « *Peut-on parler d'une liberté de choix alors que certaines de ces langues ne sont en fait enseignées que dans deux ou trois établissements ?* », demande M. Jean-Pierre Van Deth dans le premier numéro (février 1978) de *la Lettre du CIREEL* (Centre d'information et de recherche pour l'enseignement et l'emploi des langues) (3).

En réalité, plus de 80 % des élèves « choisissent » l'anglais dès la sixième, 16 % l'allemand et les autres se partagent entre les cinq langues qui restent. En quatrième, ceux qui choisissent l'allemand ou l'espagnol se partagent à peu près à égalité (35 %) et ceux qui optent pour l'anglais seconde langue dépassent 20 %. C'est-à-dire que moins de 10 % des élèves choisissent une langue « rare ». Il suffit de parcourir les collèges d'un département pour se rendre compte que la plupart des établissements n'offrent le choix qu'entre l'anglais et l'allemand.

Un cache-misère

L'Association des professeurs de langues vivantes (A.P.L.V.) formule une accusation plus grave encore : selon elle, « *l'horaire de langue vivante a été réduit de 40 % en vingt-cinq ans* ». Pour l'Association, la politique de « diversification » de l'enseignement des langues n'est qu'un cache-misère : on substituerait la quantité — trompeuse, puisque l'éventail s'ouvre sur des pourcentages infimes — à la qualité, garantie par un horaire minimal.

Pour sa part le haut comité de la langue française, juge la place faite à l'anglais « *exhorbitante* » dans notre système d'enseignement. « *Alors que 15,74 % seulement de nos exportations se font vers des pays anglophones, l'anglais est choisi par 80,7 % des élèves en première langue et par 20,8 % en seconde langue.* » A part l'allemand, « *équitablement traité* », toutes les autres langues sont défavorisées si l'on compare leur enseignement en France et les flux de notre commerce extérieur.

Le ministère de l'éducation ne nie pas le bien-fondé de certaines critiques. Mais il se défend de négliger l'enseignement des langues vivantes. « *Ce n'est pas notre faute si la plupart des familles choisissent l'anglais pour leurs enfants, même lorsqu'un choix d'autres langues leur est offert.* »

Pour répondre à toutes ces questions, l'Association des professeurs de langues vivantes vient d'éditer une brochure intitulée *Quelle langue choisir ?* (4) où elle présente aux parents, avec une louable impartialité, les neuf langues vivantes dont l'essor lui parait souhaitable dans notre enseignement. Enfin, l'Association pour le développement des études portugaises et brésiliennes (5) vient de publier dans son dernier *Vedemecum* la marche à suivre pour obtenir l'ouverture d'un cours dans le secondaire. Tous les parents qui ont des enfants en CM 2, sixième, cinquième et troisième auront intérêt à le consulter.

ROGER CANS.

(1) Allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais et russe.

(2) Allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais et russe.

(3) Association créée en 1976, dont le siège est situé 117, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. 556-89-22.

(4) A.P.L.V., 29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex.

(5) A.D.E.P.B., 117, rue de Rennes, 75006 Paris, tél. 548-45-63.

LES DÉBOIRES DE L'ÉCOLE DECROLY

Un casse-tête administratif

« Je suis à Decroly, je veux y rester. » Le calicot avance en brinquebalant : deux cents élèves et parents, enseignants et amis de l'école Decroly manifestent devant l'Hôtel de Ville de Paris, mercredi 29 mars, en fin d'après-midi. Ce n'est pas la première fois. L'école expérimentale Decroly, de Saint-Mandé (Val-de-Marne), doit être reconstruite depuis 1963 par la Ville de Paris (*le Monde* daté 23 février et 8 mars). Le 22 février, le maire de Saint-Mandé a décidé de fermer le bâtiment principal pour des raisons de sécurité. Depuis lors, l'école fonctionne tant bien que mal : chaque jour, les élèves de trois classes doivent participer à des *activités extérieures*... *ou rester chez eux*.

L'école Decroly réunit à elle seule tous les composants d'un casse-tête administratif exemplaire. C'est une école publique dont le caractère expérimental est reconnu : elle campe donc aux marges de la gigantesque éducation nationale. Sans avoir le statut officiel d'établissement expérimental, elle est une annexe de l'école normale d'instituteurs d'Auteuil ! Le terrain, les bâtiments, appartiennent à la Ville de Paris, mais ils sont situés sur la commune de Saint-Mandé.

Si bien que depuis des années, les parents et les enseignants de l'école Decroly, dont la réussite n'est guère contestée, cherchent un interlocuteur. La Ville de Paris, le ministère de l'éducation, avaient tous deux prévu des crédits pour la reconstruction, mais ils ne sont jamais parvenus à tomber d'accord pour *que le premier coup de pioche* soit donné. Le maire de Saint-Mandé a fermé le bâtiment principal, mais, après une visite, le 14 mars, de la commission départementale de sécurité, qui conclut à la réouverture possible sous réserve que de petits travaux soient effectués, il estime maintenant que c'est *au maire* de Paris à donner le feu vert pour rouvrir... La mairie de Paris voudrait s'assurer auparavant que les petits travaux seront petits. Et, sur le projet de reconstruction, réserve encore son avis.

Ce jeudi 30 mars, des élus socialistes et communistes ont fait inscrire à l'ordre du jour de la séance du Conseil de Paris l'examen de la situation de l'école Decroly...

CHARLES VIAL.

● *Les mardis de l'Ecole des parents.* — Un cycle de quatre conférences-débats est organisé par l'Ecole des parents et des éducateurs sur les « *pratiques pédagogique : pour q... pour* « *Modes et modèles en éducation depuis 1968* » ; 9 mai, « *Soutien pédagogaique : pour qui, pour quoi ?* » ; 16 mai, « *Une autre école* » ; 23 mai, « *Les pratiques pédagogiques et les conseils de classe* ».

Ces conférences-débats auront lieu à 18 h. 30, au 25-31, rue du Moulin-de-la-Vierge, 75014 Paris (métro Plaisance). La participation aux frais est de 80 F par personne (prise en charge personnelle), 150 F par personne (prise en charge par des organismes sociaux), ou 200 F par personne (prise en charge par l'employeur).

★ E.P.E., 4, r. Brunel, 75017 Paris, tél. 754-29-00.

COMMENT OBTENIR L'OUVERTURE D'UN COURS ?

Pour obtenir l'ouverture d'un cours de langue vivante dans un collège, les parents d'élèves doivent en faire la demande au chef d'établissement. Des circulaires de 1977 fixent le « seuil » à partir duquel une nouvelle langue peut être enseignée. Il faut :

— Huit demandes, au moins, signées des parents, pour un cours de langue I ;

— Huit demandes en langue II comme première option (4e) ;

— Quinze demandes en option supplémentaire ;

— Quinze demandes en langue III.

Les parents des élèves de CM 2 (dernière année du cycle élémentaire) doivent envoyer leurs demandes groupées vers décembre ou janvier. En avril-mai, lorsque les dossiers d'orientation sont remis aux élèves dans les établissements, les parents doivent inscrire en toutes lettres la langue choisie (bien souvent on ne propose que des cases à cocher, en restreignant le choix aux langues « courantes »).

Si le cours n'a pu être ouvert, les parents ont toujours la ressource d'inscrire leur enfant au Centre national de télé-enseignement (C.N.T.E., 60, boulevard du Lycée, 92171 Vanves Cedex, tél. : 645-21-20), où les cours sont gratuits, à l'exception des frais d'envoi.

En bref...

● *L'Association générale des usagers de la langue française* (AGULF), dont nous avons signalé l'existence dans *le Monde* du 23 mars, a déjà reçu un abondant courrier dénonçant l'usage exclusif d'une langue étrangère — le plus souvent l'anglais — dans la publicité ou les notices commerciales. L'AGULF nous prie de préciser que, outre son adresse au 47, rue de Lille, 75007 Paris, elle dispose d'un numéro de téléphone pour les informations immédiates : 544-07-83.

● *Les difficultés de l'académie de Versailles.* — Une trentaine d'enseignants et de surveillants du collège Jean-Moulin de Sannois (Val-d'Oise) se sont rendus mardi 28 mars au rectorat de Versailles pour protester contre le projet de suppression de quatre postes et demi. N'ayant pas été reçue, la délégation a stationné près de deux heures aux abords du rectorat et une enseignante a eu le poignet cassé lorsqu'un vigile a refermé sur elle une porte métallique.

Des délégations des sections académiques du S.N.E.S. et du S.G.E.N.-C.F.D.T. se sont rendus, d'autre part, mercredi 29 mars au rectorat pour protester contre les projets de suppression de postes. La réunion de la commission technique paritaire qui devait examiner ce même jour la carte scolaire a été reportée.

● *Le Syndicat national de l'éducation physique* de l'enseignement public (SNEP), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, vient d'écrire au président de la République pour lui demander « *qu'à l'occasion de la formation du nouveau gouvernement, on décide enfin d'intégrer l'éducation physique à l'éducation nationale* ». L'éducation physique et sportive est actuellement rattachée au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

JUSTICE

AU COURS D'UN ENTRETIEN D'UNE HEURE

Le baron Empain a fourni « des précisions intéressantes » au commissaire Ottavioli

Le baron Edouard-Jean Empain est toujours en observation à l'hôpital américain de Neuilly. Aucune indication n'a encore été donnée quant à son état de santé. On ignore s'il a pu surmonter le « traumatisme psychologique » causé par soixante-trois jours de séquestration (voir ci-dessous).

Mercredi 29 mars, le commissaire Pierre Ottavioli, chef de la brigade criminelle, a pu s'entretenir avec l'homme d'affaires pendant une heure. L'industriel a fourni « *des précisions intéressantes* » sur les différents lieux de détention. L'enquête semble maintenant à un tournant après les vérifications et les perquisitions opérées depuis la libération du baron Empain. Selon les policiers, les recherches effectuées jusqu'à présent vont aboutir très prochainement.

Des barrages de police et de gendarmerie avaient été mis en place mercredi 29 mars en divers endroits de la région parisienne. Mais, pour l'instant, les enquêteurs se refusent à indiquer le nombre exact de ravisseurs qui ont pu être identifiés. Aucun mandat d'arrêt n'a d'autre part été lancé, pas même contre François Caillol, qui est recherché pour être entendu à titre de témoin.

Le frère de ce dernier, Alain Caillol, arrêté vendredi 24 mars lors de la fusillade sur l'autoroute du Sud, a choisi ses avocats. Il s'agit de Mes Jacques Martin, du barreau de Montpellier et Monique Smadja-Epstein, du barreau de Paris. Me Smadja-Epstein a obtenu du magistrat chargé de l'affaire, M. Louis Chavanac, un permis de communiquer. Elle a donc rendu visite à son client à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, où il est toujours soigné.

DES RÉPERCUSSIONS PSYCHO-NÉVROTIQUES

Le confinement prolongé, tel que l'a vécu le baron Empain pendant soixante-trois jours, provoque des répercussions psycho-névrotiques qui sont assimilables aux formes les plus élaborées de torture.

Amnesty International a décrit les troubles dont souffraient des prisonniers soumis à la réclusion totale et prolongée (en Irlande du Nord en 1971, en Allemagne fédérale en 1974). Ceux-ci tiennent leur origine dans l'isolement, la privation de sommeil, l'inquiétude, le déséquilibre alimentaire et les variations extrêmes de température. Des conditions d'hygiène mauvaises accentuent encore la rapidité des déséquilibres physiologiques rapides (altérations hydro-électrolytiques, et glycémiques) et une confusion mentale qui peut s'accompagner d'hallucinations et de crises aiguës d'anxiété et de démence temporaire.

L'expérience, hélas ! variée et abondante, que les médecins possèdent de la surveillance de l'état de prisonniers soumis à ce type de torture « non violente » permet d'affirmer la profondeur de l'atteinte psychologique. Mais la « privation sensorielle » ne semble pas aboutir à des troubles séquellaires organiques qui pourraient être mesurables. L'ouïe, la vision, l'odorat ne semblent pas affectés par la mise au repos totale et même prolongée de ces fonctions. Les expériences d'isolement volontaire dans l'obscurité, telles que celles du spéléologue Michel Siffre, ont montré l'altération temporaire de la vision de certaines couleurs, le bleu et le vert, avec récupération complète en quelques jours.

Dr. J.-F. L.

AUX ASSISES DE PARIS

Le procès avorté des quartiers de haute sécurité

De-ci, de-là, des gendarmes mobiles en tenue « tout terrain » : petit blouson de campagne, rangers, pistolet sur la hanche. Mercredi 29 mars, la cour d'assises de Paris avait revêtu son air des grands jours. Au menu, un « bon » et « beau » procès à se mettre sous la dent, celui de Georges Segard, Daniel Debrielle, Carman Rive et Jean-Pierre Pont, tous quatre convaincus de « séquestration de personnes, violences à citoyen chargé d'un ministère de service public et tentative d'évasion ». *Le festin judiciaire n'eut pas lieu. Pourquoi ? Comment ? C'est là toute l'histoire de cinq bonnes heures de péripéties où l'on ne compta pas moins de quatre suspensions d'audience.*

Ce devait être un grand procès. Celui, selon le vœu du comité d'action des prisonniers, de la détention en « sécurité renforcée » (*le Monde* du 4 janvier 1978), alias « *quartier de haute sécurité* », alias « *fabrique à fauves* », selon l'image frappante forgée par Jacques Mesrine, autrefois ennemi public n° 1. Ce ne fut rien de tout cela. Pis, ce ne fut rien du tout. Mercredi 29 mars, le procès des quatre « taulards » qui tentèrent, le 5 juillet 1976, de s'évader du centre de haute sécurité de Lisieux en prenant quatre gardiens en otages s'est définitivement empêtré dans une bataille de procédure.

Erreur des avocats ? Le procès à thèse qu'ils se promettaient d'engager — à savoir démontrer qu'il est excusable de chercher à s'enfuir par tous les moyens d'un centre de sécurité renforcée, dont le propre serait de rendre « fou », — a, de fait, tourné court. Haute stratégie de la cour ? On ne peut faire moins que de relever que le « *supplément d'information* » demandé a pour conséquence immédiate de « *renvoyer à une session ultérieure* » cette affaire devenue encombrante.

Curieux « procès » donc, avec un arrière-plan de « jamais vu ». Au début du mois de mars, les vingt-trois jurés de la session d'assises en cours n'avaient-ils pas reçu personnellement, à leur adresse, un dossier du comité d'action des prisonniers, le CAP (*le Monde* du 30 mars) ? Un dossier gros d'une lettre pleine d'un ton persuasif, d'une invitation à une conférence de presse, de divers tracts et, en sus, des deux derniers numéros du journal du comité. Bref, disait le CAP à ses « correspondants », « *juger, c'est avant tout comprendre, c'est savoir excuser. Vous avez le pouvoir d'absoudre, nous espérons que vous n'hésiterez pas à l'utiliser en votre âme et conscience* ». Doués de ce nouveau savoir, les jurés — réunis seulement à 17 h. 15 — n'auront cependant pu, on le sait, en faire usage.

De toute manière, l'avocat général avait prévenu le jury par ce que Me Martine Scemama appela « *le petit réquisitoire de M. l'avocat général* ». « *Le procès qui vous est soumis est singulièrement détourné. En fait, nous avons à juger quatre hommes pour tentative d'évasion avec violences. Il semble que l'on veuille transformer ce procès en procès de l'administration pénitentiaire. Un procès des quartiers de sécurité renforcée (...). Or je suis convaincu que si certaines mesures sont prises contre des détenus, c'est qu'il y a des raisons. Leur comportement est peut-être hors du commun. Je suis également convaincu que l'administration pénitentiaire n'est pas composée de tortionnaires de haut en bas. Si l'on continue, un jour ou l'autre, ce sera le procès d'un juge d'instruction, des magistrats de la cours, de la justice, que l'on fera.* »

En passant, M. Yves Thomas se déclara, « *pour des raisons de sécurité publique* », opposé à la venue de Jacques Mesrine et consorts à la barre des témoins, ce qui avait été demandé par une partie de la défense.

Me Deodato, l'un des avocats de Georges Segard, demanda alors « *le transport de la cour au complet dans un quartier de haute sécurité, soit de la région parisienne, soit, mieux encore, à Lisieux même* ». « *On verra cet isolement complet, l'exiguïté de la cellule, la claustration totale de jour comme de nuit des Q.H.S.* », plaida l'avocat. « *On rend les détenus de plus en plus dangereux dans ces cellules.* »

Il était 17 h. 45. M. Jean-Georges Diemer, président de la cour, pria Mes Scemama et Deodato de rédiger leurs conclusions et de les lui remettre. La cour se retira (quatrième suspension d'audience). C'était pour ne plus revenir siéger.

LAURENT GREILSAMER.

JUSTICE

Patron d'une entreprise du groupe Schlumpf

M. Jean Deffrenne est condamné à un an de prison pour faux en écritures de commerce

De notre correspondant

Lille. — La sixième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lille, que présidait M. Michelon, a condamné, le 29 mars, M. Jean Deffrenne, cinquante-quatre ans, P.-D.G. des établissements Deffrenne à Roubaix et Leers, à dix-huit mois de prison, dont six avec le bénéfice du sursis, pour infraction aux lois sur les sociétés et faux en écritures de commerce.

L'affaire, qui avait été plaidée le 20 mars dernier, a pour toile de fond la faillite des établissements Deffrenne, qui, depuis 1952, étaient devenus une filiale du groupe alsacien des frères Schlumpf. Un règlement judiciaire, en octobre 1976, laissait apparaître un passif de 47 millions de francs pour un actif de 28 millions : la liquidation des biens intervenait en juin 1977, date à laquelle les salariés, à l'instigation de la C.F.D.T., occupaient les deux usines de tissage, occupation qui est toujours effective. C'est à la suite d'une plainte du syndicat C.F.D.T. qu'une information avait été ouverte contre M. Jean Deffrenne.

L'instruction a mis en lumière les agissements délictueux de l'ancien P.-D.G. incarcéré depuis le mois d'août 1977 à la prison de Loos-lez-Lille (*le Monde* du 24 août 1977). Dans les livres de la société, on a découvert notamment qu'il s'était fait ouvrir un compte courant personnel débiteur depuis 1973 (le solde était de 529 000 F en juillet 1976). Pour dissimuler cette situation, M. Jean Deffrenne faisait passer à la fin de chaque exercice des écritures fictives, redressées au début de l'exercice suivant pour solder théoriquement le compte.

M. Jean Deffrenne a apporté pour seule explication que les frères Schlumpf lui devaient d'importantes commissions car, prétend-il, il était non seulement P.-D.G. mais aussi vendeur. Il était en tous cas établi que les frères Schlumpf (aujourd'hui réfugiés en Suisse) avaient imposé à la société Deffrenne, leur cliente obligée pour le fil, des conditions draconiennes. Ils lui facturaient les matières premières à des prix prohibitifs. M. Deffrenne reconnaît d'ailleurs : *« J'étais un homme de paille des frères Schlumpf... »*

Le procureur adjoint, M. Walter, estimant que *« l'emprisonnement s'imposait pour des abus de biens sociaux aussi caractérisés »*, avait réclamé une peine de dix-huit mois de prison ferme.

M. Jean Deffrenne a été condamné à payer à la C.F.D.T. de Roubaix-Tourcoing, qui s'était portée partie civile, 3 000 F à titres de dommages-intérêts. Le comptable de la société, M. Franz Deglume, cinquante ans, pour s'être rendu complice du délit de présentation de faux bilans, paiera 10 000 F d'amende.

GEORGES SUEUR.

MÉDECINE

APRÈS LE « SCANNER », LA ZEUGMATOGRAPHIE

Une nouvelle technique d'exploration des organes

Les techniques de diagnostic médical vont s'enrichir, dans un avenir proche, d'un nouveau moyen d'exploration, la zeugmatographie (du grec zeugma qui définit une jonction). Ce nouveau procédé repose sur le principe de la résonance magnétique nucléaire ; il est en cours de mise au point dans plusieurs laboratoires de recherches anglo-saxons. Son principe a été décrit dès 1973 par un chercheur américain, le docteur Paul C. Lauterbur de l'université d'Etat de New-York, mais il a tout récemment permis à une équipe britannique d'obtenir des images en trois dimensions d'organes humains sans préparation et sans danger pour le patient examiné.

D'après le New England Journal of Medecine *du 16 mars 1978, qui est considéré comme l'un des meilleurs journaux médicaux américains, il pourrait s'agir d'une innovation dont l'importance serait au moins comparable à celle de la tomodensitométrie (scanner).*

Le principe de la zeugmatographie est fondé sur l'absorption par la matière de rayonnements électromagnétiques « couplés» de longueur d'onde précise. Un des deux faisceaux d'émission est de fréquence fixe, tandis que l'autre peut être « accordé » pour obtenir une résonance magnétique avec les noyaux atomiques soumis à l'examen. Chaque faisceau est alors absorbé en fonction de la composition et de l'agencement atomique des différents constituants chimiques de la région située à l'intersection des deux faisceaux.

Les champs électro-magnétiques utilisés pour cette exploration sont totalement sans danger : leur longueur d'onde est du même ordre que celle qui est utilisée pour les télécommunications. La réponse nucléaire à ces émissions permet de discriminer certains constituants cellulaires anormaux : en particulier on a déjà pu déterminer que certaines cellules cancéreuses avaient des comportements différents de ceux des cellules normales. Ce constat permet d'emblée d'imaginer que cette technique pourrait être un moyen de diagnostic des tumeurs malignes. Actuellement, le pouvoir de résolution des prototypes est de l'ordre de 4 millimètres, ce qui en réduit l'intérêt pratique. Mais, dès à présent, de très nombreuses voies de perfectionnement sont ouvertes, qui pourraient faire de cette technique l'une des plus intéressantes des prochaines années.

La production industrielle de cet appareil n'est pas encore commencée, et nul ne sait quel pourrait être le prix des futures machines sur le marché de l'appareillage biomédical ; mais la complexité des appareils expérimentaux actuels laisse entendre qu'il s'agira, comme pour la tomodensitométrie, d'appareils très coûteux.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

Une lettre du docteur Récamier

CROIX-ROUGE ET MÉDECINS SANS FRONTIÈRES

Après l'article paru dans notre numéro du 22 mars sous le titre « L'invitation au voyage », nous avons reçu la lettre suivante du docteur Max Récamier, ancien président et cofondateur de Médecins sans frontières :

« Je ne suis pas plus « parachutiste » que « militant catholique aux cheveux courts » dans le sens où votre collaborateur l'entend et qu'il suggère tendancieusement. Je ne pense aucun mal du défunt Secours Rouge, et surtout, plus important, malgré mes liens anciens et toujours cordiaux avec la Croix-Rouge (organisatrice notamment des secours médicaux au Biafra), c'est au nom de Médecins sans frontières, dont je suis un des fondateurs et que vous connaissez bien, que j'ai eu l'occasion de participer à des missions de secours au Pérou, au Liban, au Vietnam, à Djibouti, etc. Et c'est justement parce que la part médicale de la Croix-Rouge nous paraissait très réduite et insuffisamment structurée que nous avons créé M.S.F. Mes camarades qui se sont dépensés et continuent de le faire dans ces missions et dans d'autres actuellement ne comprendraient pas que je laisse passer cela sous silence. »

FAITS ET JUGEMENTS

5 000 F de dommages et intérêts pour M. Tazieff.

M. Maurice Mattauer, professeur à l'université des sciences et techniques de Montpellier et président de la Société géologique de France, a été condamné, mercredi 29 mars, par la première chambre civile du tribunal de grande instance de Montpellier à verser la somme de 5 000 F à titre de dommages et intérêts aux volcanologue Haroun Tazieff qui lui avait intenté un procès pour atteinte à son honneur et à ses connaissances professionnelles (*le Monde* du 17 mars).

Après l'éruption volcanique de la Soufrière en mars 1976, une polémique s'était engagée dans la presse scientifique à la suite de la publication d'un article de Mme Martine Barrère reprenant dans la revue *Recherche* les thèses d'Haroun Tazieff. Le professeur Mattauer avait adressé une lettre à vingt-six de ses confrères leur demandant d'écrire à la revue pour protester contre l'article qui selon lui *« relevait du charlatanisme »*.

Le tribunal a estimé que cette lettre n'avait pas un caractère privé et qu'*« en désignant M. Tazieff comme inspirateur d'une science qui s'opposait à la science officielle et qui serait un encouragement au charlatanisme a tenu à son égard des propos diffamatoires »*. Le jugement devra être publié dans la revue *Recherche*. — *(Corresp.)*

Mme von Opel en liberté.

La cour d'appel d'Aix-en-Provence a décidé, mercredi 29 mars, la libération conditionnelle de Mme Christina von Opel, incarcérée depuis neuf mois à la prison d'arrêt de Draguignan, après la saisie d'une tonne de haschisch, au Plant-de-La-Tour, en juillet dernier (*le Monde* du 6 juillet).

Le 3 mars 1978, M. Bellocq, juge d'instruction, ordonnait une mise en liberté assortie de certaines réserves, moyennant une caution de 1 million de francs que devait verser M. Gunther Sachs, cousin de l'inculpée. Mais le parquet s'opposait à cet avis en faisant appel.

La cour d'Aix-en-Provence a désigné l'hôpital psychiatrique de Pierrefeu (Var) pour y soigner l'héritière du baron von Opel. Très amaigrie, l'inculpée a quitté la prison de I aguignan mercredi soir. A Pierrefeu, elle suivra un long traitement dans les services du docteur Bouteiller, où elle est admise à recevoir des visites en « milieu ouvert », visites assorties d'une autorisation du juge d'instruction. Quant à son mari, il vient d'être une nouvelle fois entendu à la prison des Baumettes, à Marseille, par le juge d'instruction Bellocq. — *(Corresp.)*

● *M. Gérard Bénigne*, trésorier depuis 1972 du comité d'établissement des usines Michelin de Bourges, a été condamné par le tribunal de grande instance de la ville à deux ans de prison ferme et il devra verser 4 000 F au comité d'établissement ainsi que 1 F symbolique de dommages et intérêts au directeur de l'usine, M. Vacher.

Conseiller municipal de Fussy (Cher), M. Bénigne avait été inculpé le 27 septembre 1977 (*le Monde* du 12 octobre 1977) d'abus de confiance. C'est pour construire une maison et acheter des meubles que le trésorier avait détourné 300 000 F en versant sur son propre compte des chèques en blanc signés du secrétaire et du président du comité. Le détournement avait été constaté par le comité, informé de l'existence d'un important découvert sur son compte en banque.

SCIENCES

Neuf associations se regroupent au sein d'une fédération française de chimie

Huit « sociétés savantes » de chimie, la Société de chimie biologique, la Société chimique de France, la Société de chimie industrielle, la Société de chimie physique, la Société française de métallurgie, la Société des hautes températures et des réfractaires, la Société française de chimie thérapeutique et le Groupement pour l'avancement des méthodes spectroscopiques et physico-chimiques d'analyse (GAMS), ainsi que l'Union des industries chimiques, viennent de décider de se réunir au sein d'une « Fédération française de chimie ».

La constitution de cette fédération répondait à un besoin réel. La chimie est une science extrêmement vaste qui s'est beaucoup diversifiée et spécialisée : d'où la création, au cours des années, de ces huit sociétés savantes, chacune dans son champ propre. Mais cet éclatement, utile pour permettre un approfondissement de chacune des branches de la chimie, avait des inconvénients : des problèmes de « frontière » et une certaine anarchie dans l'organisation des réunions scientifiques notamment.

La création de la Fédération française de chimie, au sein de laquelle chaque association gardera sa personnalité, permettra d'assurer une représentation commune de l'ensemble des scientifiques de la chimie, tant auprès des pouvoirs publics que des instances internationales ; de coordonner les manifestations organisées par les associations fédérées ; de mieux harmoniser l'activité scientifique des différentes sociétés.

Les informations sur l'activité des associations seront centralisées et diffusées par les revues spécialisées, et notamment par la revue *l'Actualité chimique*. Pour 1978, la présidence de la fédération a été confiée à M. Alain Horeau (Société chimique de France), membre de l'Académie des sciences et administrateur du Collège de France.

SPORTS

FOOTBALL

ZURICH BAT BASTIA 3 A 2 EN COUPE DE L'U.E.F.A.

Rien n'est joué pour la finale

Le Sporting Etoile Club de Bastia, battu 3 à 2 en match « aller », a préservé, mercredi 29 mars à Zurich, face aux Grasshoppers, ses chances de qualification pour la finale de la Coupe des Associations européennes de football (U.E.F.A.). Au terme de la première mi-temps, d'une intensité exceptionnelle, les deux équipes étaient à égalité (2 à 2) grâce à quatre buts obtenus, pour Zurich par Hermann (19e min.) et par Ponte (28e min. sur penalty), et pour Bastia par Krimau (16e min.) et Papi (34e min. sur penalty).

La fatigue, plus évidente chez les Bastiais, rendit la deuxième mi-temps plus débridée, les joueurs multipliant alors les fautes. Montandon (54e min.) assura aux Grasshoppers une mince avance pour le match « retour », le 12 avril, à Bastia. Pour cette rencontre, les Corses seront toutefois privés de Guesdon et de Lacuesta, qui ont reçu des avertissements de l'arbitre irlandais, M. Carpenter. Il convient de remarquer que, depuis le début de la compétition, les Suisses n'ont jamais été battus par plus d'un but d'écart sur terrain adverse.

Simplement une bonne équipe, au bon moment

Bastia. — Qu'est-ce qui a permis au Sporting Etoile Club de Bastia (S.E.C.B.) d'aller aussi loin, et le plus souvent avec éclat, en Coupe d'Europe ? Répondre à cette question serait du même coup trouver les raisons pour lesquelles d'autres clubs, avant Bastia, ont connu la réussite et, par la suite, en bonne logique, le déclin. Presque rien n'est comparable dans le monde des clubs de football, eu égard à leurs ressources et à leur implantation. De sorte que le mieux est de convenir que le principal point commun des grands clubs européens est d'avoir pu réunir une bonne équipe au bon moment. La bonne recette repose donc au premier chef sur la qualité, la complémentarité d'une quinzaine de joueurs. C'est à ce seul titre que l'on peut sans doute parler de phénomène à propos de telle ou telle équipe qui, tout d'un coup, se révèle supérieure aux autres.

Bastia n'échappe pas à la règle, et peu nombreux sont ceux qui assurent, de bonne foi, que la carrière du club en Coupe d'Europe à d'autres causes. C'est, dans le même temps, nier qu'il y ait un profond et puissant phénomène corse à l'origine de l'épanouissement du Sporting. C'est vrai bien sûr, qu'il fait bon vivre à Bastia, que toute une ville soutient son équipe, que le rassemblement se fait d'autant mieux que le public potentiel est peu nombreux ; c'est vrai aussi que le succès a ici, dans un contexte politique aussi particulier que celui de la Corse, une tout autre signification qu'ailleurs. Mais la tête froide, il est difficile d'admettre que la tête de Maure — le drapeau de l'île — qui orne désormais les maillots du S.E.C.B., a le pouvoir de métamorphoser en foudres de guerre une quinzaine de joueurs, dont cinq seulement sont Corses. Bref, toutes précautions prises, il arrive à Bastia la même aventure qu'en leur temps au Real Madrid, au stade de Reims, à Ajax, au Bayern ou à Saint-Etienne. Une bonne équipe, au bon moment. Un comité directeur volontaire et ambitieux, un entraîneur compétent.

Les pinzutu

L'environnement du Sporting est cependant bien différent de ce qu'on peut trouver sur le continent, et, par extension, dans toute l'Europe. Nul doute qu'à Bastia les victoires du club n'aient quelquefois donné lieu à des tentatives de confiscations de nature politique. Tentatives au demeurant extrêmement dignes et pacifiques, mais qui traduisent un état d'esprit, fait à juste titre d'orgueil qui cherche à sublimer encore plus la Corse et ses particularités au travers d'une épopée sportive. Chaque succès du S.E.C.B. est accompagné d'humeurs autonomistes bien contrôlées, mais réelles. Tout le monde s'accorde pour n'en pas trop parler, du moins avec les pinzutu (1), c'est-à-dire ceux qui viennent du continent. Ce sont des choses dont par pudeur et par précaution on ne discute qu'entre soi, en bonne compagnie, donc entre Corses. Même l'administration a parfois trouvé que la réussite du club représentait un danger de poussée nationaliste.

Le Club Méditerranée

Pour... corser les difficultés, à la politique de l'île s'est souvent superposée la politique des pinzutu. Depuis dix ans, la municipalité bastiaise est à gauche et le comité directeur du club a plutôt des sympathies conservatrices. C'est beaucoup de complications pour un club comme Bastia, qui cherche avant toute chose à survivre financièrement et qui a besoin, comme les autres clubs, de l'aide des collectivités locales pour joindre les deux bouts. On sait peu qu'il y a six mois le Sporting était dans un tel embarras financier que la saison semblait compromise. Il a fallu beaucoup de négociations pour que les choses s'arrangent et que toutes les parties s'accordent sur la nécessité d'assurer en priorité la survie du club.

Municipalité et comité directeur ont composé, et ce qui manquait est venu du sponsor de l'équipe, le Club Méditerranée. Là encore, à en croire les Corses, la politique est intervenue. Le Club Méditerranée a des intérêts dans l'île, et le fait

De notre envoyé spécial

d'avoir connu récemment quelques ennuis dans ses villages de vacances l'a sans doute incité à consentir un investissement habile, à prendre, en quelque sorte, une assurance. Pour une somme annuelle raisonnable, 300 000 francs, mais, dit-on à Bastia, avec un clin d'œil, *« qui a donc aidé à payer le transfert de Johny Rep ? »*

A Furiani, le petit stade des demi-finalistes de la Coupe de l'Union européenne ressemble plus à un champ clôturé qu'aux arènes de béton modernes où ont lieu désormais les grands matches de football. Dix mille places quand le plein est fait. Trop petit pour les matches de Coupe d'Europe, le stade est cependant trop grand pour les rencontres de championnat ou de la Coupe de France. Il n'y a que cinquante mille habitants à Bastia, et ceci explique cela.

C'est de cette faible fréquentation que vient, pour l'essentiel, les difficultés de trésorerie du Sporting. En 1977, la moyenne était de cinq mille trois cents spectateurs par match et, contre toute attente, malgré les résultats obtenus en Coupe d'Europe contre le Sporting de Lisbonne, contre Newcastle, Torino et Iéna, malgré l'attrait nouveau qu'exerce l'équipe, la moyenne a baissé, en 1978, pour les matches de championnat à quatre mille cinq cents spectateurs. M. Paul Natali, président du comité de gestion du S.E.C.B., est en permanence confronté aux problèmes de gestion.

Le budget de fonctionnement du club est de l'ordre de 4,5 millions et les recettes, en temps normal, ne dépassent pas 3 millions. Le déficit systématique, dit-il, est donc de 1,5 million. Jusqu'à présent, serait-il plus précis de souligner que, pour la saison 1977-1978, les recettes de Coupe d'Europe, c'est-à-dire le produit des rencontres contre Lisbonne, Newcastle, Torino et Iéna, ont apporté un ballon d'oxygène de 3 800 000 F, y compris les contrats de télévision et ceux de la publicité. Mais aucune équipe, pour assurer son avenir et l'équilibre de ses finances, ne peut compter en permanence sur de telles rentrées providentielles... et occasionnelles. Le casse-tête de la gestion demeure avec une charge salariale mensuelle de 300 000 F assortie de frais de déplacement les plus chers de tous les clubs participant au championnat ou à la Coupe de France, en raison de la situation géographique de Bastia (20 000 F par match à l'extérieur).

L'entraîneur

Malgré ces difficultés, le comité directeur a néanmoins pris la décision de faire jouer à Furiani les matches de Coupe d'Europe plutôt que de porter son choix sur les grands stades du continent. Il ne fait pourtant aucun doute qu'à Marseille ou à Paris, compte tenu de la nouvelle popularité de l'équipe, les recettes, avec près de cinquante mille spectateurs, seraient bien meilleures. C'est pour respecter le public traditionnel de la ville et de sa région que les matches ont été jusqu'à présent disputés à Furiani — avec, il est vrai, des places dont le coût va de 80 à 250 francs — et si la demi-finale retour contre les Grashoppers de Zurich doit avoir lieu à Bastia comme de coutume, en revanche, il est prévu de jouer la finale à Marseille ou à Paris si d'aventure le S.E.C.B. passe l'obstacle suisse. *« Nous avons trop besoin d'une forte rentrée d'argent pour préparer la saison prochaine »*, dit M. Paul Natali. *« Il n'y a aucune caisse noire à Bastia*, assure-t-il. *Tout se fait au grand jour, et ma responsabilité est de faire la part des choses. »*

La part des choses c'est précisément d'assurer le financement d'un club qui a presque autant de frais qu'un autre et beaucoup moins de ressources. Les salaires des joueurs sont comparables à ceux qui sont payés sur le continent — 14 000 F en moyenne, dit Paul Natali, — et il s'y ajoute les primes exceptionnelles comme celles du match contre Iéna (28 000 francs pour chacun). Au moment même où le président du comité de gestion apporte ces précisions, l'équipe est enfermée dans un bureau voisin pour discuter de la prime des demi-finales contre Zurich. Tous ressortent apparemment satisfaits. Dans l'hypothèse d'une qualification pour la finale, donc si les Corses remontent leur handicap lors du match retour le 12 avril à Furiani, il en coûtera, à coup sûr, 500 000 francs de plus au S.E.C.B. Les traits sont connus et les comptes ne sont pas difficiles à établir.

Si tous les joueurs bastiais sont désormais connus et en passe de devenir les égaux en notoriété des Stéphanois, l'entraîneur, Pierre Cahuzac, l'est moins. C'est pourtant sous sa ferme direction que le Sporting a franchi toutes les étapes. Depuis le 1er décembre 1971 qu'il a pris la responsabilité de l'équipe, Pierre Cahuzac a réussi à lui faire disputer la finale de la coupe de France (perdue en 1972 contre Marseille) et après des hauts et des bas, le S.E.C.B. a obtenu son meilleur classement en 1977 dans le championnat de France. Une place de troisième, juste ce qu'il fallait pour prendre part, cette saison, à la coupe de l'U.E.F.A.

Pierre Cahuzac a une saine conception de la tactique. *« Il faut faire avec ce qu'on a. Si les forces de l'équipe poussent à l'attaque, il faut attaquer et prendre des risques. Je ne demande rien d'autre que de marquer un but de plus que l'adversaire. »* On le dit autoritaire et c'est vrai que ses rapports avec les joueurs sont directs, presque rudes, quand il le juge nécessaire. Mais à tous les interroger, l'impression qui prévaut est que son bon jugement et son sens de l'équité l'emportent sur le reste. Un ancien Stéphanois compare, par exemple, les réactions de Pierre Cahuzac et celles de son entraîneur précédent. Lorsque, pour une raison ou pour une autre, Cahuzac est mécontent à la suite d'une contre-performance, il dit simplement : *« Tu es un con. »* Affaire classée. L'autre fait la tête pendant une bonne semaine.

Pierre Cahuzac, à ce qu'il prétend, est le contraire d'un bourreau pour l'entraînement. *« En saison*, dit-il, *l'entretien suffit, il est inutile d'en faire plus. On reste en forme avec une séance de deux heures le matin. Pierre Cahuzac affirme en souriant qu'un footballeur ne doit jamais perdre de vue qu'il est aussi payé pour faire la sieste. Un bon joueur doit être un rien fainéant. »*

Bon sens, simplicité, habileté, tel est Pierre Cahuzac. La nouvelle gloire de Bastia l'embarrasse un peu. Il est devenu un homme public et, à cinquante ans, il a trop d'expérience pour ne pas savoir que plus haut on monte de plus haut on tombe.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Pinzutu, au singulier Pinsouti. Ce nom donné aux Français du continent vient, paraît-il, des chapeaux pointus dont étaient coiffés les soldats de Louis XV.

RESULTATS

COUPE DES CHAMPIONS	
*Moenchengladbach (R.F.A.) b. Liverpool (Angl.)	2-1
*Juventus Turin (It.) b. F.C. Bruges (Belg.)	1-0
COUPE DES COUPES	
*Dynamo Moscou (U.R.S.S.) b. Austria Vienne (Autr.)	2-1
Anderlecht (Belg.) b. *Twente (Pays-Bas)	1-0
COUPE DE L'U.E.F.A.	
*P.S.V. Eindhoven (Pays-Bas) b. Barcelona (Esp.)	3-0
*Grasshoppers Zurich (Suisse) b. Bastia (Fr.)	3-2

L'Argentine, prochain adversaire de la France en Coupe du monde de football, a battu la Bulgarie par 3 à 1, le 29 mars, à Buenos-Aires.

BASKET-BALL. — *L'équipe de France féminine a battu la Pologne par 94 à 86, le 29 mars à Angoulême.*

PRESSE

● *Les huit grands quotidiens londoniens*, dont le *Times* et le *Guardian*, n'ont toujours pas paru ce jeudi 30 mars pour le quatrième jour consécutif. Le syndicat des distributeurs a laissé entendre qu'ils pourraient bien ne pas reparaître avant lundi prochain. Au *Times*, les ouvriers imprimeurs en grève continuent de réclamer 20 % d'augmentation de salaire.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Avignon : retours et nouveaux venus.

Le XXXIIe Festival d'Avignon aura lieu cette année du 10 juillet au 7 août. Son directeur, M. Paul Puaux, en a présenté mercredi le programme (nos dernières éditions du 30 mars).

Le Théâtre national de Chaillot fait sa rentrée à la Cour d'honneur avec le Cercle de craie caucasien, *par Benno Besson, en coproduction avec l'Atelier de Louvain. Le spectacle sera repris à l'automne dans la grande salle. Le Festival s'ouvre en même temps sur la province, en invitant quatre troupes, sinon « régionales » du moins travaillant régulièrement dans la région : André Benedetto et la Nouvelle Compagnie des Carmes* (le Droit à la paresse, Ville à vivre) *; la Carriera* (Mort et Résurrection de M. Occitania, *suivi de* la Fille de M. Occitania) *; l'Olivier, tous trois à Champfleury, tandis que Gérard Gelas reste au Chêne-Noir pour présenter son spectacle-concert.*

Province et étranger sont également présents à Théâtre Ouvert : le Québécois Michel Garneau dirige la cellule de création, et, parmi les cinq auteurs « mis en espace », Anne-Marie Kraemer (Déménagement, *par Jacques Kraemer*) *vient de Metz ; Daniel Besnehard* (les Mères grises, *par Claude Yercin*) *vient de Caen. Jean Magnan* (Le temps revient, *par Robert Girones*) *vient de Lyon. Il y aura en plus* l'Affaire Hauser, *de et par Michel Raffaelli, et* Co-starring, *d'Yvane Daoudi, par Bérangère Bonvoisin.*

Des auteurs plus que des textes.

La qualité du Festival est de rassembler les courants drainés par la création. Cette année, les metteurs en scène s'attachent moins à un texte dramatique qu'à un auteur et à sa production, qu'elle soit ou non écrite pour le théâtre. Il y aura Molière au Cloître des Carmes, par Antoine Vitez (l'Ecole des femmes, le Tartuffe, Dom Juan, le Misanthrope). *Antonine Maillet, salle Benoît-XIII* (Evangeline Deuss, la Sagouine, Gapi). *Et, si Beckett est représenté à la Cour d'honneur par l'Atelier de Louvain avec* En attendant Godot, *par Krejca et Georges Wilson,* Rufus, *Michel Bouquet, José Flotats, il l'est également salle Benoît-XII avec un travail de Jean-Claude Fall sur une nouvelle :* les Têtes mortes. *Salle Benoît-XII également, c'est sur Anna Seghers que travaille Jacques Lassalle avec* Remagen. *Au Cloître des Carmes, Didier Flamand, élève de Voutsinas, monte un poème de Michaux,* Ecce Homo, *et aux Célestines Antoine Bourseiller a demandé à Louis-François Claude un texte sur* Rimbaud *que Lorenzo Ferrero transforme en théâtre musical.*

Musique théâtrale.

Avignon célèbre le dixième anniversaire du théâtre musical en donnant aux Célestins un « raccourci historique » où Monteverdi côtoie Ohana dans une mise en scène d'Hubert Jappelle. Et, à la Cour d'honneur, il y aura le Nom d'Œdipe, *d'Hélène Cixous, Boucourechliev et Claude Regy. Théâtre musical encore que les messes de Della Viola, de Xavier Darrasse, d'Alain Louvier. La musique sacrée et le jazz gardent leur place à Avignon. La poésie aussi avec le cabaret d'Eve Griliquez à la Cour de l'Oratoire, qui rend hommage à Queneau et à la musique juive.*

La danse enfin avec, aux Célestins, l'Opéra d'Avignon dans Romeo et Juliette *et Alwin Nikolaï à la Cour d'honneur et à la Chartreuse, où il dirigera des ateliers pendant trois semaines.*

La Chartreuse.

A la Chartreuse, les manifestations sont moins nombreuses, mais elles gardent leur complémentarité avec le Festival. Cycle grégorien, exposition « Espace - bergers - transhumances », rencontres poétiques, théâtre d'animation, théâtre centré sur l'humour avec les Colombaioni, Jango Edwards, l'Ensemble Praetoria, 4 litres 12. Enfin, l'INA et les chaînes françaises, canadiennes et belges enverront des émissions sur le thème « La télévision et l'enfant ».

Théâtre

Jean-Paul Roussillon : vingt-huit ans de Comédie-Française

Il garde ses joues mal rasées de clochard beckettien et ses épaules alourdies par l'angoisse humaine. *Le soir, Jean-Paul* Roussillon joue *En attendant Godot*. Dans la journée, il fait répéter une mise en scène nouvelle des *Femmes savantes*. « *C'est un peu dur*, dit-il, *mais ça va. Ce sont les aléas de la programmation.* » Il sait que, *dans une grande maison comme* celle de Molière, c'est la maison elle-même, dans son organisation générale, qui est la vedette et que les plus célèbres doivent se soumettre. Il la connaît par cœur, son père était souffleur puis directeur de plateau. Lui, après son temps de conservatoire, y est entré voilà vingt-huit ans, et ne l'a pas quittée : « *Une carrière des plus classiques.* »

Quand il est arrivé, c'était encore le temps où les comédiennes répétaient en chapeau et robes d'après-midi, les comédiens en costumes bleu marine et cravate. Jean-Paul Roussillon ne porte pas de cravate. Il s'étale dans son blouson et dans ses pantalons avachis. Du temps d'avant, il garde seulement l'habitude de nommer les gens en disant « madame » ou « monsieur ». Il parle des débuts de « madame » Gence, des mises en scène de « monsieur » Planchon, qui lui ont appris la possibilité de voir autrement les classiques. « *J'en ai joué tellement, et je ne comprenais pas toujours pourquoi j'entrais et je sortais, ça m'a amené à réfléchir...* »

Jean-Paul Roussillon a monté d'abord *le Médecin malgré lui* et un *Avare* qui traite sans complaisance de la toute-puissance paternelle et qui est devenu l'un des plus grands succès-maison après avoir provoqué presque un scandale. « *Nous avons toujours le public assez conservateur des soirées habillées, mais la plupart des spectateurs vont chez nous et partout. Ils sont informés, curieux, exigeants. Les reproches traditionnels sont de plus en plus faux. L'évolution du Français est évidente, même si, peut-être, elle n'est pas assez rapide.*

» *Quand le Conservatoire en était l'antichambre, certains engagements étaient contestés, mais le style de la maison n'était pas vraiment mis en cause. Aujourd'hui, le Conservatoire est une école où on n'apprend pas à suivre la tradition, mais à la travailler comme on travaille sur toutes les formes de recherche. Dire que les élèves ne font rien relève d'une mauvaise foi partisane. Il est vrai que, quand ils le peuvent, ils jouent à l'extérieur. Avant, ils devaient demander une autorisation. Je me demande qui aurait le front de la leur refuser, alors que l'obsession de tout comédien est le chômage... Quand ils arrivent, au Français ou ailleurs, ils possèdent une expérience professionnelle et ne veulent plus attendre trop longtemps pour la mettre en pratique. Ils ont raison.*

» *Ils sont là, ils ont des responsabilités et la troupe en est rajeunie. Les contacts sont plus simples. Elle est moins fermée sur elle-même. Elle fait appel beaucoup plus souvent à des metteurs en scène de l'extérieur. C'est cet ensemble de choses qui la fait évoluer.* »

Le talent et le travail personnel de Jean-Paul Roussillon — né dans le sérail, il en connaît *les détours — ont sans doute* donné l'élan : « *Je suis un classique*, dit-il. *J'aime essayer de résoudre toutes les difficultés d'un texte... J'ai vu beaucoup de* Femmes savantes. *On a souvent tendance à les confondre avec* les Précieuses ridicules, *à les pousser à la farce, à la critique systématique. Le public applaudit en chœur au bon sens épais de Chrysale. On ne peut plus accepter ce parti pris. Il s'agit d'ailleurs d'une pièce de caractères. Je ne veux pas glorifier ces femmes, mais comprendre pourquoi elles essaient de se cultiver. Ce n'est pas ridicule, c'est touchant et on pourrait en dire autant de M. Jourdain.*

» *J'ai commencé la mise en scène il y a dix ans et je n'en ai pas fait beaucoup ; je ne suis pas un gros mangeur. Je regrette qu'au Français, bien que nous soyons très privilégiés, nous n'ayons ni le temps ni la place de nous lancer dans un travail d'atelier et de nous confronter plus souvent aux contemporains. Ce n'est pas pour empêcher les autres de le faire, au contraire. Aujourd'hui, les hommes de théâtre les plus avancés prennent en main les classiques. Et c'est passionnant. Ce serait mieux encore de se saisir les uns et les autres des auteurs vivants, ça leur serait très utile. Il ne devrait plus y avoir de domaine réservé.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ *Les Femmes savantes*. Comédie-Française, salle Richelieu, à partir du 1er avril.

Une « Esther » opportuniste

Deux options ont orienté cette présentation nouvelle d'*Esther* de Racine : l'opportunisme et le pittoresque extérieur.

Opportunisme : d'*Esther*, les promoteurs de ce spectacle ont *retenu les corrélations* avec le militantisme féminin (la pièce avait été commandée à Racine pour un institut de jeunes filles), et avec l'actualité israélo-arabe. Pour faire meilleure mesure, ces promoteurs ont même rajouté Prague.

Pittoresque extérieur : Assuérus, Mardochée, Aman, personnages de la Bible, nous apparaissent sous les traits et les imperméables de femmes juives tchécoslovaques, assises, sur leurs petites valises, dans une cave de Prague en 1939, pendant que des bottes, là-haut, martèlent le trottoir, et qu'un haut-parleur commente la conférence de Munich et ses conséquences.

Bien sûr, tout est possible, tout est permis, mais voici le résultat : les choses que disent ces femmes tchèques que nous voyons, les paroles (de Racine) qui sortent de leur bouche, se trouvent dans une situation si décalée qu'elles ne sont plus saisissables. Dès les premières secondes, Racine, dans un prologue allégorique, fait parler « la Piété » : celle-ci, présentant Louis XIV et les jeunes pensionnaires de Saint-Cyr, dit : « *Un roi qui me protège, un roi victorieux — A commis à mes soins ce dépôt précieux — C'est lui qui rassembla ces colombes timides* », etc. ; que pouvons-nous entendre à cela, si c'est chuchoté entre femmes tchèques en instance d'exode, dans l'ombre d'une cave ? Or ce malentendu ne va qu'épaissir jusqu'à la fin du spectacle.

La marée noire de l'économie *de marché est en train de* détruire le théâtre. Un metteur en scène, Jacques Baillon, veut monter *Esther*. Il faut donc vendre le projet. Or *Esther*, oratorio religieux sans éclat ni suspense, sans action, est invendable sur simple description du produit. Alors on vend de l'émigration juive, on on vend du traité de Munich. Et ainsi, sans doute, on tient des arguments de vente, et on vend quelques fauteuils. Mais, assis dans ces fauteuils, les acheteurs ne consomment qu'une mélasse embrouillée, qui ne leur dit rien.

Deux comédiennes assez jeunes, Anne-Marie du Boucher et Orit Misrahi, interprètent Hydaspe et Elise avec une gentillesse gauche qui donne peut-être une idée de ce qui fut, à Saint-Cyr, cette soirée que Racine appelle *« un divertissement d'enfants »* ; il ajoute que Mme de Maintenon faisait *« réciter par cœur »* des vers à ces petites filles parce que *« cela leur sert surtout à les défaire de quantité de mauvaises prononciations qu'elles pourraient avoir apportées de leurs provinces »* ; on voit que Racine savait dire des bêtises, se moquer un peu de Saint-Cyr (et non de ses pensionnaires), et cela aussi se perd, l'insolente gaieté d'esprit.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre d'Orsay, 20 h. 30.

Cinéma

« A LA RECHERCHE DE Mr. GOODBAR » de Richard Brooks

Etrange récit, ponctué de morceaux de bravoure, enlevé par une troupe de jeunes comédiens particulièrement brillants, mais monté selon un rythme à deux temps, une alternance de noir (très noir) et blanc (très... rose), soudé par une musique « disco » dans le vent. Récit qui nous en apprend plus peut-être sur l'auteur du film, le sexagénaire Richard Brooks, que sur le milieu qu'il prétend décrire.

Une fois de plus, après Dostoïevski, Sinclair Lewis, Truman Capote, Joseph Conrad, Richard Brooks adapte un roman, un « best-seller » de Judith Rossner. Avant d'écrire son scénario, il a entrepris une enquête auprès des lectrices de Judith Rossner pour connaître ce qui les avait tant fascinées dans le livre et dans son personnage central Teresa (jouée par Diane Keaton). Il en a tiré la conclusion que Teresa incarnait la liberté absolue, liberté d'abord sexuelle, dans la société permissive d'après le Vietnam et Watergate.

Issue d'une famille irlandaise catholique à cheval sur les principes, Teresa se « libère » un jour dans les bras de son professeur, homme marié, qui la quitte. Elle choisit d'éduquer les enfants sourds-muets. Le soir, perdue dans sa solitude, elle commence à hanter les boîtes de nuit et les discothèques. Elle fait l'amour au hasard des rencontres. *Trois hommes traversent occasionnellement sa vie*, que Richard Brooks épingle avec une cruauté insoutenable, un marlou italien, un employé du service social catholique et pervers, un « travelo », mal dans sa peau d'homosexuel, qui finit par l'assassiner.

Richard Brooks évite de justesse de tomber dans le discours moralisant, garde malgré tout un vieux fond puritain qui, en plus de son souci d'expressivité, explique peut-être ce contraste par trop marqué entre l'angélisme de la vie diurne de Teresa et le côté démoniaque de ses plongées nocturnes dans ce qui devient, sous le regard de Brooks, les bas-fonds d'une société en perdition. L'idéaliste d'autrefois reprend franchement le dessus quand un jeune Noir règle son compte, brutalement, à l'italien raciste.

Diane Keaton sauve un film qui, sans elle, risquerait de se noyer dans un baroque un peu gratuit. Ni star ni Actors Studio, libre comme une jeune femme de 1978, elle prend un tel plaisir, exprime une telle jouissance physique à se projeter dans un personnage à la limite indéfendable, qu'elle rend vivant l'absurde, drôle un destin tragique.

LOUIS MARCORELLES.

« FORCE DE FRAPPE », de Peter Watkins

Un titre français malheureux, inexact, ne doit pas masquer les qualités de ce film original, très personnel, qui souffrira auprès du grand public des problèmes soulevés par la langue, omniprésente, envahissante, mais étrangère. Cette fois le danois.

Car *Force de frappe* a été conçu, enregistré — son et image, — monté comme un film de cinéma direct, un film pris sur le vif, mais non au hasard. La parole en liberté fait tout le prix de cette lecture à travers le vécu. Le produit final relève pourtant de la fiction, nous impose une construction imaginaire, aussi contrôlée qu'une œuvre d'Alain Resnais ou de Fellini.

Peter Watkins a visiblement travaillé au départ avec des groupes militants. Les thèmes s'entrecroisent, se chevauchent, laissant le champ libre à la narration, au romanesque : thème écologique de la pollution nucléaire ; thème politique d'une grève sur un chantier naval ; thème dramatique de l'enlèvement d'un ministre. Avec, en filigrane, l'ombre portée des « défenseurs de l'Occident », les différences très sensibles de ligne entre la social-démocratie au pouvoir, le gauchisme et, à peine entrevu, le communisme officiel.

Le cinéaste évite l'effet-choc et le sensationnel, insinue sans assener, nous convie à une pédagogie par dialectique. Avec, constamment, ce léger déphasage, ce décalage qui nous maintien en équilibre instable entre le *pseudo-document (fabriqué* comme, aux débuts de la carrière de Peter Watkins, son hallucinant « reportage » sur l'insurrection hongroise de 1956) et une fiction non libératrice, non égalisatrice des aspérités par trop gênantes (voir le récent *Panique* de Jean-Claude Lord). Du déséquilibre éventuel du spectateur, de son malaise, peut surgir l'analyse, la véritable réflexion.

Joan Churchill, amie et fidèle collaboratrice de Peter Watkins, tient une fois de plus la caméra : en même temps qu'elle donne une parfaite cohérence au dessein du cinéaste, elle n'a pas dû peu contribuer à rattacher aussi étroitement la revendication féministe à la réalité politique.

L. M.

★ Racine (v.o.).

■ L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne) accueille, les 31 mars, 1er et 2 avril, le concours régional d'Ile-de-France du film amateur. Organisée par la Fédération des clubs français de cinéastes, en collaboration avec l'association Cinamat et le centre culturel communal de l'Haÿ-les-Roses, cette manifestation réunit les soixante-dix clubs cinéastes amateurs de la région. (Salle La Tournelle, 14, rue Dispan, 94240 L'Haÿ-les-Roses.)

● RECTIFICATIF. — L'assemblée générale de l'association Action-Danse se réunit le 3 avril, à 20 h. 30 (9, rue de Monte-Cristo, Paris-20e) et non le 3 août, comme une erreur nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 29 mars.

Expositions

TITUS CARMEL AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

User la boîte jusqu'à la corde

On peut les compter, il y en a cent vingt-sept, cent vingt-sept dessins côte à côte. Un an de travail à peu près, de 1975 à 1976, autour d'un modèle : une petite boîte imaginée et réalisée en dur par Gérard Titus Carmel, dans un format pratique, de poche, qui permet de trimbaler l'objet avec soi, comme une boîte d'allumettes de cuisine, de l'exhumer à tout moment de la journée, n'importe où, pour le dessiner sur feuilles volantes.

Gérard Titus Carmel, trente-cinq ans environ, est un des premiers artistes de la jeune génération à avoir troqué le pinceau pour le crayon, et à avoir opéré un retour à la représentation de l'objet poussée jusqu'à son exaspération. Mais dans une optique conceptuelle — son originalité, — qui implique le jeu infini des rapports modèle-copie, qui fait des copies tous les modèles d'usure possible de formes réelles ou imaginaires : altération, dégradation de boîtes, cubes et sphères par chocs, éclatements, craquellements, morcellements ; usure provoquée par des agents extérieurs, ou de l'intérieur, dans le temps, et l'oubli du modèle, son rejet, sa destruction, qui assure plus de vérité, de consistance et de crédibilité à la copie.

Avec les cent vingt-sept « études » sur « The pocket size tlingit coffin », l'usure viendra par lassitude du corps-à-corps de l'artiste avec son modèle.

Les cent vingt-sept boîtes dessinées sont donc présentées au Centre Georges-Pompidou, avec pour mémoire, au rancard dans un petit coin, le modèle, un objet désagréable en tout point. C'est une petite boîte d'acajou dont le fond est recouvert d'un miroir. Elle renferme une tige d'osier ovale enveloppée en deux endroits de fourrure synthétique, est fermée par un couvercle d'altuglass, tandis que des parois extérieures s'échappent des liens. Un « petit cercueil en bois des îles », un coffret qui tient du « catafalque » de l'« amulette » et du « hochet », dit l'artiste, du piège à souris et de tout ce que l'imagination peut greffer sur l'idée de la boîte, d'autant que celle-ci n'a rien d'innocent.

Titus Carmel l'a dessinée sous tous ses angles, avec ses fils et son contenu mystérieux, de face, de trois quarts, de profil, vue de près ou de loin, de plus ou moins haut, inclinée, étalée, rabattue ; au crayon gras, sec, à la mine de plomb et au fusain, à l'encre, à l'aquarelle, en noir, en gris, en bistre, en bleu, en couleurs ; au trait d'épure et au coup de pinceau, proprement léché ou à la hâte ; en pleine lumière ou noyée dans l'ombre, avec les reflets de son couvercle ou des caches de calque ; tour à tour voltigeante et pesante dans la feuille, blanche, teintée, épaisse, fine, quadrillée...

Et devenant autre au fil des jours, une chose entretenue entre la vie et la mort, un piège qu'il s'agit de désamorcer. Les aléas d'un objet soumis au bon vouloir de son auteur dont le comportement a changé de semaine en semaine, depuis les premiers dessins de reconnaissance du sujet, neutres et patients, jusqu'aux coups de crayons féroces d'attaque, de fouille, d'agression, d'agacement, qui chargent la feuille blanche de noirs, un noir d'ombres étouffant qui finit par engloutir la forme. Au bout d'un an, la boîte y laisse sa peau. Ça suffit. La boîte est retournée et abandonnée, pour d'autres chats.

La suite, après cette mise à mort, une floraison de nouveaux dessins, une frénésie de grands formats, qui sont également présentés à l'exposition : des bâtons, des agrès, ficelés, enveloppés de linges, saignants, dégoulinants, enrobés de fourrure pour une approche tactile autant que visuelle, objets mystérieux, rituels, qui attirent et repoussent. Bâtons tendus arqués, rompus, aux fractures réduites. L'alphabet d'un artiste, qui dessine merveilleusement, à « l'ancienne ». C'est superbe, même dans la sophistication.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 10 avril.

Notes

Architecture

Rue déconstruite

La caractéristique de la rue Poliveau, dans le cinquième arrondissement, est d'être essentiellement formée de murs-pignons (murs latéraux aveugles), près de quelques piètres façades. Triste record qui n'a pas été atteint sans peine. Il a fallu que s'associent, pendant plus d'un siècle, la médiocrité de nombreux architectes, la frivolité de la Ville et la balourdise des lois.

La rue Poliveau était presque un village, aux maisons basses, pas toujours très reluisantes, mais humaines. Ses nombreuses cours formaient autant de ruelles où s'affairaient toutes sortes d'artisans.

Une première série d'immeubles de rapport, de proportions raisonnables, apportèrent au siècle dernier un avant-goût de rigueur citadine. Puis, se pliant aux règles de l'alignement, les architectes du vingtième siècle se succédèrent pour déposer leurs plates constructions.

Le résultat, au fond, ne manque pas d'intérêt : des années 1880 à nos jours, le « couloir » Poliveau présente un échantillonnage complet de tous les styles possibles et forme comme un musée de non-architecture. Ce qui restait de cet îlot a été récemment démoli. On y construira cent soixante et un logements I.L.N., trois cents commerces, une crèche et de nombreuses places de garage.

Mais cela n'a plus d'importance : il n'y a plus de rue. A peine une succession de recoins tristes qu'il faut appeler ville. A l'image du nouveau Paris.

FREDERIC EDELMANN.

Théâtre

« Le Journal d'un fou » d'après Gogol

Il a beau se remémorer ses origines aristocratiques, Auxence Ivanovitch n'est qu'un tout petit fonctionnaire : employé aux écritures, il prépare chaque jour des quantités de plumes et il a l'espoir vain d'être aimé de la fille de son directeur. Il a beau, chaque soir, écrire sur son cahier combien de plumes il a taillées et comment le chien de la belle lui transmettra une réponse à ses rêves, les journées passent et le calendrier s'effeuille. Les habits démodés d'Ivanovitch s'usent. Incapable de se résigner au sommeil lourd de la désillusion, il endure les veilles agitées du bâtisseur de chimères.

Roger Coggio, tout seul dans une chambre de célibataire désargenté retrouve, une fois encore, le rôle d'Ivanovitch.

Son naufrage progressif, rythmé comme au cinéma par des plages de musique, s'achève sur un lit d'hôpital psychiatrique.

Le fou appelle sa mère au secours. Comme elle est longue, cette *histoire d'une chute*. *Roger Coggio* en fait trop avec ses mains et avec ses grimaces. Il fait toujours la même chose. Ce n'est pas « fou » du tout, c'est consciencieux. Méticuleux et sans surprise, comme un journal de bord bien tenu. A 23 h. 30, le temps s'arrête. Grand temps de rentrer chez soi, insatisfait.

MATHILDE LA BARDONNIE

★ Renaissance, 21 heures.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Par-delà le bien et le mal.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien ; 21 h. 30 : Rousseau, de J. Jourdheuil.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 45 : Yiddish Story (Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Roland Petit ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : la Maison de l'Inceste ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cité Internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : le Pantomime blanc de peur. — Grande salle, 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Epicerie-Théâtre, 20 h. 15 : les Rets à Ipéca.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Galerie 55, 21 h. : Colette Renard.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. : la Belle Vie. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : la Fausse Epouse.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre de l'Ecole normale supérieure, 21 h. : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : le Petit Soldat de paille.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Iakov Bogemold.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtrosphère, 20 h. 30 : Huis clos ; 22 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
Tristan-Bernard, 21 h. : la France, maison fondée en 843.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 40 : D. Gorse ; 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : Hommage à Prévert ; 23 h. : Dupecnot Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M Buler ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Un petit bruit qui court ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : la Vie de jeunesse.
Café de la Gare, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 22 h. : Plantons sous la suie.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
«LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES»
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 30 mars

La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : France Léa.
Petit Bain-Novotel, 21 h. : En attendant la prochaine lune ; 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-O. Monteils.
Petits-Pavés, 20 h. 30 : J. Escamez ; 21 h. 30 : Flash dingue, bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Gréco.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : le Péplum en folie ; 23 h. 30 : Show Boys. — II, 20 h. 30, les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevallier ; 22 h. 30 : Ah les p'tites annonces ; 24 h. : Black movement.
La Tanière, 20 h. 45 : Q. Martel et D. Bigourdan ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.
Théâtre Campagne-Première, II, 21 h. 45 : la Matriarche (sauf les 30, 31 et le 1er ; 23 h. : Mary, Mary, Maryline.
Au Tout-à-la-Joie, 21 h. : Je vote pour moi ; 22 h. : N'oublie pas que tu m'aimes.
Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Tiempo argentino ; 22 h. : Sim ; 23 h. : Tiens, je suis ficelé sur les rails. — II, 20 h. 30 : Castelhemis ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Sugar Blue.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre F.-Gémier, 20 h. 45 : la Joconde.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Orchestre de chambre B. Thomas (Telemann).
Clichy, Théâtre Rutebeuf, 20 h. 30 : le Molière.
Fresnes, Conservatoire, 20 h. 30 : C. Bernard et L. Boulay (Bach).
Issy-les-Moulineaux, M.J.C., 20 h. 30 : Jaime Langhi.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Kathakali.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Martin Eden.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Oncle Vania.
Vitry, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Théâtre de chambre.

La danse

Mouffetard, 22 h. : Chant, danses, percussions.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : G. Kuhn, piano ; 21 h. : B. Haudebourg, clavecin (Rameau, Dandrieu, Bach, Mozart, Cimarosa).
Salle Cortot, 21 h. : Yoshinobu Iwanaga, guitare (Bach, Giuliani, Walton, Ponce).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Beethoven).
Salle Berlioz, 20 h. 30 : I. Borsarello, violoncelle, et J.-J. Balet, piano (Bach, Britten, Beethoven, Mendelssohn, Stravinski).
Unesco, 18 h. 30 : Orchestre philharmonique Pro Unesco (Grieg, Telemann, Beethoven).
Faculté de droit, 21 h. : F. Eichberger, piano (Beethoven, Moussorgski).
Eglise de la Madeleine, 20 h. 30 : Orchestre et Chœur du Kurrende de Cologne, dir. E. Mascha Blankenbourg (Haydn).

Jazz, pop', rock et folk

ARC 2, 20 h. 30 : Trio D. Humair, F. Jeanneau, H. Texier.
Salle Pleyel, 21 h. : Richie Havens.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Harry Edison, Eddie Lockjaw Davis, Big Band de C. Bolling, M. Camicas.
Stadium, 21 h. : Groupe Multitude ; Ron Pittner Trio.
Petit Journal, 21 h. 30 : Bec de jazz.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Nico.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Haxan, de B. Christensen ; 18 h. 30 : la Sorcière, d'A. Michel ; 20 h. 30 : Kula, les argonautes du Pacifique occidental, d'Y. Ichioka ; 22 h. 30 : Expédition vers l'âge de pierre, d'Y. Toyotomi.

Les exclusivités

ADIOS CALIFORNIA (It., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) en mat., Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
BETSY (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90) ; V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE... (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CINQ LEÇONS DE THEATRE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) H. Sp.
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Diderot, 12e (343-19-29), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DERACINES (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Studio Rivoli, 4e (272-95-27), Marignan, 8e (359-92-82).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), en mat.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
HOLOCAUST 2000 (It., v.o.) (*) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; en mat., Paris, 8e (359-53-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) en soirée ; (Marignan, 8e (359-92-82).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 1re partie : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Murat, 16e (288-99-75).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.-v.f.), 2e partie : Arlequin, 6e (548-62-25) ; V.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain Village 5e (633-87-59) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES LIENS DE SANG (Fr., vers. ang.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

SPECTACLES

LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MORITURA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les films nouveaux

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? film italien d'Ettore Scola. V.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANGE ET LA FEMME, film canadien de Gilles Carle : Omnia, 2e (233-39-36), en soirée ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; h. sp., Olympic, 14e (542-67-42).
NENE, film italien de Salvatore Samperi (**) (V.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES, film allemand de Max Willutzki. V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04) (débat le 4 en soirée) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FRANCE DE GISCARD (**), film français de Dimitri Kollatos : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
A LA RECHERCHE DE MR. GOODBAR, film américain de Richard Brooks (**). (V.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LACHEZ LES BOLIDES, film américain de Ron Howard. V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e [illegible] ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES TROIS CABALLEROS, film américain de Walt Disney. V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
RAISON D'ETRE (Can.) : le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ROMANCES ET CONFIDENCES (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
SAUTEZ LE NEPTUNE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
SYBIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
TENDRE POULET (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
TRAS OS MONTES (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-34) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).

VIOLANTA (Suis., v. it.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15). H. sp.
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
LA ZIZANIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

ROGER CORMAN (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : l'Empire de la terreur ; la Malédiction d'Arkham ; l'Horrible cas du docteur X ; le Train des épouvantes.
COMENCINI (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Ragazza.
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h 30 : Fellini-Roma ; 15 h. 30 : Huit et demi ; 18 h : Satyricon ; 20 h. : Amarcord ; 22 h : les Mille et Une Nuits.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : le Groupe.
HITCHCOCK (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : Frenzy.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h 10 et 22 h 20 : Cabaret ; V à 0 h. 20 : Valentino ; S. à 0 h. 20 : A bout de souffle.
C. CHAPLIN (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Temps modernes.
MARLENE DIETRICH (v.o.) Action Christine, 6e (325-85-78) : Morocco.
RICHARD BROOKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : De sang-froid.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : Chronique d'un été.
I. BERGMAN (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60) : le Silence.

ROCK - CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 13 h. (+ S. à 24 h.) : Let it be ; 14 h. 30 : The song remains the song ; 17 h. : les Damnés ; 19 h. 45 : Un après-midi de chien ; 22 h : Chiens de paille ; V., à 24 h. : Frankenstein Jr. — II : 13 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 15 h. 15 : le Lauréat ; 17 h. 15 : Easy Rider ; 19 h. : l'Heure du loup ; 20 h 30 : Mort à Venise ; 22 h 30 : Phantom of the paradise ; V et S., à 24 h. 15 : Délivrance.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
LES NOUVEAUX MAITRES DU CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : la Dernière Femme.

Les séances spéciales

ADOPTION (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., (v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 16 h. 30.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.
LIFESPAN (A., v.o.) : le Seine, 5e, à 20 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : le Seine, 5e, à 12 h. 15 (sf D.).
KLUTE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer.
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (**) : le Seine, 5e, à 22 h.
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.
UNE FEMME MARIEE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 24 h. ven. et sam.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi à 21 h.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Gai marions-nous

Connaissez-vous l'existence de ces « mariées noires », de ces jeunes filles qu'à bout de ressources nos cultivateurs font venir des îles Maurice pour fonder un foyer. On en a rencontré à « Aujourd'hui, Madame » mercredi après-midi : il était question du célibat en milieu rural. Elles sont une trentaine dans le Tarn-et-Garonne à s'être laissé tenter par des lettres, une photo, un billet d'avion. Aller-retour, précisait l'une d'elles avec un sourire adorable, pour l. cas où elles ne se seraient pas plu ici. C'est qu'il fait froid dans la région, on y a le mal du pays et on y est en butte au racisme, cette indéracinable mauvaise herbe. On va voir le petit singe, disaient les voisins à la naissance de son bébé

Au studio, à Paris, l'une des invitées de l'émission, fille de cultivateurs dans les Ardennes, haussait de larges épaules réprobatrices. Cela lui paraissait louche. Sans aller jusqu'à parler de traite de noires, elle semblait voir là une sorte de trafic, je cite, de marché de dupes. Chacun chez soi. A ses côté, un jeune Vendéen — il n'a pas perdu espoir de se marier, — était curieux, lui, de savoir combien coûtaient ces épousailles à longue distance, par voie espistolaire.

Les agences matrimoniales, les petites annonces, les foires aux célibataires — ça existe, oui, — où l'on cherche sans fausse honte chaussure à son pied, ne semblent pas donner de très bons résultats. Dans le Limousin, c'est dramatique : il y a trois garçons pour une fille. Terre ingrate, décidément, on le rappelait encore aux derniers « Dossiers de l'écran » sur la condition des paysans à la veille de la révolution, particulièrement dure à vivre.

L'exode rural, c'est d'abord celui des filles. Elles tiennent à leur indépendance toute neuve, elles redoutent la trop fréquente cohabitation avec les beaux-parents, encore maîtres chez eux : les conflits de génération, les querelles mesquines qui surgissent, entre deux repas, à la cuisine. En revanche, le célibat pour un homme est à peu près supportable tant qu'on vit avec père et mère. Eux partis, la solitude est là, qui vous guette, mais c'est trop tard, il n'y a plus de remède.

Seule l'implantation d'industries légères pourrait permettre à celles qui rebutent le poulailler et l'étable d'exercer une activité, un métier de leur choix et de contribuer aux frais du ménage. Faute de quoi, c'est le dépeuplement, le vieillissement, la mort lente, pas si lente, du pays profond.

CLAUDE SARRAUTE.

JEUDI 30 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Concert en direct du Théâtre des Champs-Elysées et en liaison avec France-Musique : « Symphonie n° 8 en fa majeur, opus 93 », « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, héroïque, opus 55 », de Beethoven, par l'orch. de Radio-France, sous la dir. de Lorin Maazel.



22 h. Série Jean Christophe, d'après R. Rolland, réal F Villiers (cinquième épisode : Dans la maison).

Arrivé à Paris, Jean-Christophe, qui a retrouvé son ami Olivier, connaît ses premiers succès de compositeur et les avatars de la vie mondaine. Entre l'Allemagne et la France montent des menaces de guerre...

22 h 55, Sports : Basket-ball (Coupe d'Europe des clubs)

23 h 25, Journal

CHAINE II : A 2

20 h 35, Le grand échiquier, de J. Chancel : Charles Trenet.

Avec Juliette Greco, J. Mathis, Dave, les Compagnons de la chanson, Jean-Noël Dupré, Michel Delpech, Jean-Jacques Debout...

23 h. 10, Journal

CHAINE III : FR 3

20 h 30 FILM (un film un auteur) : L'INNOCENT, de L. Visconti (1976), avec G. Giannini, L. Antonelli, J. O'Neill, M. Porel, R. Morelli, M Girotti

A la fin du dix-neuvième siècle, un grand bourgeois qui se situait orgueilleusement au-dessus de la morale, dans ses aventures sexuelles, ne peut tolérer que sa femme ait un enfant adultérin.

Le dernier film de Visconti. Mélodrame mondain tiré d'un roman de Gabriele d'Annunzio et mise en scène esthétique d'une société à la fois adorée et haïe par le cinéaste.

22 h. 30, Journal.

22 h. 45, Magazine : Un événement (la marée noire en Bretagne).

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « l'Atelier », de J.-C. Grumberg avec G Moic, F Quentin, M. Chevit, M Benichou. Réalisation G Peyrou ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h 35, Les lieux de fêtes : bars d'hôtels, par F Venaille ; à 23 h 35, Musiques et lectures

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées et en liaison avec TF 1 Concert avec l'Orchestre national de France direction L. Maazel : « Symphonie n° 8 en fa majeur, opus 93 » ; « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, héroïque, opus 55 » (Beethoven) ; 22 h 30, France-Musique la nuit... Nuits sans voix ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h 5, Magazine acoustique pour une tour de Babel : Ligeti, D Schnebel, Janequin ; 1 h., Nuits sans voix : T Lirey, J Lejeune

VENDREDI 31 MARS

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emission régionale ; 14 h. 20, Emission pédagogique : Cousons, cousines ; 17 h. 50, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : comprenez-moi, je suis étranger ; 19 h. 43, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Un ennemi du peuple, de H. Ibsen. Adapt. originale de V. Haïm, mise en scène E Bierry. Avec R. Outin, S. Valère, J. Desailly. Enregistré au Théâtre Edouard-VII à Paris.

Le héros pur contre la pollution des mœurs et des sources thermales. Sombres intrigues, nobles sentiments, tendres émois. Valère et Desailly comme s'ils y croyaient.

22 h. 20, Emission littéraire : Titre courant, de P. Sipriot (avec le professeur M.-M. Tubiana pour son livre « le Refus du réel ») ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame : la prostitution des enfants ; 15 h., Série française : Fachoda (la mission Marchand) ; 16 h., Aujourd'hui magazine : loisirs ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le peintre Aillaud ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton français : Un ours pas comme les autres ; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (De l'humour ! de l'humour !).

Avec MM. J Amadou (Il était une mauvaise foi) ; M. Hillel (O Israël ou trente ans d'humour juif) ; A Stoll (Astérix, l'épopée burlesque de la France) ; R. Topor (Roland Topor) ; P Billote (Trente ans d'humour avec de Gaulle) ; Mme Cl. Brétecher (les Frustrés n° 3).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : THEOREME, de P.-P. Pasolini (1968), avec S Mangano, T Stamp, M. Girotti, A Wiazemsky, A.-J Cruz, L. Betti, N Davoli (v.o. sous-titrée)

Un visiteur mystérieux vient séduire charnellement les membres (hommes et femmes) d'une famille bourgeoise de Milan, et leur bonne. Après son passage, chacun se trouve « libéré ».

Une fable où la force de la sexualité s'élève contre les conventions de l'ordre social. Lyrique et superbe, le film le plus controversé de Pasolini.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine... la qualité de l'avenir (le dernier quart du siècle), d'E. Leguy et F. Willaume ; 21 h. 30, Les grandes batailles du passé : Poltava, de H. de Turenne, réalisation G. Barsky.

Cette bataille — qui se déroula en Ukraine en 1709 — constitua un tournant décisif à la fois pour la Suède (vaincue) et pour la Russie qui devint une grande puissance européenne.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Théâtre musical, par R. Pfeiffer ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Un bourgeois tout petit », de Vicenzo Cerami ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent : La manipulation génétique et les espèces végétales ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G Leroux ; 19 h 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Charles de Brosses, un Pic de la Mirandole bourguignon : Colloque à Dijon pour le deuxième centenaire de sa mort, avec MM R. Poujade, J. Richard, A. de Brosses, N. Jonard, J.-C. Garetta, P. Feuillée et J Levron (textes lus par R. Clermont et H. Virlojeux) ; 21 h. 30, Musique de chambre : Boëly, H. Martelli, Messiaen, Ch Brown ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à 22 h. 35, Répétition : « Le café-concert », par P Chavasse.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : K. Komzak, Tchaïkovski, K. Zeller, K. Lube, J Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Leonin, Gervaise, Ballard, Wogelweide, Pauman, Neusieldler ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : Arménie ; 17 h., Postlude : Rimsky-Korsakov, Chostakovitch, Moussorgski, Borodine, Stravinski ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Les compositeurs n'avaient pas vingt ans : Rossini, Boulez ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre national de France, dir. G Chmura, avec H. Szeryng, violon : « Symphonie n° 88 en sol majeur » (Haydn) ; « Concerto pour violon en la majeur, n° 5, K 219 » (Mozart) ; « Mort et Transfiguration » et « Symphonie domestique » (R. Strauss) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus, Alfred Brendel, pianiste : Mozart, Bach, Schubert, Liszt ; 0 h 5, Magazine acoustique pour une tour de Babel : Ligeti, Schnebel, Janequin, Hiller ; 1 h., Nuits sans voix : Kagel, J. Lejeune, R Gagneux, L. Berio.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 30 MARS

— *Mme Françoise Giroud*, vice-présidente du parti radical, vice-présidente de l'U.D.F., ancien secrétaire d'Etat, est l'invitée du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. André Lajoinie* membre du bureau politique du P.C., participe à l'émission « Les formations politiques », sur A 2, à 19 h. 45.

VENDREDI 31 MARS

— Marcel Paganelli reçoit *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., sur R.M.C., à 13 h. 20.

— *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, ministre de la justice, parle du « déblocage du mal français » sur R.M.C., à 8 h. 30.

هكذا من الأصل

CARNET

Naissances

— M. Jean PICQ et Mme, née Brigitte Hublot, partagent avec Emmanuelle et Charles la joie d'annoncer la naissance de

Elisabeth,

le 27 mars 1978 à Paris.
81, avenue de la Bourdonnais, Paris (7e).

— M. Jean-Daniel TORDJMAN et Mme, née Nicole Bourgeat, sont heureux de faire part de la naissance de

Nicolas,

le 28 février 1978.
15, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

M. Philippe - Edouard GRARDEL,
fils du docteur Grardel et de Mme, née Simone Cary, avec

Mlle Béatrix de ROQUEFEUIL-PRADT,
fille du comte de Roquefeuil-Pradt et de la comtesse, née Le Grix de la Salle.
3, place de la Madeleine, 62000 Arras.
3, rue du Dôme, 75016 Paris.

Mariages

Mlle Viviane MARQUET et M. Marc DUGOIS

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré le samedi 1er avril à Parthenay (79200).

— Mme Jacqueline RABAUD a la joie de faire part du mariage de sa fille

Dominique
avec
M. Christian GOUILLART,
agrégé de l'Université, ancien élève de l'Ecole normale supérieure.

M. et Mme Georges GOUILLART ont la joie de faire part du mariage de leur fils

Christian
avec
Mlle Dominique RABAUD,
agrégée de l'Université, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure,

qui sera célébré le samedi 8 avril, à 11 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, 75017 Paris.

— M. et Mme Claude MAGNY sont heureux de faire part du mariage de leur fils

Christophe
avec
Josefina FABREGAS,

qui sera célébré le 15 avril 1978, en l'église San-Pedro de las Duegnas, Segovia (Espagne).
26, avenue Dode-de-la-Brunerie, 75016 Paris.

Adoptions

— M. et Mme Patrick LE GALL et leur fille Gwenaëlle sont heureux d'annoncer l'arrivée de

Tifenn,
neuf mois.

72, avenue Jean-Moulin, Paris (14e).

Décès

— Mme Gilles Aubriot, Dominique et Yves Aubriot, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Gilles AUBRIOT,

survenu le 16 mars, à l'âge de quarante-neuf ans.

— Nous apprenons le décès de

Pierre BERNARD.

[Age de cinquante-trois ans, M. Pierre Bernard avait participé à la Résistance aux côtés du P.C.F. A la libération, il n'avait pas admis l'abandon de la lutte armée et il s'était élevé contre l'éviction, en décembre 1952, d'André Marty du comité central du P.C.F. A l'occasion des événements de mai 1968, M. Pierre Bernard avait rejoint les rangs des communistes « pro-chinois ». Il était membre du P.C.R. (M.-L.) (parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste).]

MORT DE L'ANCIEN CHAMPION DE TENNIS MARTIN PLAA

Une semaine après la disparition de Jacques Brugnon, le monde du tennis est endeuillé par la mort, mercredi 29 mars, dans une clinique parisienne, à soixante-dix-sept ans, de Martin Plaa, ancien champion du monde professionnel et entraineur des « mousquetaires ».

*

Jusqu'à ces dernières semaines, Martin Plaa professait encore au tennis-club de Rueil, à la Châtaigneraie et aussi au stade Jean-Bouin, toujours indestructible et semblant défier les ans, comme à l'époque où il restait dix heures sur le court à entraîner les joueurs de l'équipe de France. Né dans les Basses-Pyrénées le 12 mars 1901, il avait commencé à exercer au tennis-club de Pau, tout en jouant à la paume avec son frère et avec Alfred Estrabeau, son disciple d'alors. Sa plus grande performance d'avant-guerre était d'avoir remporté à Berlin, en 1932, la couronne mondiale professionnelle, en battant successivement Tilden et Nusslein.

Martin Plaa avait été le premier « pro » à pratiquer et à enseigner à ses élèves le jeu d'attaque. Longtemps, il avait été propriétaire d'un club privé à Boulogne-sur-Seine, où on avait la chance de pouvoir louer des courts à l'heure. Pour ceux qui l'ont connu, Martin Plaa laissera le souvenir d'une riche personnalité, au reste haute en couleur, et au cœur généreux. Ce cœur qui n'a défailli que ces tout derniers jours, pour le chagrin de ses amis.

OLIVIER MERLIN.

— Nous apprenons le décès, survenu le samedi 25 mars, du

général Achille CONTE,

dont les obsèques seront célébrées le vendredi 31 mars, à 10 h. 30, en la chapelle de l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris.

[Né le 19 août 1914 à Issoire (Puy-de-Dôme), Achille Conte sort de Polytechnique dans l'artillerie. En août 1956, il sert à la mission militaire française auprès du gouvernement vietnamien en Extrême-Orient et, de juillet 1957 à janvier 1959, il est chef du bureau des accords de Genève à l'ambassade de France au Vietnam.

Après plusieurs postes en Algérie, notamment dans la zone est-saharienne, il sert en 1962 à l'état-major de l'armée à Paris. En juin 1966, il commande l'artillerie de la 2e région militaire à Lille. En 1968, il est affecté au secrétariat général de la défense nationale à Paris et il est admis, avec le grade de général de brigade, en deuxième section (réserve) en 1959.]

— M. et Mme Georges Douchin,
M. et Mme François Douchin et leurs enfants,
M. et Mme Yves Douchin et leurs enfants,
Mlle Elisabeth Douchin,
M. et Mme Patrick Douchin et leurs enfants,
M. Louis Leliévre et ses enfants,
Mlle Hélène Renard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 15 mars 1978, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de

Mme veuve Victor-Adolphe DUPONT,
née Charlotte Leliévre,
O.I.P. (officier instruction publique), surveillante générale honoraire de lycée.

Les obsèques ont été célébrées, le vendredi 17 mars, en l'église Saint-Malo de Dinan.

« Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur, qu'ils se reposent de leurs fatigues, car leurs actes les suivent. »
(Ap. 14, 13.)

6, rue La Chalotais, 22100 Dinan.

— Mme René Genty et ses enfants,
M. et Mme Yves Moulin et leurs enfants,
Les familles Bevalot,
font part du décès de

Pierre GENTY,
ancien pilote de chasse, groupe 1/5 et 1/3, officier de la Légion d'honneur, médaille militaire, croix de guerre 1939-1945 avec palmes,

survenu à Stenay, le 28 mars 1978.
Les obsèques auront lieu le vendredi 31 mars, à 11 heures, en l'église de Stenay (Meuse).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme François Glotz, née Ariane Heim, son épouse,
Jean et Isabelle, ses enfants,
Mme Jacques Heim, sa belle-mère,
M. Philippe Heim,
M. et Mme Louis Sussfeld et leurs enfants,
M. et Mme Claude Kahn et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François GLOTZ,
industriel,

survenu à Nancy, dans sa cinquante-quatrième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue du Crosne.
54 Nancy.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme André Guillanton,
M. et Mme Patrick Guillanton et leurs enfants,
Mme Naigeon et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André GUILLANTON,
officier de la Légion d'honneur, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur général du corps des mines de la France d'outre-mer, président d'honneur de La Rochette-Cenpa,

survenu le 27 mars 1978, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, rue de l'Assomption, Paris (16e), le jeudi 30 mars 1978, à 8 h. 30.

15, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 Paris.
20, avenue de Gravelle, 94 Charenton-le-Pont.
65 bis, rue du Point-du-Jour, 92 Boulogne.

— Mme Adolphe Halkin,
M. et Mme Jean-Claude Chabany,
Mme Sylvie Halkin,
M. et Mme Jean Weiler,
Sylvain, Xavier, Jean-Christophe, Franck et Virginie,
Mme Raymonde Rosenfeld et ses enfants,
M. et Mme Robin Rimbert et leurs enfants,
M. et Mme Henri Felzen et leurs enfants,
M. et Mme André Benoist et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Adolphe HALKIN,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,

décédé le 26 mars 1978, à l'âge de soixante et onze ans, en son domicile, 9, route Nationale, 94440 Santeny.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 29 mars 1978 dans la plus stricte intimité, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Marthe MERY,
inspectrice honoraire de la Ville de Paris,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

De la part de
Mme J. Garcin,
Le contre-amiral et Mme G. Duray,
Le bâtonnier et Mme L. Duray,
M. et Mme G. Provost,
M. et Mme G. Pawlowsky,
Le docteur et Mme P. Monzat,
M. et Mme P.-M. Thibaud,
leur sœur et tante.

Ses obsèques ont été célébrées le mardi 28 mars 1978, à 15 heures, en l'abbatiale de Saint-Sever (40).
L'inhumation a eu lieu le mercredi 29 mars, à Nyons (26).

— M. et Mme Alain Morice et leurs enfants,
Mme Jacqueline Lecrane et ses enfants,
M. et Mme Yves Morice et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 27 mars 1978, de

M. Émile MORICE,
professeur honoraire de chaire supérieure, agrégé de l'université, officier de la Légion d'honneur, officier du Mérite national, croix de guerre 1939-1945, officier du Mérite militaire, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques, médaille de la Résistance, chevalier du Mérite agricole.

Les obsèques auront lieu le jeudi 30 mars 1978, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Rennes.
40, boulevard de Sévigné, 35000 Rennes.

— Mme Simone Nicoud, née Bouhenry, son épouse,
M. et Mme Alain Nicoud et Jean-Christophe,
M. Jean-François Nicoud,
M. et Mme Daniel Nicoud, Julien et Vincent,
M. Gilles Nicoud, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Lucien Nicoud, son frère et sa belle-sœur,
Les familles parentes et alliées,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger NICOUD,
administrateur civil, ancien secrétaire général de l'Association des administrateurs civils, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à son domicile, 22, rue du Hameau, Paris (15e), le 27 mars 1978, à la suite d'une longue maladie.
Les obsèques civiles auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, vendredi 31 mars, à 14 h. 15. (Réunion à la porte principale, avenue Marx-Dormoy.)
La famille ne recevra pas au domicile.

— Mme Peter V. de Jongh,
Ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Peter VERNON de JONGH,

survenu le 27 mars 1978 dans sa cinquante-deuxième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 31 mars, à 10 h. 30, en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine, Paris (4e).
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Saint-André-d'Apchon (Loire).

— Le président-directeur général,
Le conseil d'administration,
La direction,
Tout le personnel et les artistes de la société Pathé-Marconi-EMI,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Peter V. de JONGH,
directeur du service artistique et créatif classique,

leur collaborateur et ami depuis 1948, survenu le 27 mars 1978 dans sa cinquante-deuxième année.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Paul, 99, rue Saint-Antoine, Paris (4e), le 31 mars 1978, à 10 h. 30.

Remerciements

— Mme Denis Forestier,
M. et Mme Yves Forestier,
Les familles Forestier, Pinault, Rivière, Destic, Rozières de Guénin, Damin,
Parents et alliés et ses nombreux amis,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Denis FORESTIER,
le 13 mars 1978,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui ont participé tant par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et attristés.

Mme Denis Forestier,
32-34, av. du Général-de-Gaulle,
92130 Issy-les-Moulineaux.

M. et Mme Yves Forestier,
1, rue Jean-Menans,
75019 Paris.

La Mutuelle générale de l'éducation nationale,
Le Syndicat national des instituteurs et P.E.G.C.,
Le comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale,

très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Denis FORESTIER,
le 13 mars 1978,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui ont participé tant par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, les prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus et attristés.

— M. et Mme Jean Bouet,
M. et Mme Philippe Henry,
M. Eugène Gernigon,
M. et Mme Jean Gernigon,
M. et Mme André Frenoy,
M. et Mme Bruno Figarol,
M. et Mme Guy Chatel,
M. et Mme Joseph Gernigon,
M. et Mme Xavier Gernigon,
M. Vincent Gernigon,
M. et Mme Benoît Gernigon, et ses petits-enfants,
remercient de tout cœur tous ceux et toutes celles qui ont manifesté leur sympathie, leur affection et leurs prières à l'occasion du départ de

Mme Eugène GERNIGON

le samedi 26 mars 1978.

Avis de messe

— Une messe à l'intention de

Mme Jacques HUTEAU,
née Christine Moisset,

sera célébrée le dimanche 2 avril, à 10 h. 30, en l'église d'Orry-la-Ville (Oise).

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— Vendredi 31 mars, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Gréard, M. Hodac Cu-Thich Tchien Chau : « Les sectes personnalistes (Pudgalavadin) du bouddhisme ancien ».

— Vendredi 31 mars, à 14 heures, université de Paris-X, salle C 26, M. Bernard Pluchart-Simon : « La jalousie dans l'œuvre de Marcel Proust : essai de psychologie littéraire ».

— Samedi 1er avril, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Liard, M. Pierre Lerat : « Le ridicule et son expression dans les comédies françaises de Scarron à Molière ».

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 mars 1978 :

DES DECRETS

● Relatif à l'absence et à la protection des incapables majeurs ;

● Etendant au département de Saint-Pierre-et-Miquelon le décret n° 64-243 du 17 mars 1964 modifié portant création d'une prime d'orientation ;

● Portant attribution d'indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires à certains personnels du corps des restaurateurs spécialistes dépendant de la direction des Archives de France et du corps de la restauration d'art relevant de la direction des musées de France ;

● Portant approbation de deux délibérations du conseil général de la Guadeloupe tendant à modifier le tarif des droits d'octroi de mer ;

● Portant approbation d'une délibération du conseil général de la Guadeloupe tendant à proroger une exonération des droits d'octroi de mer ;

● Portant approbation d'une délibération du conseil général se la Martinique tendant à modifier le tarif des droits d'octroi de mer;

● Relatif à la mise à la disposition des établissements spécialisés pour enfants handicapés de maîtres de l'enseignement public ;

● Relatif à l'intégration dans la fonction publique des personnels enseignants des établissements spécialisés pour enfants handicapés ;

● Portant modification du décret n° 64-217 du 10 mars 1964 relatif aux maîtres contractuels et agréés des établissements privés sous contrat (rectificatif) ;

● Modifiant le décret n° 74-429 du 15 mai 1974 relatif aux ventes directes aux consommateurs.

● Complétant le décret n° 70-1165 du 11 décembre 1970 relatif au remboursement des frais entraînés par le fonctionnement du comité technique permanent des barrages.

● Portant adaptation pour les mines des dispositions réglementaires sur les comités d'hygiène et de sécurité ;

● Relatif au régime d'allocation de vieillesse des travailleurs non salariés des professions libérales ;

● Modifiant le décret n° 54-1128 du 15 novembre 1954 portant majoration d'allocations d'aide sociale ;

● Relatif au versement des majorations ou allocations pour tierce personne en cas d'hospitalisation ;

● Relatif aux établissements [illegible] non lucratif admis à participer à l'exécution du service public hospitalier ;

● Portant application du titre III de la loi n° 78-11 du 4 janvier 1978 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 relatif aux institutions sociales et médico-sociales et de la loi n° 70-1318 du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière ;

● Portant création du service de recherche des postes ;

● relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national d'éducation populaire.

DES ARRETES :

● Relatifs aux aides personnalisées au logement.

Édition

● *Les chemins de Paris à Lyon*. — La *Revue générale des routes et des aérodromes* va éditer, au mois de juillet 1978, un ouvrage de M. Reverdy, ingénieur en chef des ponts et chaussées, *les Chemins de Paris à Lyon*. Ce livre, abondamment illustré, retrace toute l'histoire des communications de Paris à Lyon depuis l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours.

★ Souscriptions : *Revue générale des routes et des aérodromes*, 9, rue Magellan, 75008 Paris. Téléphone : 720-18-57 ; édition brochée : 53 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	219 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	398 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	680 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

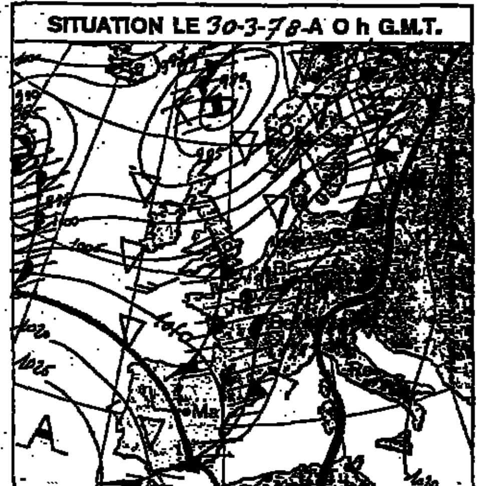
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

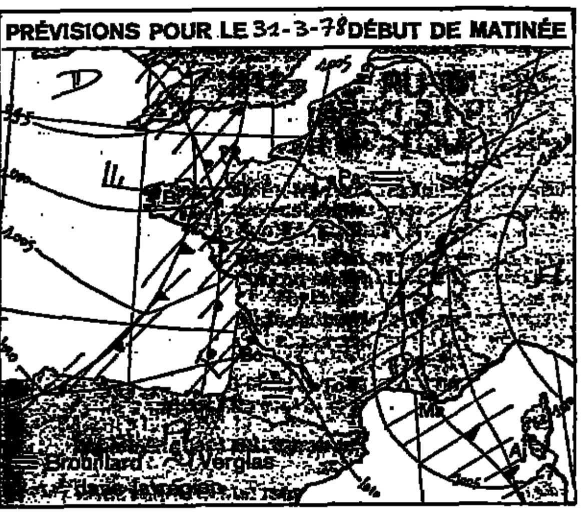
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30-3-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 31-3-78 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 mars à 0 heure et le vendredi 31 mars à 24 heures :

L'anticyclone des Açores et les basses pressions du nord de l'Atlantique entretiendront un courant perturbé de secteur ouest. De nouvelles perturbations atteindront l'Europe occidentale.

Vendredi 31 mars, sur nos régions de l'Est et du Sud-Est, des pluies matinales (neige en montagne) s'atténueront progressivement l'après-midi. Des averses parfois orageuses se produiront encore localement, mais des éclaircies se développeront, tandis que les vents, modérés, s'orienteront à l'ouest ou au nord-ouest. Ailleurs, après une matinée fraîche et parfois brumeuse (bancs de brouillard, gelées blanches locales), il y aura des périodes ensoleillées assez belles dans l'intérieur, mais le ciel se couvrira par l'ouest, et de nouvelles pluies débuteront près de l'Atlantique dès le matin. Ces pluies gagneront ensuite la moitié ouest du pays.

Les vents, de secteur sud-ouest, se renforceront. De fortes rafales sont à craindre sur les côtes.

Les températures maximales s'élèveront un peu.

Jeudi 30 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,4 millibars, soit 754,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 mars ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 16 et 6 degrés ; Biarritz, 14 et 6 ; Bordeaux, 12 et 8 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 14 et 6 ; Cherbourg, 11 et 4 ; Clermont-Ferrand, 9 (min.) ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 13 et 6 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille, 20 et 13 ; Nancy, 13 et 6 ; Nantes, 12 et 4 ; Nice, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 8 ; Pau, 16 et 6 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 19 et 7 ; Tours, 11 et 6 ; Toulouse, 15 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 12 degrés ; Amsterdam, 12 et 4 ; Athènes, 16 et 7 ; Berlin, 19 et 9 ; Bonn, 17 et 8 ; Bruxelles, 14 et 7 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 12 et 3 ; Genève, 18 et 5 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 13 et 3 ; Madrid, 15 et 4 ; Moscou, 8 et — 1 ; Nairobi, 22 (max.) ; New-York, 11 et 5; Palma-de-Majorque, 20 (max.); Rome, 17 et 5 ; Stockholm, 10 et 3 ; Téhéran, 17 et 13.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; le deuxième indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis au Comité des stations françaises et à l'Office national autrichien le mercredi 29 mars.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 290 et 770 ; Autrans, 50 et 100 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs, 155 et 295 ; Chamonix, 65 et 800 ; Chamrousse, 140 et 180 ; Chapelle-d'Abondance, 50 et 175 ; Châtel, 30 et 300 ; La Clusaz, 80 et 300 ; Combloux, 180 et 310 ; Les Contamines-Montjoie, 70 et 400 ; Le Corbier, 125 et 475 ; Courchevel, 170 et 320 ; Les Deux-Alpes, 140 et 730 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 100 et 300 ; Les Gets, 60 et 190 ; Grand-Bornand, 65 et 230 ; Les Houches, 50 et 200 ; Megève, 140 et 350 ; Les Menuires-Val-Thorens, 170 et 360 ; Méribel, 120 et 330 ; Morzine-Avoriaz, 30 et 160 ; La Plagne, 320 et 450 ; Pralognan, 50 et 250 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 20 et 290 ; Samoëns, 20 et 300 ; Tignes, 290 et 400 ; Valloire, 130 et 300; Villard-de-Lans, 20 et 200.

ALPES DU SUD

Auron, 130 et 240 ; Isola 2000, 160 et 220 ; Montgenèvre, 180 et 250 ; Orcières-Merlette, 100 et 300 ; Pra-Loup, 60 et 220 ; Le Sauze, 30 et 220 ; Serre-Chevalier, 130 et 200 ; Valberg, 85 et 165 ; Vars, 70 et 200.

PYRENEES

Ax-les-Thermes, 40 et 110 ; Barèges, 100 et 220 ; Cauterets-Lys, 240 et 450; Font-Romeu, 60 et 90 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 45 et 270 ; La Mongie, 80 et 230 ; Saint-Lary-Soulan, 35 et 190 ; Les Angles, 60 et 100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 50 et 120 ; Super-Besse, 50 ; Super-Lioran, 90 et 150.

JURA

Les Rousses, 50 et 270.

★ Horloge des neiges : 285-72-30.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 10 et 150 ; Saalbach, 30 et 140 ; Zell-am-See, 70 et 190. — Voralberg : Gargellen, 150 et 250 ; Lech-Arlberg, 160 et 280 ; Zürs-Arlberg, 230 et 300. — Tyrol : Ischgl, 40 et 200 ; Kitzbühel, 40 et 225 ; Lermoos, 15 et 230 : Obergurgl, 100 et 200 ; Sankt-Anton-am-Arlberg, 85 et 600 ; Sankt-Christoph-am-Arlberg, 350 ; Seefeld, 70 et 150 ; Sölden, 30 et 330.

Visites, conférences

VENDREDI 31 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Allaz : « La manufacture des Gobelins ».

15 h., entrée du jardin, Mme Legregeois : « Au Jardin des plantes ».

15 h., devant Saint-Séverin, Mme Guillier : « L'architecture vivante de Saint-Séverin ».

15 h., 6, place des Vosges, Mme Zujovic : « Le musée Victor-Hugo ».

16 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Vermeersch : « L'art moderne dans les collections de province » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Vieux Marais » (A travers Paris).

15 h., 135, rue Saint-Martin : « Beaubourg » (Mme Hager).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun », entrées limitées (M. de La Roche).

15 h., pont Louis-Philippe : « L'île Saint-Louis » (Paris et son histoire).

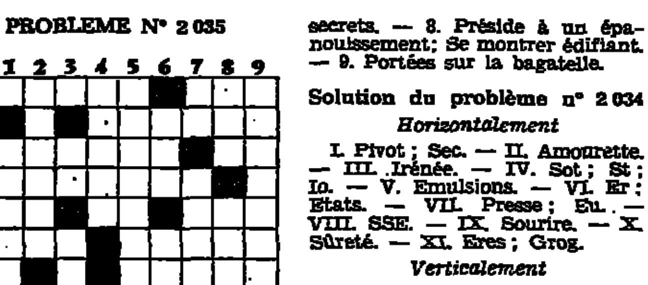
CONFERENCES. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Etienne Beauvilain, 18 h. 30 : « Népal, royaume des dieux. L'Everest en hélicoptère » ; 21 h. : « Himalaya inconnu. Mystérieux Lakakh » (projections).

20 h. 30, 11 bis, rue Keppler : « Karma et le libre arbitre » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

20 h. 45, centre Saint-Yves, 15, rue Gay-Lussac, M. Alfred Grosser : « La France dans le monde au lendemain des élections » (Association protestante de liaison interuniversitaire).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 035



HORIZONTALEMENT

I. Ont donné et donneront encore le jour à plus d'un canard; Devise. — II. Prétexte à surenchère. — III. Pointe entre les joues ; Conjonction. — IV. Roule à terre. — V. Terme musical ; Abréviation ; Lettres de noblesse. — VI. Préfixe ; Pour ainsi dire parfait. — VII. S'attaque au chef. — VIII. Traverse la Silésie ; Désinence verbale. — IX. Un souffle, un rien, tout lui fait peur. — X. Préfixe ; Est apprécié à des titres divers. — XI. Sels.

VERTICALEMENT

1. Hantise de candidat ; Opéras. — 2. Modifiées ; Lieu d'attente. — 3. Manquèrent d'objectif (épelé) ; Consulté par un ministre du culte. — 4. Se remarquent dans certaines cérémonies ; Département. — 5. Réparateurs de pompes. — 6. Présente une gorge peu profonde ; Caractères communs à Dioclétien et à Donatien ; Pronom. — 7. Jadis foulé par de forts tireurs ; Privée de toute fraîcheur ; Assure bien souvent la gloire à celui qui connaît tous ses secrets. — 8. Préside à un épanouissement; Se montrer édifiant. — 9. Portées sur la bagatelle.

Solution du problème n° 2 034

Horizontalement

I. Pivot ; Sec. — II. Amourette. — III. Irénée. — IV. Sot ; St ; Io. — V. Emulsions. — VI. Er ; Etats. — VII. Presse ; Eu. — VIII. SSE. — IX. Sourire. — X. Sûreté. — XI. Eres ; Grog.

Verticalement

1. Pause ; Passé. — 2. Im ; Omer ; Our. — 3. Voiture ; Ure. — 4. Our ; Sûres. — 5. Tresses ; It. — 6. Entité ; Reg. — 7. Ste ; Oa ; Se. — 8. Eteintes ; Do. — 9. Ce ; Ossues.

GUY BROUTY.

Concours

● *Concours de recrutement à l'INSEE*. — Trois emplois d'élèves administrateurs sont à pourvoir à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Les épreuves écrites du concours auront lieu à Paris les 24, 25 et 26 mai prochain. Les candidats doivent être de nationalité française, âgés de vingt et un ans au moins et de vingt-huit ans au plus au 1er juillet 1978 (limite reculée pour service militaire et charges de famille) et justifier d'une licence de sciences économiques. Date limite du dépôt des dossiers complets de candidature : mardi 4 avril.

Renseignements : direction générale de l'INSEE, secrétariat général, organisation des concours et examens : 18, boulevard Adolphe-Pinard, 75675 Paris Cedex 14. (Joindre une enveloppe de format 22×32 affranchie à 4,80 F, portant le nom et l'adresse du demandeur.)

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

SOCIETE INTERNATIONALE recherche

DIRECTEUR Financier/ Controller 150.000 f/AN

(30 ans minimum)

de formation supérieure (H.E.C., Sup de Co ou expertise comptable), avec une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire et une bonne connaissance des techniques de contrôle de gestion anglo-saxonnes.

Il collaborera directement avec le Président et animera les services comptables, financiers, crédit et informatique, (environ 30 personnes).

Anglais Indispensable.

Lieu de travail : Proche Banlieue-Ouest

Adr. lettre manuscr., C.V. et photo ss réf. 4582/MS A.M.P. 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

INGENIEUR-CONSEIL POUR LE DEPARTEMENT PRODUCTION INTERNATIONALE

ABBOTT, l'un des principaux groupes internationaux dans le domaine de la santé, recherche un professionnel qualifié pour son département "Manufacturing" Europe, Afrique et Moyen-Orient.

Préférence sera donnée à un candidat ayant l'expérience suivante :
- *Préparation et contrôle du budget de production*
- *Planification et contrôle de la production*
- *Ingéniérie, maintenance, direction des projets d'implantation*
- *Analyse et contrôle des investissements*
- *Amélioration de la productivité.*

Le candidat retenu dépendra du responsable de l'ingéniérie industrielle pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, et l'assistera dans ses fonctions.
Il devra également être capable d'assumer des responsabilités dans les différents secteurs ci-dessus.

Le poste conviendrait à un candidat dynamique, d'une grande mobilité, désirant s'affirmer au sein d'une organisation internationale très performante.
L'anglais courant est nécessaire.

Adresser votre C.V. au :
DIRECTEUR DU PERSONNEL, ABBOTT AREA HEADQUARTERS
127, av. Charles de Gaulle - 92201 Neuilly
Il sera traité confidentiellement

Import. industrie chimique ch. chef labo d'application résines, polyesters, 35 ans minimum. Bonne notion anglais. 742-98-39.

S.F.I.M.
STE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

INGÉNIEUR-ANALYSTE-PROGRAMMEUR
DIPLOME

— Quelques années d'expérience
— Très bonnes connaissances théorie de l'information pour application temps réel sur biprocesseur.

Ecr. avec C.V. et prétentions : Service du Personnel B.P. 74 - 91301 MASSY

Cherche vendeur avec connaiss. pêche et si possible chasse. Sér. réf. Se présenter R. Dalex, 55, rue de Châteaudun, Paris-9e, de 11 heures à 16 heures.

Prestataire de serv. proche banlieue Sud Paris rech. ANALYSTE confirmé expér. (min. 4 ans expér.), connaiss. 2 langages (assembleur IBM indisp.) et ayant une solide formation compt. Adres. C.V. et prét. ss réf. 7.774 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Nouvelle-Calédonie : CIPENC rech. pour Société CALDIS

TECHNICO-COMMERCIAL
responsable service après-vente. B.T.S. électronique + gde expérience dépannages Radio Hi-Fi, T.V. et Vidéo couleur + caisses enregistreuses et calculatrices. — Tél. 225-38-18.

E. C. L.
recherche

DÉPARTEMENT GESTION
— Ingénieurs informaticiens. Parf connaiss. DATA BASE. Très expérimentés IMS/DL1.
— Analystes-Programmeurs, 3 à 4 ans d'expérience IMS/PL1/DL1.
— Analystes-Programmeurs, cobol-Assembleur - IBM DOS/OS.

DÉPARTEMENT MINI INFORMATIQUE
TEMPS REEL
— Ingénieurs diplômés, 1 à 3 ans d'expérience en mini calculateurs (Mitra, Solar, T 2000, etc.).
— Ingénieurs télécomm. ou équivalent. Expérimentés centraux téléphoniq. pilotés par calculat.

Ecrire avec C.V. et prétent. ou téléphoner pr R.-V. : ECL 55, rue Hermel, 75018 PARIS 259-10-40

SOCIETE COMPOSANTS *ELECTRONIQUES* recherche

TECHNICO-COMMERCIAL
parlant allemand pour relations France, Allemagne. Si possible connaissances en électro-acoustique. — Veuillez adresser C.V. no 31.305 B, BLEU, 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES, qui transm.

Ecole professionnelle d'enseignement supérieur rech.

ENSEIGNANTS
disposant de sérieuses référ. ds l'un des domaines suiv. : graphisme, sémiologie de l'image, analyse des médias, sociologie de la communication, histoire de l'art; pédagogie moderne et audio-visuelle, analyse cinéma. Ecr. no T 4.145 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.P. JANSSEN
Transports internationaux recherche pour son agence à GARONOR

UN JEUNE CHEF COMPTABLE
homme, niveau D.E.C.S. ou B.T.S. comptable.
2 à 3 ans d'expérience dans le secteur transport ou importation serait appréciable. Adres. C.V. à J.-P. JANSSEN, B.P. 312, Garonor, 93 - Aulnay-sous-Bois.

Pour renforcer son équipe chargée de

RECRUTEMENT
Société Paris recherche un jeune collaborateur ayant nécessairement une première expérience professionnelle en recrutement ou dans la fonction personnel et parlant anglais. Veuillez envoyer lettre manuscrite (joindre photo et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'enveloppe la référence 1 148, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS, cedex 01.

S. F. E. N. A.

Importante Société d'Equipements Aéronautiques

RECHERCHE

POUR SON DEPARTEMENT SYSTEMES DE PILOTAGE AUTOMATIQUE POUR **aviation civile**

JEUNES INGÉNIEURS AUTOMATICIENS

ENICA, ENAC, ENSEEIHT, ou équivalent.

Connaissances souhaitées en :
— automatique ;
— techniques analogiques et numériques ;
— anglais.

Adresser curriculum vitae et photo à : S.F.E.N.A. - B P. 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Pour connaître les possibilités d'emplois outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amérique du Sud, Asie, Europe), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (T 40) 3, rue Montyon, 75429 PARIS.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE rech. : J. HOMME - J. FEMME pour participer à la rédaction de sa revue (dactylo indispensable). Envoyer C.V. et prétentions à Boîte postale Mr du Mazet 186 - 75062 Paris Cedex 02 (Service no 53).

Important groupe peintures et vernis region parisienne recherche pour département (Vernis bois) :

INGÉNIEUR-CHIMISTE
Expérience 5 ans désirée dans assistance technique clientèle et mise au point produits pour industries du meuble et du bois bâtiment. Nombreux déplacements. C.V. et prétentions s/réf. 7.773, à Publicité LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INGENIEUR électronicien P 2 étude système logique, analogique microprocesseur. INGENIEUR P 2 étude fiabilité. Ecr. ss no 2.881 P. LICHAU SA B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

CENTRE RENE-HUGUENIN 5, rue Gaston-Latouche, 92 St-Cloud, recherche

INFIRMIÈRE D.E.
Salaire 3.936 F (40 h semaine) + prime 7,50 %, reprise possible ancienneté. Tél. pour rendez-vous : 602-70-50 (poste 315)

Organisme de Prévoyance Militaire en expans. offre poste

OFFICIER SUPÉRIEUR RÉTRAITÉ
Envoyer C.V., à S.V.B.M., 20, r. Bachaumont, 75002 Paris.

Centre Hospitalier de Courbevoie (92), 30, rue Kilford, recrute d'urgence INFIRMIERE D.E.-PRELEVEUSE A MI-TEMPS *possédant voiture.* Tél. : 788-82-55.

INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche
Pour son service après-vente :

Agents techniques électroniciens
(REF. 676)

Ayant de bonnes connaissances en informatique pour assurer maintenance et intervention calculateurs et périphériques associés.

Préférence sera donnée aux candidats ayant expérience deux ou trois ans dans le même domaine.

Anglais apprécié.

Voiture personnelle indispensable.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce à : Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

secrétaires

Maison pharmaceutique, située à proximité de Lugano, cherche pour tout de suite

JEUNE SECRÉTAIRE
pour la direction générale

Nous demandons : très bonnes connaissances de *la langue italienne et capacité d'effectuer indépendamment* tous les travaux généraux de bureau.

Les offres accompagnées de la documentation usuelle et photo sont à adresser à chiffre 24-H 303.092 Publicitas, 6901 Lugano/CH.

IMPORTANTE SOCIETE TELECOMMUNICATION banlieue Sud-Ouest Paris recherche pour son SERVICE *EXPORTATION*

2 SECRÉTAIRES
NIVEAU B.T.S.
Expérience non exigée.

Pratique courante de l'anglais et bonnes notions d'espagnol.

Envoyer C.V., prétentions et photo à no 56.085, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Organisme de tourisme recherche

4 SECRÉTAIRES
CONFIRMEES
(B.T.S. ou équival.), 6 mois min. Prendre rendez-vous au 261-84-03 pour le mardi 4 avril 1978.

emplois internationaux

ENGLISH-RUSSIAN TRANSLATORS

How about working in Japan. Salary : over FF 15.000 a month. For further details, contact : Japan Convention Services, Inc. Nippon Press Center Bldg., 2-1 2-Chome, Uchisaiwaicho, Chiyoda-Ku, TOKYO 100 JAPAN.

IMPT GROUPE COMMERCIAL FRANÇAIS
(Chiffre d'affaires : 2 milliards.)

Activité multisectorielle, essentiellement commerciale mais, en général, à caractère technique, ayant filiales AFRIQUE NOIRE et FRANCE recherche pour le

SÉNÉGAL

JEUNES CADRES
FORMATION SUPÉRIEURE
(H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P.)
Pour animation et contrôle des différents Centres d'Exploitation

Une expérience de responsabilités opérationnelles effective durant 5 ans environ est indispensable.

Résidence DAKAR avec déplacements fréquents à l'intérieur du SENEGAL.

Sa carrière se développera ensuite en poste d'exploitation ou d'état-major dans les différentes filiales.

Env. lettre manuscrite avec C.V. ss le no 55.679 à :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

emplois régionaux



LE LABORATOIRE DE RECHERCHES BALISTIQUES ET AERODYNAMIQUES
offre pour renforcer ses équipes d'ingénieurs
2 POSTES pour :

ingénieurs grande école

DEBUTANTS
(SUP.AERO., E.N.S.T.A, MINES, E.C.P.)

Chaque ingénieur participera au sein d'un groupe à des travaux couvrant l'analyse d'avant-projets, la rédaction de spécifications techniques, l'analyse de performances pour des missiles ou des satellites.

Travail dans un cadre agréable à 80kms de PARIS dans un centre disposant de moyens techniques très importants. Possibilités de Logement.

Ecrire au Service du Personnel avec CV.
L.R.B.A.
BP 914 - 27207 VERNON cédex

Moyenne entreprise spécialisée dans les

EXTRAITS VEGETAUX et leurs DERIVES
recherche

UN CHEF FABRICATION
- Ingénieur chimiste, minimum 8 ans expérience fabric. industrie chimique, expérience complément. industrie alimentaire appréciée ;
- Lieu de travail Marseille, puis région Aix ;

Adresser C.V. détaillé manuscrit, photo, prétent. à E.V.D., 110, boulevard de Plombières, 13014 MARSEILLE.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

SG2 Société Générale de Service et de Gestion

recherche
pour AFRIQUE FRANCOPHONE

PROGRAMMEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Connaissant matériel IRIS et système d'exploitation SIRIS 2/3, connaissance ARIANE souhaitée.

Écrire sous réf. 4 P.H.T./4/78

SG2 12, av. Vion-Whitcomb 75016 Paris

bleu

FRANCFORT

RESPONSABLE
Bureau représentation bancaire

est recherché par très important établissement français. Ce poste conviendrait parfaitement à un banquier bilingue désireux d'accroître ses responsabilités opérationnelles en acquérant une certaine autonomie. En collaboration étroite avec un cadre supérieur chargé des relations commerciales, il contribuera au développement des échanges commerciaux entre l'Allemagne et la France.

Env. C.V., photo + prétent. de salaire à no 56.315, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INTEX
recherche

- **INGÉNIEUR POLYVALENT SPATIAL** 105-135.000 F/an — Réf. 933
- **INGÉNIEUR D'ÉTUDES AÉRONAUTIQUE** 105-120.000 F/an — Réf. 1127
- **CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES** SEMI-REMORQUES ALU 100-130.000 F/an — Réf. 1080
- **CHEF DE PROJETS INFORMATIQUE** SUR H.B. 64 100.000 F/an — Réf. 1191

Ecrire à INTEX, 3, avenue Bertie-Albrecht, 75008 PARIS, en précisant la référence choisie.

SG2 Société Générale de Service et de Gestion

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

débutants ou quelques années d'expérience pour TRAVAIL EN REGION PARISIENNE.

Écrire sous réf. P.H.T./28/4/78

SG2 12, av. Vion-Whitcomb 75016 Paris

bleu

REVLON
DIVISION U.S.V. pharmaceuticals
recherche

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

pour analyses et consolidation au niveau de son siège européen des résultats de ses 9 filiales.

Le candidat souhaité a :
— une formation supérieure,
— 2 à 3 ans d'expérience professionnelle,
— une bonne connaissance des méthodes comptables anglo-saxonnes acquises si possible au sein d'un Cabinet d'AUDIT,
— un anglais parfaitement courant, plus, si possible, l'allemand ou l'italien ou l'espagnol.

Le poste à pourvoir se trouve au sein de la Direction Financière. Il constitue une réelle opportunité pour une évolution, soit au sein du siège européen, soit dans les compagnies opérationnelles.

Envoyer curriculum vitae à : Danielle HADJADJ, 164, avenue Charles-de-Gaulle. — 92200 NEUILLY.

GESTION 2000 pour chantier U.R.S.S. unité d'ammoniaque.

DIRECTEUR TECHNIQUE
coordinateur, affaire, méthode. Anglais exigé. Tél. : 246-42-01.

LABORATOIRES OUEST PARISIEN recherche

PHARMACIEN (NE)
pour service de recherches Galénique pharmacocinétique une expérience de la formation et de la mise au point moderne des médicaments est souhaitée. Env. C.V. détaillé aux LABORATOIRES DEBAT, Directeur de recherches, 153, r. de Buzenval 92380 Garches.

RECRUTONS URGENT

CHEF DE MAGASIN
spécialisation pièces détachées automobiles ou accessoires. Connaissance véhic. indust., car et bus appréciée. Langue espagnole souhaitée. Ecr. no T 4.071 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

C.I.F. recherche COLLABORATEURS COMMERCIAUX HOMMES ou FEMMES
— Très bonne présentation ;
— Goût contacts à haut niveau ;
— Formation assurée ;
— Possibilités d'encadrement ;
— Rémunération importante.
Téléph. : 574-33-33

propositions diverses

Professionnelle de soins esthétiques ass. détente et décontraction par relaxation et massages. TEL. : 543-04-37.

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux premier et deuxième choix, 50 000 m2 sur stock. Téléphone : 589-86-75.

capitaux ou proposit. com.

Infirmière libérale cède importante clientèle (10 a. d'exercice) pour raison de santé. Mme FONTAINE, 19, r. Verdun 28250 SENONCHES.

demandes d'emploi

HOMME - 23 ANS recherche emploi stable PARIS SAINT-LAZARE BANLIEUE OUEST **ASSISTANT CREDIT MANAGER.** Connaissance travail sur console et anglais **3.000 F × 13.** Tél. : 913-93-20 de 9 h. à 17 h.

CADRE ADMINISTRATION commerciale, 33 ans. Libre immédiatement, ch. sit. sédentaire. Ecr. no 8827, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

INGENIEUR E.S.T.P., I.C.G., 48 ans, polyvalent, combatif mais raisonnable, susceptible de prendre en main réalisation importante et/ou problèmes complexes, ch. poste en rapport. 16, r. des Marnes - T. 709-27-74 TRON - 92410 Ville-d'Avray

---

CAISSIERE Bonne référence, ch. EMPLOI, préfér. collectivités ou autres. Ecr. no 6.685, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

J. F. Franç., 23 a., exp. traduct. 15 mois All. conn. angl. BTS secrét. tril., ch. emploi pour 1-8-78. *Ecr. C. Le Dento,* Ludwigstrasse 54 D. 7080 Aalen.

Officier pilote aviation 44 ans, format. E.S.C., anglais, gde expér. direction, formation, planification, régulation, rech. nouvelle situat. cadre entreprise commerciale ou industrielle. France ou étranger. Ecr. no 2.432 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 30 ans, Bilingue Français-Américain intéressée par Presse - Publicité - Photo assumerait fonction de **COLLABORATRICE TECHNIQUE** secrétariat (sans sténo) p. ét. STE AMERICAINE. Ecr. no 55935 CONTESSE Publ. 30, avenue de l'Opéra, Paris-1er

autos-vente

5 à 7 C.V.

Vends FORD ESCORT 1973, bon état, *freins neufs*, 2 pneus neufs. Px 5.500 F. 036-53-10, après 18 h.

FORD FIESTA 5 CV L, 1977, première main, gris métallisé, intérieur tissu noir, 9.000 km. R.V.A. : 222-73-80.

Particulier vend AUDI 1973, *freins*, amortisseurs neufs. *Argus* — 15 %. Téléph. 805-76-60.

8 à 11 C.V.

CX 2200 1975 - Très bon état accessoires. Téléphoner heures bur. 361-85-29. Le soir 844-55-21.

MINI AUSTIN neuves, occasions, entretien. **JACQUES SAVOYE** 237, bd Pereire (17e). 574-82-80.

12 à 16 C.V.

FORD GRANADA GHIA 2,6 L 1976, première main, toit ouvr., radio, blanc, intér. tissu beige. R.V.A. : 548-22-99.

FORD CAPRI II, 2,3 L., GT COUPE 1975, première main, marron métallisé, intérieur simili beige. 28.000 km. — R.V.A. : 222-73-80.

+ de 16 C.V.

B.M.W. très belle 30 SI. Automatic, 1976, options. Garantie totale. — 524-46-66.

B.M.W. coupé 630 CS Modèle 1977, 21.000 kilomètres. Etat neuf. — 524-46-66.

divers

POLSKI-FIAT
18.695 F clés en main
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

autos-achat

Particulier achète à particulier **504 PEUGEOT (74-75)**. Téléph. à 957-32-24.

animaux

200 CHIENS. Arrivage 4 avril. Miniature et divers. 184, avenue d'Italie — 588-76-99.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AUTEUIL Séjour + 3 chbres. 1 s. de bns, 1 salle d'eau, 2 wc, cuis. éq. Coin repas. - PARK. Balc.-terrasse, 8 m2. - 525-56-84.

MARAIS Double séjour, 2 chbr. Terrasse 15 m2. Prix : 420.000 F — 633-47-23

3e - FILLES-DU-CALVAIRE **5 P.** Tt cft. 130 m2. 2e étage. 660.000 F. — 278-07-04.

RUE PRONY 165 m2 - Double récept. + 3 chbr., tt conft. 4e ét. Ascens. Soleil. Bon plan - EXCLUSIVITE D. BOURGEOIS - 293-62-16

VRAI MARAIS - 5-7-9, rue des Tournelles. Rénovation de grande qualité. Du studio au 2-3-4-6 P. en duplex. - Visite ts les jours de 14 h. à 17 h., même dim., ou téléphoner heures bureau **359-30-85**

METRO VILLIERS **2 P.** Sur cour-jardin 36 m2 - Soleil. Cuis., bains, w.-c., ch. centr. 168.000 F. — Tél. : 266-16-65.

Propriétaire vend **REPUBLIQUE** Beau 3 pièces, 75 m2, 3e étage sans ascenseur, tout confort. Calme. Soleil. Sur cour. 350.000 F. Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

19e PARTICULIER vend 185 m² duplex + 30 m² balcon, dernier étage, vue imprenable, 7 pièces, living 55 m², cheminée, double exposition, 2 entrées, 2 cuisines, 3 salles de bains, rangements. Possibilité parking. PRIX 840.000 F. Téléphone 706-69-19.

PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE ETATS-UNIS **SUR JARDIN** 140 m² dans HOTEL PARTICUL. grand style, décoration de luxe. Téléph. 734-73-88, heures bureau.

CHARONNE IMMEUBLE RECENT **4 P.** sur JARDIN et RUE cuis. aménagée, 3 chbr., 2 bains, park. dble en sous-sol. EXCELLENT ETAT. Renseignements et visites : 755-96-57 et 227-91-45

Près **COURS VINCENNES** Arnold-Netter - Propriétaire vd dans imm. ancien entièrement rénové petit 2/3 pces en duplex, très clair, chauffage central. [illegible]

BUTTES-CHAUMONT 235 000 F **49 m² STUDIO S/JARDIN**
20e AVRON 2-3 pièces + duplex à partir de 140.000 F
20e PIAT STUD., 2-3 P. RENOVATION. Rentab. assurée par promoteur, à partir de 110.000 F. 345-25-40 - 344-35-77

MARAIS proche THORIGNY. Bel imm. XVIIIe parfait état. Bon STANDING. STUDIO, cuis., w.-c., s. d'eau, 99.000 F avec 20.000 F. Idéal placement locatif.

TRES BEAU DUPLEX de caract., living + gde chbre + petite, bains modernes, gde cuisine, chauffage central. Prix 390.000 F avec 90.000 F. Voir ce jeudi 14 h 30 à 18 h 30 : 31, RUE CHARLOT (3e)

CHARDON-LAGACHE Dans hôtel particulier tout confort sur jardin GD STUDIO, UN GD 2 PCES. Sur pl. jeudi, vendredi 14-17 h. 25 bis, rue Chardon-Lagache.

2 chbres serv. formant studio, tout cft., location permanente facile. Prix : 85.000 F. Tél. vendredi seulement : 361-46-38.

Près Etoile, pptaire vend 5 P., cuis., entrée, s. de bains, w.-c., douche, chauf. cent. individuel, 2e ét. sur cour. Visible vendredi à partir de 15 h. et samedi à partir de 16 h., 17, rue de l'Arc-de-Triomphe, 2e étage gauche.

GARE LYON près, immeuble récent, standg., magnifique 3 P. 70 m², terrasse Sud. 363.000 F. 734-36-17.

BD RICHARD-LENOIR 5 P., 110 m² + 130 m² terrasse, boxes, récent. 924-28-84.

9e ds bel imm. P. de T., rav. splend. 5 P., ent., c., wc., bns tt cft., soleil, Px except. 878-41-65.

Pl. Clichy, splend. 2 P., c. équ. bs., ref. nf, soleil, placl. except. 25.000 cpt. + crédit. 878-41-65.

R. Lafayette, prop. vd s/jardin beau 2 P. cuis. équip., bs. tt cft. Prix et placl. except. 878-41-65.

NEUF, GD STDG, SOLEIL, 2' métro Daumesnil, prop. vd. 115 m², liv. 32 m², 3 ch., cuis. amén. 20 m², 2 bs., 2 wc., balc. Tissus mural décorat., box db fermé. Px. 695.000 F. 346-94-82.

QUARTIER MONCEAU Pptaire vd 7-8 P., 140 m², 2 s. de bns., 1 s. d'eau, entièr. installé, standg. Tél. vend. 9 h.-18 h. : 766-71-08 pour R.-Vs.

2e près PLACE DES VICTOIRES part. à part. 120 m², asc., clair. Px. 420.000 F. - Tél. 508-88-19.

EXELMANS IMMEUB. STAND. 1er ETAGE **6 PCES - A RENOVER** Chbre de serv. Prix intéressant. Tél. : 266-67-06.

CHARDON-LAGACHE APPT. STANDG. 111 M2 + TERRASSE 90 M2. Dble livg., 2 chbres, 2 bains. Tout conft. Sur pl. Jeudi, vendredi 14-17 h. 25 bis, rue Chardon-Lagache.

RUE WASHINGTON (8e) 7 P., [illegible] m², 4e ét. Tt conft. Garage, 4 chbres de service. MICHEL ET REYL 265-90-05.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE. APPTS DE 180 M2 A 225 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 heures ou 227-91-45 et 755-98-57.

Prox. Alligre, cse départ, à vdre appt. 2 P., 3e ét., gar. Imm. neuf, meublé ou non. Tél. entre 12 h. 30 et 14 h. ou après 17 h. 30 : 343-85-73.

9e arrt, Condorcet-av. Trudaine, 4 pces, cuis., s. bs, wc, tél., imm. P. de T., 8 m. balcon sur rue, pte blindée, ch. cent. indiv. 385.000 F. Ps vis. : 878-11-80, sam., dim. : 434-04-21.

AV. FOCH (près). Imm. stdg rénové, prestation luxe, vidéo, vide-ordures, tt cft, GD 2 P. S/JARD., 545.000 ; GD 2 PCES S/RUE, 598.000. S/place, jeudi, vendredi, 15 h. à 18 h., 77, rue des BELLES-FEUILLES. - 870-87-10.

AV. FOCH (près). Imm. stdg rénové, prestation luxe, vidéo, vide-ordures, tt cft. VASTE et LUXUEUX 3 P. + jard. 150 m². Sur place jeudi, vendredi, 15 h.-18 h., 77, rue des BELLES-FEUILLES - 870-87-10.

BOIS VINCENNES - 127 m², près RER, 4e et dernier étg., P. de taille, splendide 6 P., vaste cuis., entrée, 2 s. bs, 2 wc, dressing, balcon, box, parf. état, 635.000 F. 345-82-72.

BUTTES-CHAUMONT - Soleil, terrasse, entrée, séjour, chbre, cuis., wc, s. bs, atelier, chauff. central, 175.000 F. - 346-63-85.

Michel-Bizot. Gd studio, 32 m², chauff. central, cuisine, wc - Prix 115.000 F - 331-58-95.

NATION Dans bel immeuble récent, gd 3-4 pces, tt conft, 330.000 F. Gros crédit - 345-55-10.

16e NORD - PRES BOIS Imm. 65, duplex très élégant, 270 m², terrasse, vue Bois et Paris, services garages. MONTESFORT - 544-11-87.

S/JARDIN DE MONTMARTRE, rez-de-chaussée 125 m² avec JARDIN PRIVE 200 m² - Les 30 et 31, 14 h. à 18 h., 4, RUE CORTOT.

PLACE MALESHERBES Magnifique studio 50 m² avec jardin privatif, 3e étg.-4e étg., splendide duplex 130 m². 567-22-88.

AVENUE GEORGES-MANDEL Somptueux rez-de-ch. 200 m², jardin d'hiver, décoration raffinée - 567-22-88.

BUTTE-MONTMARTRE avec terrasse couverte et vue SEJOUR, avec cheminée+chb., cuisine équipée, salle d'eau, très charmant - 266-16-65.

ABBESSES - Appartements 2 et 3 P., tout cft, 50 m², immeuble rénové. Ascenseur - 544-58-38.

SEGUR. Part. préf. part. Livg dble + chbre, tél., refait neuf + chbre service. Tél. 225-96-84, poste 41.

MAIRIE 17e. Part. à part., 4 p., cuis., s. bs, tt cft, 80 m², tél., 2 caves, calme. Sacrifié 280.000. Téléph. : 325-39-26, poste 223.

MONCEAU - Beau 5 pces + 2 chbres serv., 5e ét., balc., soleil, gd stdg, 1.150.000 F - 622-22-56.

Sur le cours de Vincennes, 5e ét. entrée, cuis., salle de bains, 3 p. dont une sur la cour, wc, ch. cent. au gaz indiv. Tél. : 727-81-98, le matin seulement.

Paris Rive gauche

PLACE D'ITALIE Dans immeuble rénové **STUDIO** tout confort **89.000 F** **2 PIECES** tout confort **149.000 F** DUPLEX TOUT CONFORT cuis. équipée, s. de bains, wc, moquette, tissus. Me voir vendredi, samedi, 14 à 19 h : 9, RUE JONAS.

PARC MONTSOURIS Immeuble neuf gd standing. Calme et jardins. **3 P.** Living dble, gd confort, jamais habité, cuisine équipée, placards. S/place ce jour, 14 h à 19 h : 102, BD KELLERMANN Bâtim. A, 1er étage - 580-59-55.

VANEAU Immeuble bourgeois. Living + chambre tout confort, refait neuf 325-75-42.

BOSQUET Superbe liv. dble + chbre, 53 m². Rénovation luxueuse, 6e asc. Très bel immeuble pierre de T. 450.000 F à débattre. Visite vendredi de 15 à 18 h. au 125, rue Saint-Dominique ou 322-15-89.

RIVE GAUCHE VOIE PIETONNE Imm. 16e siècle rénové, **4 P. DUPLEX TT CONFT** 28, rue de la Parcheminerie. Tél. : 633-85-38.

LUXEMBOURG PPTAIRE VD dans imm. en rénovation 2 PIECES tout confort, caractère. TEL. : 723-38-48.

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard. Neuf, grand 3 P. + loggia. Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.

PARC MONTSOURIS Dans imm. neuf gd standing. Première mutation. **STUDIO** 29 m2, living ensoleillé, confort, s. de bains, placards, kitchen. S/place ce jour, 14 h à 19 h : 102, BD KELLERMANN Bât. A, 1er ét. - 580-59-55.

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard. Neuf, gd 4 P. + terrasse. Sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.

CHAMP-DE-MARS (près), immeuble rénovation payée, 2-3 p. cuisine, salle de bains. Prix : 269.500 F - Sur place jeudi, vendredi, 14 heures-18 heures, 5, BD GRENELLE - 870-87-83.

15e - EXCEPTIONNEL Immeuble rénovation en cours, 2-3 pces, cuisine, salle d'eau. Prix 259.000 F avec 80.000 F. Crédit 15 ans - Sur place, jeudi vendredi, 14 heures-18 heures, 5, bd de GRENELLE. 870-87-11.

Pl. ST-GERMAIN-DES-PRES Appt 4-5 p., tout cft, état neuf. Prix 1.250.000 F. Vis. vendredi, samedi, de 15 h. à 18 heures, 149, boulevard ST-GERMAIN-6e.

MONTPARNASSE-VAVIN Magnifique ATELIER + 4 chb., 210 m², 7e étage, asc. Très bel immeuble. Prix élevé justifié. PROMOTIC, 322-10-74.

RASPAIL, 2 pièces, cuis., bains, calme, 155.000 F - A discuter. Urgent. PROMOTIC, 322-10-74.

SQUARE SAINT-LAMBERT Ravissant studio, 162.000 F, sur passage fleuri, calme. PROMOTIC - 322-15-89.

Part. vend Paris-13e beau 3 p., 75 m², balcon, imm. réc. Très conf. Près métro. Poss. parkg. 340.000 F. Tél. 976-66-87.

5e Contrescarpe. Bel atelier artiste en duplex+grenier. Possib. terrasse. Px exception. 878-41-65.

MABILLON. DUPLEX 85 m², très gd séj. plein sud, cheminée, 2 chambres - 256-33-27.

MAZARINE - 325-28-77 Très beau 90 m². Living + 1-2 chambres. ETAT IMPECCABLE.

Métro PORTE-D'ITALIE MAISON PARTICULIERE 1935 chauffage cent., 4-5 p., 100 m² + 30 m² aménageable. Jardinet. 430.000 F - 535-56-92.

VIe - AVEC JARDIN Dans imm. classé. Génial appt 220 m², 3 bains, parking. Prix : 2.500.000 F - RIC. 02-44.

Région parisienne

Mo SCEAUX Sur jardin et tennis. 4 p., cuisine, 80 m2, tout conft. 1er étage - Calme - 350.000 F Tél. : 331-89-46

PUTEAUX Bd Richard-WALLACE **2 P.** Cuis., s. bains, wc, 45 m2, chff. cent. 2e ét. SOLEIL. ETAT NEUF. - Tél. : 266-19-00.

BOULOGNE. Futur métro, réc. livg. + 2 ch., cuis. équipée, balcons, 2 park. Tél. 603-01-81.

Mo ISSY. Particulier vend studio, 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauffage central, wc., cave, téléphone, 29 m². Impeccable. 85.000 F. 645-18-94.

ST-MAUR (94) 15 MN R.E.R., appt. compr. séjour avec balcon, 2 ch., cuis. équip., s. bns. avec ouvert., ent., tél., cave. 210.000 F à débattre. 283-75-89, ap. 18 h.

Bièvres. Prox. R.E.R. s/verdure b. liv., 2 ch., c., coin rep., park. 35.000 cpt. + créd. exc. 878-41-65

CREIL IDEAL PLACEMENT Dans imm. récent plusieurs 3 PCES tt cft. Etat neuf avec balc., park. 105.000 F. Gros crédit. Documentation sur demande. 345-86-41.

Pptaire vend JOINVILLE, rue Henri-Barbusse, imm. entièrem. restauré. Reste 2-3 P. avec jardin 100 m². 180.000 F ; 2 P. terrasse + jardin, 180.000 F 2-3 P. 1er étage, 147.000 F. 504-75-80.

COURBEVOIE près Seine. Studio, balcon, soleil, 30 m². Imm. récent, parking. Prix : 135.000 F. 924-92-45.

Levallois, côté Neuilly, près métro, P. à P., gd STDG, réc., 3 P., 75 m², cuisine et penderies aménag., gd balcon, calme, tél., boxe, cave. 440.000 F. Tél. : 285-88-44, heures bur.

Créteil (ancien) 3 P. réc. 72 m² + balc., park., cave. 8' métro. 263.000 F T.V.A. incluse dont 30.600 F C.F. H. B. : 567-55-40, poste 300 ou 304, dom. 899-72-27.

PORTE D'ORLÉANS Récent, standing, calme, liv. + 3 ch. + parking. 430.000 F T. 735-17-19, ap. 18 h. et w.-end.

CHATOU - Près R.E.R. Vd F 4 dans imm. 2 étages. Résid., calme. Prix : 280.000 F Tél. 071-08-01, à partir 14 h.

BOULOGNE 120 m² liv. + 4 chbres, bains, 2 cabinets toilette, w.-c., nombreux rangements. 740.000 F. 825-60-40.

SAINT-CLOUD. 5 min. gare, 4 P., 105 m² + balc., standing, 530.000 F - 924-28-84.

CHATENAY-MALABRY. 5' RER Sceaux-Robinson. Part. vd 3 p., 77 m² + loggia, cave, parking, standing, 390.000 F. T. 660-26-53.

Province

Deauville. Marina, duplex, face mer, vue except., 3 ch., grenier amén., meublé, cuis. état parf. Box fermé, place au port, 10 m. T.C. 460.000. Desforges. 551-28-94

appartem. achat

ADMINISTRATEUR DE BIENS recherche URGENT 3-4 P. Paris Tél. : 924-12-62.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, (15e). 566-00-75, rech. Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts. toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

6e, part. rech. urg. ds quart. St-Germain-des-Prés, ch. (eau courante), studio ou 2 pièces dans immeuble bon état. Tél. 633-00-94, de 9 à 11 heures.

Ach. à part., appt. 4-6 P. surf. environ 150 m² à rénover dans 8-16-1-2-3-4e arrdts. Calme, verdure. Etage élevé. Tél. après 21 h. : 535-88-50.

Particulier cherche appartem. 3-4 pièces, étage élevé. Orient. Sud-Ouest. Bel imm. Paris-15e. Ecr. : Proust, 60, rue Sébast.-Mercier, 75015 PARIS.

Particulier rech. achat appt. même avec travaux 5e, 6e, 13e, 14e arrdts. Clair même ss ascenseur. Téléphoner après 21 h. 337-77-40.

L'AG. LAGRANGE fondée en 1876, tél. 265-53-94, recherche POUR PERSONNEL SOCIETES et CLIENTELE province, étranger, STUDIOS et APPTS. Paris, Neuilly.

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e ou 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs-sur-Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-sous-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de quatre pages de la revue L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, r. des Lions-Saint-Paul, 75004 PARIS.

Vincennes, près Mo, 55, rue de la Prévoyance, imm. nf, P. de taille. Grand standing, studio : 29 m2 + balc. s. jard. 170.000 F. 2 p. 44 m2 + 7 m balc. 250.000 F

PARIS PROMO - 325-28-77

VAVIN 16, rue Delambre, studios et 2 Pièces sur place de 11 h. à 19 h., sauf mercredi et dimanche. CIME - 538-52-52

fonds de commerce

A vendre SNACK sur port, Côte d'Azur - Tél. (94) 78-42-82 ou écrire BOUT, 83-Pourrières.

URGENT. A vendre très beau magasin 60 m², fonds uniquem., avec 1er étg. 65 m² (commercial ou appart.), sous-sol 55 m² + 2 chb. bonne. Très bien situé, plein centre 9e arr. Trinité-Chaussée-d'Antin. Possib. tous commerces sauf café-restaurant. Tél. : 874-14-8.

LANGUEDOC. Société vend dans ensemble commercial affaire HI-FI disques, télé, en totalité ou parts, C.A. 4.000.000 de francs. Ecrire HAVAS 17.587, B.P. 32, 11000 CARCASSONNE.

hôtels-partic.

Voie privée protégée, maison calme, 19e arrdt, confort, 8-9 p., courette. Téléphone : 206-00-01.

pavillons

A vendre à Bourges, 1,500 km du centre, quartier tranquille, pavillon 1967, 4 chambres, salle de bains, séjour, buanderie, ch. central au gaz, grand garage, jardin. Prix : 270.000 F. Pour visiter, s'adresser, 3, rue MOZART. Si intéressé, écrire à : M. et Mme MOURET, 123, avenue de Beaucaire, 07300 TOURNON-S/RHONE

Hte-Marne, 180 km Paris, près lac du Der 4.800 ha, dans petite ville ts commerces, 4 médecins, vends pavillon récent, construct. trad., F 4 tt conft, s/sol, gren., sur terrain clos 699 m2. Prix : 400.000 F. Tél. : 16-26-64-12-34, après 17 heures.

Belle maison de caractère, quartier calme, résidentiel, ASNIERES-BECON parfait état, réception 60 m², bur. 5 chbres, cuis. équipée, gar. 3 voitures, 650 m² jardin. 1.200.000 F - 788-49-00.

Vends raison familiale luxueux PAVILLON NEUF à Domont 95330. Sur sous-sol total, cave, buand., garage, escalier marbre blanc. Gde entrée. Séjour double cheminée, cuis. équipée, W.C. lavabo, 1 chbbre. A l'étage : 3 chb., s. bs, W.C. tt tapissé et carrelé neuf + poss. 2 pet. pces Chauff. central gaz. Grenier aménageable. Jd. clos. Rosiers. Terrasse. TEL. 991-56-83.

châteaux

VAL-D'OISE Part. vend **CASTEL** NAPOLEON III, 320 m2 habitab. 1.400 m2 parc. Tél. : 960-18-58 —

villas

VILLENNES Près gare ST-LAZARE. VILLA familiale sur 1.600 m2. Gd séj. 6 CHBRES, 2 bains. Exclusivité RHODES 976-33-84.

PARC SAINT-MAUR Proche R.E.R. Villa neuve « Mansart », sur sous-sol total, séjour, 4 chbres, terrain 380 m², Délai 8 mois. Cabinet BAILLOT, 883-51-48.

ENGHIEN - Villa de style meulière, séj. 40 m², 4 chambres, possib. 6, sous-sol, 2 garages. Prix 630.000 F. Tél. 417-03-10.

VILLEFRANCHE-sur-MER. Vue mer, part. vd villa récente 5 P., cuis. équipée, s. de bs, douche, terrain 500 m², parkg. 800.000 F. Tél. après 18 h. (93) 88-81-07.

7 KM. VERSAILLES. Ds cadre verdoyant, prox. école et commerces, compr. : entrée, séj triple, cuisine équipée, cellier, 5 chbres, 2 s. de bs, nombreux placards, garage. - URGENT. 685.000 F. IN 045-29-09.

maisons de campagne

LUZARCHES A 25 min. par porte Chapelle. Dans site campagnard et protégé, charmante maison rustique séjour avec cheminée et poutres apparentes, cuis. et coin repas, 2 chambres, s. de bs, bureau, garage, caves voûtées, très agréable jard. Affaire rare. DEVIQ CONSEIL - 471-00-06

domaines

Vends HERAULT domaine seul tenant, plaine 55 ha S.A.U., tout irrigable, 1,5 km de la mer. Bâtiments neufs, matériel d'irrigation d'exploitation, état neuf. Libre de suite. Prix : 2 000 000 de francs. Ag. RHEA, 81120 REALMONT.

chasse-pêche

CHASSE SOLOGNE 2 étangs petits et gros gibiers. Tableau 77/78 : 1 500 pièces. Accueillerait pour compléter groupe actionnaire ou demi-actionnaire. Possibilités recevoir amis désirant chasser ensemble. T. : 326-62-29 à partir de 10 h. 30 ou écr. Club des Amis des Veillas, 26, rue Lowendal, 75015 Paris.

chalets

Achète vallée Contamines-Montjoie, calme, chalet min. 6 pces ou terrain à bâtir min. 1.200 m². Téléph. 647-51-35, à Paris.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra 84, rue d'Alésia, métro Alésia. Frais abonn. 350 F. - 266-52-04.

locations non meublées Demande

Paris

Prof. cherche 2-3 p. du côté de Denfert/Port-Royal calme, soleil, pas cher (800 F.). T. : 633-10-72.

Enseignant antillais cherche 3/4 p. Paris ou banlieue pour congé administratif 8 mois à partir 1er juillet. Ecr. R. Coco, 39, avenue Bernanos, Paris-5e.

Jeune homme sérieux cherche chambre à Paris, prix modéré. Téléph. : 946-96-20, poste 4 767.

EUR. 62-04 Rech. toutes locations Paris et proche banlieue. erches

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. loyer garanti 4 000 F maxi., 283-57-02.

Urgent. Pr se rapproch. de leur commerce, couple sérieux ch. 1 APPT de 4 P. ou PAVILLON sur BOURG-LA-REINE ou env. T. 702-33-04 ou ap. 20 h. 376-71-89.

Famille étr. ch. banlieue Ouest Vésinet/St-Germain mais. indép., jdin, 4 chbres min., et récept., bon standing. Téléph. : 265-58-70.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct studio et appt Paris, villa banlieue Ouest. Tél. : 265-67-79.

échanges

Echange 5 p., 15e Zola contre 6-7 p., parkg, 15e Grenelle/Commerce. Tél. 579-93-35. Vend. 19-22 h., sam., dim. jour., lun. mat.

locations non meublées Offre

Paris

15e résid. part. loue 2 p., entrée, cuis., s. bns, chauff. cent. ind. gaz, 5e ét. sans ascenseur, bon immeuble, 1 200 F charges comp. imm., 1.200 F mens., ch. compr.

UNIVERSITE Immeuble grand luxe, appartement 5 p. 170 m2, balcons, terrasse, studio de service, parking, 6 500 F + charg. TEL. : 325-13-34.

12e arrdt av. de St-Mandé très vaste 4 p. entrée, cuis. tt cft, Tél., parking, 2 700 F, 344-71-97.

9e SANS COMMISSION grand studio, cuis. équipée, bns, placards, téléphone, sur verdure, calme, soleil, stdg, 1 200 F c.c. Voir le gardien : 8, rue Henner.

ECOLE MILITAIRE Studio 30m2 cuis. éq., s. bns, tél., 1.100 F, ch. compr. Ag. s'abstenir. Vis. vend. 31 et dim. 2 de 11 h. à 13 h. 42, RUE CLER, 5e étage.

EGLISE D'AUTEUIL 5-6 pièces, très bon standing, Tél., 3 500 F. Tél. : 628-62-68.

Ve Séjour, 2 chambres, cuisine équipée. - Imm. récent. Tél. - Terrasse - 566-02-85.

XVIe STUDIO - Conft - Tél. 1.500 F ch. comprises. 566-02-85

Région parisienne

Bures/s-Yvette 300 m. RER 6 p. ds pet. rés., poss. semi-meublé. Part. 907-58-57, libre de suite.

PUTEAUX RESIDENCE BELLERIVE en bordure de Seine. Cuisine équipée, tél., park.
STUDIO 30 m2 environ 1.050 F + ch.
2 PIECES 47 m2 environ 1.500 F + ch.
3 PIECES 79 m2 environ 2.300 F + ch.
4 PIECES 96 m2 environ 2.700 F + ch.
5 PIECES 110 m2 environ 3.180 F + ch.
SUR PLACE mardi, jeudi, 13 h à 17 h 30, bâtiment D, 7e étage, accès : 34, quai National, à Puteaux ou sur rendez-vous JOHN ARTHUR & TIFFEN 174, bd Haussmann **766-04-66**

immeubles

INVESTISSEURS : IMMOBILIER NEUF EN MONTAGNE **A VENDRE** en l'état futur d'achèvement. Immeuble complet, important, grand confort. 39 appartements. Emplacement exceptionnel dans station Haute-Savoie Mondialement connue. Deux saisons : hiver-été - Altitude moyenne. RENTABILITÉ EXCELLENTE. Revenu locatif annuel net : 745.000 F, environ. Ecrire sous le no 8.841, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).

Sté d'investissement **ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES LIBRES** à Paris ou proche métro C.F.I., 8, av. Hoche, Paris-8e. Tél. le matin : 563-11-40 P. 46.

REPUBLIQUE CIRQUE D'HIVER A vendre LIBRE Immeuble entier R + 5 bureaux ou commerces. Rapport poss. : 750.000 F. 1.800 m2 environ - 500-54-00

locaux commerciaux

NICE. Loue 160 m² rez-de-chaus. professionnel ou commercial. Téléph. (93) 80-70-32.

Quelques locaux commerciaux restant à vendre dans la ZUP de Fontenay/Bois, centre de quartier, en rez-ch. d'immeubles. S'adress. à la SAERP, 876-40-53

bureaux

bureaux à vendre à une adresse de prestige **152, Bd HAUSSMANN** PARIS 8e. parking public souterrain au pied de l'immeuble. cervi 20, rue Chauchat Paris 9e **247.13.22**

8e DOMICILIATION société + serv. bur. - 500 F mensuel. 58, r. Pierre-Charron - 359-63-32.

REPUBLIQUE CIRQUE-D'HIVER Immeuble R + 5 1 800 m2 env., 420 F le m2/an. Tél. : 500-54-00, CIP S.A.

Sté imp.-exp rech. pr 1979 burx 1 200m2 acq. Paris ou pr. banl. Ecr. no 6 667, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

viagers

Sté spécialiste viager **F. CRUZ** 8, rue La Boëtie 266-19-00. Px indexation et garanties. Etude gratuite et discrète

MONCEAU beau, 400 m2, tout confort, occupé 1 tête, 82 ans, comptant 880 000, rente limitée 4 900 F mensuel. Tél : 233-75-79

propriétés

Région GISORS MAISON parf. état - Entrée, séj., cheminée, cuis., 2 chbres, s. d'eau, cave, jardin 1.150 m2. Px 200.000. Cab. BLONDEAU-LEBLANC, 2, faubg Cappeville, Gisors. — Tél. : (16-32) 55-06-20.

LE VESINET Très résidentiel Sur pelouses 2' R.E.R. PROPRIETE parfait état. Sél., 5 ch., bains, dches, tt cft, gar. Beau JARDIN boisé. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

YONNE - 6 km sortie autoroute **PPTÉ SUR 12 ha** Bois et prés, situat. indépend., habit. de ste, STANDG, tt cft, cuis. aménagée, séj. 90 m2 avec cheminée, 4 ch., terrasse, 2 s. bns, cave voûtée, gdes dépend. Source - Pelouse aménagée. PRIX : 1.100.000 F **CAB HOSATTE** 61, rue Paris, 89-AUXERRE. TEL. : (86) 52-42-21

VERSAILLES Ppté 14 p. Caract. S/terr. 1.200 m2. 1.835.000 F - 953-22-27

PAYS D'AUGE REG. LIVAROT, 2 H. PARIS, 40 minutes Dauville, maison de maître, sur 3 hectares, vue imprenable, 10 pièces, bon état. 330.000 F à débattre. Tél. (21) 32-72-06 - (35) 71-46-42.

SUD-OUEST 24 - 33 - 47 Propriétés rapport, agrément, vignobles, toutes situations, nature, prix, maison caractère, campagne, villas. **L'AVENIR IMMOBILIER** 13, avenue de Verdun, 33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE. (56) 46-16-00, sauf lundi.

BIARRITZ 5 km - Villa neuve plain-pied, rustique, poutres, séj., cheminée, 3 chbres, cuisine équipée, bains, grenier, gar. 760 m2 jard. Prix 350.000 avec 70.000 F cpt. **AVIS** 37, rue Mazagran, BIARRITZ - 15 (59) 24-19-40 ou Paris : 887-43-40

120 KM DE PARIS TRES BELLE FERME S/2 HA. Prix : 410 000 F clés en main. Renseign. : 15-37-22-05-24.

A OLIVET (banlieue d'Orléans) A vdre PAVILLON + de 300m2 habitables av. 5.000 m2 propriété Prix justifié. TEL. : (38) 69-08-40.

PROVENCE-LUBERON près de GORDES, exceptionnel, château historique XIVe siècle restauré, GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 SAINT-REMY-DE-PROVENCE T (90) 92-01-58.

SOLOGNE à vendre terrains et territoires de 4 à 100 hectares avec possibilité création étangs dont certains constructibles. Tél. le matin de 9 h. 30 à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

PIERRE BAHON 6, rd-point des Champs-Elysées. TEL. : 720-72-72, P. 241. Recherche banlieue Ouest VILLA PROPRIETE.

PROVENCE-LUBERON Mas XVIIIe siècle restauré 400 m habitables, cour intérieure, piscine, belle vue, village à 1 km, idéal pour résidence principale, GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. T. : (90) 92-01-58.

COURTENAY Sortie A-6 - CORPS de FERME état neuf, entrée, cuis. 35 m2 équipée, poutres, chemin., séj.-salon 150 m2, avec cheminée loggia, appt privé avec balcon, s. de bns+5 chbres, w.-c., poutr. apparentes partout, boiseries et éléments, etc., en chêne massif + 1er bâtim. av. salle d'expo. atelier et chambres d'amis, terrasse, s. d'eau, 2e bâtim. : réserve débarr., abri jardin, chenil, 3e bâtim. : gar. 3 voit., atelier, chff. cal maz., cuve 10.000 l. Terr. paysagé 2.300 m2 + étang. Pas sérieux et agence s'abstenir. - URGENT. Prix 850.000 F, crédit possible. Tél. : 424-71-32 pour rdez-vous.

Cabinet M. THOREL 9, place de l'Hôtel-de-Ville 76-ROUEN. - Tél. : (35) 95-19-85
— Région DOUDEVILLE, près St-Valéry-en-Caux, belle propriété, tt conft, tr. gd stand. 9.000 m2 terr. Px à débattre.
— NEVILLE, pr. St-Valéry-en-Caux, propriété de maître, tt confort. 1.500 m2 terrain. Px 350 000 F, frais compris.
— Rég. FAUVILLE-EN-CAUX, belle propriété de maître, tt confort. - 5.000 m2 terrain. Prix à débattre.

609 PROPRIÉTÉS De la fermette au château Autour de Paris : 0 à 120 km. L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

VILLIERS-LE-BEL Superbe propriété, architecture d'avant-garde. - Vaste living, 4 chbres, bureau, surface habit. 200 m2, luxueuses prestations. Parc 2.700 m2. - Prix 650.000 F. DEVIQ CONSEIL - 471-00-06

FERMETTE - 10 ha Bel étang poissonneux 1 ha 20, rivière, beaux arbres. - Calme. Belle Sologne, 22 km Orléans. Prix : 620.000 F, affaire rare. Ag. Les TOURELLES Orléans, 1, av. Dauphine. T. (38) 66-70-90

EGLENY (89) Belle demeure avec parc. Prix : 620.000 F. T. 607-72-05; soir : 326-35-15.

HERBLAY, sur la Seine. Résidence 4 p + 3 possib., tout confort, 140 m2 et plus, terrain 1.600 m2, 845.000 - POR. 03-83

terrains

SOLOGNE A VENDRE Terrains viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière, également terrains pour création étangs. Téléphoner matin, 9 h. à 11 h., au 15-16 (38) 35-00-58.

CHALONS-SUR-MARNE Vends terrain à bâtir 900 m², pour collectif centre ville COS 2. AUBRY, téléph. 874-04-19.

ST-REMY-LES-CHEVREUSE 520 m², COS 0,30, 230.000 F. 520 m², 200.000 F. 590 m², façade 19 m. 230.000 F. Gif-s-Yvette, 1.000 m², 315.000 F. ARGENTEUIL, 400 m², permis construire, 160.000 F. ST-GERMAIN, 600 m² 280.000 F. CRETEIL, 500 m², 250.00 F. - Tél. : 584-05-99, 05-98.

Part. à part Vend TERRAIN 1.400 m², lotissement Lavandou. VUE IMPRENABLE. Prix intéressant. S. Malmone, 26200 SAVASSE.

HOULGATE. Terrain à bâtir 2.500 m², eau, gaz, électricité. 59 F le m². 359-30-85, H. Bur. ou 567-07-08 après 20 heures.

forêts

REGION **CHATEAU-RENAULT** Pr placement, chasse et pêche, massif forestier 68 ha, chênes. DOCUMENT., S'ADRESSER : CABINET GRUAT-BELEY 22, rue Georges-Clemenceau, 49150 BAUGE Tél (41) 89-19-97

Le Monde

économie

LES DIFFICULTÉS DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

« Il n'existe aucun nouveau plan acier »

affirme la Chambre syndicale

A la suite de l'article « Un nouveau plan acier est mis au point », paru dans *le Monde* du 29 mars 1978, la chambre syndicale de la sidérurgie française a publié le communiqué suivant :

« 1) Il n'existe aucun nouveau plan acier destiné à se substituer à celui qui est entré en application il y a un an. Ce plan s'exécute normalement. Les engagements qu'il comporte, notamment au regard de la convention signée avec l'un des partenaires sociaux, seront respectés.

» 2) Les études concernant l'avenir, à plus long terme, de la sidérurgie française s'inscriront dans le cadre de la révision des objectifs généraux de la Communauté, dont, à ce jour, le principe seul a été décidé par la Commission européenne. Toute supputation relative à l'évolution des investissements ou des effectifs est, par conséquent, dénuée de fondement.

» 3) Les problèmes de financement se posent à peu près dans les mêmes conditions à la plupart des sidérurgies européennes. Les moyens propres à les résoudre feront l'objet, le moment venu, des concertations habituelles, à l'échelle nationale et européenne.

» 4) L'angle sous lequel ces problèmes devront être examinés dépendra des perspectives de remise en ordre du marché de l'acier ravagé par une crise sans précédent. Ces perspectives sont devenues plus favorables depuis trois mois, grâce aux mesures prises par la Commission européenne. Le redressement des prix se poursuit. »

Attendons...

Il est volontiers donné acte à la chambre syndicale que le « plan acier », entré en application il y a un an, s'exécute normalement, notamment en ce qui concerne les seize mille suppressions d'emplois et la fermeture d'installations jugées vétustes. Mais l'aggravation de la conjoncture dans la sidérurgie en 1977 et le retard pris par la Commission de Bruxelles dans la mise en vigueur de son plan anti-crise ont contribué à dégrader encore un peu plus la situation financière des aciéries françaises. Dans les milieux informés, on sait parfaitement que le problème d'un endettement effarant et de plus en plus paralysant va devoir recevoir une solution globale, dont le principe ne pourra plus être longtemps différé. Quant au train supplémentaire de suppressions d'emplois, sa possibilité a déjà été évoquée en novembre dernier devant la commission des finances du Sénat par le directeur du Trésor lui-même, M. de Larosière.

Il est également donné acte que les problèmes de financement se posent à peu près dans les mêmes conditions à la plupart des sidérurgies européennes, et qu'une concertation devra avoir lieu au niveau communautaire. Mais l'ampleur des difficultés est telle que la contribution de la C.E.E. ne pourra suffire à les résoudre. Enfin, il est certain que, grâce aux mesures protectionnistes prises par la Commission de Bruxelles, le redressement des prix de l'acier se poursuit ; mais il faudrait une conjoncture exceptionnelle pendant plusieurs années pour permettre aux aciéries de rétablir leur situation financière, et chacun sait que les perspectives actuelles restent fort médiocres pour la sidérurgie européenne à moyen terme. — F. R.

QUINZE MILLE SUPPRESSIONS D'EMPLOIS SUPPLÉMENTAIRES selon la C.G.T.

La Fédération nationale C.G.T. de la métallurgie affirme qu'« *un nouveau plan de liquidation de la sidérurgie* » est en préparation « *au niveau du patronat et du gouvernement* ».

M. Henri Tronchon, secrétaire national du syndicat, a déclaré mercredi 29 mars à Thionville, lors d'une conférence de presse, qu'un nouveau plan, qui exigera un financement public massif et l'élimination de quinze mille travailleurs, est en préparation. Selon la C.G.T., ce quatrième plan impliquerait « *un nouveau prêt de 8,8 milliards de francs, le report des remboursements antérieurs et l'aval gouvernemental pour le lancement d'un nouvel emprunt de de 14 milliards de francs* ». D'autre part, toujours selon le syndicat, le plan entraînerait la suppression de quinze mille emplois, portant « *en 1983 à quarante mille le nombre des licenciements et réductions d'effectifs depuis la mise en place du troisième plan sidérurgie* ».

M. Tronchon a souligné que « *les syndicats C.G.T. mettront tout en œuvre* » pour s'opposer à ce plan.

Vers la constitution d'un grand groupe belgo-luxembourgeois ?

Les grandes manœuvres ont commencé dans la sidérurgie belge, où l'ampleur de la crise contraint les aciéries à élaborer un vaste plan de restructuration. Selon notre confrère bruxellois *Le Soir*, les ministres compétents *belges et luxembourgeois* auraient examiné, vendredi 24 mars, la possibilité d'un rapprochement entre la puissante société Arbed au Luxembourg et le groupe Frère-Cobepa Hainaut-Sambre, implanté en Wallonie.

Cette information n'a été ni confirmée ni ninfirmée par le *ministre belge des affaires économiques*, qui devrait publier prochainement une mise au point. L'embarras des autorités est bien compréhensible dans la mesure où la seule persepective d'un tel regroupement provoque déjà de très vives réactions en Wallonie, et, notamment, dans le bassin de Charleroi, victime de la crise : elle soulève des difficultés sur le plan social — les syndicats redoutent de nombreuses suppressions d'emplois — et risque de rallumer le conflit entre Flamands et Wallons.

Le projet de regroupement, en effet, apparaît très ambitieux, puisqu'il aboutirait à constituer un nouveau géant avec des installations déployées de la Sarre à la mer du Nord, et une capacité de production de 18 à 19 millions de tonnes, au cinquième rang mondial. Le point fort en serait l'ARBED, établie à Luxembourg, avec la Société générale de Belgique et le groupe Empain-Schneider comme principaux actionnaires, qui vient de prendre le contrôle total des aciéries sarroises Roechling et Neunkircher, *et a créé en Belgique flamande*, à Gand, une énorme aciérie « sur l'eau », Sidmar, spécialisée dans les produits plats tôles minces. Comme les Aciéries de Wallonie, situées dans le fameux « triangle de fer » de Charleroi, sont davantage tournées vers les produits longs (poutrelles, ronds à béton, etc.), l'idée est venue de « *marier* » ces diverses activités, jugées complémentaires, pour constituer un ensemble intégré.

Confirmant les craintes des syndicats, un rapport, rédigé par le bureau d'études américain Kinset à la demande du gouvernement belge, et rendu public récemment, juge indispensable la suppression, en 1978, de sept mille emplois sur cinquante-cinq mille, dont la majeure partie dans le « *triangle de fer* », et l'octroi d'une aide importante de la part des pouvoirs publics. En Belgique, comme en Grande-Bretagne, et en France tout récemment, l'ampleur de la crise dans la sidérurgie contraint les gouvernements à traiter au fond des problèmes dont la solution avait été désespérément retardée dans l'espoir — déçu — de jours meilleurs.

CONJONCTURE

FACE AU CHOMAGE

La commission pour l'Europe des Nations unies préconise une réduction des impôts

De notre correspondante

Genève. — *Selon une étude de la Commission pour l'Europe des Nations unies, le taux de croissance s'améliorera* « peut-être durant les prochains mois en Europe occidentale, mais pas suffisamment pour réduire sensiblement le chômage ». *Quant à l'Europe méridionale, les perspectives pour 1978* « ne sont pas très brillantes », *sauf pour Chypre et Malte.*

Le produit intérieur brut des pays d'Europe occidentale n'a augmenté en 1977 que de 2 %, alors qu'en 1976 il avait enregistré une hausse de 4,5 %, indiquent les experts de la commission. En 1978, le taux de croissance se situerait probablement entre ces deux chiffres. Pour la France, si l'on en croit l'étude, le P.I.B. a augmenté de 5,4 % en 1976, de 3,1 % en 1977 et progresserait de 4,3 % en 1978.

Depuis quelques mois « *les ménages et les entreprises semblent faire preuve de confiance* », ce qui pourrait entraîner une accélération de la croissance supérieure aux prévisions des pays intéressés. Toutefois, même si cette *amélioration se précisait* durant la seconde moitié de 1978, elle ne suffirait pas à entraîner une reprise soutenue. « *L'attitude générale semble être restrictive et prudente, car l'inflation et, dans certains pays, la situation de la balance des paiements demeurent des motifs de préoccupation.* »

Les politiques classiques de relance et de régulation de la demande ne suffiront pas à établir le plein emploi ni la croissance. Les experts préconisent en conséquence des solutions de rechange ou des mesures complémentaires de soutien à l'emploi, telles que des subventions versées par les gouvernements aux employeurs pour chaque chômeur engagé. De telles mesures ont déjà été appliquées en France, ainsi qu'aux Etats-Unis, en Finlande et en Suède.

Des dispositions sélectives devraient, en outre, permettre de fournir des emplois aux jeunes et au. femmes qui accèdent au marché du travail, aux personnes âgées et à diverses catégories de travailleurs défavorisés ou mal organisés. Actuellement, dans la plupart des pays d'Europe occidentale, les programmes concernant la totalité du marché du travail représentent moins de 1 % du P.I.B.

Faute de la certitude d'une croissance de la demande du secteur privé, les auteurs de l'étude préconisent aussi un dégrèvement des charges fiscales qui pourrait, à leur sens, conduire l'Europe occidentale sur le chemin du rétablissement économique. Enfin ils recommandent la création de nouvelles sources d'énergie et la réduction des taux actuels de consommation énergétique par unité de production, ce qui provoquerait un plus grand appel de main-d'œuvre et permettrait de réaliser des économies importantes d'investissements. — I. V.

AGRICULTURE

M. Méhaignerie : l'assainissement du marché européen des produits laitiers n'est pas résolu

« *La France tiendra ses engagements communautaires. Le respect de ceux-ci, jusqu'au 1er septembre 1978, nous conduit à la fermeté dans l'application en France du prélèvement de coresponsabilité* », a déclaré M. Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en clôturant la trente-quatrième assemblée générale de la Fédération nationale des producteurs de lait (F.N.P.L.), le 29 mars, à Paris. « *Mais j'avais obtenu que le niveau de ce prélèvement soit révisé en fonction de l'évolution de l'offre et de la demande, de la situation du marché, de l'importance des stocks et de l'orientation du produit vers de nouveaux débouchés. Un tel examen aura lieu en septembre prochain (...). La situation n'est donc pas figée.* »

Auparavant, M. Marcel Deneux, président de la F.N.P.L., avait demandé que le taux de la taxe de coresponsabilité puisse varier de 0 à 4 % (au lieu de 1,5 à 4 % actuellement), compte tenu de l'évolution des excédents européens de produits laitiers. Les stocks de beurre et de poudre de lait ont, en effet, fortement diminué depuis un an. « *A la mi-mars, en France, ils atteignaient 3 176 tonnes de beurre, soit 5 % du niveau atteint en 1977, et 23 124 tonnes de poudre de lait, soit le dixième du stock 1977.* », a annoncé M. Méhaignerie, se félicitant de la politique menée en ce domaine. « *Mais, au niveau européen, la situation n'est pas aussi favorable que le laisse apparaître le bilan français. (...) Au-delà de l'excédent conjoncturel, l'assainissement du marché des produits laitiers n'est pas un problème résolu, et la recherche de nouveaux débouchés ne peut être relâchée.* »

Evoquant les négociations sur les prix à Bruxelles, qui doivent s'ouvrir les 4 et 5 avril, M. Méhaignerie a confirmé la résolution de la France de favoriser la réduction des montants compensatoires et de rediscuter la base de calcul de ces montants applicables aux produits laitiers, à la viande porcine, aux produits amylacés et au sucre.

CONFLITS

La grève des techniciens des allocations familiales

LE PRÉSIDENT DE LA CAISSE (F.O.) ESPÈRE UN CHANGEMENT D'ATTITUDE DU PATRONAT.

La réunion, mercredi 29 mars, du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne (C.A.F.R.P.) n'a pas permis de débloquer le conflit qui oppose, depuis le 31 janvier, les techniciens à la direction. Le quorum n'ayant pas été atteint en raison de l'absence des administrateurs patronaux, une nouvelle réunion est prévue pour le 5 avril.

M. Jean Brisson, président du conseil d'administration de la C.A.F.R.P. et représentant de F.O., n'a pas mis à exécution sa menace de démission (*le Monde* du 29 mars) : il précise, dans un communiqué, que, quelques instants avant la réunion de mercredi, les administrateurs patronaux *l'ont prié de rester en* fonction. M. Brisson invoque aussi des « *éléments nouveaux* », qui « *laissent augurer un changement d'attitude* » de la part du C.N.P.F.

Enfin, de source syndicale, on indique qu'un avenant aurait été signé *mercredi* à *l'Union* nationale des caisses de sécurité sociale, susceptible de « *déboucher sur de nouvelles propositions qu'aura à présenter la direction de la C.A.F.R.P. le 5 avril prochain* ». « *Si cet avenant*, ajoute-t-on, *était soumis à l'approbation des organisations syndicales, le conflit pourrait trouver une issue.* » Rappelons que les techniciens de la C.A.F.R.P. se sont mis en grève pour obtenir une qualification supplémentaire (passage du niveau 5 au niveau 6).

● *La direction de l'usine Cazeneuve* (machines-outils) à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) a déposé, selon les syndicats, une nouvelle demande d'évacuation des locaux, réoccupés depuis le 28 mars par plusieurs dizaines d'anciens salariés de l'entreprise. Le tribunal des référés pourrait rendre son jugement le 3 avril. Mercredi 29 mars, des délégations de travailleurs d'entreprises de la région sont venus manifester leur solidarité aux personnes qui occupent l'usine Cazeneuve.

AFFAIRES

P.U.K. cède à la COGEMA plusieurs de ses participations dans des sociétés s'occupant de traitement de l'uranium

La branche uranium du groupe Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK), va, au terme d'un accord signé le 29 mars à Paris, céder à la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), plusieurs participations qu'elle possède dans des sociétés s'occupant du traitement, de la commercialisation et de l'enrichissement de l'uranium.

Dans le traitement du minerai d'uranium, PUK cède à la COGEMA 41 des 50 % d'actions qu'elle possède dans la Société industrielle des minerais de l'ouest (SIMO). La SIMO exploite trois usines de traitement implantées sur trois gisements qu'exploite la COGEMA en France. La participation de la COGEMA dans la SIMO passe donc de 10 à 51 % (1). Au terme d'une période de trois ans, la COGEMA assurera la gestion de cette société, et aura la possibilité de racheter les 9 % du capital restant à PUK.

Dans le domaine de la commercialisation des minerais d'uranium, Minatome (filiale à part égale de PUK et de la Compagnie française des pétroles) transfère à la COGEMA ses participations de 50 % dans la société minière Pechiney Mokta (S.M.P.M.) et de 15 % dans la Compagnie française des minerais d'uranium (C.F.M.U.). Ces deux sociétés forment, avec la COGEMA, le groupement d'intérêt économique URANEX.

Cette « *rectification de frontières* » se traduit par une « *désimbrication* » des activités des deux sociétés, la COGEMA, formée en 1976, ayant ainsi les coudées plus franches pour devenir, dans le domaine de l'uranium, un opérateur à part entière. URANEX, qui était jusqu'à présent le symbole de la collaboration, dans ce domaine, du C.E.A. et du secteur privé, ne devrait donc plus signer de nouveaux contrats.

Enfin, dans le domaine de l'enrichissement, PUK va céder à la COGEMA sa participation de 21,4 % dans la Société de construction des usines de séparation isotopique (USSI) et 19,6 % dans la Société française des éléments catalytiques (SFEC) ; la première est spécialisée dans l'engineering d'usines d'enrichissement, la seconde fabrique des barrières pour la diffusion gazeuse.

L'accord signé entre les deux groupes reconnaît toutefois « *la vocation de PUK à la construction d'usines de traitement de minerais d'uranium et à l'exportation des techniques correspondantes* », et ne concerne pas les activités que le groupe PUK possède dans le domaine de la fabrication d'éléments combustibles nucléaires.

(1) La Caisse des dépôts et consignations détient 40 % de la SIMO.

● *Manufrance : les syndicats s'inquiètent.* — « *Malgré une reprise commerciale en mars, la situation de Manufrance demeure très grave. La trésorerie s'épuise, et si la paie d'avril est assurée, celle de mai ne pourra être faite que si une solution est trouvée* », ont déclaré, dans un communiqué commun, les syndicats C.G.T., C.F.T.C. et F.O. de la firme stéphanoise à l'issue d'une réunion du personnel, qui a regroupé, mercredi 29 mars, quelque deux mille personnes. « *Une solution positive est possible et nécessaire ; le dossier de Manufrance étant entre les mains de M. Boulin depuis de longs mois, le problème doit être réglé avant le changement de gouvernement. Les ministres actuels doivent prendre leurs responsabilités* », affirment les syndicats, qui ont adressé dans ce sens un télégramme au président de la République, au premier ministre et au ministre délégué à l'économie et aux finances. — *(Corresp.)*

● *C.d.F. ingénierie,* filiale à 80 % des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais et à 20 % des Charbonnages de France, a succédé le 29 mars à la société Etudes techniques et Réalisation (E.T.R.). Née de la réunion de différents bureaux des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, la société a fait en 1977 63,9 millions de francs de chiffres d'affaires, dont 20 % à l'exportation. Elle développe son activité dans le génie minier et la carbonisation, mais aussi dans le génie hospitalier, l'architecture et les équipements industriels, les machines spéciales et le traitement des *déchets*.

Les foires et salons français en avril

Du 1er au 9 : Foire de Brignoles (Var).
— Salons de printemps, Rouen (Seine-Maritime).

Du 1er au 16 : Foire internationale de Lyon (Rhône).

Du 2 au 6 : Salon international des industries et arts du feu, porte de Versailles, 9 h. 30 à 19 heures (réservé aux professionnels).

Du 3 au 7 : Salon Le Cadeau et l'entreprise, centre George-V, de 10 heures à 19 heures (sauf le 3, de 12 heures à 19 heures), nocturne les 4 et 6, jusqu'à 22 heures (réservé aux professionnels).

Du 3 au 8 : Salon international des composants électroniques, porte de Versailles, de 9 heures à 18 heures (réservé aux professionnels).

Du 6 au 10 : Foire de Fougères (Ille-et-Vilaine).

Du 7 au 17 : Promo-Loisirs, Marseille (Bouches-du-Rhône).
— Foire internationale de Nantes (Loire-Atlantique).

Du 8 au 12 : Salon international des industries de la fourrure (SIF), porte de Versailles, de 9 heures à 20 heures (réservé aux professionnels).
— Salon international du prêt-à-porter féminin et « section boutique », porte de Versailles, de 9 heures à 20 heures (réservé aux professionnels).

Du 9 au 12 : Salon Première vision, tissus création, Paris (porte de Versailles).

Du 12 au 17 : Salon de l'aménagement de la montagne, Grenoble (Isère).

Du 14 au 24 : Foire internationale de Lille (Nord).

Du 14 au 17 : Salon des antiquités, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Du 15 au 23 : Foire de Metz (Moselle), session de printemps.
— Foire d'Orléans (Loiret).
— Foire de printemps, Dijon (Côte-d'Or).

Du 15 au 17 : Trois jours de printemps, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Du 19 au 24 : Salon des antiquités, Montpellier (Hérault).

Du 21 au 27 : Marché international des programmes de télévision (MIP). TV), Palais des festivals, à Cannes, de 9 h. 30 à 18 h. 30 (réservé aux professionnels).

Du 22 avril au 1er mai : Salon international de la machine-outil de décolletage, La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie).
— Foire de La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie).

Du 27 avril au 1er mai : Salon international de la lunetterie, de l'optique oculaire et du matériel pour opticiens (SILMO), palais du Salon des plastiques, à Oyonnax, de 9 h. 30 à 18 heures (réservé aux professionnels).

Du 28 avril au 7 mai : Foire de Limoges (Haute-Vienne).
— Foire de Tarbes (Hautes-Pyrénées).
— Foire de Valence (Drôme).

Du 28 avril au 8 mai : Foire internationale de Toulouse (Haute-Garonne).

Du 29 avril au 7 mai : Foire d'Auch (Gers).
— Foire d'Avignon (Vaucluse).
— Foire de Besançon (Doubs).
— Foire de Bourg-en-Bresse (Ain).
— Foire internationale forestière, Epinal (Vosges).
— Foire de Lons-le-Saunier (Jura).
— Foire de Mont-de-Marsan (Landes).
— Foire de Niort (Deux-Sèvres).
— Foire de Poitiers (Vienne).
— Foire de printemps, Strasbourg (Bas-Rhin).

Du 29 avril au 8 mai : Foire de Brest (Finistère).
— Foire de Grenoble (Isère).

Du 29 avril au 15 mai : Foire internationale de Paris (porte de Versailles). Salon de la maison individuelle. Village de France. Salon du jardin et de l'environnement de la maison. Salon de l'habitat et du confort ménager. Salon des ensembliers. Salon des vins. Salon du tourisme et des loisirs. —

Du 30 avril au 7 mai : Foire internationale de Rennes (Ille-et-Vilaine).

ÉCONOMIE

Le redéploiement industriel

(Suite de la première page.)

C'est ce qui a été fait : presque tous les grands groupes industriels français sont nés ou ont pris une dimension véritablement internationale durant cette période.

— *La politique du redéploiement industriel*, quant à elle, est issue d'une triple rupture.

— En premier lieu, celle des prix relatifs. Les matières premières ne sont plus considérées, par rapport aux produits élaborés, comme matières négligeables, et leur place a grimpé vers le haut dans la grille des prix mondiaux. Il s'ensuit celle de la division internationale du travail. Les ressources que procurent les exportations de matières premières permettent aux pays qui les produisent de se forger un premier appareil industriel, celui-là même qui a servi à l'envol des pays européens qui ont industriellement décollé un siècle plus tôt. Enfin, les aspirations collectives changent. Coïncidence fortuite ou enchaînement causal, les habitants des pays anciennement industrialisés souhaitent un mode de croissance plus calme, plus humain, plus équitable, et plus respectueux des libertés individuelles.

L'intervention de l'État doit être l'exception

De cette triple rupture résultent les trois principes qui commandent la nouvelle politique industrielle.

— *Le premier est que l'intervention de l'Etat doit redevenir l'exception, et le respect de l'initiative privée et des disciplines du marché la règle.*

— Le redéploiement ne se décrète pas. D'abord parce que la confusion du pouvoir politique et du pouvoir économique entre les mains de l'Etat est antinomique avec le souci d'accroître le degré de liberté souhaité par nos concitoyens.

Ensuite, parce que les fonctionnaires n'ont pas, pour la plupart, l'expérience vécue nécessaire pour procéder au remodelage du tissu industriel qu'implique pour notre pays la nouvelle division internationale du travail.

Enfin, parce que, au même titre que l'énergie et certaines matières premières, l'argent public se fait rare dès lors que la croissance économique ralentit : il faut donc être ménager des deniers publics et éviter les gaspillages.

Il suffit d'écouter ce que dit, à ce sujet, Ronald Gierson, patron de la General Electric, en Grande-Bretagne : « *Les ministres et les fonctionnaires jouent avec l'argent des contribuables en se prenant pour des Rockefeller et en investissant trop souvent dans les culs-de-sac. L'ingérence du gouvernement britannique dans les affaires dépasse les bornes.* »

Contrairement à l'idée reçue, le redéploiement industriel ne doit donc pas être synonyme d'extension de l'emprise de l'Etat sur l'économie ; il commande, au contraire, de rationaliser et de diminuer les interventions : la responsabilité de l'adaptation de l'appareil productif français incombe d'abord aux chefs d'entreprise eux-mêmes.

— *Le second principe découle du précédent : la concurrence doit être restaurée dans tous les domaines.* — Il faut lutter contre les monopoles, les autocontrôles et les rentes de situation sur le marché national. Il faut aussi contrecarrer la tendance au repliement et à la fermeture des frontières, tentations auxquelles certains sont prêts à céder pour échapper à la compétition internationale.

Deux raisons principales commandent ce principe de concurrence : le souci de redéployer notre industrie implique l'émergence d'une nouvelle génération de chefs d'entreprise, qui ne doivent pas être découragés à l'avance de créer des entreprises par la puissance des chasses gardées ; pour payer à leur prix accru les matières premières importées dont l'économie française a besoin, la France doit se procurer les devises nécessaires. Elle n'a pas d'autre moyen, pour ce faire, que d'exporter car, si un pays peut fabriquer de la fausse monnaie nationale par l'inflation, aucun, sauf les Etats-Unis, ne peut l'imposer aux autres, et aucun ne peut se permettre de fabriquer celle des autres.

— *Le troisième principe est que la nouvelle politique industrielle se centre sur les petites et moyennes entreprises, et ne fait plus de la grande dimension un objectif stratégique absolu.* — Très souvent, en effet, la petite et moyenne entreprise est plus facile à gérer, et répond ainsi, mieux que la grande, au souci de compétitivité : le contrôle des coûts y est plus facile, les frais généraux moindres, la souplesse d'adaptation aux besoins du marché plus grande. La petite et moyenne entreprise est, en outre, créatrice d'emplois, car son taux de croissance est, en général, plus élevé, et l'investissement, par emploi créé, moins lourd. Enfin, en raison même de sa taille, la petite et moyenne entreprise a tout naturellement des caractéristiques qui répondent bien au souci d'aménager les relations et les modalités du travail dans le respect de la personne humaine.

— *Ces trois principes de la nouvelle politique industrielle doivent être appliqués sans dogmatisme. L'empirisme qui tempère leur mise en œuvre pourrait être lui-même promu au rang de quatrième principe.* — Il en est ainsi, d'abord, de la priorité reconnue à la petite et moyenne industrie, qui n'empêche pas la poursuite de la constitution de grands groupes dans les branches où l'effet de taille est indispensable pour résister à la concurrence internationale. Depuis 1974, l'automobile, l'équipement automobile, la biscuiterie, la chimie, la pharmacie, les engrais ou la machine-outil, peuvent en fournir des illustrations.

Il n'y a pas, en effet, deux mondes distincts, celui de la grande entreprise d'un côté, celui de la petite ou moyenne entreprise de l'autre : dans cette matière comme dans les autres, la France ne doit pas être coupée en deux, et les deux types d'entreprises peuvent au contraire coopérer, par exemple dans la sous-traitance, dans la conversion de sites industriels ou dans l'utilisation des grands réseaux commerciaux à l'exportation.

De même, le principe de concurrence ne s'oppose pas à ce que soient constituées des entreprises uniques à l'échelle nationale, lorsque la concurrence s'exerce manifestement sur un espace géographique plus large que l'Hexagone et lorsque, dans cet espace, le champion national rencontre la concurrence de mastodontes étrangers et n'a pas trop de toute sa dimension pour y résister. C'est cette attitude empirique qui explique les modalités du remodelage, par exemple des industries des chaudières nucléaires, des machines tournantes électriques, du poids lourd ou de l'aluminium : qualifiés trop souvent, à tort, de monopoles, les champions tricolores sont en fait confrontés en permanence, en Europe et dans le monde, à une compétition internationale sans concession.

De même, enfin, le respect du *principe de la* non-intervention de l'Etat ne doit pas être érigé en tabou, comme l'a prouvé, spectaculairement, la décision, prise lors du conseil des ministres du 8 juin 1977, d'acquérir une participation publique de 34 % dans le capital de la Société des avions Marcel Dassault-Bréguet Aviation.

Cependant, dans tous les cas où le recours à une intervention publique est proposé, la charge d'en prouver l'utilité incombe à ses promoteurs, et non l'inverse.

Les meilleures justifications qui, dans ce cas, peuvent être invoquées procèdent de la nécessité pour l'Etat de restaurer les deux grands équilibres rompus dans la tourmente internationale : celui de l'emploi et celui du commerce extérieur.

FRANÇOIS DE COMBRET.

Prochain article :

RESTAURER L'ÉQUILIBRE DE L'EMPLOI ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR

MONNAIES

PROCHAINE ENTRÉE EN VIGUEUR DES ACCORDS DE LA JAMAIQUE

Washington (*A.F.P.*). — Le Fonds monétaire international va annoncer, probablement vendredi, l'entrée en vigueur des accords monétaires de la Jamaïque à la suite de leur ratification par un nombre suffisant de pays. La France, pour sa part, ne les a toujours pas ratifiés.

Conclus en janvier 1976, après la fin de la querelle monétaire franco-américaine, ces accords légalisent le flottement des monnaies. Ils remplacent le système monétaire élaboré à la conférence de Bretton-Woods tenue en juillet 1944, et rendu caduc par la décision prise par le président Richard Nixon, en août 1971, de supprimer la convertibilité du dollar en or.

Pour entrer en vigueur, les accords de la Jamaïque portant réforme des statuts du Fonds monétaire devaient être approuvés par les 3/5 des membres du F.M.I. représentant les 4/5 des votes. Leur mise en application officielle facilitera la tâche du prochain gouvernement français dans la mesure où la ratification des accords en question constitue un sujet de désaccord entre les deux groupes de la majorité. A la fin d'octobre 1976, M. Raymond Barre avait présenté un projet de loi « autorisant l'approbation du deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international et l'augmentation de la quote-part de la France à ce Fonds ». *Mais, devant l'opposition du R.P.R., il avait dû — discrètement — renoncer à le faire voter.*

L'intention de M. Barre a toujours été de revenir à la charge à la première occasion favorable. Au mois de janvier de cette année, les Américains n'ont pas demandé le renouvellement du « gentlemen's agreement » conclu en marge des accords de la Jamaïque entre les pays du « groupe des Dix », dont l'objet était d'apporter certaines limitations à la faculté pour quatre banques centrales d'acquérir de l'or. En échange de cet acte de bonne volonté, Paris a-t-il promis à Washington de poursuivre la ratification du « deuxième amendement » ? On peut se poser la question. Dans les faits, la mise en vigueur de la réforme des statuts du F.M.I. ne change pas grand-chose puisque les monnaies ont commencé à « flotter » sans attendre la légalisation de cette pratique, et que le prix officiel de l'or (aboli par les accords de la Jamaïque) est devenu une fiction depuis la suppression de la convertibilité du dollar le 15 août 1971.

● *La Banque nationale de Belgique* a annoncé, le 29 mars, une réduction de 0,5 % du taux d'escompte à partir du 30 mars, le menant de 6 à 5,5 %. Cet abaissement confirme l'excellente tenue du franc belge sur le marché des changes.

LES MONNAIES IRANIENNE ET SAOUDIENNE DANS LE « PANIER » DES D.T.S.

— Washington (*A.F.P.*). — Le F.M.I. va annoncer l'entrée du rial iranien et du rial saoudien dans le « panier » de monnaies qui détermine la valeur du droit de tirage spécial (D.T.S.), le nouvel instrument de réserve, qui vaut actuellement 1,23 dollar.

En revanche, le rand sud africain et la couronne danoise disparaîtront de ce « panier », précise-t-on.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U. ...	4,6075	4,6225	+ 40	+ 70	+ 90	+ 135	+ 200	+ 300
$ can. ...	4,0645	4,0777	+ 15	+ 59	+ 40	+ 85	+ 70	+ 160
Yen (100).	2,0700	2,0783	+ 100	+ 150	+ 230	+ 290	+ 570	+ 660
D. M.	2,2678	2,2780	+ 78	+ 114	+ 190	+ 230	+ 580	+ 670
Florin ...	2,1240	2,1340	+ 45	+ 75	+ 100	+ 140	+ 375	+ 450
F. B. (100).	14,6097	14,6594	+ 270	+ 460	+ 630	+ 870	+1600	+2200
F. S.	2,4500	2,4590	+ 150	+ 180	+ 330	+ 370	+ 940	+1030
L. (1 000) .	5,4037	5,4181	— 270	— 200	— 545	— 415	—1400	—1150
£	8,6300	8,6600	+ 65	+ 140	+ 170	+ 260	+ 370	+ 450

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/8	3 7/8	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16
$ E.-U. ...	2 1/2	3	7	7 1/2	7 1/8	7 5/8	7 9/16	7 15/16
Florin ...	4 3/4	5 3/4	4 5/8	5 1/4	4 3/4	5 1/4	4 5/8	5 1/8
F. B. (100).	3 3/4	5 1/4	5	5 3/4	5 1/4	5 3/4	6	6 5/8
F. S.	1 3/4	2 3/4	1/8	7/8	7/16	13/16	5/8	1 1/8
L. (1 000) .	9 3/4	13 1/4	13 3/4	14 3/4	13 1/4	14 1/4	13 1/4	14 1/4
£	5 1/2	6 1/2	6 3/4	7 1/2	7	7 7/8	7 5/8	8 3/8
Fr. franç..	8 3/4	9 1/4	8 1/2	9 1/4	8 1/2	9 1/4	9	9 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

POUR AMÉLIORER SA COMPÉTITIVITÉ

Renault Véhicules Industriels investira 4 milliards de francs en cinq ans

« *C'est un pari* », a déclaré M. Zanotti, P.-D.G. de Renault Véhicules Industriels, en présentant le 29 mars le plan de la firme pour les cinq prochaines années. La situation de R.V.I., qui regroupe Saviem et Berliet, est, en effet, particulièrement difficile. « *L'exercice 1977 a été affreux* », a reconnu M. Zanotti. Les ventes de véhicules ont chuté de 18 % en volume et il faut remonter à 1969 pour Berliet et 1972 pour Saviem pour retrouver des niveaux aussi bas. Les stocks ont atteint douze mille unités à la fin de 1977 et l'endettement 40 % du chiffre d'affaires. Les résultats financiers devraient être très mauvais du fait de la nécessité de provisionner les indemnités de départ en retraite (100 millions de francs), de l'écart existant entre les coûts de fabrication et les prix de vente(le « manque à gagner » a atteint 100 millions de francs également) et de la sous-activité des usines qui ont dû observer de nombreuses périodes de chômage partiel. La situation s'est encore dégradée depuis le début de l'année : les commandes sur le marché français ont diminué au cours du premier trimestre et la reprise n'est pas espérée avant septembre 1978, « *voire janvier 1979* », a précisé M. Zanotti. Afin de redresser la situation, Renault Véhicules Industriels a choisi d'agir dans trois directions :

● *Améliorer sa compétitivité* vis-à-vis de ses principaux concurrents en réduisant de 15 à 20 % les prix de revient de ses véhicules. R.V.I. investira dans ce but environ 4 milliards de francs d'ici à cinq ans. Le nombre des salariés sera réduit de quarante mille actuellement à trente-cinq mille en 1982 ou 1983, essentiellement par un blocage de l'embauche ;

● *Redéployer ses exportations et reconquérir le marché intérieur.* Six cents millions de francs seront consacrés à améliorer les réseaux commerciaux de R.V.I. à l'étranger, notamment en Europe, où le groupe reste mal implanté. La reconquête du marché intérieur, dont R.V.I. ne couvre que 48,5 % actuellement, passe par une revalorisation du marché et la liberté des prix. « *Nos prix sont inférieurs de 30 % aux prix pratiqués en R.F.A., ce n'est pas supportable* », a déclaré M. Zanotti ;

● *Acquérir une dimension supérieure,* afin de produire des éléments en grandes séries. Cet objectif passe par une croissance interne et par une croissance « *externe* », a précisé la direction de R.V.I. « *Les cartes ne sont pas complètement distribuées en Europe, il existe un certain nombre de possibilités d'acquisition ou d'association* », a affirmé M. Zanotti. « *Pegaso en Espagne, Daf aux Pays-Bas, Volvo, Scania en Suède, cherchent encore leur voie, Volkswagen avec Man en R.F.A. n'en est qu'à ses débuts, nous devons rester extrêmement attentifs. Mais avant tout il faut d'abord réussir la fusion Berliet-Saviem et consolider nos positions en Europe.* »

ÉTRANGER

ETATS-UNIS

● *La hausse du coût de la vie* s'est légèrement ralentie en février aux Etats-Unis, revenant de 0,8 % en janvier à 0,6 %. Toutefois, pour les deux premiers mois de l'année, les prix de détail ont progressé à un rythme annuel de l'ordre de 8 %, ce qui dépasse nettement l'objectif de 6 % à 6,5 % que s'est fixé l'administration pour 1978. L'indice s'est établi à 188,4 le mois dernier (base 100 en 1967). Comme le mois précédent, sa progression a été due principalement aux prix de l'alimentation qui ont augmenté de 1,2 %. Selon le département du travail, les revenus nets réels des travailleurs ont baissé de 0,2 % en février, ce qui constitue leur troisième repli mensuel consécutif. Ils avaient diminué de 3,1 % en janvier. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *Le chômage en Italie* touchait, en janvier, 1 520 000 personnes (dont 1 140 000 ayant entre quatorze et vingt-neuf ans) contre 1 598 000 en octobre 1978, soit 7,1 % de la population active au lieu de 7,4 % (6,8 % en janvier 1977). — *(U.P.I.)*

TIERS-MONDE

● *La Banque mondiale* prévoit de sextupler son aide aux petites entreprises dans les pays en développement d'ici à 1981, la portant à 300 millions de dollars durant cette année. Selon une étude publiée le 29 mars, le coût de l'investissement par emploi est nettement moins élevé dans les petites entreprises que dans les grandes. Ainsi, en Inde, il ne représente que 6 à 11 % du coût d'un investissement dans une grosse industrie, 13 % aux Philippines, 22 à 25 % au Mexique et en Colombie. L'étude cite notamment le cas d'un prêt aux Philippines qui permit de réaliser soixante et onze investissements de 7 000 à 14 000 dollars, entraînant la création de mille sept cents emplois, pour un coût moyen de 870 dollars par emploi. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE Fernand de DROUAS

L'assemblée générale du 21 mars a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le total du bilan au 31 décembre 1977 s'élève à 315 790 663 F contre 263 863 046 F en 1976.

Les dépôts de la clientèle, non compris ceux des banques et établissements financiers, s'élèvent à 263 967 376 F, contre 213 033 495 F, en accroissement de 23,9 %.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 1 219 810 F, contre 1 246 515 F en 1976. Les résultats consolidés avec ceux de la société mère (Compagnie d'études, de négociations et de gestion) *font apparaître*, compte tenu d'une plus-value à long terme de 463 902 F, un bénéfice net de 2 387 329 F au lieu de 1 856 157 F pour 1976.

L'assemblée extraordinaire réunie le *même jour* a *autorisé* le conseil à augmenter le capital de la banque jusqu'à un maximum de 20 millions de francs.

DAMART-SERVIPOSTE

L'exercice 1977 a été satisfaisant et les prévisions annoncées ont été réalisées.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes a atteint 304,8 millions de francs contre 266,7 en 1976, en augmentation de 14,27 %.

Le résultat net de la société mère Damart-Serviposte a atteint 15,85 millions de francs, en progression de 18,42 % sur celui de 1976, qui s'élevait à 13,38 millions.

Pour le calcul du bénéfice consolidé, les marges internes sur stocks, qui avaient, les années précédentes, une incidence négligeable sur le résultat, *ont été éliminées en 1977*, et le chiffre de 1976 a été recalculé pour permettre la comparaison, compte tenu de ce changement de méthode comptable.

Le bénéfice net consolidé (part du groupe) passe, *dans ces conditions*, de 17,58 millions en 1976 à 20,24 millions en 1977, ce qui fait ressortir une hausse de 15,10 %.

Si on avait, suivant la méthode antérieure, déterminé le bénéfice du groupe sans élimination des marges internes, on aurait enregistré une augmentation de 18,41 % (21,21 millions de francs en 1977 contre 17,91 millions de francs en 1976).

Le résultat de l'exercice 1977 devrait permettre une augmentation du dividende.

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration s'est réuni, sous la présidence de M. Gérard Billaud, pour examiner et *arrêter les comptes* de l'exercice 1977.

Au cours de l'année 1977, IMMOBANQUE a réalisé vingt nouvelles opérations : dix-huit de crédit-bail et deux portant sur des locaux destinés à être exploités en location simple et entièrement loués. Le montant de ces *opérations*, majoré des avenants relatifs à des contrats antérieurement signés, s'est élevé à 90 millions de francs.

Au 31 décembre 1977, les engagements bruts totaux d'IMMOBANQUE s'élevaient à 783 millions de francs (136 opérations), constitués à raison de 88 % par 127 opérations de crédit-bail et de 12 % par 9 opérations concernant des immeubles *exploités en location simple*.

L'achèvement ou l'acquisition, au cours de l'exercice, de vingt et un immeubles a porté le patrimoine en exploitation à cent trente-deux immeubles et contribué à une progression des recettes locatives H.T. de plus de 18 % (113 millions de francs contre 95 millions de francs au titre de 1976).

Après dotations aux comptes d'amortissements et de provisions pour un montant de 39 millions de francs, dont 7 millions excédant les amortissements financiers, le bénéfice d'exploitation est de 18,3 millions de francs (15,7 millions de francs en 1976). L'enregistrement au compte de pertes et profits, notamment *d'une plus-value de* 1,2 million de francs réalisée à l'occasion de la cession anticipée de deux immeubles à des preneurs en crédit-bail, porte le bénéfice de l'exercice à 19 513 774,04 F contre 16 020 763,02 F en 1976.

La distribution de 85,18 % du bénéfice de l'exercice permettra de proposer l'attribution d'un dividende en progression de plus de 20 %, à savoir 20,50 F (contre 17 F en 1976) à chacune des 810 873 actions.

Le conseil a convoqué l'assemblée générale ordinaire pour le 26 mai, à 9 h. 30. A l'issue de cette assemblée se tiendra une assemblée générale extraordinaire, qui statuera sur l'autorisation à donner au conseil d'administration de procéder éventuellement dans les cinq ans, en une ou plusieurs fois, à une augmentation du capital pour un montant maximum de 100 millions de francs. Le conseil n'envisage pas *de recourir à cette utilisation dans* un proche avenir.

ÉPARGNE-VALEUR
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale réunie le 29 mars 1978, sous la présidence de M. Pierre Balley, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil sur l'exercice *1977 et approuve les comptes* qui lui étaient présentés.

Le revenu distribuable de l'exercice s'élève, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 103 166 894,85 F et permet la distribution d'un dividende net par action de 8,99 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,01 F, soit un revenu global de 11 F.

L'assemblée générale a fixé au 30 mars 1978 la mise en paiement de ce dividende, qui sera matérialisé par deux coupons :

No 26 soumis au régime fiscal des obligations, de 3,58 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,39 F, soit au total 3,97 F ;

No 27 de 5,41 F, avec crédit d'impôt de 1,62 F, soit au total 7,03 F, dont 4 F correspondent aux revenus d'actions françaises et ouvrent droit à l'abattement éventuel de 3 000 F institué sur les revenus de cette nature par la loi de finances pour 1978.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération de tous frais et commissions à la souscription.

L'assemblée générale a confirmé la nomination comme administrateur de M. Robert Grimpel, coopté par le conseil d'administration du 19 octobre 1977, en remplacement de M. Jean Lamson, démissionnaire, et *nommé administrateur* pour une durée de six ans, Mlle Cécile Valensi, dont les fonctions de directeur général ont pris fin, conformément aux statuts, lors de cette assemblée.

Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de l'assemblée générale, a nommé M. Daniel Olchanski directeur général.

ÉPARGNE-INTER
Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale réunie le 29 mars 1978, sous la présidence de M. Pierre Balley, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil sur l'exercice 1977 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Le revenu distribuable de l'exercice s'élève, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 20 566 065,12 F et permet la distribution d'un dividende net par action de 12,18 F, à laquelle s'ajoute un crédit d'impôt de 1,30 F, soit un revenu global de 13,48 F.

L'assemblée générale a fixé au 30 mars 1978 la mise en paiement de ce dividende, qui sera matérialisé par deux coupons :

No 11 soumis au régime fiscal des *obligations de 5,78 F assorti d'un* crédit d'impôt de 0,62 F, soit au total 6,40 F, dont 0,12 F correspond aux produits de l'emprunt 8,80 % 1977 et bénéficie d'un abattement complémentaire de 1.000 F ;

No 12 de 6,40 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,68 F, soit au total 7,08 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération de tous frais et commissions à la souscription.

L'assemblée générale a renouvelé pour une durée de six ans la société Prinault - Fiduciaire dans ses fonctions de commissaire aux comptes titulaire et nommé, pour la même fonction et la même durée, M. François Mayrand en remplacement de M. Louis Butel dont le mandat vient à expiration.

EUROPE No 1 - IMAGES ET SON

EXERCICE 1976-1977
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 MARS 1978

L'assemblée générale ordinaire d'Europe no 1-Images et Son qui s'est réunie le 9 mars 1978 à Monte-Carlo, sous la présidence de M. Sylvain Floirat, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1977. Toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration ont été adoptées.

L'assemblée générale a décidé de distribuer un dividende brut global de 29 040 000 F et d'affecter aux comptes de réserves ou de report à nouveau une somme de 10 381 875 F. Le montant brut du coupon s'élève à 24,20 F payable à chacune des 1 200 000 actions composant le capital actuel de la société.

Pour les actionnaires de statut fiscal français, le dividende net après précompte s'élève à 23,96 F et le revenu total — y compris l'avoir fiscal — à 35,94 F. Compte tenu de l'attribution gratuite d'actions intervenue jouissance 1er octobre 1976, la progression du revenu total des actionnaires français représente 27,22 %. Le dividende sera mis en paiement à partir du 10 avril 1978 contre émargement du coupon no 24 au Crédit lyonnais, à la Banque nationale de Paris, à la Société générale, à la Banque de l'Indochine et de Suez, chez MM. Lazard frères et Cie et à la Banque Rothschild.

MERLIN GERIN

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1977.

Après dotation de :

— 31,9 millions de francs aux comptes d'amortissement des immobilisations et de frais d'établissement ;

— 14,5 millions de francs aux comptes de provisions,

— et déduction de 31,4 millions de francs au titre de l'impôt sur les sociétés,

le bénéfice net de l'exercice s'élève à 31,4 millions de francs.

La réévaluation des éléments non amortissables accroît les fonds propres de 21,8 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera à la prochaine assemblée la répartition d'un revenu de 18 F par action, dont 12 F de dividende distribué et 6 F représentant l'im*pôt payé d'avance versé* au Trésor par la société.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

9, place Vendôme — 75038 PARIS CEDEX 01
TÉL. : 260-33-40

EXERCICE 1977

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE URBAINE)	[illegible]
ORIENTATION	Obligations françaises	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	... étrangères dominantes
Les SICAV de l'Union des assurances de Paris ont convoqué leurs actionnaires en assemblée générale ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice 1977, aux dates suivantes :	15 mars 1978	22 mars 1978	28 mars 1978	20 m[illegible]
Situation au 31 décembre 1977 : — Nombre d'actions en circulation ...	620 800	646 655	580 251	[illegible]
— Actif net (en millions de francs) .	93,32	85,11	91,04	[illegible]
— Valeur liquidative.	F 150,32	F 131,62	F 156,89	[illegible]
Produits distribuables de l'exercice 1977 (en millions de francs) .	6,63	3,88	5,79	[illegible]
— Dividende net distribué par action .	F 10,68	F 6	F 10	[illegible]
+ Impôt payé d'avance au Trésor (avoir fiscal)	1,08	1,31	1	[illegible]
— Contre remise des coupons nos	9 et 10	17 et 18	15 et 16	[illegible]

Les dividendes seront payables à partir du 31 mars 1978 à [illegible] Séquanaise de banque, 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 0[illegible] ses agences. Les actions souscrites (jusqu'au 30 juin 1978) — en [illegible]sement des dividendes — seront exonérées de tout droit d'entrée.

SOGEVAR
SICAV

L'assemblée générale ordinaire *s'est réunie le 28 mars 1978, sous* la présidence de M. Daniel Hua, pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1977.

A cette date, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 319,65 F, *après détachement d'un dividende* net de 12,24 F en avril 1977, contre 322,91 F fin décembre 1976.

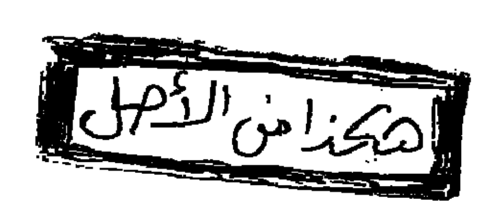
Après la restructuration du portefeuille intervenue en 1976, peu de modifications ont été apportées à la partie investie en valeurs à revenu fixe françaises ; l'élément nouveau dans le domaine obligataire a été l'élargissement des intérêts de la SICAV sur les marchés étrangers : Allemagne et surtout Grande-Bretagne. En ce qui concerne les actions, une part a été faite aux valeurs françaises, mais l'élément essentiel a été le renforcement très considérable des titres français qui représentaient, au 31 décembre, la *première place du portefeuille* actions. Ce renforcement s'est fait au détriment essentiellem[ent] *Japon et des Etats-Unis.*

Le compte de pertes et [profits] fait apparaître un bénéfice [distri]buable de 28,35 millions de [francs] permettant la mise en paiement [d'un] dividende net de 15,06 F, [assorti] d'un crédit d'impôt de 2,34 F, soit un revenu global de 17,40 F (cont[re] 14,36 F pour l'exercice précédent) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 décembre 1977, assure un rendement de 5,71 %.

Le dividende sera mis en paiement le 3 avril 1978 contre remise des coupons 25 et 26 aux guichets des banques fondatrices :

— Société générale,
— Banque de Paris et des Pays-Bas,
— Société générale alsacienne de banque.

Les actionnaires de SOGEVAR pourront, jusqu'au 30 juin 1978, réinvestir le dividende net en sous*crivant des actions* de la SICAV sans droit d'entrée.



LES MARCHÉS FINANCIERS

[PARI]S
[M]ARS

[Nouv]elle avance

[Le mo]uvement de hausse [amorcé m]ardi dans un marché [...] s'est poursuivi ce mer[credi à la] Bourse de Paris dans [un marché] un peu plus animé. En [hausse de] 0,9 % à l'ouverture [de la séan]ce, l'indicateur instan[tané s'est] finalement établit en [hausse de] 1,2 % environ.

[Hormis] la métallurgie qui a [connu de] nouveaux dégagements, [tous les c]ompartiments ont, peu [ou prou, p]rofité de ce mouvement. [Les meill]eures performances de la [journée] ont été enregistrées par [...], Printemps [e]t Midi [...%) dont la cota]tion dut [être re]tardée devant l'[ha]bituel [excès] de la demande. [P]our la [...] strictement inver[se], les [action]s de Meci et Marin-Wen[del ont] également été re[ta]rdées. [...] s'est finalement [in]scrit [en haus]se de 9,4 %, suivi [de] Sa[cilor (— ...] 7 %) et Usinor (— [...] %). [...] suite des inform[ati]ons [concern]ant l'état de la sidér[ur]gie [...].

[La c]lientèle particulière[...] [les inv]estisseurs étrangers ne [...] [para]issent être à l'origine de ce [...] [nou]vell[e] amélioration des co[urs] [...] [En reva]nche, les gérants de p[ortefeuilles], [...] des charges d'agent [de change, ...] quelques banques [...] [organ]isme de placement co[llectif ...] [se]mblent poursuivre [...] [systém]atic de leurs porte[feuilles de] [...] valeurs mobilières.

[...] [A]utre, il n'est pas exclu que [...] [...] opérateurs privés de [...] [de «] envergure » aient décidé [...] [...] « ... » reconduction de [M. B]arre au poste de premier [minist]re, ce qui, a n'en pas [douter], réjouit la Bourse. Tout [au m]oins dans un premier [temps]. Anticipée dès la semaine [dernie]re, l'anonce d'une hausse [des] prix de 7 % en février n'a [eu a]ucune répercussion visible.

[Su]r le marhé de l'or, le lin[got] est d'abord resté stable à [27 4]00 F, pui a perdu 90 F en [...] s'inscrivant à 27 400 F.

[CO]URS DU DOLLAR A TOKYO	29/3	30/3
1 dollar (en yens)	221 60	222 70

LONDRES

Indécis

Tendance indécise jeudi matin au Stock Exchange, où l'indice des industrielles fléchit de 0,3 point à 467,8. Stabilité des pétroles et des fonds d'Etat. Recul des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 179 40 contre 181 40

VALEURS	CLOTURE 29/3	COURS 30/3
Beecham	640 ...	639 ...
British Petroleum	772	772 .
Courtaulds	117 ...	117 ..
De Beers	345	345 ...
Imperial Chemical	362 ...	368 ..
Rio Tinto Zinc Corp	193 ...	195 .
Shell	533	533 .
Vickers	174	174
War Loan 3 1/2 %	35 7/8	35 7/8
*West Driefontein	24 ...	23 1/2
*Western Holdings	23 5/8	23 5/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

LOCAFINANCIERE. — Emission à 980 F d'un emprunt de 55 millions de francs à 11,40 %.

LESIEUR-COTELLE. — Bénéfice net pour 1977 : 75,34 millions de francs (+ 10,5 %). Reprise de la distribution sur la base d'un dividende global de 10,50 F.

LOCABAIL. — La société, qui a réalisé en 1977 un bénéfice consolidé avant impôt de 112,8 millions de francs contre 103,8 millions de francs, a bien commencé l'exercice 1978. L'activité des premiers mois a été supérieure à celle de l'an dernier et les perspectives sont très favorables.

CASINO. — Bénéfice net pour 1977 : 79,9 millions de francs (+ 4,40 %). Dividende global de [..]48 F contre 47,925 F.

AUXILIAIRE DE NAVIGATION. — [L]es comptes de l'exercice 1977, [c]omme ceux du précédent, se sold[e]nt sans bénéfice ni perte.

IMMOBANQUE. — Bénéfice pour [19]77 : 19,51 millions de francs contre [...]02 millions. Dividende : 20,50 F [con]tre 17 F.

[...]UMM. — Bénéfice net provisoire [de] la société pour 1977 : 7,68 mil[lion]s de francs contre une perte [...] de 2,04 millions.

[...]MART SERVIPOSTE. — Béné[fice] net consolidé pour 1977 : [...] millions de francs (+ 15,10 %). [Une] majoration du dividende glo[bal ...] F pour 1976) est envisagée.

[L]EFEBVRE. — Bénéfice net pour 19[77] : 25,71 millions de francs contre 12,[...] millions. Le chiffre d'affaires a, [pou]r la première fois, passé le cap [de]s 2 milliards de francs. Divi[dende] global de 21 F contre 19,13 F.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Les cours ont monté mercredi à Wall Street pour la deuxième journée consécutive et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un nouveau gain de 2,94 points à 761,78.

L'activité s'est encore accélérée avec 25,45 millions de titres échangés contre 21,60 millions la veille.

Le ralentissement de la hausse des prix en février a continué d'exercer un effet favorable sur le marché. Certains l'affirmaient du moins. Mais cet avis n'était pas partagé par tous, beaucoup objectant que si l'inflation était réellement au centre de l'intérêt général, les opérateurs auraient tenu compte, dans leur appréciation de la situation, de la décision prise par l'U.S. Steel de relever ses tarifs. En fait, il est apparu que cette nouvelle avance des cours a été largement imputable à des facteurs techniques, nombre de valeurs étant tombées à des niveaux susceptibles d'attirer l'attention d'investisseurs soucieux de réaliser de bonnes affaires.

Sur 1 829 valeurs traitées, 861 ont progressé, 511 ont baissé et 457 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 28/3	COURS 29 3
Alcoa	40 1/8	40 1/8
A.T.T.	61 5/8	61 5/8
Boeing	34 1/4	34 5/8
Chase Manhattan Bank	29 ...	29 1/4
Du Pont de Nemours	102 1/2	101 7/8
Eastman Kodak	42 3/4	42 3/4
Exxon	45 1/4	45 1/8
Ford	45 1/4	45 3/8
General Electric	47 1/8	47 1/4
General Foods	28 ...	28 1/8
General Motors	61 1/4	61 7/8
Goodyear	18 5/8	17
I.B.M.	239 5/8	238 1/2
I.T.T.	28 3/4	28 7/8
Kennecott	26 ...	25 7/8
Mobil Oil	62 3/8	62 ...
Pfizer	27 7/8	28
Schlumberger	66 ...	66 3/8
Texaco	26 3/8	26 1/8
U.A.L. Inc.	22 3/8	22 1/8
Union Carbide	39 3/4	39 5/8
U.S. Steel	25 7/8	25 3/4
Westinghouse	16 3/4	16 3/4
Xerox	42 3/8	42 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	28 mars	29 mars
Valeurs françaises	116,2	116,3
Valeurs étrangères	98,2	98,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	67,5	68,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 7/8 %

BOURSE DE PARIS — 29 MARS — COMPTANT

HORS COTE

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

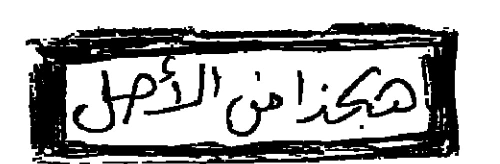
Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 639	4 614	4 650
Allemagne (100 DM)	229 030	227 650	228 ...
Belgique (100 F)	14 730	14 663	14 675
Pays-Bas (100 fl.)	214 100	213 ...	213 500
Danemark (100 krd)	83 630	82 770	83 ...
Suède (100 krs)	100 970	100 410	100 750
Norvège (100 k.)	87 640	87 280	87 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	8 719	8 696	8 850
Italie (1 000 lires)	5 433	5 407	5 550
Suisse (100 fr.)	247 250	244 950	245 500
Autriche (100 sch.)	31 780	31 595	31 650
Espagne (100 pes.)	5 803	5 775	5 800
Portugal (100 esc.)	11 340	11 300	12 000
Canada ($ can 1)	4 192	4 085	4 065

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29 3
Or fin (kilo en barre)	27450	27300 .
Or fin (en lingot)	27490	27400 ..
Pièce française (20 fr.)	270	269 ..
Pièce française (10 fr.)	213	208 .
Pièce suisse (20 fr.)	259 90	258 .
Union latine (20 fr.)	236 50	244 ..
Souverain	264 70	262 ..
Pièce de 20 dollars	1280	1276 ..
Pièce de 10 dollars	600	602 ..
Pièce de 5 dollars	392 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1142	1128 .
Pièce de 10 florins	255	260 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES VENTES D'ARMES

Quand l'État fait tous les métiers

L'Etat français se met trop en avant dans les ventes d'armes à l'étranger. Il conçoit les matériels. Il les fabrique en série. Il prospecte la clientèle. Il est, dans une certaine mesure, son propre organisme bancaire prêteur à l'exportation, et son propre assureur. Il commercialise ses produits lui-même ou par l'intermédiaire de sociétés qu'il contrôle. Il garantit le service après-vente. Il forme les personnels étrangers.

Dans un rapport établi il y a deux ans (*le Monde* du 29 septembre 1976), l'inspection générale des finances avait déjà attiré l'attention du gouvernement sur les dangers d'une telle situation : l'Etat est placé en première ligne, dans des *marchés parfois scabreux, où il* engage sa réputation.

On aurait pu croire que cette mise en garde serait, un jour, suivie d'effet. A lire le *Journal officiel* du samedi 25 mars, il semble qu'elle n'ait pas été entendue. Un décret du ministre de la défense prévoit que quatorze fonctionnaires, civils où militaires, pourront être détachés, avec l'approbation du gouvernement, auprès de la *Société française des matériels* d'armement (SOFMA) pour y servir comme directeur général ou directeur, chefs de mission à l'étranger, ingénieurs ou techniciens. Seule restriction : ces fonctionnaires, agents de la SOFMA, ne pourront recevoir leurs indemnités en cas de licenciement ou de départ à la retraite.

La SOFMA est une société d'économie mixte, créée avant la guerre. L'Etat possède le quart du capital, par le biais de la direction technique des armements terrestres de la Délégation générale à l'armement (D.G.A.), et se trouve associé à des entreprises nationales ou privées. La SOFMA réalise, pour le compte de ces sociétés avec lesquelles elle a passé des accords permanents ou temporaires, toutes les opérations d'exportation d'armements terrestres. Elle dispose d'une filiale, la Compagnie française d'assistance spécialisée (COFRAS), qui instruit en France ou sur place des techniciens étrangers.

Des risques politiques

A ce jour, les personnels de ces sociétés de commercialisation des matériels de guerre français étaient, pour la plupart, d'anciens cadres d'active de l'armée. L'actuel président de la SOFMA, l'ingénieur général de l'armement Serge Gaudin, a été, pendant quelques années, directeur technique des armements terrestres avant d'être placé en deuxième section (réserve) en 1977. Désormais, ce sont aussi des fonctionnaires en activité qui pourront être détachés pour la circonstance de leur administration d'origine, comme cela était déjà le cas à la COFRAS, la filiale de la SOFMA.

On peut déplorer qu'il n'existe plus guère de distinction claire, dans le domaine des armes, entre l'industriel, le financier et le commerçant. L'Etat confond les genres. Des fonctionnaires feront donc tous ces métiers à la fois, malgré les risques politiques d'une opération qui engage directement le crédit de l'Etat.

De telles procédures rendront la fonction publique plus vulnérable à d'éventuels scandales. Le cas ne sera plus isolé de ce ministre de la défense placé, *par les circonstances, dans la* situation d'avoir à approuver lui-même, en toute connaissance de cause, le montant de commissions versées par tous les industriels de l'armement, privés ou nationalisés, aux intermédiaires et à leur clientèle.

JACQUES ISNARD.

Le Quai d'Orsay n'exclut pas que les deux religieuses enlevées en Argentine aient été assassinées

Sans avoir de certitude, le Quai d'Orsay considère, après quelques « recoupements », que les informations d'un journaliste suédois sur la découverte des cadavres des deux religieuses françaises disparues en Argentine sont sérieuses (« le Monde » du 30 mars). Le porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré, mercredi 29 mars, que l'ambassade de France à Buenos Aires « s'efforce de vérifier l'exactitude » de l'article du journal suédois qui, « selon certaines informations, serait exact ».

Pour sa part, cependant, sœur Marie Joseph, supérieure du couvent de Lamotte à Lamasquière (Haute-Garonne), dont dépendent les religieuses enlevées, Mmes Alice Dumont et Léonie Duguet, ne croit pas à cette version. Selon le journaliste suédois, dont la source serait un officier argentin, les corps auraient été retrouvés en janvier près de Bahia Blanca.

« Si les religieuses avaient été exécutées en janvier, cela se serait su », a dit sœur Marie-Joseph. Elle a ajouté que ce double enlèvement ne saurait être imputable à des guérilleros Monteneros et pense plutôt à l'initiative d'une « police parallèle ». Elle ne croit pas qu'on ait soudain levé une éventuelle consigne du silence imposé par le régime du général Videla sur ces deux disparitions, et exprime les plus vives réserves quant à des « révélations faites par le militaire argentin. « Nous doutons fort, ajoute-t-elle, de l'objectivité de cette information. Depuis le mois de janvier, ce silence, compte tenu des pressions officielles exercées depuis, est inexplicable. »

FERMETÉ DU FRANC BAISSE DE LA LIVRE

Le franc était orienté à la hausse jeudi 30 mars sur les marchés des changes. Le deutschemark revenait, à Paris, de 2,28 F à 2,27 F et la livre sterling fléchissait à 8,65 F contre 8,68 F. Le dollar s'est bien raffermi à 4,62 F contre 4,60 F, mais il s'inscrit en redressement général, notamment à Francfort (2,03 DM contre 2,02 DM), à la suite d'un report d'un mois de la réunion de l'OPEP, à la demande de l'Arabie Saoudite : les cambistes voient dans cette décision une manque de confiance vis-à-vis du dollar, qui devait faire l'objet de cette réunion. A Tokyo, le cours de la monnaie américaine a légèrement remonté à 222,70 yens contre 221,60, après sa baisse vertigineuse des trois derniers jours.

Au Brésil

UNE DÉCISION D'EXPULSION A L'ENCONTRE DU PHILOSOPHE ANDRÉ GLUCKSMANN A ÉTÉ RAPPORTÉE

Rio-de-Janeiro (*A.F.P.*). — Le philosophe français André Glucksmann a reçu l'ordre de quitter sans délai le Brésil, mais l'avis d'expulsion a été retiré après qu'il eut manqué le dernier avion du jour à destination de Paris.

M. André Glucksmann a raconté que, avec sa compagne, Mlle Françoise Villiers, il avait été conduit, sous escorte policière, dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 mars, à l'aéroport de Rio-de-Janeiro. L'avion de la compagnie brésilienne Varig, à bord duquel ils devaient s'embarquer, était déjà parti. Reconduit à l'hôtel par les mêmes policiers, le philosophe a reçu des excuses et a été invité à tout oublier.

Aucune autorité brésilienne n'a été en mesure, le lendemain, de préciser l'origine de la mesure. Un porte-parole du ministère de la justice a affirmé qu'aucun ordre semblable n'était parti de Brasilia et que la police de Rio-de-Janeiro n'avait pas l'« *autorité suffisante* » pour prendre pareille mesure. Qualifiant cet incident d'« inédit », le chef de la police fédérale de Rio-de-Janeiro a assuré, à son tour, qu'aucun ordre d'expulsion n'avait été donné à ses services.

Selon M. Glucksmann, un des policiers a fait allusion aux conférences que le philosophe a données à l'université catholique. M. Glucksmann a, d'autre part, participé, mardi, sur le campus de cette université, à une manifestation à la mémoire de deux étudiants tués en 1968 et 1973 par les forces de police.

Selon l'interprétation du philosophe français, les autorités brésiliennes souhaitaient assurer son expulsion de la manière la plus discrète possible, mais se sont rétractées après l'échec de la manœuvre. Il a comparé les méthodes de la police brésilienne à celles du K.G.B. (police secrète soviétique), et affirmé que le Brésil risquait de se transformer « *en une Russie tropicale* ».

LE NOMBRE D[...] SUR LA ROUT[E] A AUGMENTÉ DE 9,[...] EN JANVIER 197[8]

Le dernier bulletin d'in[formation] du ministère de l'Intérieur [indique] qu'entre le mois de janvie[r ...] celui de janvier 1978, on a [enregistré] l'évolution suivante du no[mbre des] victimes de la route : [...] 19 855 au lieu de 18 977 (+ [...] tués, 1 036 au lieu de 950 (+ [...] blessés, [...]799 au lieu de [...] (+ 4,5 [...]).

A[pr]ès l'accident d[u] col de Peyresou[rde]

D[ES] SYNDICATS DEMA[NDENT] UN RENFORCEMEN[T DES] MESURES DE SÉ[CURITÉ]

[A]près l'accident l'autocar su[rvenu] le mardi 28 mars dans [la] [des]cente du col de Peyresourde [(H]aute-Garonne), où quatre [en]fants et quatre adultes, dont [le] chauffeur, ont trouvé la mort [(l]*e Monde* du 30 mars), une cha[p]elle ardente a été dressée à [la m]airie de Luchon. On indiqu[e p]ar ailleurs à la gendarmerie de Saint-Gaudens que l'état de santé des dix-huit blessés restait s[a]tisfaisant [...]tionnaire.

La Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T. affirme que « *cette nouvelle catastrophe pose les problèmes de l'état du matériel, de l'emploi, de la formation et de la qualification des conducteurs, ainsi que de leurs conditions de travail et de rémunération* ». Elle estime que, une fois de plus, « *on n'a pas tiré les enseignements des catastrophes précédentes... Rien n'a été fait pour améliorer les règles de sécurité des transports collectifs par route* ».

Elle demande en conséquence la « *réunion d'une table ronde* » qui permette de dégager des solutions efficaces, et notamment l'obligation d'équiper tous les autocars, quel que soit leur tonnage, de ralentisseurs électriques.

Un tel dispositif n'est obligatoire en effet que pour les véhicules des transports en commun de plus de 8 tonnes. Or l'autocar du centre psycho-pédagogique Petit-Sénart, dépendant de l'association Olga-Spitzer, ne pesait que 6,9 tonnes. Il avait subi sa dernière visite technique le 19 janvier dernier et, aux dires d'un responsable du centre, « *l'inspecteur du service des mines qui a vu notre car savait qu'il partait à la montagne et n'a soulevé aucune objection à ce voyage* ».

LE JEUNE HOMME BLESSÉ PAR UN RESTAURATEUR EST MORT

M. Jean-Marc Lesueur, vingt ans, qui avait été grièvement blessé d'une balle dans la tête, dimanche après-midi 26 mars, par un restaurateur à Equemauville (Calvados) (*le Monde* du 29 mars), est mort sans avoir repris connaissance, mercredi 29 mars, au centre hospitalier universitaire de Caen.

Le parquet de Lisieux a ordonné l'ouverture d'une information pour « *coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». M. Jean-Pierre Poussin, le magistrat chargé de l'instruction de cette affaire, n'entend pas pour l'instant, prononcer d'inculpation. Le restaurateur, M. Raymond Gonnet, cinquante-huit ans, qui, après une altercation avec son client, M. Lesueur, avait tiré « *pour l'intimider, au-dessus de l'épaule gauche* », a été mis en liberté, lundi après-midi 27 mars, après avoir été entendu par les policiers de Honfleur. — (*Corresp.*)

● *Trois Soviétiques ont été expulsés des Pays-Bas pour espionnage industriel :* MM. S. Tchervayev, de la mission commerciale, I. Lopoukhov, directeur du bureau de l'Intourist et A. Poleschtchouk, représentant de deux sociétés d'Etat. Ce dernier, en congé, ne sera plus autorisé à rentrer aux Pays-Bas. Selon le journal *De Telegraaf*, ces Soviétiques se seraient trop intéressés à des ordinateurs. — (*U.P.I.*)

NOUVELLES BRÈVES

● *Un compte « Solidarité Bretagne ».* — M. Alain Chenard, député P.S. et maire de Nantes, vient d'ouvrir un compte spécial en faveur des sinistrés de la marée noire, à la trésorerie principale de la ville.

Ouvert sous le libellé « Solidarité Bretagne » à la Trésorerie principale municipale, 13, rue de Briord à Nantes, ce compte qui porte le numéro 44093 est destiné à recevoir les dons en faveur des populations sinistrées par la marée noire.

● *Des incidents ont eu lieu mardi soir à Lyon* à l'occasion d'un concert de la chanteuse américaine Patti Smith. Des heurts ont opposé la police à des spectateurs qui n'avaient pu pénétrer dans la salle. En fin de soirée, de nouvelles échauffourées se sont produites. Un journaliste de *Libération*, Dominique Couvreur, qui venait de prendre des photos de la manifestation, affirme avoir été bousculé et maltraité par la police. Il a exprimé l'intention de porter plainte.

● *Le gouvernement ougandais* vient de signer un contrat avec la Société générale et une société d'ingénierie pour l'achat de six locomotives destinées aux chemins de fer ougandais, a annoncé, mercredi 29 mars, Radio-Kampala. — (*A.P.*)

Le numéro du « Monde » daté 30 mars 1978 a été tiré à 575 270 exemplaires.

A B C D E F G